

Mémoires de Vidocq - Tome III

Vidocq, Eugène-François

Publication: 1828
Catégorie(s): Non-Fiction, Biographie & Autobiographie, Mémoires
Source: http://www.ebooksgratuits.com

A Propos Vidocq:

Aventurier, voleur, bagnard, puis indicateur de police, il devient chef de la brigade de la Sûreté parisienne en 1811. En 1827, Vidocq démissionne de ses fonctions de chef de la Sûreté. Il s'installe à Saint-Mandé, près de Paris, et crée une petite usine de papier. Il invente le papier infalsifiable. En 1828, il publie des Mémoires qui connaissent un grand succès, et qui inspirent notamment à Honoré de Balzac son personnage de Vautrin. Ruiné par son affaire d'usine de papier, il occupe à nouveau durant sept mois le poste de chef de la sûreté en 1832, puis quitte définitivement le service public et fonde en 1833 le Bureau de renseignements pour le commerce, la première agence de détective privée, qui fournit aux commerçants, moyennant finance, des services de renseignement et de surveillance économique, ainsi que des informations sur les conjoints volages.

Disponible sur Feedbooks pour Vidocq:

- *Mémoires de Vidocq - Tome I* (1828)
- *Mémoires de Vidocq - Tome II* (1828)
- *Mémoires de Vidocq - Tome IV* (1828)

Que l’on n’accuse pas ces pages d’être licencieuses, ce ne sont pas là ces récits de Pétrone, qui portent le feu dans l’imagination, et font des prosélytes à l’impureté. Je décris les mauvaises mœurs, non pour les propager, mais pour les faire haïr. Qui pourrait ne pas les prendre en horreur, puisqu’elles produisent le dernier degré de l’abrutissement ?

Mémoires, tome III.

CHAPITRE XXXII.

M. de Sartines et M. Lenoir. – Les filous avant la révolution. – Le divertissement d'un lieutenant-général de police. – Jadis et aujourd'hui. – Les muets de l'abbé Sicard et les coupeurs de bourse. – La mort de Cartouche. – Premiers voleurs agents de la Police. – Les enrôlements volontaires et les bataillons coloniaux. – Les bossus alignés et les boiteux mis au pas. – Le fameux Flambard et la belle Israélite. – Histoire d'un chauffeur devenu mouchard ; son avancement dans la garde nationale parisienne. – On peut être patriote et grinchir. – Je donne un croc-en-jambe à Gaffré. – Les meilleurs amis du monde. – Je me méfie. – Deux heures à Saint-Roch. – Je n'ai pas les yeux dans ma poche. – Le vieillard dans l'embarras. – Les dépouilles des fidèles. – Filou et mouchard, deux métiers de trop. – Le danger de passer devant un corps de garde. – Nouveau croc-en-jambe à Gaffré. – Goupil me prend pour un dentiste. – Une attitude.

Je ne sais quelle espèce d'individus MM. de Sartines et Lenoir employaient pour faire la police des voleurs, mais ce que je sais bien, c'est que sous leur administration les filous étaient privilégiés, et qu'il y en avait bon nombre dans Paris. Monsieur le lieutenant-général se souciait peu de les réduire à l'inaction, ce n'était pas là son affaire ; seulement il n'était pas fâché de les connaître, et de temps à autre, quand il les savait habiles, il les faisait servir à son divertissement.

Un étranger de marque venait-il visiter la Capitale, vite M. le lieutenant-général mettait à ses trousses la fleur des filous, et une récompense honnête était promise à celui d'entre eux qui serait assez adroit pour lui voler sa montre ou quelque autre bijou de grand prix.

Le vol consommé, M. le lieutenant-général en était aussitôt averti, et quand l'étranger se présentait pour réclamer, il était émerveillé ; car à peine avait-il signalé l'objet, que déjà il lui était rendu.

M. de Sartines, dont on a tant parlé et dont on parle tant encore à tort et à travers, ne s'y prenait pas autrement pour prouver que la police de France était la première police du monde. De même que ses prédécesseurs, il avait une singulière

prédilection pour les filous, et tous ceux dont il avait une fois distingué l'adresse, étaient bien certains de l'impunité. Souvent il leur portait des défis ; il les mandait alors dans son cabinet, et lorsqu'ils étaient en sa présence, « Messieurs, leur disait-il, il s'agit de soutenir l'honneur des filous de Paris ; on prétend que vous ne ferez pas tel vol… ; la personne est sur ses ardes, ainsi prenez vos précautions et songez bien que j'ai répondu du succès. »

Dans ces temps d'heureuse mémoire, M. le lieutenant-général de police ne tirait pas moins vanité de l'adresse de ses filous, que feu l'abbé Sicard de l'intelligence de ses muets ; les grands seigneurs, les ambassadeurs, les princes, le roi lui-même étaient conviés à leurs exercices. Aujourd'hui on parie pour la vitesse d'un coursier, on pariait alors pour la subtilité d'un coupeur de bourse ; et dans la société souhaitait-on s'amuser, on empruntait un filou à la police, comme maintenant on lui emprunte un gendarme. M. de Sartines en avait toujours dans sa manche une vingtaine des plus rusés, qu'il gardait pour les menus plaisirs de la cour ; c'étaient d'ordinaire des marquis, des comtes, des chevaliers, ou tout au moins des gens qui avaient toutes les manières des courtisans, avec lesquels il était d'autant plus aisé de les confondre, qu'au jeu, un même penchant pour l'escroquerie établissait entre eux une certaine parité.

La bonne compagnie, dont les mœurs et les habitudes ne différaient pas essentiellement de celles des filous, pouvait, sans se compromettre, les admettre dans son sein. J'ai lu, dans des mémoires du règne de Louis XV, qu'on les priait pour une soirée, comme de nos jours on prie, l'argent à la main, le célèbre prestidigitateur, M. Comte, ou quelque cantatrice en renom.

Plus d'une fois, à la sollicitation d'une duchesse, un voleur réputé pour ses bons tours fut tiré des cabanons de Bicêtre ; et si, mis à l'épreuve, ses talents répondaient à la haute opinion que la dame s'en était formée, il était rare que, pour se maintenir en crédit, peut-être aussi par galanterie, M. le lieutenant-général n'accordât pas la liberté d'un sujet si précieux. À une époque où il y avait des grâces et des lettres de cachet dans toutes les poches, la gravité d'un magistrat, quelque sévère qu'il fût, ne tenait pas contre une espièglerie de coquin, pour peu qu'elle fut comique ou bien combinée : dès qu'on avait

étonné ou fait rire, on était pardonné. Nos ancêtres étaient indulgents et beaucoup plus faciles à égayer que nous ; ils étaient aussi beaucoup plus simples et beaucoup plus candides : voilà sans doute pourquoi ils faisaient tant de cas de ce qui n'était ni la simplicité, ni la candeur… À leurs yeux, un roué était le *nec plus ultra*, de l'admirable ; ils le félicitaient, ils l'exaltaient, ils aimaient à conter ses prouesses et à se les faire conter. Ce pauvre Cartouche, quand on le conduisit à la Grève, toutes les dames de la cour fondaient en larmes ; c'était une désolation.

Sous l'ancien régime, la police n'avait pas deviné tout le parti que l'on peut tirer des voleurs : elle ne les regardait que comme moyen de récréation, et ce n'a été que plus tard qu'elle imagina de remettre entre leurs mains une portion de la vigilance qui doit s'exercer pour la sûreté commune. Naturellement, elle dut donner la préférence aux voleurs les plus fameux, parce qu'il était probable qu'ils étaient les plus intelligents. Elle en choisit quelques-uns dont elle fit ses agents secrets : ceux-ci ne renonçaient pas à faire du vol leur principal moyen d'existence, mais ils s'engageaient à dénoncer les camarades qui les seconderaient dans leurs expéditions : à ce prix, ils devaient rester possesseurs de tout le butin qu'ils feraient, sans que l'on pût les rechercher jamais pour les crimes auxquels ils auraient participé. Telles étaient les conditions de leur pacte avec la police ; quant au salaire, ils n'en recevaient point, c'était déjà une assez grande faveur que de pouvoir se livrer à la rapine impunément. Cette impunité n'expirait qu'avec le flagrant délit, lorsque l'autorité judiciaire intervenait, ce qui était assez rare.

Long-temps on n'avait admis dans la police de sûreté que des voleurs non encore condamnés ou libérés : Vers l'an VI de la République, on y fit entrer des forçats évadés qui briguaient les emplois d'agents secrets, afin de se maintenir sur le pavé de Paris. C'était là des instruments fort dangereux, aussi ne s'en servait-t-on qu'avec une extrême défiance, et dès l'instant qu'ils cessaient d'être utiles, on se hâtait de s'en débarrasser. D'ordinaire, on leur décochait quelque nouvel agent secret qui, en les entraînant dans une fausse démarche, les compromettait et fournissait ainsi le prétexte de leur arrestation. Les *Richard*, les *Cliquet*, les *Mouille-Farine*, les *Beaumont*, et beaucoup

d'autres qui avaient été des limiers de la police, furent tous reconduits au bagne, où ils ont terminé leur carrière, accablés des mauvais traitements que leur prodiguaient d'anciens compagnons qu'ils avaient trahis ; alors c'était l'usage, les agents faisaient la guerre aux agents, et le champ restait aux plus astucieux.

Une centaine de ces individus que j'ai déjà cités, les *Compère*, les César *Viocque*, les *Longueville*, les *Simon*, les *Bouthey*, les *Goupil*, les *Coco-Lacour*, les *Henri Lami*, les *Dore*, les *Guillet, dit Bombance*, les *Cadet Pommé*, les *Mingot*, les *Dalisson*, les *Édouard Goreau*, les *Isaac*, les *Mayer*, les *Cavin*, les *Bernard Lazarre*, les *Lanlaire*, les *Florentin,*les *Cadet Herries*, les *Gaffré*, les *Manigant*, les *Nazon*, les *Levesque*, les *Bordarie*, faisaient en quelque sorte la navette dans les prisons, où ils s'envoyaient les uns les autres, s'accusant mutuellement, et certes, ce n'était pas à faux ; car tous volaient, et il fallait bien qu'ils fussent coutumiers du fait : sans le vol comment auraient-ils vécu, puisque la police ne s'inquiétait pas de pourvoir à leur subsistance ?

Dans l'origine, les voleurs qui voulurent avoir deux cordes à leur arc, furent en très petit nombre : l'accueil que dans les prisons l'on faisait aux faux-frères n'était guère propre à les multiplier. Imaginer qu'ils étaient retenus par une sorte de loyauté, ce serait mal connaître les voleurs ; si la plupart d'entre eux ne dénonçaient pas, c'est qu'ils craignaient d'être assassinés. Mais bientôt il en fut de cette crainte comme de l'appréhension de tout péril qu'il est indispensable d'affronter, elle s'affaiblit graduellement. Plus tard, le besoin d'échapper à l'arbitraire dont la police était armée, contribua à propager parmi les voleurs l'habitude de la délation.

Lorsque, sans autre forme de procès, et seulement parce que c'était le bon plaisir de la police, on claquemurait jusqu'à nouvel ordre les individus réputés *voleurs incorrigibles* (dénomination absurde dans un pays où l'on n'a jamais rien fait pour leur amendement), plusieurs de ces malheureux, fatigués d'une détention dont ils n'entrevoyaient pas le terme, s'avisèrent d'un singulier expédient pour obtenir leur liberté. Les *voleurs députés incorrigibles* étaient aussi, dans leur genre, une espèce de *suspects* : réduits à envier le sort des condamnés, puisque du moins ces derniers étaient élargis à l'expiration de leur peine,

afin d'être jugés, ils imaginèrent de se faire dénoncer pour de petits vols, que souvent ils n'avaient pas commis ; quelquefois même le délit pour lequel ils désiraient être traduits, leur avait été cédé, moyennant une légère rétribution, par le dénonciateur leur compère ; bien heureux alors ceux qui avaient des crimes à revendre ! Ils vidaient plus d'un broc dans la cantine, à la santé de l'acquéreur de leur méfait. C'était un beau jour pour le dénoncé volontaire, que celui où il était extrait de Bicêtre pour être conduit à la Force, moins beau pourtant que celui où, amené devant ses juges, il entendait prononcer une sentence en vertu de laquelle il ne serait plus enfermé que quelques mois. Ce laps de temps écoulé, sa sortie, qu'il attendait avec tant d'impatience, lui était enfin annoncée ; mais, entre les deux guichets, des estaffiers venaient se saisir de sa personne ; et il retombait comme auparavant sous la juridiction du préfet de police, qui le faisait écrouer de nouveau à Bicêtre, où il restait indéfiniment.

Les femmes n'étaient pas mieux traitées, et la prison de *Saint-Lazare* regorgeait de ces infortunées que des rigueurs illégales réduisaient au désespoir.

Le préfet ne se lassait pas de ces incarcérations ; mais il vint un moment où, faute d'espace, il dût songer à déblayer les cachots ; ceux, du moins, où les hommes étaient entassés. Il fit, en conséquence, suggérer à ces prétendus incorrigibles qu'il dépendait d'eux de mettre fin à leur captivité, et que l'on délivrerait sur champ des feuilles de route à tous ceux qui demanderaient à prendre du service dans les bataillons coloniaux. Aussitôt il y eut une foule d'enrôlés volontaires. Tous étaient persuadés qu'on les laisserait rejoindre librement ; on le leur avait promis : mais quelle ne fut pas leur surprise, quand la gendarmerie vint s'emparer d'eux pour les traîner de brigade en brigade jusqu'à leur destination ? Dès-lors les prisonniers ne durent plus être très empressés d'endosser l'uniforme ; le préfet, s'apercevant que leur zèle s'était tout à coup refroidi, prescrivit au geôlier de les solliciter de s'engager, et s'ils refusaient, ce singulier recruteur avait ordre de les y contraindre à force de mauvais traitements. On peut être sûr qu'un geôlier, en pareil cas, fait toujours plus qu'on n'exige de lui. Celui de Bicêtre sollicitait non-seulement les prisonniers valides, mais encore ceux qui ne l'étaient pas ; point d'infirmité, quelque

grave qu'elle fût, qui pût être à ses yeux un motif d'exemption : tout lui convenait, les bossus, les borgnes, les boiteux et jusques aux vieillards. En vain réclamaient-ils : le préfet avait décidé qu'ils seraient soldats, et, bon gré, mal gré, on les transportait dans les îles d'Oléron ou de Ré, où des chefs, choisis parmi ce qu'il y avait de plus brutal dans l'armée, les traitaient comme des nègres [1]. L'atrocité de cette mesure fut cause que plusieurs jeunes gens qui ne se souciaient pas d'être soumis à un semblable régime, offrirent à la police de devenir ses auxiliaires ; Coco-Lacour fut un des premiers à tenter cette voie de salut, la seule qui fut ouverte. On fit d'abord quelques difficultés de l'admettre ; mais à la fin, persuadé qu'un homme qui hantait les voleurs depuis sa plus tendre enfance était une excellente acquisition, le préfet consentit à l'inscrire sur le contrôle des agents secrets. Lacour avait pris l'engagement formel de devenir honnête homme, mais pouvait-il préserver dans cette résolution ? Il était sans solde, et quand on a bon appétit, l'estomac crie souvent plus haut que la conscience.

Être mouchard et n'être pas payé, je crois qu'il n'est pas de pire condition : c'est à-la-fois être mouchard et voleur, aussi l'évidence de la nécessité établissait-elle contre les agents secrets une prévention qui les faisait toujours condamner, qu'ils fussent innocents ou coupables. Un brigand, pour se venger d'eux, s'avisait-il de désigner comme ses complices, preuves ou non, il leur était impossible de se faire absoudre.

Je pourrais rapporter une foule de circonstances dans lesquelles, bien qu'étrangers au crime pour lequel ils étaient

1.[Note - Les bataillons coloniaux, à une époque où la France n'avait plus de colonies, étaient destinés à devenir les égouts de notre armée de terre. Les officiers de ces corps étaient presque tous de méchants garnements déshonorés par leur inconduite, et moins faits pour porter l'épée que le bâton l'argousin. Lorsque le despotisme impérial existait dans toute sa vigueur, les bataillons coloniaux se recrutèrent d'une foule de citoyens honorables, militaires ou non, que les Fouché, les Rovigo, les Clarke, immolaient à leurs caprices ou à ceux du maître dont ils étaient les esclaves. Des généraux, des colonels, des adjudants-commandants, des magistrats, des prêtres, furent envoyés comme simples soldats dans les îles de Ré et d'Oléron. La police avait réuni dans cet exil bon nombre de royalistes et de patriotes à cheveux blancs, qu'elle soumettait à la même discipline que les voleurs réputés incorrigibles. Le commandant Latapie faisait marcher au pas les uns et les autres.]

traduits, des agents secrets ont succombé devant les tribunaux ; je me bornerai à consigner ici les deux faits suivants :

M. Amar, accusateur public, se rendait à sa campagne ; en descendant de voiture, il s'aperçoit que la vache qui contenait ses effets a été enlevée : furieux contre les auteurs de cet attentat, il se promet de mettre tout en œuvre pour parvenir à les connaître ; il veut appeler sur leur tête la sévérité des lois. C'était une peine correctionnelle qu'ils avaient encourue, mais M. Amar ne peut se résoudre à regarder comme simple délit un vol qui s'est commis à son préjudice, le châtiment serait trop doux ; c'est un crime qu'il lui faut, et à cet effet il présente une requête au grand-juge, afin de faire décider cette question, *si l'effraction après le vol consommé constitue une circonstance aggravante ?*

M. Amar provoquait une décision affirmative, et elle fut rendue telle qu'il la désirait. Sur ces entrefaites, les voleurs dont l'audace avait allumé la bile du criminaliste, furent découverts et arrêtés. Ils avaient été trouvés nantis, il leur eût été difficile de nier ; mais ils soupçonnèrent un ancien confrère de les avoir dénoncés : c'était le nommé Bonnet, agent secret ; ils le signalèrent comme leur complice, et Bonnet, quoiqu'innocent, fut ainsi qu'eux condamné à douze ans de fers.

Plus tard deux autres agents secrets, Cadet *Herriès* et *Ledran*, son beau-frère, ayant volé des malles, et les ayant vidées pour s'en adjuger le contenu, les entreposèrent chez deux de leurs collègues, *Tormel* père et fils, qui, signalés ensuite par eux à la perquisition, furent atteints et convaincus d'un larcin dont les dénonciateurs seuls avaient eu les profits. Soit à Bicêtre, soit à la Force, il ne se passait pas de jour que je ne visse arriver quelques-uns de ces messieurs, et que je ne les entendisse se reprocher réciproquement leur turpitude. Du matin au soir, ces mouchards surnuméraires étaient à se quereller, et ce furent leurs ignobles débats qui me révélèrent combien le métier que j'allais embrasser était périlleux. Cependant je ne désespérais pas d'échapper aux dangers de la profession, et toutes les mésaventures dont j'étais le témoin étaient autant d'expériences d'après lesquelles je me prescrivais des règles de conduite, qui devaient rendre mon sort moins précaire que celui de mes devanciers.

Dans le second volume de ces Mémoires j'ai parlé du juif Gaffré, sous les ordres de qui je fus en quelque sorte placé au moment de mon entrée à la police. Gaffré était alors le seul agent secret salarié. Je ne lui fus pas plutôt adjoint, qu'il eut la fantaisie de se défaire de moi ; je feignis de ne pas pressentir son intention, et, s'il me proposait de me perdre, de mon côté je méditais de déjouer ses projets. J'avais à faire à forte partie ; Gaffré était retors. Quand je le connus, on le citait comme le doyen des voleurs ; il avait commencé à huit ans, et à dix-huit il avait été fouetté et marqué sur la place du Vieux-Marché, à Rouen. Sa mère, qui était la maîtresse du fameux *Flambard*, chef de la police de cette ville, avait d'abord tenté de le sauver ; mais quoiqu'elle fût l'une des plus belles israélites de son temps, les magistrats n'accordèrent rien à ses charmes : Gaffré était trop *maron* (coupable) ; Vénus en personne n'aurait pas eu la puissance de fléchir ses juges. Il fut banni. Toutefois, il ne sortit pas de France ; et lorsque la révolution eût éclaté, il ne tarda pas à reprendre le cours de ses exploits dans une bande de chauffeurs, parmi lesquels il figura sous le nom de *Caille*.

Ainsi que la plupart des voleurs, Gaffré avait perfectionné son éducation dans les prisons ; il y était devenu universel, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de genre de *grinchir* dans lequel il ne fût passé maître. Aussi, contre l'usage, n'adopta-t-il aucune spécialité ; il était essentiellement l'homme de l'occasion ; tout lui convenait, depuis l'*escarpe* jusqu'à la *tire* (depuis l'assassinat jusqu'à la filouterie). Cette aptitude générale, cette variété de moyens l'avaient conduit à s'amasser un petit pécule. Il avait, comme on dit, du foin dans ses bottes, et il aurait pu vivre sans *travailler ;* mais les gens de la caste de Gaffré sont laborieux, et bien qu'il fût assez largement rétribué par la police, il ne cessait pas d'ajouter à ses appointements le produit de quelques aubaines illicites, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort considéré dans son quartier (alors le quartier *Martin*) où, ainsi que son accolyte *Francfort,* autre juif, il avait été nommé capitaine de la garde nationale.

Gaffré craignait que je ne le supplantasse ; mais le vieux renard n'était pas assez habile pour me cacher ses appréhensions : je l'observai, et ne tardai pas à découvrir qu'il manœuvrait pour me faire tomber dans un piège ; j'eus l'air d'y donner tête baissée, et il jouissait déjà intérieurement de sa

victoire ; lorsque, voulant me monter un coup que je devinai, il fut pris dans ses propres filets, et, par suite de l'événement, enfermé pendant huit mois au dépôt.

Je ne fis jamais connaître à Gaffré que j'avais soupçonné sa perfidie ; quant à lui, il continua de dissimuler la haine qu'il me portait, si bien qu'en apparence nous étions les meilleurs amis du monde. Il en était de même de plusieurs voleurs agents secrets, avec lesquels je me liai pendant ma détention. Ces derniers me détestaient cordialement, et quoique nous nous fissions bonne mine, ils pouvaient se flatter d'être payés de retour. *Goupil*, le Saint-Georges de la savatte, étaient du nombre de ceux qui me poursuivaient de leur intimité ; constamment attaché à ma personne, il remplissait l'office du tentateur, mais il ne fut ni plus heureux ni plus adroit que Gaffré. Les *Compère*, les *Manigant*, les *Corvet*, les *Bouthey*, les *Leloutre*, essayèrent aussi de jeter le grapin sur moi ; je fus invulnérable, grâce aux conseils de M. Henry.

Gaffré ayant recouvré sa liberté, ne renonça pas à son dessein de me compromettre : avec Manigant et Compère, il complota de me faire *payer* (condamner) ; mais persuadé que pour avoir échoué une première fois, il ne laisserait pas de revenir à la charge, j'étais sans cesse sur la défiance. Je l'attendais donc de pied ferme, lorsqu'un jour qu'une solennité religieuse devait attirer beaucoup de monde à Saint-Roch, il m'annonça qu'il avait reçu l'ordre de s'y rendre avec moi. « J'emmène aussi, me dit-il, les amis Compère et Manigant ; comme on est informé que dans ce moment il existe à Paris beaucoup de voleurs étrangers, ils nous signaleront ceux qui pourraient être de leur connaissance. – Emmenez qui vous voudrez, lui répondis-je, et nous partîmes. » Quand nous arrivâmes, il y avait une affluence considérable ; le service exigeait que nous ne fussions pas tous réunis sur un même point ; Manigant et Gaffré allaient en avant. Tout-à-coup, dans l'endroit où ils sont, je remarque que l'on sert un vieillard. Pressé contre un pilier, le brave homme ne sait plus où donner de la tête, il ne crie pas, par respect pour le saint lieu, cependant toute sa figure est bouleversée, sa perruque est en désarroi ; il a perdu terre ; son chapeau, qu'il suit des yeux avec une notable anxiété, rebondit d'épaules en épaules, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant, mais roulant toujours. « Messieurs, je vous en prie » sont les

seuls mots qu'il prononce d'un ton piteux, « je vous en prie » ; et tenant d'une main sa canne à pomme d'or, de l'autre sa tabatière et son mouchoir, il agite en l'air deux bras qu'il voudrait bien pouvoir ramener à hauteur de sa ceinture. Je comprends qu'on lui soulève sa montre ; mais que puis-je y faire ? je suis trop éloigné du vieillard ; d'ailleurs l'avis que je donnerais serait tardif, et puis Gaffré n'est-il pas témoin et acteur de cette scène ? s'il ne dit rien, sans doute qu'il a ses motifs pour se taire. Je prie le parti le plus sage, je gardai le silence, afin de voir venir ; et dans l'espace de deux heures que dura la cérémonie, j'eus l'occasion d'observer cinq ou six de ces presses factices dans lesquelles j'apercevais toujours Gaffré et Manigant. Ce dernier, qui est aujourd'hui au bagne de Brest, où il subit une condamnation à douze années de fers, était à cette époque un des plus rusés filous de la capitale ; il excellait à faire passer l'argent de la poche des autres dans la sienne ; pour lui, la transmutation des métaux se réduisait à un simple déplacement qu'il opérait avec une incroyable agilité.

La petite séance qu'il fit dans l'église de Saint-Roch ne fut pas des plus productives ; cependant, sans compter la montre du vieillard, elle avait fait entrer dans son gousset deux bourses et quelques autres objets de peu de valeur.

La cérémonie terminée, nous allâmes dîner chez un traiteur ; les fidèles faisaient les frais de ce repas, rien n'y fut épargné. On but copieusement, et au dessert on me mit dans la confidence de ce qu'il eut été impossible de me cacher : d'abord il ne fut question que des bourses, dans lesquelles on trouva cent soixante-quinze francs, espèces sonnantes. La carte payée, il restait cent francs, et l'on m'en donna vingt pour ma part, en me recommandant la discrétion : comme l'argent n'a pas de nom, je crus qu'il n'y avait pas d'inconvénient à accepter. Les convives se montrèrent enchantés de m'avoir *affranchi*, et deux flacons de Beaune furent vidés pour célébrer mon initiation. On ne parla pas de la montre ; je n'en dis rien non plus pour ne pas paraître plus instruit que l'on voulait que je ne le fusse, mais j'étais tout yeux et tout oreilles et je ne tardai pas à acquérir la certitude que la montre était au pouvoir de Gaffré. Alors je me mis à contrefaire l'homme ivre, et prétextant un besoin, je priai le garçon de service de me donner l'indication qui

m'était nécessaire. Il me conduisit, et dès que je fus seul, j'écrivis au crayon un billet ainsi conçu :

« Gaffré et Manigant viennent de voler une montre dans l'église Saint Roch ; dans une heure, à moins qu'ils ne changent d'idée, ils passeront au marché Saint-Jean. Gaffré est porteur de l'objet. »

Je descendis en toute hâte, et tandis que Gaffré et ses complices me croyaient encore au cinquième étage, occupé de mettre du cœur sur le carreau, j'étais dans la rue, d'où j'expédiai un courrier à M. Henry. Je remontai sans perdre de temps ; mon absence n'avait pas été trop longue ; quand je reparus, j'étais hors d'haleine, et rouge comme un coq. On me demanda si je me sentais soulagé.

« Oui, beaucoup, balbutiai-je, en tombant presque sur la table.

– » Tiens-toi donc, me dit Manigant.

– » Il voit double, observa Gaffré.

– » Est-il Pompette, reprit Compère ! l'est-il ! mais le grand air le remettra. »

On me fit donner de l'eau sucrée. « N… de D… ! m'écriai-je, de l'eau à moi ! à moi de l'eau !

– » Oui, prends, ça te fera du bien !

– » Tu crois ? »

Je tends mon bras : au lieu de saisir le verre je le renverse, et il se brise. Je me livrai ensuite à quelques lazzis d'ivrogne qui égayèrent la société, et quand je supposai que M. Henry avait eu le temps de recevoir ma dépêche et de prendre ses mesures, je revins insensiblement à mon sang-froid.

En nous retirant, je vis avec plaisir que notre itinéraire n'était pas changé. Nous nous dirigeâmes en effet vers le marché Saint-Jean ; il y avait là un corps-de-garde. Lorsque j'aperçus de loin les soldats assis devant la porte, je doutais d'autant moins que leur présence sur la voie publique ne fût le résultat de mon message, que l'inspecteur Ménager était en observation derrière eux. Quand nous passâmes, ils vinrent à nous, et nous prenant poliment par le bras, ils nous invitèrent à entrer au poste. Gaffré ne pouvait s'imaginer ce que cela signifiait ; il supposait que les soldats étaient dans l'erreur. Il voulut argumenter, on le somma d'obéir, et bientôt après il fallut se soumettre à la fouille. Ce fut par moi que l'on commença, l'on

ne trouva rien ; vint ensuite le tour de Gaffré, il n'était pas à son aise ; enfin la fatale montre sort de son gousset ; il est un peu déconcerté, mais au moment où on l'examine, et surtout lorsqu'il entend le commissaire dire à son secrétaire, *écrivez : une montre entourée de brillants*, il pâlit et me regarde. Avait-il quelque soupçon de ce qui s'était passé ? je ne le pense pas ; car il était convaincu que j'ignorais le vol de la montre, et, de plus, il était certain que, même en étant instruit, puisque je ne l'avais pas quitté, je n'aurais pu *manger le morceau*.

Gaffré, interrogé, prétendit avoir acheté la montre : on fut persuadé qu'il mentait ; mais la personne volée ne s'étant pas présentée pour réclamer, il ne fut pas possible de le condamner. On le retint néanmoins administrativement, et après un assez long séjour à Bicêtre, il fut envoyé en surveillance à Tours, d'où il revint plus tard à Paris. Ce scélérat y est mort en 1822.

Dans ce temps, la police avait si peu de confiance en ses agents, qu'il n'était sorte d'expédients auxquels elle ne recourût pour les éprouver. Un jour on me détacha Goupil, qui vint me faire une singulière proposition.

« Tu sais bien, me dit-il, François le cabaretier.

» – Oui, qu'est-ce qu'il y a ?

» – Si tu veux, nous lui arracherons une dent.

» – Et comment cela ?

» – Voilà déjà plusieurs fois qu'il s'adresse à la préfecture pour obtenir la permission de rester ouvert une partie de la nuit, on lui a toujours refusé, et je lui ai donné à entendre qu'il ne dépendrait que de toi de lui faire accorder ce qu'il demande.

» – Tu as eu tort ; car je ne puis rien.

» – Tu ne peux rien : belle nouvelle ! certainement tu ne peux rien, mais tu peux toujours le bercer de l'espoir que tu lui feras obtenir.

» – C'est vrai, mais que lui en reviendra-t-il ?

» – Dis plutôt que nous en reviendra-t-il ? François, si tu t'y prends bien, est un *messière* qui financera. Il est déjà averti que tu fais la pluie et le beau temps dans l'administration ; il a bonne opinion de toi, ainsi, pas de doute, il jouera du pouce à la première réquisition.

» – Tu penses qu'il lâchera la monnaie ?

» – Si je le pense, mon ami, il se f… autant de six cents francs comme d'un liard ; nous empoignerons les enjeux : c'est le point essentiel, après on le promène.

» – À la bonne heure ; mais s'il se fâche ?

» – Eh bien ! on l'envoie promener ; au surplus, ne t'inquiète pas, je me charge de tout. Pas de *broderie* (écrit), par exemple, tu connais le proverbe, les *écrits sont des mâles, et les paroles sont des femelles.*

» – C'est çà, autant en emporte le vent ; point de reçu, et empochons.

» – Et mille zieux ! oui, arrive qui plante, c'est des choux, on en est quitte pour nier. En attendant, je vais *battre comptoir*, et il faudra bien qu'il *aboule.* » Goupil me prend alors la main, et me la serrant dans la sienne, il continue : « Je me rends de ce pas chez François, je t'annoncerai pour ce soir, je serai censé t'avoir donné rendez-vous pour huit heures, et tu ne viendras qu'à onze, parce que, soi-disant, tu auras été retardé ; à minuit, on nous dira de sortir, alors tu feras semblant de t'en formaliser, et François saisira l'occasion pour te pousser la botte. Tu es un homme d'*estoque*, le reste va sans dire. Au revoir.

» – Au revoir, répondis-je ; nous nous séparâmes. Mais à peine étions-nous dos-à-dos, que Goupil revint sur ses pas.

» – Ah ça ! me dit-il, tu sais qu'à des fois la plume vaut mieux que le pigeon, il me faut de la plume, ou sinon… » Soudain prenant une attitude disloquée, ouvrant une bouche énorme, balançant ses mains à six pouces du sol, comme s'il eût voulu raser le pavé, il compléta la menace par une retraite de corps et par un avancé de jambes dans lequel la mobilité de ses pieds n'était pas ce qu'il y avait de moins grotesque.

» – C'est bien, dis-je à Goupil, tu ne m'avaleras pas. Nous partagerons, c'est convenu.

» – Foi de *grinche* ?

» – Oui, sois tranquille. »

Goupil pris aussitôt le chemin de la Courtille, où il allait assez fréquemment, et moi celui de la préfecture de police, où j'instruisis M. Henry de la proposition que l'on m'avait faite. « J'espère, me dit ce chef, que vous ne vous prêterez pas à cette intrigue. » Je lui protestai que je n'y étais nullement disposé, et il témoigna qu'il me savait bon gré de l'avoir averti.

« Actuellement, ajouta-t-il, je vais vous donner une preuve de l'intérêt que je vous porte, » et il se leva pour prendre dans son casier un carton qu'il ouvrit : « Vous voyez qu'il est plein ; ce sont des rapports contre vous ; il n'en manque pas, et pourtant je vous emploie, c'est que je ne crois pas un mot de ce qu'ils disent. » Ces rapports étaient l'œuvre des inspecteurs et des officiers de paix, qui, par esprit de jalousie, m'accusaient de voler continuellement : c'était là leur refrain, c'était aussi celui des voleurs que j'avais fait prendre en flagrant délit ; ils me dénonçaient comme leur complice, mais quand de toutes parts de défavorables préventions me rendaient accessible, je défiais la calomnie, je bravais ses atteintes, et ses traits venaient se briser contre le rempart d'airain d'une vérité qui, à force d'*alibi* incontestables ou d'impossibilités d'un autre genre, devenait resplendissante d'évidence. Accusé chaque jour pendant seize ans, jamais je ne fus traduit ; une seule fois je fus interrogé par M. Vigny, juge d'instruction ; la plainte qui m'avait amené devant lui offrait quelques probabilités, je n'eus qu'à paraître, elles s'évanouirent, et je fus renvoyé sur le champ.

CHAPITRE XXXIII.

Un enfonceur enfoncé. – La provocation. – Les loups, les agneaux et les voleurs. – Ma profession de foi. – La bande à Vidocq et le Vieux de la Montagne. – Il n'y a plus de morale dans la Police. – Mes agents calomniés. – Il n'est si bon matou, qui attrape une souris avec des mitaines. – L'instrument du péché. – Mettez des gants. – Desplanques, ou l'amour de l'indépendance ; où diable va-t-il se nicher ? – Le règlement et MM. Delaveau et Duplessis. – Les roulettes ambulantes et les trop philantropes. – Les bonnes mœurs, les bonnes lettres, les bonnes études. – Les jésuites de robe longue et de robe courte. – L'empire du cotillon. – Dureté des voleurs qui se croient corrigés. – Coco-Lacour et un ancien ami. – Castigat ridendo mores.

Gaffré et *Goupil* ayant échoué dans leurs manœuvres pour me compromettre, Corvet voulu à son tour essayer si je ne succomberais pas. Un matin ayant besoin de me procurer divers renseignements, je me rendis chez cet agent dont la femme était aussi attachée à la police. Je trouvai les deux époux dans leur logement, et quoique je ne les connusse que pour avoir coopéré avec eux à quelques découvertes de peu d'importance, ils mirent tant de bonne grâce à me donner les renseignements que je demandais, qu'en homme qui a le savoir vivre des gens avec lesquels il se trouve en rapport, je leur fis l'offre de les régaler d'une bouteille de vin au plus prochain cabaret : Corvet seul accepta, et nous allâmes ensemble nous installer dans un cabinet particulier.

Le vin était excellent ; nous en bûmes une bouteille, puis deux, puis trois. Un cabinet particulier et trois bouteilles de vin, il n'en faut pas tant pour disposer à la confidence. Depuis une heure environ, je croyais m'apercevoir que Corvet avait quelque ouverture à me faire ; enfin, étant un peu lancé, « Écoute Vidocq, me dit-il, en posant bruyamment son verre sur la table, t'es un bon enfant, mais t'es pas franc avec les amis ; nous savons bien que tu *travailles,* mais t'es une *lime sourde* (un dissimulé) : sans ça nous pourrions faire de bonnes affaires. »

J'eus d'abord l'air de ne pas comprendre.

« Tiens, reprit-il, t'as *beau battre*, on ne m'en conte pas à moi ; je n'ai pas vu de ton urine, mais je sais de quoi qui retourne. Je vais te parler comme si t'étais mon frère, après ça je pense que tu n'auras plus de détours. C'est bon de servir la police, c'est juste ; mais aussi on ne gagne pas le diable : un petit écu c'est pas sitôt changé que c'est rien du tout. Vois-tu, si tu veux être discret, il y a deux ou trois affaires que *je reluque*, nous les ferons ensemble, ça nous empêchera pas par après d'enfoncer les amis.

– « Comment, lui dis-je, tu veux abuser de la confiance que l'on a en toi ? ce n'est pas brave, et je te jure que si on le savait à la boutique, on ne se gênerait pas pour t'envoyer passer deux ou trois ans à Bicêtre. »

– « Ah ! te voilà comme les autres, reprit Corvet ? ça te va-t-il pas bien de faire le délicat ? t'es délicat, toi ! laisse donc : on te connaît pas p'têtre. »

Je lui témoignai mon étonnement de ce qu'il me tenait un pareil langage, et j'ajoutai que j'étais bien persuadé qu'il n'avait que l'intention de m'éprouver, ou peut-être de me tendre un piège.

« Un piège ! s'écria-t-il, un piège ! moi vouloir te faire de la peine ! plutôt être *gerbé à vioque* (jugé à vie) : faut être bien *mézière* (nigaud) pour le supposer. Je vas pas par quatre chemins ; quand je dis quelque chose, c'est que c'est ça : avec moi il y a pas de porte de derrière ; et la preuve que c'est pas comme tu crois, c'est que je vais te confier que pas plus tard qu'à ce soir je fais un *chopin*. J'ai déjà préparé tout mon *bataclan*, les fausses clés ont été essayées ; si tu veux venir avec moi, tu verras comme je m'arrange. »

– « Je m'en doute ; ou tu as perdu la tête, ou tu ne serais pas fâché de m'entortiller. »

– « Allons donc, est-ce que j'aurais assez peu de sentiment pour ça ? (Haussant la voix). Puisque je te dis que tu ne mettras pas la main à la pâte. Que te faut-il donc de plus ? Je ferai l'affaire avec ma femme, c'est pas la première fois que je l'emmène ; mais il ne tient qu'à toi que ce soit la dernière. À deux hommes il y a toujours plus de ressource. Pour ce qui est d'aujourd'hui, ça te regarde pas ; tu nous attendras dans un café, au coin de la rue de la Tabletterie. C'est presque en face de la maison où nous serons à *grinchir*, et sitôt que tu nous verras

sortir, tu nous suivras, nous irons vendre les objets, et t'auras ta part. Après tu seras maître de ne plus te méfier de nous. C'est-il ça parler ? »

Il y avait une telle apparence de sincérité dans ce discours, que véritablement je ne savais plus à quoi m'en tenir sur le compte de Corvet. Cherchait-il un associé, ou se proposait-il de me perdre ? Je n'ai encore que des doutes à cet égard, mais dans un cas comme dans l'autre, il m'était manifeste que Corvet était un coquin. De son propre aveu, sa femme et lui commettaient des vols. S'il avait dit vrai, il était de mon devoir de faire en sorte de le livrer à la justice ; si au contraire il avait menti dans le seul espoir de m'entraîner à une action criminelle pour me dénoncer, il était bon de pousser l'intrigue vers son dénouement, afin de montrer à l'autorité qu'à vouloir me tenter, c'était perdre son temps.

J'avais essayé de détourner Corvet du dessein dont il m'entretenait, lorsque je vis qu'il persistait, je feignis de m'être laissé séduire.

« Allons, lui dis-je, puisque c'est un parti pris, j'accepte ton offre. »

Aussitôt il m'embrasse, et le rendez-vous est donné pour quatre heures, chez un marchand de vin. Corvet retourna chez lui, et dès qu'il m'eut quitté, j'écrivis à M. Allemain, commissaire de police, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, pour l'informer du vol qui devait se commettre dans la soirée ; je lui donnai en même temps toutes les instructions qui lui étaient nécessaires pour parvenir à saisir les coupables en flagrant délit.

À l'heure convenue j'étais au poste : Corvet et sa femme ne tardèrent pas à venir ; je consommai avec eux le demi-setier de rigueur, et quand ils eurent pris cet encouragement, ils s'acheminèrent vers la besogne. Un instant après je les vis entrer dans une allée de la rue de la *Haumerie*. Le commissaire avait si bien pris ses mesures, qu'il arrêta les deux époux au moment où, chargés de butin, ils sortaient de la chambre qu'ils avaient dévalisée. Ce couple, si intéressant, fut condamné à dix ans de fers.

Pendant les débats, Corvet et sa digne compagne prétendirent que j'avais joué auprès d'eux le rôle de provocateur. Certainement, dans la conduite que j'avais tenue, il n'y avait pas l'ombre de ce qui peut caractériser la provocation :

d'ailleurs, en matière de vol, je ne pense pas qu'il y ait de provocation possible. Un homme est honnête ou il ne l'est pas ; s'il est honnête, aucune considération ne sera assez puissante pour le déterminer à commettre un crime : s'il ne l'est pas, il ne lui manque que l'occasion, et n'est-il pas évident qu'elle s'offrira tôt ou tard ? Et si cette occasion fait une victime ! le voleur ne peut-il pas devenir assassin ? Sans doute celui qui travaillerait à démoraliser un être faible et à lui inculquer des principes pernicieux, pour se ménager l'atroce plaisir de le livrer ensuite au bourreau, serait le plus infâme des scélérats. Mais quand un individu est perverti ? quand il s'est déclaré en état d'hostilité contre ses semblables, l'attirer dans un piège, l'allécher par la proie qu'il convoite, mais qu'il ne pourra saisir, lui donner enfin à flairer l'appât auquel il doit se prendre, n'est-ce pas rendre un véritable service à la société ? Ce n'est pas la brebis que l'on montre au loup qui crée son instinct déprédateur. Il en est de même du penchant au vol ; il est préexistant à l'action, et l'action s'accomplira infailliblement ; car, dans un temps ou dans l'autre, le voleur sera à portée de l'accomplir. Ce qui est important, c'est qu'il entreprenne de nuire dans des conditions telles qu'il y ait commencement d'exécution sans préjudice pour personne ; ainsi le fait est constaté, et la société par un attentat surveillé, est préservée d'une foule d'attentats, dont l'auteur, long-temps ignoré, aurait peut-être joui d'une impunité fatale. En définitive, on ne me persuadera jamais que ce soit un mal de jeter à la vipère le lambeau d'étoffe sur lequel doit s'épuiser son venin.

Dans une grande ville comme Paris, il ne manque pas de cœurs gangrenés, d'âmes profondément criminelles ; mais chacun des brigands que renferme cette cité, n'a pas sur le front un signe patibulaire. Il en est d'assez adroits pour fournir une longue carrière de crimes avant d'être découverts. Ceux-là sont coupables ; il ne s'agit plus que de les atteindre et de les convaincre, c'est-à-dire de les prendre la main dans le sac. Eh bien ! lorsque des individus de cette espèce m'étaient signalés, soit parce que leurs relations et leurs allures les rendaient suspects, soit parce qu'ils menaient joyeuse vie sans qu'on leur connût de moyens d'existence, pour couper court à leurs exploits, c'était moi qui leur tendais le sac ; et, je l'avoue sans honte, je ne m'en faisais pas scrupule. Les voleurs sont des

gens dont la nature est de s'approprier le bien d'autrui, à peu près comme les loups sont des animaux voraces, dont la nature est de s'attaquer aux troupeaux. On ne peut guère confondre les loups avec les agneaux ; mais s'il était possible que les uns fussent cachés dans la peau des autres, un berger, quand il lui aurait été démontré que des coups de dents ont été donnés, serait-il blâmable, pour éviter les atteintes futures, de tenter la voracité de tous ceux qu'il suppose capables de mordre ? On peut y compter, celui qui mord n'est jamais que celui qui est enclin à mordre. Si Corvet et sa femme ont volé, c'est que déjà, de fait ou d'intention, ils étaient voleurs. D'un autre côté, je ne les ai point provoqués ; j'ai tout simplement adhéré à leur proposition. On m'objectera qu'en les menaçant, je pouvais les empêcher de commettre le vol qu'ils avaient prémédité ; mais les menacer, ce n'était pas les corriger : aujourd'hui ils se seraient abstenu, demain ils auraient levé un nouveau lièvre ; et certes pour le tirer, ils ne m'auraient pas fait appeler. Qu'en advenait-il ? que la responsabilité morale du délit dont ils se seraient rendus coupables pesait sur moi avec toutes ses conséquences. Et puis, si Corvet avait reçu la mission de m'impliquer dans une mauvaise affaire, sous la promesse d'être revendiqué par le préfet de police, après l'événement, le soin de ma sûreté personnelle ne me prescrivait-il pas de prendre mes précautions, de manière à dégoûter de trames de cette espèce et ceux qui les inventeraient et ceux qui s'en rendraient les agents ; c'est là du moins le résultat que j'obtenais, en dénonçant Corvet au commissaire du quartier où il devait opérer, au lieu de le dénoncer à la préfecture. En suivant cette marche, j'étais assuré que s'il avait été mis en avant, on le désavouerait, et que la justice aurait son cours.

Si j'ai insisté sur le fait de la provocation dans cette affaire, c'est que c'était là le grand moyen de défense de la plupart des accusés que j'avais fait prendre en flagrant délit. On verra, dans le chapitre suivant, que l'idée de recourir à une si pitoyable excuse, leur fut souvent suggérée par mes ennemis. Le récit d'un complot ourdi par quatre des agents de ma brigade, les nommés *Utinet*, *Chrestien*, *Decostard* et *Coco-Lacour*, montrera à quoi se réduisent les imputations les plus fortes dirigées contre moi.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur la provocation à des attentats politiques. Le mécontentement, légitime ou non, l'exaltation, l'exaspération, le fanatisme même, ne constituent pas un état de perversité ; mais ils peuvent produire une sorte d'aveuglement momentané sous l'influence duquel l'homme le plus probe, le citoyen le plus vertueux sera facilement égaré. Des raisonnements captieux, des combinaisons perfides, une intrigue dont il n'aperçoit pas les fils, peuvent le conduire dans l'abîme. Satan vient et le transporte sur la montagne d'où il lui fait découvrir les royaumes de la terre ; il lui montre tout un arsenal de chimères, des armées, des canons, des soldats, les peuples prêts à se soulever contre l'oppression. Il le séduit par des impossibilités, et pour des impossibilités, il le salue du titre de libérateur ; et le malheureux, dont l'imagination marche rêveuse dans des espaces imaginaires, croit enfin avoir trouvé un point d'appui et un levier pour remuer le monde. Poussé par le plus exécrable des démons, il ose prononcer son rêve ; l'enfer a ses témoins, ses juges, et le délire se termine au pied de l'échafaud : telle est, en peu de mots, l'histoire des *patriotes* de 1816 sollicités par l'infâme *Schilkin*. Mais revenons à la brigade de sûreté.

Après la formation de cette brigade, les officiers de paix et leurs agents, qui m'en voulaient déjà beaucoup, crièrent à l'abomination : ce furent eux qui semèrent sur mon compte les bruits les plus absurdes ; ils imaginèrent le surnom de *bande à Vidocq*, qui fut appliqué au personnel de la police de sûreté ; ils publièrent que ce personnel n'était composé que de forçats libérés ou d'anciens filous habiles à faire la bourse et la montre. « Peut-on, disaient-ils, permettre à un pareil homme de s'entourer de la sorte ? n'est-ce pas mettre à sa discrétion la vie et l'argent des citoyens ? » D'autres fois ils me comparaient au Vieux de la montagne : « Quand il voudra, il nous égorgera tous, prétendait le respectable M. Yvrier, n'a-t-il pas ses Séïdes ? C'est une infamie ! Dans quel temps vivons-nous ? poursuivait-il, il n'y a plus de morale, pas même à la police. » Le bon homme ! ! ! avec sa morale ! Au surplus, ce n'était pas là ce qui l'inquiétait ; messieurs les officiers de paix nous auraient volontiers pardonné d'avoir été aux galères, si le préfet avait pu ne pas s'apercevoir que quand il s'agissait de découvrir, un voleur ou de l'arrêter, on devait un peu plus compter

sur nous que sur eux. Notre adresse et notre expérience les tuaient dans l'opinion des magistrats ; aussi, lorsqu'il leur fut démontré que tous leurs efforts pour faire prononcer mon renvoi étaient inutiles, changèrent-ils de batteries ; ils ne m'attaquèrent plus directement, mais ils attaquèrent mes agents, et tous les moyens de les rendre odieux à l'autorité leur semblèrent bons. S'était-il commis un vol, soit à l'entrée d'un théâtre, soit à l'intérieur, vite ils rédigeaient un rapport, et les membres de la terrible brigade étaient désignés comme les auteurs présumés. Il en était de même chaque fois que dans Paris il y avait de grands rassemblements ; messieurs les officiers de paix ne laissaient pas échapper une seule de ces occasions de faire le procès à la brigade ;… il ne se perdait pas un chat qu'on ne lui reprochât de l'avoir volé.

Fatigué à la fin de ces perpétuelles inculpations, je résolus d'y mettre un terme. Pour réduire au silence messieurs les officiers de paix, je ne pouvais pas couper les bras à mes agents, ils en avaient besoin ; mais afin de tout concilier, je leur signifiai qu'à l'avenir ils eussent à porter constamment des gants de peau de daim, et je leur déclarai que le premier d'entre eux que je rencontrerais dehors sans être ganté serait expulsé immédiatement.

Cette mesure déconcerta tout-à-fait la malveillance : désormais il était impossible de reprocher à mes agents de *travailler* dans la foule. Messieurs les officiers de paix, qui n'ignoraient pas qu'il n'est point de main adroite, si elle n'est complètement nue, restèrent bouche close, ils savaient le proverbe : *il n'est si bon matou qui attrape une souris avec des mitaines*. Ce fut le matin à l'ordre que je fis connaître aux agents l'expédient que j'avais trouvé pour faire cesser toutes les clabauderies auxquelles ils étaient en butte.

« Messieurs, leur dis-je, on ne veut pas plus croire à votre probité qu'on ne croit à la chasteté des prêtres. Eh bien ! pour donner tort aux incrédules, j'ai pensé qu'il n'y avait rien de si naturel, dans un cas comme dans l'autre, que de paralyser le membre qui peut être l'instrument du péché ; chez vous, messieurs, ce sont les mains : je sais que vous êtes incapables d'en faire un mauvais usage, mais pour éviter tout prétexte au soupçon, j'exige que dorénavant vous ne sortiez qu'avec des gants. »

Cette précaution, je dois le dire, n'était pas commandée par la conduite de mes agents, puisqu'aucun des voleurs ou forçats que j'ai employés ne s'est compromis aussi long-temps qu'il a fait partie de la brigade ; quelques-uns sont retombés dans le crime, mais s'ils sont devenus coupables, ce n'a été qu'après avoir été renvoyés. Vu les antécédents et la position de ces hommes, le pouvoir que j'exerçais sur eux était en quelque sorte arbitraire ; pour les maintenir dans le devoir, il fallait une volonté de fer et une résolution plus forte encore. Mon ascendant sur eux, provenait surtout de ce qu'ils ne m'avaient pas connu avant mon entrée dans la police : plusieurs m'avaient vu soit à la Force, soit à Bicêtre ; mais je n'avais jamais été que leur camarade de détention, et je pouvais les mettre au défi de citer une affaire à laquelle j'eusse participé, soit avec d'autres, soit avec eux.

Il est à remarquer que la plupart de mes agents étaient des libérés, que j'avais moi-même arrêtés à l'époque où ils s'étaient brouillés avec la justice. À l'expiration de leur peine, ils venaient me prier de les enrôler, et lorsque je leur reconnaissais de l'intelligence, je les utilisais pour le service de sûreté : une fois admis dans la brigade, ils s'amendaient momentanément, mais sous un seul rapport ; ils ne volaient plus : quant au reste, ils étaient toujours des êtres perdus de débauche, adonnés au vin, aux femmes et surtout au jeu ; plusieurs d'entre eux y allaient perdre leurs appointements du mois, au lieu de payer le traiteur ou le tailleur qui leur donnait des vêtements. En vain faisais-je en sorte de leur laisser le moins de loisirs possibles, ils en trouvaient toujours assez pour s'entretenir dans de vicieuses habitudes. Obligés de consacrer dix-huit heures par jour à la police, ils se dépravaient moins que s'ils eussent été des sinécuristes ; mais toujours est-il que de temps à autre ils se permettaient des incartades ; et quand elles étaient légères, ordinairement je les leur pardonnais. Pour les traiter avec moins d'indulgence, il aurait fallu que je ne connusse pas ce vieil adage qui dit qu'*il est impossible d'empêcher la rivière de couler*. Tant que leurs torts n'étaient que de l'inconduite, je devais me borner à la réprimande ; souvent les mercuriales que je leur adressais étaient autant de coups d'épée dans l'eau, mais quelquefois aussi, suivant les caractères, elles produisaient de l'effet. D'ailleurs tous les agents sous mes ordres

étaient persuadés qu'ils étaient de ma part l'objet d'une continuelle surveillance, et ils ne se trompaient pas ; car j'avais *mes mouches*, et par elles j'étais instruit de tout ce qu'ils faisaient : enfin, de loin comme de près, je ne les perdais jamais de vue, et toute infraction au règlement qui traçait leurs obligations [2]

PRÉFECTURE DE. POLICE.

Règlement pour la brigade particulière de sûreté.

Art. I. : « La brigade particulière de sûreté se divise en quatre escouades. Chacun des agents commandant une escouade reçoit ses instructions de son chef de brigade, et celui-ci reçoit les notes de surveillance et de recherches du chef de la deuxième division de la préfecture de police, avec lequel il doit se concerter tous les jours, et autant de fois qu'il sera nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la sûreté des personnes et des propriétés. Il lui rendra compte, tous les matins, du résultat de la surveillance exercée la veille et pendant la nuit par cette brigade, chaque chef d'escouade devant lui faire son rapport particulier.

II. » Les agents particuliers exerceront une surveillance sévère et active pour prévenir les délits ; ils arrêteront, tant sur la voie publique que dans les cabarets et autres lieux semblables, les individus évadés des fers et des prisons ; les forçats libérés qui ne pourront leur justifier d'avoir obtenu la permission de résider à Paris ; ceux qui ont été renvoyés de la capitale dans leurs foyers pour y rester sous la surveillance de l'autorité locale, conformément au Code pénal, et qui seraient revenus à Paris sans autorisation, ainsi que ceux qu'ils surprendraient en flagrant délit. Ils conduiront ces derniers devant le commissaire de police du quartier, auquel ils feront leur rapport, pour lui faire connaître le motif de l'arrestation des prévenus. En cas d'absence de ce fonctionnaire public, ils les consigneront au poste le plus voisin, et les fouilleront soigneusement devant le commandant du poste, afin qu'ils puissent constater provisoirement la nature des objets trouvés sur eux. Ils demanderont toujours aux délinquants leur demeure, pour la vérifier de suite, et en cas de fausse indication de domicile, ils en feront part au commissaire de police, qui constatera alors leur vagabondage. Ils lui indiqueront aussi les

2.[Note - Je mets ce Règlement sous les yeux du lecteur, afin de lui prouver que, sans me mêler de politique, j'avais assez d'occupations.

témoins qui pourraient être entendus, et dont ils auront eu soin de se procurer les noms et demeures.

III. » Les agents particuliers de la sûreté ne pourront consigner dans les postes que les individus mentionnés en l'article précédent. Ils ne pourront ensuite les en extraire que sur un ordre écrit de leur chef de brigade, auquel ils sont tenus de rendre compte de leurs opérations, ou en vertu d'un ordre supérieur.

IV. » Les agents de police ne pourront s'introduire dans une maison particulière pour arrêter un prévenu de délit, sans être muni d'un mandat, et sans être accompagnés d'un commissaire de police, s'il y a perquisition à faire au domicile.

V. » Les agents de police devront en tout temps, marcher isolément, afin de mieux examiner les personnes qui passent sur la voie publique, et ils feront de fréquentes stations dans les carrefours les plus passagers.

VI. » La circonspection, la véracité et la discrétion étant des qualités indispensables pour tout agent de police, ils ne peuvent y manquer sans être sévèrement punis.

VII. » Il est défendu aux agents de police de diriger leur surveillance, soit de jour, soit de nuit, dans un autre quartier de la ville que celui qui leur aura été indiqué par leur chef, à moins d'un événement extraordinaire, qui l'eût exigé, et dont ils rendraient compte.

VIII. » Il est également défendu aux agents de police d'entrer dans les cabarets et autres lieux publics pour s'y attabler et boire avec des femmes publiques ou autres individus susceptibles de les compromettre. Ceux qui se prendraient de boisson, qui entretiendraient des liaisons secrètes et habituelles avec des voleuses ou filles publiques, ou vivraient maritalement avec elles, seront punis sévèrement.

IX. » Le jeu étant celui de tous les vices qui conduit le plus promptement l'homme à commettre des bassesses, il est expressément défendu aux agents de police de s'y livrer. Ceux qui seraient trouvés à jouer de l'argent dans un lieu quelconque, seront sur-le-champ suspendus de leurs fonctions.

X. » Les agents de police sont tenus de rendre compte à leur chef de brigade de l'emploi de leur temps.

XI. » La première contravention aux défenses faites dans les articles précédents, sera punie par une retenue de deux

journées d'appointement ; en cas de récidive, cette retenue sera doublée, sans préjudice d'une punition plus grave, s'il y a lieu.

XII. » Le chef de la brigade est spécialement chargé de veiller à l'exécution du présent règlement. Cette exécution est aussi particulièrement recommandée aux chefs d'escouades qui reçoivent ses ordres, et doivent lui rendre compte, chaque jour, de l'exécution de ceux qu'ils auront reçus de lui, comme de ceux qu'ils auront été à portée de donner eux-mêmes aux agents qu'ils dirigent.

Fait à la Préfecture de police, le ... 1818.

Le Ministre d'État, Préfet de Police,

Signé, Comte ANGLES.

Par Son Excellence,

Le Secrétaire-général de la Préfecture,

Signé FORTIS.

Sous Mr Delaveau, je voulus ajouter quelques articles à cette charte de la brigade ; mais le dévot préfet qui couvrait de ses roulettes ambulantes Paris et la banlieue, refusa de donner sa sanction à un règlement dans lequel les jeux étaient anathématisés. J'avais aussi classé parmi les attributions de mes agents, le droit de pourchasser sur le Quai de l'École, aux Champs-Élysées, et dans tous les lieux publics, cette foule de misérables, de tout rang et de tout âge, qui s'abandonnent ou se prostituent à un goût honteux qui semblait avoir émigré avec les jésuites. Je sollicitai souvent la répression de ces désordres, messieurs Delaveau et Duplessis firent constamment la sourde oreille ; enfin il me fut impossible de leur faire comprendre : que la loi qui punit les attentats aux mœurs est applicable à messieurs les trop-philanthropes, toutes les fois qu'ils ne vont pas chercher les ténèbres intra muros. Je n'ai pas encore pu m'expliquer pourquoi de si hideuses dépravations étaient en quelque sorte privilégiées : peut-être existait-il une secte qui, pour se détacher du monde au moins par un côté, et se soustraire à la plus douce des influences, avait juré haine à la plus belle moitié de l'humaine espèce ; peut-être qu'à l'instar de la société des bonnes lettres et de celle des bonnes études, il s'était formé une société des bonnes mœurs : les mœurs jésuitiques. Je n'en sais rien, mais en peu d'années le mal a fait tant de progrès, que je conseille à nos dames d'y prendre garde ; si

cela continue, adieu l'empire du cotillon ; de robe courte ou longue, les jésuites n'aiment que la leur.] était aussitôt réprimée. Ce qui paraîtra surprenant, c’est que, dans toutes les circonstances où le service l’exigeait, ces hommes, indisciplinables à tant d’égards, se pliaient à ma volonté, lors même qu’il y avait du péril à le faire. Nul autre que moi, j’ose le dire, n’eût obtenu d’eux un pareil dévouement.

En général, j’ai reconnu que parmi les membres composant la brigade, ceux qui prenaient ce qu’on appelle du cœur à l’ouvrage, finissaient par devenir des sujets supportables ; c’est-à-dire que sortis d’une ornière pour entrer dans une autre, ils y marchaient sans se déranger de leur chemin. Ceux, au contraire, que rebutait le travail, retombaient dans une irrégularité dont les suites leur étaient toujours funestes. J’eus notamment l’occasion de faire une observation de ce genre sur un nommé *Desplanques*, qui remplissait dans mon bureau les fonctions de secrétaire.

Ce Desplanques était un jeune homme bien élevé ; il avait de l’esprit, une rédaction facile, une belle écriture, et quelques autres talents qui auraient pu le mettre à même de prendre un rang honorable dans le monde. Malheureusement il était possédé de la manie du vol, et, pour comble de disgrâce, il était paresseux au plus haut degré. C’était un voleur qui avait le tempérament des escrocs, ce qui revient à dire qu’il n’était propre à rien de ce qui nécessite de l’assiduité et de l’énergie. Comme il n’était pas exact et s’acquittait fort mal de sa besogne, il m’arrivait assez fréquemment de le gronder. « Vous vous plaignez sans cesse de ma négligence, me répondait-il, avec vous il faudrait être esclave ; ma foi, je ne suis pas accoutumé à être tenu. » Desplanques sortait du bagne, où il avait passé six ans.

En l’admettant dans la brigade, j’avais cru faire une excellente acquisition, mais je ne tardai pas à me convaincre qu’il était incorrigible, et je me vis contraint de le renvoyer. Sans ressource alors, il recourut au seul moyen d’existence qui, dans une telle situation, puisse se concilier avec l’amour de l’oisiveté. Un soir passant dans la rue du Bac, devant la boutique d’un changeur, il brise un carreau, enlève une sébille pleine d’or et se sauve. Au même instant on entend crier au voleur, et l’on se met à sa poursuite. À ces mots *arrêtez*, *arrêtez*,

officieusement répétés de loin en loin, Desplanques redouble de vitesse, bientôt il sera hors d'atteinte ; mais au détour d'une rue, il se jette dans les bras de deux agents ses anciens camarades : la rencontre était fatale. Il veut s'échapper, inutiles efforts ; les agents l'entraînent et le conduisent chez le commissaire, où le flagrant délit est aussitôt constaté. Desplanques était en état de récidive : on le condamna aux travaux forcés à perpétuité ; il est aujourd'hui à Toulon, où il subit sa peine.

Des gens qui veulent juger de tout sans avoir été à même de s'éclairer par les faits, ont prétendu que des agents sortis de la caste des voleurs, devaient nécessairement entretenir avec eux des intelligences, ou du moins les ménager aussi long-temps qu'ils étaient assez adroits pour ne pas venir se brûler à la chandelle. Je puis attester que les voleurs n'ont pas de plus cruels ennemis que les libérés qui se sont ralliés à la bannière de la police ; et que ces derniers à l'exemple de tous les transfuges ne déploient jamais plus de zèle que quand il s'agit de *servir un ami*, c'est-à-dire d'arrêter un ex-camarade. En général, un voleur qui se croit corrigé est sans pitié pour ses anciens confrères : plus il aura été intrépide dans son temps, plus il se montrera implacable à leur égard.

Un jour les nommés *Cerf*, *Macolein* et *Dorlé*, sont amenés au bureau comme prévenus de vols ; en les voyant, *Coco-Lacour*, long-temps leur compagnon et leur intime, est comme transporté d'indignation, il se lève et apostrophe Dorlé en ces termes :

« LACOUR. Eh bien ! monsieur le drôle, vous ne voulez donc pas vous corriger ?

» DORLÉ. Je ne vous comprends pas M. Coco, de la morale !

» LACOUR, *furieux*. Qu'appelez-vous Coco ? Sachez que ce nom n'est pas le mien, je me nomme Lacour ; oui Lacour, entendez-vous ?

» DORLÉ. Ah ! mon dieu, je ne le sais que trop, vous êtes Lacour ; mais vous n'avez sans doute pas oublié que lorsque nous étions camarades, vous ne vouliez pas d'autre nom que Coco, et tous les *amis* ne vous ont jamais appelé autrement. – Dis donc Cerf, as-tu déjà vu un coco de cette force ?

» CERF, *haussant les épaules*. Il n'y a plus d'enfants, tout le monde s'en mêle ; monsieur Lacour ! ! !

» LACOUR. C'est bon, c'est bon, autres temps, autres mœurs ; *castigat ridendo mores* ; je sais que dans ma jeunesse j'ai pu avoir des égarements ; mais… »

Lacour essaya d'arranger quelques phrases dans lesquelles il fit entrer le mot honneur ; mais Dorlé qui n'était pas d'humeur à écouter sa remontrance, lui ferma la bouche en lui rappelant toutes les occasions dans lesquelles ils avaient *travaillé* ensemble. Maintes fois Lacour a éprouvé des désagréments de ce genre : lui arrivait-il de reprocher à des voleurs leur ténacité au métier, c'était toujours par des impertinences qu'il était récompensé de ses bonnes intentions.

CHAPITRE XXXIV.

Dieu vous bénisse ! – Les conciliabules. – L'héritage d'Alexandre. – Les cancans et les prophéties. – Le salut en spirale. – Grande conjuration. – Révélations au sujet d'un Monseigneur le dauphin. – Je suis innocent. – La fable souvent reproduite. – Les Plutarque du pilier littéraire et l'imprimeur Tiger. – L'histoire admirable et pourtant véridique du fameux Vidocq. – Sa mort, en 1875.

Une fois parvenu au poste de chef de la police de sûreté, je n'eus plus à me garantir des pièges dans lesquels on avait si souvent cherché à m'attirer. Le temps des épreuves était passé ; mais il fallut me tenir en garde contre la basse jalousie de quelques-uns de mes subordonnés qui convoitaient mon emploi, et mettaient tout en œuvre afin de parvenir à me supplanter. *Coco-Lacour* fut notamment l'un de ceux qui se donnèrent le plus de mal, pour me caresser et me nuire tout ensemble. Au moment où ce patelin se détournait de cinquante pas, et aurait renversé toutes les chaises d'une église pour venir me saluer d'un mielleux *Dieu vous bénisse !* lorsque, par hasard, il m'avait entendu éternuer, j'étais bien sûr qu'il y avait anguille sous roche. Personne moins que moi ne se méprenait sur ces petites attentions d'un homme qui se prosterne quand à peine il est besoin de s'incliner. Mais, comme j'avais la conscience que je faisais mon devoir, il m'importait peu que ces démonstrations d'une politesse outrée fussent vraies ou fausses. Il ne se passait guère de jours que mes mouches ne vinssent m'avertir que *Lacour* était l'âme de certains conciliabules où se tenaient toute espèce de propos sur mon compte ; il projetait, disait-on, de me faire tomber ; et il s'était formé un parti qui conspirait avec lui : j'étais le tyran qu'il fallait abattre. D'abord, les conjurés se contentèrent de clabauder ; et comme ils avaient sans cesse ma chute en perspective, pour se faire mutuellement plaisir, il se la prédisaient à l'envi, et chacun d'eux se partageait d'avance l'héritage d'*Alexandre*. J'ignore si cet héritage est échu au plus *digne* ; mais ce que je sais bien, c'est que mon successeur ne se fit pas faute de menées plus ou

moins adroites pour réussir à se le faire adjuger avant mon abdication.

Des clabauderies et des *cancans*, Lacour et ses affidés passèrent à des trames plus réelles ; et à l'approche des assises, pendant lesquelles devaient être jugés les nommés *Peyrois*, *Leblanc*, *Berthelet* et *Lefebure*, prévenus de vol avec effraction, à l'aide d'une pince ou *monseigneur le dauphin*, ils répandirent le bruit que j'étais à la veille d'une catastrophe, et que vraisemblablement je ne m'en tirerais pas les chausses nettes.

Cette prophétie, lancée chez tous les marchands de vin des environs du Palais de Justice, me fut promptement rapportée ; mais je ne m'en inquiétais pas plus que de tant d'autres qui ne s'étaient pas réalisées ; seulement, je crus m'apercevoir que Lacour redoublait à mon égard de souplesse et de petits soins ; il me saluait plus respectueusement et plus affectueusement encore que de coutume ; ses yeux, à la faveur de ce mouvement en spirale qu'il imprime à sa tête, lorsqu'il vise à se donner les grâces de l'homme comme il faut, évitaient de plus en plus la rencontre des miens. À la même époque, je remarquais chez trois autres de mes agents, *Chrestien*, *Utinet* et *Decostard*, un redoublement d'ardeur pour le service et de complaisance qui m'étonnait. J'étais instruit que ces messieurs avaient de fréquentes conférences avec Lacour ; moi-même, sans songer le moins du monde à épier leurs démarches, dans mon intérêt personnel, je les avais surpris chuchotant et s'entretenant de moi. Un soir, entr'autres, en passant dans la cour de la Sainte-Chapelle (car ils complotaient jusque dans le sanctuaire), j'avais entendu l'un d'eux se réjouir de ce que *je ne parerais pas la botte qu'on allait me porter*. Quelle était cette botte ? je ne m'en faisais pas une idée, lorsque Peyois et ses co-accusés ayant été traduits, les débats judiciaires me révélèrent une machination atroce, tendant à établir que j'étais l'instigateur du crime qui les avait amenés sur les bancs. *Peyois prétendait que s'étant adressé à moi, pour me demander si je connaissais un recruteur qui eut un remplaçant à fournir, je lui avais proposé de voler pour mon compte, et que même je lui avais donné trois francs pour acheter la pince avec laquelle il avait été pris faisant effraction chez le sieur Labatty*. Berthelet et Lefebure confirmaient le dire de Peyois, et un marchand de vins, nommé Leblanc, qui, impliqué comme eux,

paraissait avoir été le véritable bailleur de fonds pour l'acquisition de l'instrument, les encourageait à persévérer dans un système de défense qui, s'il était admis, devait avoir nécessairement pour effet de le faire absoudre. Les avocats qui plaidèrent dans cette cause ne manquèrent pas de tirer tout le parti possible de la prétendue instigation qui m'était imputée ; et comme ils parlaient d'après leur conviction, s'ils ne déterminèrent pas le jury à rendre une décision favorable à leurs clients, du moins parvinrent-ils à jeter dans l'esprit des juges et du public de terribles préventions contre moi. Dès lors, je crus qu'il était urgent de me disculper et certain de mon innocence, je priai M. le préfet de police de vouloir bien ordonner une enquête, dans le but de constater la vérité.

Peyois, Berthelet et Lefebure venaient d'être condamnés ; j'imaginais que n'ayant plus désormais aucun intérêt à soutenir le mensonge, ils confesseraient qu'ils m'avaient calomnié ; je présumais, en outre, que dans le cas où leur conduite aurait été le résultat d'une suggestion, ils ne feraient plus difficulté de donner les conseillers de l'imposture qu'ils avaient audacieusement soutenue devant la justice. Le préfet ordonna l'enquête que je sollicitai, et au moment où il confiait le soin de la diriger à M. *Fleuriais*, commissaire de police pour le quartier de la cité, un premier document, sur lequel je n'avais pas compté, préluda à ma justification : c'était une lettre de Berthelet au marchand de vins Leblanc, qui avait été déclaré non-coupable ; je la transcris ici, parce qu'elle montre à quoi se réduisent les accusations que l'on n'a cessé de diriger contre moi, tout le temps que j'ai été attaché à la police, et depuis que j'ai cessé de lui appartenir. Voici cette pièce, dont je reproduis jusqu'à l'orthographe :

À MONSIEUR

Monsieur le Blanc*, maître marchand de vin, demeurant barrière du Combat, boulvard de la Chopinette, au signe de la Crois, à proche Paris.*

« Monsieur, je vous Écris Cette lettre Cest pour m'enformer de l'état de votre santée Et an même tamps pour vous prévenir que nous sommes pourvus an grace de notre jugement. Vous ne doutez pas de ma malheureuse position. C'est pourquoi que je vous previens que si vous mabandonné, je ferais de nouvelle Révélation de la peince que vous avez fourny et qui a deplus

été trouvé chés vous, dont vous n'ignorés pas ce que nous avons caché à la justice a cette Égard, et dont un chef de la police a été cités dans cette affaire qui était innocant Et qu'on a cherché à rendre victime, vous n'ignorés pas les promesse que vous m'avés faite dans votre chambre pour vous soutenir dans le tribunal, vous n'ignorés pas que j'ai vendu le suc et de la chandelle à votre femme C'est pourquoi si vous mabandonné je ne vous regarderés pas pour un nomme daprés toutes vos belles promesse

» Rappelés vous que la justice ne pert pas ces droit et que je pourés vous faire appellés en…

» Vous navés Rien a craindre cette a passer secréttement BERTHELET. »

Et plus bas : « japrouve Lecriture ci desus. »

Suivant l'usage, cette lettre, qui devait passer si secrètement, fut remise au geôlier qui, en ayant pris connaissance, la fit aussitôt parvenir à la préfecture de police. Leblanc n'ayant pu, par conséquent, ni répondre ni venir au secours de Berthelet, ce dernier perdit patience, et, en exécution des menaces qu'il avait faites, il m'écrivit, de la Conciergerie, une autre lettre ainsi conçue :

Ce 29 septembre 1823.

« Monsieur

» Daprès les debats de la cours dassise Et le résumée du président qui porte a charge Daprès la De claration du Nommé Peyois qui par une Fosse de claration faite par lui au tribunal d'un Ecul de 3 fr. que vous lui aviez donnés pour acheté linstrument qui a Cassés la porte à Monsieur Labbaty

» Moi Berthelet En présence des autoritées veux faire Reconnaître la véritée Et votre innoncence je déclare 1° savoir ou la peince a eté achetée 2° de la maison doù elle est sorty 3° et le nom de celui qui la fourny avec véritée

« BERTHELET. »

Et plus bas : « japprouve Lecriture ci Desus. »

Plus bas encore, le sceau de la maison de justice, et cette mention de la main du chef des employés de la Conciergerie … « *lecriture cidessus et la signature est celle de Berthelet*. »

« ÉGLY. »

Berthelet, interrogé par M. Fleuriais, déclara que la pince avait coûté quarante-cinq sous ; qu'elle avait été achetée au

faubourg du Temple, chez un marchand fripier, et que Leblanc, instruit de l'usage qu'on devait en faire, avait avancé l'argent pour la payer. « Le marché conclu, poursuivit Berthelet, Leblanc, qui était resté un peu en arrière, me dit : *Si on te demande ce que tu veux faire de la pince, tu diras que tu es tailleur de cristaux, et que tu en as besoin pour serrer la roue de ton métier. Si on te demande tes papiers, tu me feras venir et je dirai que tu es mon apprenti*. J'allai le rejoindre ayant la pince à la main, et il me dit de la lui donner, pour la mettre sous sa redingotte ; dans la crainte que je ne fusse rencontré par des agents. Leblanc me conduisit de suite chez lui. En arrivant, son premier soin fut de descendre à sa cave, pour y déposer la pince. Je remontai au premier où je trouvai Lefebure, à qui je dis que j'avais acheté la pince. Le soir même, après avoir bu jusqu'à dix heures, Lefebure, Peyois et moi, nous allâmes rotonde du Temple, dans une petite rue dont je ne sais pas le nom ; Peyois, tandis que Lefebure et moi nous faisions le guet, pratiqua trente-trois trous au moyen d'une vrille, dans le volet d'une marchande lingère. Le couteau dont se servait Peyois pour couper l'entre deux des trous, ayant cassé, et notre coup ayant manqué, nous nous retirâmes ; nous allâmes ensuite à la halle, contre la pointe Saint-Eustache, où Peyois, se servant de la pince dont j'ai parlé, essaya de faire sauter la porte d'un mercier. Quelqu'un de l'intérieur ayant demandé ce qu'on voulait, nous prîmes la fuite ; il était alors deux heures et demie du matin. Nous allâmes tous les trois à l'hôtel d'Angleterre, où Peyois remit à la bourgeoise de la maison, qu'il connaissait, un parapluie qu'il avait avec lui.

» Avant d'y entrer, Peyois avait remis à une marchande de café qui était en plein air, près le Palais-Royal, la pince qui était enveloppée dans un sac. Nous sortîmes de l'hôtel d'Angleterre à près de cinq heures du matin, et Peyois reprit à la marchande de café la pince qu'il lui avait donnée à garder. Je dois dire que cette femme ignorait ce que c'était. Peyois s'en alla chez Leblanc, son bourgeois, et emporta la pince avec lui. Lefebure et moi ne nous quittâmes plus, et nous retournâmes chez Leblanc à cinq heures du soir, où nous restâmes jusqu'à dix. Leblanc me remit un briquet phosphorique pour nous servir au besoin, ainsi qu'un bout de chandelle. Je m'étais même amusé avec la pointe d'un couteau à tracer sur ce briquet, qui était en

plomb, la lettre L qui commence le nom de Leblanc. Peyois, Lefebure et moi, nous sortîmes ensemble. Peyois ayant pris sur lui la pince, la passa à la barrière et nous la remit après. Il s'arrêta en chemin, pour aller dans une maison garnie avec Victoire Bigan, et Lefebure et moi nous allâmes commettre chez Labbaty le vol par suite duquel nous avons été arrêtés. La pince et une partie des effets qui avaient été volés, furent portés par Lefebure chez Leblanc.

» *Leblanc, qui a été mis en jugement avec nous, m'avait engagé à ne pas le charger et à ne pas démentir Peyois, qui devait dire que c'était M. Vidocq qui lui avait donné trois francs pour acheter la pince ; et il m'avait promis de me donner une somme d'argent, si je voulais soutenir la même chose ; j'y avais consenti, craignant qu'en disant la vérité mon affaire ne devint plus mauvaise.* » (Déclaration du 3 octobre 1823.)

Lefebure, qui comparut ensuite, sans avoir pu communiquer avec Berthelet, confirma la déclaration de ce dernier, en ce qui concernait Leblanc. « Si je n'ai pas dit, ajouta-t-il, que c'est lui qui a fourni à Berthelet l'argent pour acheter la pince, c'est que Peyois m'avait engagé a dire que c'était lui Peyois qui l'avait achetée. Peyois étant compromis dans ce vol, n'avait pas voulu charger Leblanc qui lui faisait du bien et qui pouvait lui en faire davantage par la suite. »

Un sieur *Égly*, chef des employés de la Conciergerie, et les nommés *Lecomte* et *Vermont,* détenus dans cette maison, ayant été entendus par M. Fleuriais, rapportèrent plusieurs conversations dans lesquelles Berthelet, Lefebure et Peyois étaient convenus devant eux qu'ils m'avaient inculpé à tort. Dans leur témoignage, tous les condamnés s'accordaient à dire que je les avais constamment détournés de faire le mal. Vermont raconta, en outre, qu'un jour les ayant blâmés de ce qu'ils m'avaient compromis sans motif, ils lui répondirent : « *Bah ! nous nous f… bien de cela, nous aurions compromis le Père éternel, pour nous sauver ; mais ça a mal réussi.* »

Peyois, qui était le plus jeune des condamnés, mit moins de franchise dans ses réponses ; son amitié pour Leblanc le porta d'abord à cacher une partie de la vérité ; cependant il ne put s'empêcher de reconnaître que j'étais étranger à l'achat de la pince.

« Pendant, dit-il, toute l'instruction qui a précédé ma mise en jugement, et devant la cour d'assises, j'ai affirmé et soutenu que c'était M. Vidocq qui m'avait donné trois francs, pour acheter la pince à l'aide de laquelle a été commis le vol qui m'a fait arrêter, ainsi que Berthelet, Leblanc, Lefebure et autres. J'ai persisté à dire toujours la même chose, espérant que cela pourrait ou diminuer ou alléger ma peine. J'avais pensé à ce moyen, parce que des prisonniers m'avaient dit qu'il pourrait me servir. Je dois à la vérité de déclarer aujourd'hui que M. Vidocq ne m'a point donné l'argent en question pour acheter la pince ; que c'est moi qui l'ai achetée de mon argent : cette pince me coûta quarante-huit sous, et je l'ai achetée chez un ferrailleur en boutique, qui demeure dans la première rue à droite en entrant dans la rue des Arcis, du côté du pont Notre-Dame. Je ne connais pas le nom de ce ferrailleur ; mais je pourrais facilement faire connaître sa boutique, qui, au surplus, est la deuxième à droite, en descendant dans cette rue. C'est le huit ou le neuf mars dernier que j'en fis l'achat ; le ferrailleur et sa femme étaient dans la boutique ; c'était la première fois que j'achetais quelque chose chez eux. »

Trois jours après, Peyois ayant été transféré à Bicêtre, écrivit au chef de la deuxième division de la préfecture de police une lettre dans laquelle il confessait qu'il en avait constamment imposé à la justice, et témoignait le désir de faire des révélations sincères : cette fois, la vérité toute entière allait être connue. *Utinet*, *Chrestien*, *Decostard*, *Coco-Lacour,* qui étaient venus à l'audience déposer dans le sens de l'imposture, furent tout à coup dévoilés : il devint évident que Chrestien avait fait jouer les ressorts de l'intrigue qui devait amener mon expulsion de la police. Une déclaration que reçut le maire de Gentilly, mit au grand jour toute l'infamie de cette machination, [3]

DÉCLARATIONS

Des nommés Peyois et Lefebure, relatives au sieur Vidocq faussement accusé d'avoir fourni de l'argent pour acheter une pince, à l'aide de laquelle un vol s'est commis.

(Deuxième division — Premier bureau — N° 70,466.)

« Aujourd'hui treize octobre mil huit cent vingt-trois, à dix heures du matin, nous Guillaume Recodère, maire de la

3.[Note - Cette pièce, à laquelle j'en aurais pu joindre beaucoup d'autres, renferme toute ma justification ; je la reproduis ici textuellement :

commune de Gentilly, d'après les ordres de M. le conseiller d'état préfet de police, nous sommes transporté en la maison centrale de détention de Bicêtre, où étant, avons fait comparaître par-devant nous, au greffe de ladite prison, André Peyois, détenu par suite d'un jugement qui le condamne à la peine des fers, auquel, après avoir présenté une lettre adressée au chef de la deuxième division de la préfecture de police, commençant par ces mots : pardonnez à la liberté, et finissant par ceux-ci : dont ma mère m'a donné l'avertit, ladite lettre datée du dix du courant et signée Peyois, avons fait invitation de nous dire s'il la reconnaissait pour avoir été par lui souscrite et signée, et s'il en avouait tout le contenu.

» A répondu, qu'il connaît parfaitement cette lettre pour être la même que celle qu'il a adressée à M. Parisot, chef de la deuxième division à la préfecture de police, elle est signée par lui. Le corps de cette lettre n'a pas été écrit par lui, il ne sait pas assez bien écrire pour cela, mais ce qu'elle contient a été dicté à l'écrivain (le nommé Lemaitre, détenu en cette même prison), par lui déclarant, et pour preuve de ce qu'il avance, il est disposé à nous déclarer oralement tous les faits et circonstances contenus en icelle, sans qu'il soit besoin de notre part de les rappeler à sa mémoire, par la lecture de son contenu ; en conséquence, il déclare « que lors de l'instruction de l'affaire qui l’amena au banc des accusés, et à la suite de laquelle il fut condamné à la peine des fers, quand il soutint publiquement que le sieur Vidocq lui avait donné une somme de trois francs pour acheter la pince à l'aide de laquelle il avait commis le vol, cause de sa condamnation, il dit un fait non-seulement inexact, mais tout-à-fait faux car jamais pareille avance et pour pareil motif ne lui fut faite par ce fonctionnaire, et jamais encore, dans cette circonstance comme dans toute autre, il n'a reçu de lui aucun secours en argent ; s'il avança cette fausseté en plein tribunal, il le fit à la suite de mauvais conseils qui lui furent donnés par les nommés Utinet et Chrestien, qui lui persuadèrent que par ce moyen seulement son affaire prendrait une tournure favorable, et qu'il ne serait pas condamné, d'autant mieux que s'il les faisait appeler l'un et l'autre comme témoins de ce qu'il avançait, ils soutiendraient son assertion, et qu'ils déposeraient dans le même sens que lui, et que même ils diraient qu'ils avaient vu donner la somme de

trois francs ; ils allèrent même plus loin, ils lui persuadèrent qu’ils avaient à leur disposition un protecteur puissant, dont l'influence devait garantir lui déclarant, de toute espèce de condamnation, ou si cette condamnation devenait inévitable, devait lui servir utilement pour faire casser son jugement.

» Ce fut encore par le conseil de ces deux individus, qu'il fit appeler à l'audience les nommés Lacour et Decostard, qui déposèrent les mêmes faits imputés par lui, déclarant, au sieur Vidocq, quoiqu'ils fussent absolument faux.

» Après sa condamnation, ces mêmes individus exigèrent de lui qu'il se mit en appel, en lui promettant de lui fournir à leurs frais un défenseur, et de payer tout ce que cet appel occasionnerait de dépens. Sur cette dernière circonstance, on pourra entendre la mère, à lui déclarant, qui reçut de la part de Lacour et Decostard les mêmes promesses et les mêmes avances ; elles lui furent faites chez un marchand de vin, place du Palais de Justice, qu’on appelle M. Bazile. Sa mère demeure avec son mari, rue du faubourg Saint-Denis, n° 143, chez M. Restauret, propriétaire.

» Ainsi, il doit, pour la satisfaction de sa conscience, et pour rendre hommage à la justice et à la vérité, désavouer ce qu'il a dit en plein tribunal, au désavantage du sieur Vidocq, contre sa moralité et contre son honneur ; il en demande humblement pardon.

» Pour corroborer la déclaration qu'il vient de faire, il nous invite à entendre le nommé Lefebure, son co-accusé, et condamné comme lui dans la même affaire, qui est dans cette prison, lequel doit savoir par qui, et avec quel argent fut achetée la pince que j'avais dit avoir été payée de l’argent de M. Vidocq. »

Lecture à lui faite de sa déclaration, a dit qu'elle contient vérité, qu'il y persiste, et a signé.

Signé PETOIS.

Ensuite, avons fait appeler le nommé Lefebure, ci-dessus désigné et détenu en cette maison, auquel nous avons demandé s'il savait comment le nommé Peyois, s'était procuré la pince à l'aide de laquelle le vol qui a motivé leur condamnation commune, fut commis.

A répondu que deux ou trois jours avant que le vol ne fût commis, il avait vu cet instrument entre les mains dudit Peyois,

qui, avant l'instruction de son affaire, lui avait toujours dit que c'était lui qui l'avait achetée trois francs ; mais jamais il ne dit que c'était M. Vidocq qui lui avait donné l'argent. Ce fut au tribunal, et pendant l'instruction de leur affaire, qu'il sut pour la première fois que c'était M. Vidocq qui lui avait fourni les moyens de l'acheter.

Qui est tout ce qu'a dit savoir, lecture à lui faite de sa déclaration, dit qu'elle contient vérité, qu'il y persiste, et a signé.

Signé LEFEBURE

Dont et de tout quoi il a été rédigé le présent procès-verbal, pour être celui transmis à M. le conseiller d'état préfet de police, dont acte, les jours, mois et an que dessus.

Signé RECODÈRE] dont *Lacour*, *Chrestien*, *Decostard* et *Utinet* s'étaient promis le succès le plus complet. C'étaient eux qui m'avaient envoyé Peyois, lorsqu'il était venu me trouver sous le prétexte de me demander si je ne pourrais pas lui indiquer un recruteur qui eût besoin d'un remplaçant ; c'étaient encore eux qui avaient engagé Berthelet à se présenter dans mon bureau, pour me donner des avis sur certains vols qui devaient se commettre. Ils avaient ainsi dressé, pour le soutien de l'accusation sous le poids de laquelle ils projetaient de m'accabler, un échafaudage de vraisemblance résultant de mes rapports avec les voleurs antérieurement à leur arrestation. Selon toutes les apparences, il n'était pas impossible qu'ils eussent quelque temps fermé les yeux sur les expéditions de Peyois et consors, à la condition que s'il leur arrivait d'être pris en flagrant délit, ils adopteraient un système de défense conforme à leurs intérêts. Il n'existait pas de vestige d'une transaction de ce genre, mais elle devait avoir eu lieu, et les démarches de mes agents, soit pendant l'instruction de la procédure, soit depuis la condamnation des coupables, ne permettent pas d'élever le moindre doute à cet égard. Peyois est arrêté, aussitôt Utinet et Chrestien se rendent à la Force, et ont avec lui un entretien dans lequel ils lui persuadent que c'est seulement en m'accusant qu'il pourra faire prendre à son affaire une tournure favorable ; que s'il veut ne pas être condamné, il n'a qu'à les faire appeler l'un et l'autre comme témoins de ce qu'il leur convient qu'il avance ; qu'ils soutiendront son assertion, et déposeront dans le même sens que lui, que même ils diront qu'ils m'ont vu lui donner la somme de trois francs.

Les deux agents ne se bornent pas à ces conseils ; pour être certains, à tout événement, que Peyois ne se rétractera pas, ils lui disent qu'ils ont à leur disposition un protecteur puissant, dont l'influence le préservera de toute espèce de condamnation, et qui, si par hasard une condamnation était inévitable, aurait encore les bras assez longs pour faire casser le jugement.

Les débats ouverts, *Utinet*, *Chrestien*, *Lacour* et *Decostard* s'empressent de venir attester les faits qui me sont imputés par Peyois. Cependant, ce jeune homme, à qui ils ont promis l'impunité, est frappé par le verdict ; alors, appréhendant qu'enfin éclairé sur sa position, il ne les fasse repentir de l'avoir trompé, en dévoilant leurs perfidies, ils se hâtent de ranimer son espoir, et non seulement ils exigent de lui qu'il se pourvoie en cassation, mais encore ils offrent de lui donner un défenseur à leurs frais et s'engagent à payer tous les dépens que cet appel occasionnera. La mère de Peyois est également obsédée par ces intrigants ; ils lui font les mêmes offres de service et les mêmes promesses ; Lacour, Decostard et Chrestien l'entraînent chez le sieur *Bazile*, marchand de vin, place du Palais de Justice ; et là, en présence d'une bouteille de vin et de la femme *Leblanc*, ils déploient toute leur éloquence pour démontrer à la mère Peyois que si elle les seconde et que son fils soit docile à leurs avis, il leur sera facile de le sauver ; *soyez tranquille*, lui dit Chrestien, *nous ferons tout ce qu'il faudra faire*.

Telles furent les lumières que produisit l'enquête ; il devint évident pour les magistrats que l'incident de la pince fournie par Vidocq était une invention de mes agents ; et depuis l'on a brodé sur ce fonds une foule de récits plus ou moins bizarres, que les Plutarque du *Pilier littéraire* ne manqueront pas de donner pour authentiques, si jamais il prend fantaisie à l'imprimeur Tiger ou à son successeur d'ajouter à la collection de livres forains, *l'Histoire admirable et pourtant véridique des faits, gestes et aventures mémorables, extraordinaires ou surprenantes du célèbre Vidocq, avec le portrait de ce grand mouchard, représenté en personne naturelle et vivante, tel qu'il était avant sa mort, arrivée sans accident le jour de son décès, en sa maison de Saint-Mandé, à l'heure de minuit, le 22 juillet de l'an de grâce 1875.*

CHAPITRE XXXV

Les nouvellistes de malheur. – L'Écho de la rue de Jérusalem et lieux circonvoisins. – Toujours Vidocq. – Feu les Athéniens et défunt Aristide. – L'ostracisme et les coquilles. – La patte du chat. – Je fais des voleurs – Les deux Guillotin. – Le cloaque Desnoyers. – Le chaos et la création. – Monsieur Double-Croche et la cage à poulets. – Une mise décente. – Le suprême bon ton. – Guerre aux modernes. – Le cadran bleu de la Canaille. – Une société bien composée. – Les Orientalistes et les Argonautes. – Les gigots des prés salés. – La queue du chat. – Les pruneaux et la chahut. – Riboulet et Manon la Blonde. – L'Entrée triomphale. – Le petit père noir. – Deux ballades. – L'hospitalité. – L'ami de collège. – Les Enfants du Soleil.

Je demande pardon au lecteur de l'avoir entretenu si longuement de mes tribulations, et des petites malices de mes agents : j'aurais bien désiré lui épargner l'ennui d'un chapitre qui n'intéresse que ma réputation ; mais, avant d'aller plus loin, j'avais à cœur de montrer qu'il n'est pas toujours bon, bien qu'on ne prête qu'aux riches, d'ajouter foi aux sornettes que débitent mes ennemis. Que n'ont pas imaginé les mouchards, les voleurs et les escrocs, qui n'éprouvaient pas moins les uns que les autres le besoin de me voir évincé de la police ?

« Un tel est *enfoncé*, racontait un *ami* à sa femme, lorsque le matin ou le soir il revenait au gîte.

– » Pas possible !

– » Eh ! mon Dieu ! comme je te dis.

– » Par qui donc ?

– » Faut-il le demander ? par ce gueux de *Vidocq*. »

Deux de ces faiseurs d'affaires, qui sont nombreux sur le pavé de Paris, se rencontraient-ils :

« Tu ne sais pas la nouvelle ? ce pauvre Harrisson est à la Force.

– » Tu plaisantes.

– » Je voudrais plaisanter ; il était en train de traiter d'une partie de marchandises, j'aurais eu mon droit de commission ; eh bien ! mon cher, le diable s'en est mêlé ; en prenant livraison il a été arrêté.

– » Et par qui ?

– » *Par Vidocq*.

– » Le misérable ! »

Une capture d'une haute importance était-elle annoncée dans les bureaux de la préfecture ; avais-je saisi quelque grand criminel, dont les plus fins matois d'entre les agents avaient cent fois perdu la piste, tout aussitôt les mouches de bourdonner : « C'est *encore ce maudit Vidocq* qui a empoigné celui-là. » C'étaient dans la gent moucharde des récriminations à n'en plus finir : tout le long des rues de Jérusalem et de Sainte-Anne, de cabaret en cabaret, l'écho répétait avec l'accent du dépit, encore Vidocq ! toujours Vidocq ! et ce nom résonnait plus désagréablement aux oreilles de la cabale, qu'à celles de feu les Athéniens le surnom de *Juste*, qui leur avait fait prendre en grippe défunt Aristide.

Quel bonheur pour la clique des voleurs, des escrocs et des mouchards, si, tout exprès pour leur offrir un moyen de se délivrer de moi, on avait ressuscité en leur faveur la loi de *l'Ostracisme* ! Comme alors ils auraient rejoint leurs *coquilles* ! Mais, sauf les conspirations du genre de celles dont *M. Coco* et ses complices se promettaient un si fortuné dénouement, que pouvaient-ils faire ? Dans la ruche, on imposait silence aux frelons. « *Voyez Vidocq*, leur disaient les chefs ; prenez exemple sur lui ; quelle activité il déploie ! toujours sur pied, jour et nuit, il ne dort pas ; avec quatre hommes comme lui, on répondrait de la sûreté de la capitale. »

Ces éloges irritaient les endormis, mais ils ne les tentaient pas ; se réveillaient-ils, ce n'était jamais que le verre à la main ; et au lieu de se rendre à tire-d'aile où les appelait le devoir, ils se formaient en petit comité, et s'amusaient à *me travailler le casaquin*, qu'on me passe l'expression, elle n'est pas de moi.

« Non, il n'est pas possible, disait l'un ; pour prendre ainsi *marons* les voleurs, il faut qu'il s'entende avec eux.

– » Parbleu ! reprenait un autre, c'est lui qui les met en œuvre ; il se sert de la patte du chat…

– » Oh ! c'est un malin singe, ajoutait un troisième. »

Puis un quatrième, brochant sur le tout, s'écriait d'un ton sententieux : « Quand il n'a pas de voleurs, il en fait. »

Or, voici comment je faisais des voleurs.

Je ne pense pas que parmi les lecteurs de ces Mémoires, il s'en trouve un seul qui, même par cas fortuit, ait mis les pieds chez *Guillotin*. – « Eh ! quoi, me dira-t-on, Guillotin ! »

Ce savant médecin,
Que l'amour du prochain
Fit mourir de chagrin.

Vous n'y êtes pas ; il s'agit bien ici du fameux docteur qui… Le Guillotin dont je parle est tout simplement un modeste frelateur de vins, dont l'établissement, fort connu des voleurs du plus bas étage, est situé en face de ce *cloaque Desnoyers*, que les riboteurs de la barrière appellent le *grand salon* de la Courtille. Un ouvrier peut encore être honnête jusqu'à un certain point, et se risquer, en passant, chez le *papa Desnoyers*. S'il n'a pas *froid aux yeux* et qu'au bâton ainsi qu'à la savatte, il s'entende à moucher les malins, il se pourra, les gendarmes aidant, qu'il en soit quitte pour quelques horions, et n'ait à payer d'autre écot que le sien. Chez *Guillotin*, il ne s'en tirera pas à si bon marché, surtout s'il y est venu proprement couvert et avec le gousset passablement garni.

Que l'on se figure une salle carrée assez vaste, dont les murs, jadis blancs, ont été noircis par des exhalaisons de toute espèce : tel est, dans toute sa simplicité, l'aspect d'un temple consacré au culte de *Bachus* et de *Terpsychore* ; d'abord, par une illusion d'optique assez naturelle, on n'est frappé que de l'exiguïté du local, mais l'œil venant à percer l'épaisse atmosphère de mille vapeurs qui ne sont pas inodores, l'étendue se manifeste par les détails qui s'échappent du chaos. C'est l'instant de la création, tout s'éclaircit, le brouillard se dissipe, il se peuple, il s'anime, des formes apparaissent, on se meut, on s'agite, ce ne sont pas des ombres vaines, c'est au contraire de la matière qui se croise et s'entrelace dans tous les sens. Que de béatitudes ! quelle joyeuse vie ! jamais pour des *épicuriens*, tant de félicités ne furent rassemblées, ceux qui aiment à se vautrer y ont la main, de la fange partout : plusieurs rangées de tables, sur lesquelles, sans qu'on les essuie jamais, se renouvellent cent fois le jour les plus dégoûtantes libations, encadrent un espace réservé à ce qu'on appelle les danseurs. Au fond de cet antre infect, s'élève, supportée par quatre pieux vermoulus, une sorte d'estrade construite avec des débris de bateaux, que dissimule le grossier assemblage de deux ou trois

lambeaux de vieille tapisserie. C'est sur cette cage à poulets qu'est juchée la musique : deux clarinettes, un crincrin, le trombone retentissant, et l'assourdissante grosse caisse, cinq instruments dont les mouvements cadencés de la béquille de monsieur *Double-Croche*, petit boiteux qui prend le titre de chef d'orchestre, régularise les terribles accords. Ici, tout est en harmonie, les visages, les costumes, les mets que l'on prépare : *une mise décente est de rigueur ;* il n'y a pas de bureau où l'on dépose les cannes, les parapluies et les manteaux : l'on peut entrer avec son crochet, mais l'on est prié de laisser son équipage à la porte (le mannequin) ; les femmes sont *coiffées en chien* c'est-à-dire les cheveux à volonté, et le mouchoir perché au sommet de la tête, où par un nœud formé en avant, ses coins dessinent une rosette, ou si vous l'aimez mieux une cocarde qui menace l'œil à la manière de celle des mulets provençaux. Pour les hommes, c'est la veste avec accompagnement de casquette et col rabattant, s'ils ont une chemise, qui est la tenue obligée : la culotte n'est pas nécessaire ; le suprême bon ton serait le bonnet de police d'un canonnier, le dolman d'un hussard, le pantalon d'un lancier, les bottes d'un chasseur, enfin la défroque surannée de trois ou quatre régiments ou la garde-robe d'un champ de bataille, pas de *fanfan* ainsi costumé qui ne soit la coqueluche de ces dames, tant elles adorent la cavalerie, et ont un goût prononcé pour les habillés de toutes les réformes ; mais rien ne leur plaît comme des moustaches et le charivari rouge, orné de son cuir.

Dans cette réunion, le chapeau de feutre, à moins qu'il ne soit défoncé ou privé de ses bords, n'apparaît que de loin en loin ; on ne se souvient pas d'y avoir vu un habit, et quiconque oserait s'y montrer en redingote, à moins d'être un habitué serait bien sûr de s'en aller en gilet rond. En vain demanderait-il grâce pour ces pans dont s'offusquent les regards de la noble assemblée ; trop heureux si après avoir été bafoué et traité de *moderne* à l'unanimité, il n'en laisse qu'un seul entre les mains de cette belle jeunesse, qui, dans ses rages de gaieté, hurle plutôt qu'elle ne chante ces paroles si caractéristiques :

Laissez-moi donc, j'veux m'en aller
Tout débiné z'à la Courtille ;
Laissez-moi donc, j'veux m'en aller
Tout débiné chez Desnoyers

Desnoyers est le *Cadran bleu de la Canaille*, mais avant de franchir le seuil du cabaret de Guillotin, la canaille elle-même y regarde à deux fois, de telle sorte que dans ce réceptacle on ne voit que des filles publiques avec leurs souteneurs, des filous de tous genres, quelques escrocs du dernier ordre, et bon nombre de perturbateurs nocturnes, intrépides faubouriens, qui font deux parts de leur existence, l'une consacrée au tapage, l'autre, au vol. On se doute bien que l'argot est la seule langue que l'on parle dans cette aimable société ; c'est presque toujours du français, mais tellement détourné de sa signification primitive, qu'il n'est pas un membre de l'illustre compagnie des *quarante* qui pût se flatter d'y comprendre goutte ; et pourtant les abonnés de Guillotin ont aussi leurs puristes ; ceux-là prétendent que l'argot a pris naissance à Lorient, et sans croire qu'on puisse leur contester la qualité *d'Orientalistes,* ils se l'appliquent sans plus de façon, comme aussi celle d'Argonautes, lorsqu'il leur est arrivé d'achever leurs études sous la direction des argousins, en faisant dans le port de Toulon, *la navigation dormante* à bord d'un vaisseau rasé. Si les notes étaient de mon goût, je pourrais saisir aux cheveux l'occasion d'en faire quelques-unes de très savantes, peut-être irais-je jusqu'à la dissertation, mais je suis en train de peindre le paradis des faiseurs d'orgies, les couleurs sont broyées, achevons le tableau.

Si l'on boit chez Guillotin, on y mange également, et les mystères de la cuisine de ce lieu de délices valent bien la peine d'être dévoilés. Le petit père Guillotin n'a pas de boucher, mais il a son équarrisseur ; et dans ses casseroles de cuivre, dont le vert-de-gris n'empoisonne pas, le cheval fourbu se transforme en bœuf à la mode, les cuisses du caniche mis à mort dans la rue Guénegaud deviennent des gigots des prés salés, et la magie d'une sauce raffermissante donne au veau mort-né de la laitière l'appétissant coup d'œil du *Pontoise*. La chère assure-t-on, y est exquise en hiver, quand il tombe du verglas ; et sous M. Delaveau, si parfois dans l'été le pain était hors de prix, durant le *massacre des innocents*, on était certain d'y trouver du mouton à bon compte.

Dans ce pays des métamorphoses, le lièvre n'eut jamais le droit de bourgeoisie, il a cédé sa place au lapin, et le lapin… que les rats sont heureux ! *oh fortunati nimium si… norint…*

c'est le magister de Saint-Mandé qui me prête la citation ; on me dit que c'est du latin, peut-être est-ce du grec ou de l'hébreu, n'importe, je m'abandonne, advienne que pourra, à la volonté de Dieu ; mais toujours est-il que si les rats avaient pu voir ce que j'ai vu, à moins que d'être une race ingrate et perverse, ils auraient ouvert une souscription pour ériger une statue au *libérateur* petit père Guillotin.

Un soir, pressé par ce besoin qu'un bon Français ne satisfait jamais seul, je me lève pour chercher une issue ; je pousse une porte, elle cède ; à la fraîcheur de l'air, je reconnais que je suis dans une cour ; l'endroit est propice, je m'avance à tâtons, tout à coup je fais un faux pas, on avait vraisemblablement dérangé quelques pavés, je tends les bras pour me retenir, et tandis que de l'un je saisis un poteau, de l'autre j'empoigne quelque chose de fort doux et de fort long. J'étais dans les ténèbres, il me semble voir briller quelques étincelles, et au toucher, je crois reconnaître certain appendice velu de la colonne vertébrale d'un quadrupède ; j'en tiens une botte, je tire dessus, et il me reste à la main un paquet de dépouilles avec lequel je rentre dans la salle, au moment même où M. *Double-Croche*, désignant les figures aux danseurs, s'égosille à crier *la queue du chat.*

Il ne faut pas demander si l'on saisit l'à propos ; il se fit dans l'assemblée un miaulement général, mais ce n'était au plus qu'une plaisanterie, les amateurs de gibelotte miaulèrent comme les autres, et après avoir enfoncé leurs casquettes, « allons, dirent-ils en se léchant les doigts, au petit bonheur ! Coiffé de chat, nourri de même, nous ne manquerons pas de sitôt ; la mère des matous n'est pas morte. »

Les pratiques du papa Guillotin consomment d'ordinaire plus en huile qu'en coton, cependant je puis affirmer que, de mon temps, il s'est fait dans son cabaret quelques ripailles qui, distraction faite des liquides, n'eussent pas coûté d'avantage au café *Riche* ou chez Grignon. Il me souvient de six individus, les nommés *Driancourt*, *Vilattes*, *Pitroux* et trois autres, qui trouvèrent le moyen d'y dépenser 166 francs dans une soirée. À la vérité, chacun d'eux avait amené sa particulière. Le bourgeois les avait sans doute quelque peu écorchés, mais ils ne s'en plaignaient pas, et ce quart d'heure que Rabelais trouve si dur à passer, ne leur arracha pas la moindre objection ; ils

payèrent grandement, sans oublier le pourboire du garçon. Je les fis arrêter pendant qu'ils acquittaient le montant de la carte, qu'ils n'avaient pas même pris la peine d'examiner. Les voleurs sont généreux quand ils ont rencontré une bonne veine. Ceux-là venaient de commettre plusieurs vols considérables, qu'ils expient aujourd'hui dans les bagnes de France.

On a peine à croire qu'au centre de la civilisation, il puisse exister un repaire si hideux que l'antre Guillotin il faut comme moi l'avoir vu. Hommes ou femmes, tout le monde y fumait en dansant, la pipe passait de bouche en bouche, et la plus aimable galanterie que l'on pût faire aux nymphes qui venaient à ce rendez-vous, étaler leurs grâces dans les postures et attitudes de l'indécente *chahut*, était de leur offrir le pruneau, c'est-à-dire, la chique sentimentale, ou le tabac roulé, soumis ou non suivant le degré de familiarité, à l'épreuve d'une première mastication.

Les officiers de paix et les inspecteurs étaient de trop grands seigneurs pour se lancer au milieu d'un public pareil, ils s'en tenaient au contraire soigneusement à l'écart, évitant un contact qui leur répugnait ; moi aussi j'étais dégoûté, mais en même temps j'étais persuadé que pour découvrir et atteindre les malfaiteurs, il ne fallait pas attendre qu'ils vinssent se jeter dans nos bras ; je me décidai donc à aller les chercher, et pour ne pas faire des explorations sans résultat, je m'attachai surtout à connaître les endroits qu'ils fréquentaient par prédilection, ensuite comme le pêcheur qui a rencontré un vivier, je jetai ma ligne à coup sûr. Je ne perdais pas mon temps à vouloir, comme on dit, trouver une aiguille dans une botte de foin : quand on veut avoir de l'eau, à moins que la rivière ne soit à sec, il est ridicule de compter sur la pluie ; mais je quitte la métaphore, et m'explique : tout cela signifie que le mouchard qui se propose de travailler utilement à la destruction des voleurs, doit autant que possible vivre avec eux, afin de saisir l'occasion d'appeler sur leur tête la vindicte des lois. C'était ce que je faisais, et c'était aussi, ce que mes rivaux appelaient *faire des voleurs* ; j'en ai fait de la sorte bon nombre, notamment à l'époque de mes débuts dans la police. Dans une après-midi de l'hiver de 1811, j'eus le pressentiment, qu'une séance chez Guillotin, ne serait pas infructueuse. Sans être superstitieux, je ne sais pourquoi j'ai toujours cédé à des inspirations de ce

genre ; je mis donc à contribution mon vestiaire, et après m'être accommodé de manière à n'avoir pas l'air *d'un moderne,* je partis de chez moi avec un autre agent secret, le nommé Riboulet, *arsouille* consommé, que toutes les houris de la *guinche* (de la guinguette) revendiquaient comme leur chevalier, bien qu'il donnât aussi dans les cotonneuses (fileuses de coton) qui voyaient en lui le plus agréable des *faubouriens*. Pour l'excursion projetée, une femme était un bagage indispensable ; Riboulet avait sous la main celle qui nous convenait, c'était sa maîtresse en titre, une fille publique nommée *Manon* la Blonde, qu'il avait pris l'engagement de faire respecter. En deux coups de temps elle eût fait un polisson de ses bas de laine, serré les cordons de taille de sa robe écarlate, passé son schall gris angora à bordure blanche, chaussé ses galoches à panouffles, rejoint ses cheveux, et donné au fichu dont elle recouvrait son chef cet aspect de crânerie qui n'est pas obligatoire pour le négligé, Manon était à la joie de son cœur de faire le panier à deux anses.

Nous nous acheminons ainsi, bras dessus bras dessous, vers la Courtille. Arrivés au cabaret, nous commençons, par nous attabler dans un coin, afin d'être plus à portée d'examiner ce qui se passe. Riboulet était un de ces hommes dont la seule présence commande l'empressement, il n'avait pas parlé ni moi non plus que nous étions servis. « Tu vois, me dit-il, le *daron* sait l'ordonnance, le *pivois* (le vin), le rôti et la salade. Je demandai, s'il n'était pas possible d'avoir de la matelotte.

– » De l'anguille, s'écria Manon, on t'en f… ra ; du *cabot* avec *des pleurants* (du chien de mer, et des oignons), c'est assez bon. » Je n'insistai pas, et nous nous mîmes tous trois à dévorer avec autant d'appétit que si nous n'eussions pas connu les secrets du papa Guillotin.

Pendant ce repas, un bruit qui se fit entendre dû côté de la porte attira notre attention. C'étaient des vainqueurs qui faisaient leur entrée triomphale : mâles et femelles, ils étaient au nombre de six, formant trois couples d'individus qui n'avaient plus figure humaine ; tous avaient ou des égratignures au visage ou les yeux au beurre noir : au désordre sanglant de leur toilette, à la fraîcheur de leur débraillement, il était aisé d'apercevoir qu'ils étaient les héros d'une *batterie,* dans

laquelle de part et d'autre on s'était administré force coups de poings. Ils s'avancèrent vers notre table :

« L'UN DES HÉROS. Pardon le z'amis ; y a-t'y place pour nous z'ici ?

– » MOI. Nous serons un peu gênés, mais c'est égal, en se serrant…

– » RIBOULET (m'adressant la parole). Allons donc, cadet, tire la *carrante* (table) pour les camarades.

– » MANON (aux arrivants). Ces dames sont de votre société ?

– » UNE DES HÉROÏNES. Quéque tu dis ? (se tournant vers ses compagnes), quéqu'elle dit ?

– » LE HÉROS DE CELLE-CI. Tais ta gueule, *Titine* (Célestine), madame t'insulte pas.

Toute la troupe s'assied.

– » UN HÉROS. Eh ! par ici, mon fi Guillotin ; *un petit père noir de quatre ans à huit Jacques* (un broc de quatre litres à huit sous).

– » GUILLOTIN. On y va, on y va.

– » LE GARÇON (ayant le broc à la main). Trente-deux sous, s'il vous plaît.

» Les v'là tes trente-deux pieds de nez, *t'as donc tafe de Nozigue* (tu te méfies donc de nous) ?

– » LE GARÇON. Non, mes enfants, mais c'est la mode, ou, comme vous voudrez, la règle de la maison. »

Le vin coule dans tous les verres, on remplit aussi les nôtres : « Excusez de la liberté, dit alors celui qui avait versé.

» – Il n'y a pas de mal, répondit Riboulet.

» – Vous savez, une politesse en vaut une autre.

– Oh ! il ne faudra pas me l'entonner.

» – Eh oui, buvons ! qui payera ? ça sera les pantres.

» – Tu l'as dit, mon homme, *dessalons-nous*. »

Nous nous dessalâmes si bien, que vers les dix heures du soir tout ce qu'il y avait de sympathique entre nous se manifestait déjà par des protestations à perte de vue, et par des explosions de cette tendresse avinée, qui met en dehors toutes les infirmités du cœur humain.

Quand fut venu l'instant de se retirer, nos nouvelles connaissances, et surtout leurs femmes, étaient dans une complète ivresse ; Riboulet et sa maîtresse n'étaient que gais : ainsi que

moi, ils avaient conservé leur tête ; mais pour paraître à l'unisson, nous affections d'être hors d'état de pouvoir marcher : formés en bande, parce que de la sorte les coups de vent sont moins à craindre, nous nous éloignâmes du théâtre de nos plaisirs.

Alors, afin de neutraliser par la puissance d'un refrain les dispositions chancelantes de notre bataillon, Riboulet, d'une voix dont les cordes vibraient dans la lie, se mit à chanter, dans le plus pur argot du Bon temps, une de ces ballades à reprises qui sont aussi longues qu'un faubourg :

En roulant de *vergne en vergne* [4]
Pour apprendre à *goupiner* [5],
J'ai rencontré la *mercandière* [6],
Lonfa malura dondaine,
Qui du *pivois solisait* [7],
Lonfa malura dondé.
J'ai rencontré la mercandière,
Qui du pivois solisait.
Je lui jaspine en bigorne [8],
Lonfa malura dondaine,
Qu'as tu donc à *morfiller* [9] *?*
Lonfa malura dondé.
Je lui jaspine en bigorne,
Qu'as-tu donc à morfiller *?*
J'ai du *chenu pivois sans lance* [10],
Lonfa malura dondaine,
Et du *larton savonné* [11],
Lonfa malura dondé.
J'ai du chenu pivois sans lance
Et du larton savonné,
Une lourde, une tournante [12],
Lonfa malura dondaine,

4.[Note - Ville en ville.]
5.[Note - Travailler.]
6.[Note - La marchande.]
7.[Note - Vendait du vin.]
8.[Note - Je lui demande en argot.]
9.[Note - Manger.]
10.[Note - Bon vin sans eau.]
11.[Note - Pain blanc.]
12.[Note - Une porte et une clé.]

Et un *pieu pour roupiller* [13],
Lonfa malura dondé.
Une lourde, une tournante
Et un pieu pour roupiller.
J'enquille dans sa cambriole [14],
Lonfa malura dondaine,
Espérant de *l'entifler* [15],
Lonfa malura dondé.
J'enquille dans sa cambriole,
Espérant de l'entifler,
Je rembroque au coin du rifle [16],
Lonfa malura dondaine,
Un *messière qui pionçait* [17],
Lonfa malura dondé.
Je rembroque au coin du rifle
Un messière qui pionçait ;
J'ai *sondé dans ses vallades* [18],
Lonfa malura dondaine,
Son *carle j'ai pessigué* [19],
Lonfa malura dondé.
J'ai sondé dans ses vallades,
Son carle j'ai pessigué,
Son *carle, aussi sa toquante* [20],
Lonfa malura dondaine,
Et *ses attaches de cé* [21],
Lonfa malura dondé.
Son carle, aussi sa tocquante
Et ses attaches de cé,
Son *coulant et sa montante* [22],
Lonfa malura dondaine,
Et son *combre galuché* [23],

13.[Note - Un lit pour dormir.]
14.[Note - J'entre dans sa chambre.]
15.[Note - De m'arranger avec elle.]
16.[Note - Je remarque au coin du feu.]
17.[Note - Un homme qui dormait.]
18.[Note - Fouillé dans ses poches.]
19.[Note - Son argent j'ai pris.]
20.[Note - Son argent et sa montre.]
21.[Note - Boucles d'argent.]
22.[Note - Sa chaîne et sa culotte.]

Lonfa malura dondé.
Son coulant, et sa montante,
Et son combre galuché
Son *frusque*, aussi sa *lisette* [24],
Lonfa malura dondaine,
Et ses tirants brodanchés [25],
Lonfa malura dondé.
Son *frusque*, aussi sa *lisette*,
Et ses tirants brodanchés,
Crompe, crompe, mercandière [26],
Lonfa malura dondaine,
Car nous serions *béquillés* [27],
Lonfa malura dondé.
Crompe, crompe, mercandière,
Car nous serions béquillés,
Sur la *placarde de vergne* [28],
Lonfa malura dondaine,
Il nous faudrait *gambiller* [29],
Lonfa malura dondé.
Sur la placarde de vergne,
Il nous faudrait gambiller,
Allumés de toutes ces *largue*s [30]
Lonfa malura dondaine,
Et du *trepe* rassemblé [31]
Lonfa malura dondé.
Allumés de toutes ces largues
Et du trepe rassemblé,
Et de ces *charlots bons drilles* [32],
Lonfa malura dondaine,
Tous *aboulant goupiner* [33],

23.[Note - Chapeau galonné.]
24.[Note - Son habit et sa veste.]
25.[Note - Bas brodés.]
26.[Note - Sauve-toi marchande.]
27.[Note - Pendus.]
28.[Note - Sur la place de Ville.]
29.[Note - Danser.]
30.[Note - Regardés de toutes ces femmes.]
31.[Note - Peuple.]
32.[Note - Voleurs, bons enfants.]
33.[Note - Tous venant voler.]

Lonfa malura dondé.

Riboulet ayant débité ses quatorze couplets, Manon la Blonde, voulut aussi faire admirer l'étendue de son organe. « Eh, les autres ! dit-elle, en v'la z'une que j'ai zapprise à Lazarre, *prêtez loche* et *rebectez* après moi :

Un jour à la Croix-Rouge,
Nous étions dix à douze.

Elle s'interrompt, « comme aujourd'hui. »

Nous étions dix à douze,
Tous *grinches* de renom [34] ;
Nous attendions la sorgue [35],
Voulant *poisser* des *bogues* [36]
Pour faire du *billon* [37] (bis)
Partage ou non partage,
Tout est à notre usage ;
N'*épargnons* le poitou. [38]
Poissons avec adresse [39]
Messières et *gonzesses* [40]
Sans *faire de regoût*, [41] *(bis)*
Dessus le pont au Change
Certain Argent de change
Se criblait au charron. [42]
J'engantai sa toquante, [43]
Ses *attaches brillantes,* [44]
Avec ses *billemonts.* [45] (bis)
Quand *douze plombes crossent* [46]
Les *pègres* s'en retournent [47]

34.[Note - Voleurs.]
35.[Note - La nuit.]
36.[Note - Des montres.]
37.[Note - De l'argent.]
38.[Note - Prenons nos précautions.]
39.[Note - Volons.]
40.[Note - Bourgeois et bourgeoise.]
41.[Note - Éveiller les soupçons.]
42.[Note - Criait au voleur.]
43.[Note - Je lui pris sa montre.]
44.[Note - Ses boucles en diamant.]
45.[Note - Ses billets.]
46.[Note - Minuit sonne.]
47.[Note - Les voleurs.]

Au *tapis* de Montron. [48]
Montron ouvre ta *lourde* [49]
Si tu veux que *j'aboule* [50]
Et piausse en ton bocson. [51] *(bis)*
Montron *drogue* à sa *largue,* [52]
Bonnis-moi donc *giroffle.* [53]
Qui sont ces *pègres* là ? [54]
Des *grinchisseurs de bogues*, [55]
Esquinteurs de boutoques, [56]
Les *connobres*-tu pas ? [57] *(bis)*
Et vite ma *culbute* ; [58]
Quand je vois mon *affure* [59]
Je suis toujours *paré* [60]
Du plus grand cœur du monde
Je vais à la *profonde* [61]
Pour vous donner du frais. *(bis)*
Mais déjà la *patrarque* [62],
Au clair de la *moucharde* [63],
Nous *reluque* de loin. [64]
L'aventure est étrange,
C'était l'Argent-de-change
Que suivaient les *roussins* [65]. (bis)
À des fois l'on *rigole,* [66]

48.[Note - Au cabaret.]
49.[Note - Ta porte.]
50.[Note - Donne de l'argent.]
51.[Note - Couche dans ton logis.]
52.[Note - Demande à sa femme.]
53.[Note - Dis-donc, la belle.]
54.[Note - Ces voleurs là.]
55.[Note - Voleurs de montres.]
56.[Note - Enfonceurs de boutiques.]
57.[Note - Ne les connais-tu pas.]
58.[Note - Culotte.]
59.[Note - Bénéfice.]
60.[Note - Prêt.]
61.[Note - Cave.]
62.[Note - Patrouille.]
63.[Note - La lune.]
64.[Note - Regarde.]
65.[Note - Mouchard.]
66.[Note - Rit.]

Ou bien l'on *pavillonne,* [67]
Qu'on devrait *lansquiner.* [68]
Raille, griviers et *cognes* [69]
Nous ont pour la *cigogne* [70]
Tretous *marrons paumés* [71] (bis)

Ce final que nous prîmes, pour ainsi dire, dans la bouche de Manon, avant qu'elle eut achevé de le prononcer, fut répété huit à dix fois de manière à faire frémir les vitres de tout le quartier. Après cet élan d'une hilarité bachique, les premières fumées du vin, qui sont d'ordinaire les plus vives, venant peu à peu à se dissiper, nous entrâmes en conversation. Le chapitre des confidences, suivant la coutume, s'ouvrit en façon d'interrogatoire. Je ne me fis pas tirer l'oreille pour répondre, allant toujours au-delà de ce qu'on désirait savoir : étranger à Paris, je n'avais connu Riboulet qu'à son passage dans la prison de Valenciennes, lorsqu'il avait été reconduit à son corps comme déserteur ; c'était un *ami de collège*, (un camarade de détention) que j'avais retrouvé. Pour le surplus, j'eus soin de me représenter sous des couleurs qui les charmèrent : j'étais un sacripan fini, je ne sais pas ce que je n'avais pas fait, et j'étais prêt à tout faire. Je me déboutonnais pour les engager à se déboutonner à leur tour, c'est une tactique qui m'a souvent réussi : bientôt les camarades bavardèrent comme des pies, et je fus au courant de leurs affaires tout aussi bien que si je ne les eusse jamais quittés. Ils m'apprirent leurs noms, leur demeure, leurs exploits, leurs revers, leur espoir : ils avaient vraiment rencontré l'homme qui était digne de leur confiance ; je leur revenais, je leur convenais, tout était dit.

De semblables explications altèrent toujours plus ou moins : tous les rogomistes qui se trouvaient sur notre chemin nous devaient quelque chose : plus de cent poissons furent bus en l'honneur de notre nouvelle liaison, nous ne devions plus nous séparer. « Viens avec nous, viens, me disaient-ils. » Ils étaient si pressants, que n'ayant pas la force de me dérober à leurs instances je consentis à les reconduire chez eux, rue des Filles-

67.[Note - Plaisante.]
68.[Note - Pleurer.]
69.[Note - Exempt, soldats et gendarmes.]
70.[Note - Palais de Justice.]
71.[Note - Pris en flagrant délit.]

Dieu, n° 14, où ils logeaient dans une maison garnie. Une fois dans leur galetas, il me fut impossible de refuser de partager leur lit : on ne se fait pas d'idée, comme ils étaient bons enfants ; moi je l'étais aussi, et ils en étaient d'autant plus persuadés que le compère Riboulet, durant une heure environ que je fis semblant de dormir leur fit de moi à voix basse un éloge, dont la moitié même ne pouvait être vraie, sans que j'eusse mérité dix condamnations à perpétuité. Je n'étais pas né coiffeur, comme certain personnage que le spirituel *Figaro* exposait sur la sellette du ridicule, j'étais né coiffé, et j'avais un bonheur à faire mourir de chagrin toute une génération d'honnêtes gens. Enfin Riboulet, m'avait si bien mis dans les papiers de nos hôtes, que dès la pointe du jour ils me proposèrent d'être d'expédition avec eux, pour un vol qu'ils allaient commettre rue de la *Verrerie*.

Je n'eus que le temps de faire avertir le chef de la deuxième division, qui prit si bien ses mesures, qu'ils furent arrêtés porteurs des objets volés. Riboulet et moi, nous étions restés en *gaffe*, afin de donner l'éveil en cas d'alerte, croyaient les voleurs, mais plus réellement pour voir si la police était à son poste. Quand ils passèrent près de nous, tous trois emballés dans un fiacre d'où ils ne pouvaient nous apercevoir. « Eh bien ! me dit Riboulet, les voilà comme dans la chanson de Manon, *tretous paumés marrons*. » Ils furent pareillement, tretous condamnés, et si les noms de *Debuire*, de *Rolé*, d'Hippolyte dit *la Biche* sont encore inscrits sur le contrôle des bagnes, c'est parce que j'ai passé une soirée chez Guillotin AUX ENFANTS DU SOLEIL.

CHAPITRE XXXVI

Un habitué de la Petite Chaise. – Je ne suis pas trop calé. – Une chambre à dévaliser. – Les oranges du père Masson. – Le tas de pierres. – Il ne faut pas se compromettre. – Un déménagement nocturne. – Le voleur bon enfant. – Chacun son goût. – Ma première visite à Bicêtre. – À bas Vidocq ! – Superbe discours. – Il y a de quoi frémir. – L'orage s'apaise. – On ne me tuera pas.

Souvent les voleurs tombaient sous ma coupe à l'instant ou je m'y attendais le moins : on eût dit que leur mauvais génie les poussait à venir me trouver. Ceux qui se jetaient ainsi dans la gueule du loup étaient, il faut en convenir, terriblement chanceux, ou diablement stupides. À voir avec quelle facilité la plupart d'entre eux s'abandonnaient, j'étais toujours étonné qu'ils eussent choisi une profession dans laquelle, pour écarter les périls, tant de précautions sont nécessaires : quelques-uns étaient d'une bonhomie telle, que je regardais presque comme miraculeuse l'impunité dont ils avaient joui jusqu'au moment où ils m'avaient rencontré pour leurs péchés. Il est incroyable que des individus, créés exprès pour donner dans tous les panneaux, aient attendu ma venue à la police pour se faire prendre. Avant moi, la police était donc faite en dépit du bon sens, ou bien, encore, j'étais favorisé par de singuliers hasards ; dans tous les cas, il est, comme on dit, des hasards qui valent du neuf : on en jugera par le récit suivant.

Un jour vers la brune, vêtu en ouvrier des ports, j'étais assis sur le parapet du quai de Gèvres, lorsque je vis venir à moi un individu que je reconnus pour être un des habitués de la *Petite Chaise* et du *Bon Puits*, deux cabarets fort renommés parmi les voleurs.

– « Bon soir, Jean Louis, me dit cet individu en m'accostant.

– » Bon soir, mon garçon.

– » Que diable fais-tu, là ? t'as l'air triste à *coquer le taffe* (à faire peur).

– » Que veux tu, mon homme ? quand on *cane la pégrène* (crève de faim), on *rigole pas* (on ne rit pas).

– » Caner la pégrène ! c’est un peu fort, toi qui passe pour un *ami* (voleur).

– » C’est pourtant comme ça.

– » Allons, viens que nous buvions une chopine chez *Niguenac* ; j’ai encore vingt *Jacques* (sous), il faut les *tortiller* (manger). »

Il m’emmène chez le marchand de vin, demande une *cholette* (un demi-litre), me laisse seul un instant, et revient avec deux livres de pommes de terre : « Tiens, me dit-il, en les déposant toutes fumantes sur la table, en voilà des goujons péchés à coups de pioche dans la plaine des Sablons, ils ne sont pas frits ceux-là.

– » C’est des *oranges*, si tu demandais du sel…

– » De la *morgane !* mon fils, ça coûte pas cher. »

Il se fait apporter de la *morgane*, et bien qu’une heure auparavant j’eusse fait un excellent dîner chez Martin, je tombai sur les pommes de terre, et les dévorai comme si je n’eusse pas mangé de deux jours.

« C’est affaire à toi, me dit-il, comme tu joue *des dominos* (des dents), à te voir, on croirait que tu *morfiles* (mords) dans de la *crignole* (viande).

» Eh ! mon dieu, tout ce qui passe par la *gargoine* (bouche) emplit le *beauge* (ventre).

» – Je sais bien, je sais bien ».

Les bouchées se succédaient avec une prodigieuse rapidité ; je ne faisais que tordre et avaler ; je ne conçois pas comment je n’en fus pas étouffé, mon estomac n’avait jamais été plus complaisant. Enfin je suis venu à bout de ma ration : ce repas terminé, mon camarade m’offre une chique, et me parle en ces termes :

« Foi d’ami, et comme je m’appelle Masson, qui est le nom de mon père et du sien, je t’ai toujours regardé comme un bon enfant ; je sais que t’as eu de grands malheurs, on me l’a dit, mais le diable n’est pas toujours à la porte d’un pauvre homme, et si tu veux, je puis te faire gagner quelque chose.

– » Ça ne serait pas sans faute, car je suis *panné*, dieu merci ! ni peu ni trop.

– » Mais assez… Je le vois, je le vois (il regarde mes habits, qui sont passablement déguenillés) ; ça s’aperçoit que pour le quart-d’heure tu n’es pas heureux.

– » Oh ! oui ; j'ai fièrement besoin de me *recaler*.

– » En ce cas, viens avec moi, *je suis maître d'une cambriole* (je puis ouvrir une chambre), que je *rincerai* (dévaliserai) ce soir.

– » Conte-moi donc ça, car pour entrer dans l'affaire, il faut que je la connaisse.

– » Que t'es *sinve* (simple) c'est pas nécessaire pour faire le *gaffe* (pour guetter.)

– » Oh ! si ce n'est que ça, je suis ton homme, seulement tu peux bien me dire en deux mots…

– » Ne t'inquiète pas, te dis-je, mon plan est tiré, c'est de l'argent sûr ; la *fourgatte* (receleuse) est à deux pas. Sitôt *servi*, sitôt *bloqui* (sitôt volé, sitôt vendu), il y a gras, je t'en fais bon.

– » Il y a gras ? Eh bien ! marchons. »

Masson me conduit sur le boulevard Saint-Denis, que nous longeons jusqu'à un gros tas de pierres. Là, il s'arrête, regarde autour de lui pour s'assurer que personne ne nous observe, puis s'étant approché du tas, il dérange quelques moellons, plonge son bras dans la cavité qu'ils fermaient, et en ramène un trousseau de clefs. « J'ai maintenant toutes les herbes de la Saint-Jean, me dit-il, » et nous prenons ensemble le chemin de la Halle au Blé. Parvenus dans le pourtour, il m'indique à peu de distance, et presque en face du corps de garde, une maison dans laquelle il doit s'introduire. « À présent, mon ami, ajoute-t-il, ne vas pas plus loin, attends-moi et ouvre l'œil, je vais voir si la *largue* est *décarée*, (si la femme qui occupe la chambre est sortie) ».

Masson ouvre la porte de l'allée, mais il ne l'a pas plutôt refermée sur lui, que je cours au poste où, m'étant fait reconnaître du chef, je l'avertis à la hâte qu'un vol est au moment de se commettre ; et qu'il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut saisir le voleur nanti des objets qu'il emporte. L'avis donné, je me retire et retourne à l'endroit où Masson m'avait laissé. À peine y suis-je, quelqu'un s'avance, vers moi : « Est-ce toi Jean Louis ?

– » Oui, c'est moi, répondis-je, en exprimant mon étonnement de ce qu'il revenait les mains vides.

– » Ne m'en parle pas ! un diable de voisin qui est arrivé sur le carré m'a dérangé dans mon opération ; mais ce qui est

différé n'est pas perdu. Minute, minute ! laisse bouillir le mouton, tu verras tout à l'heure ; il ne faut pas se compromettre. »

Bientôt il me quitte de nouveau et ne tarde pas à reparaître chargé d'un énorme paquet, sous le poids duquel il semble s'affaisser. Il passe devant moi sans dire mot ; je le suis ; et marchand en serre-files, deux hommes de garde, armés seulement de leur baïonnette, l'observent en faisant le moins de bruit possible.

Il importait de savoir où il allait déposer son fardeau : il entra rue du Four, chez une marchande, (*la-tête-de-mort*) où il ne resta que peu de temps. « C'était lourd, me dit-il en sortant, et pourtant j'ai encore un bon voyage à faire. »

Je le laisse agir ; il remonte dans la chambre dont il effectuait le déménagement : dix minutes à peine se sont écoulées, il redescend portant sur sa tête un lit complet, matelas, coussins, draps et couverture. Il n'avait pas eu le temps de le défaire ; aussi sur le point de franchir le seuil, gêné par la porte qui était trop étroite, et ne voulant pas lâcher sa proie, faillit-il tomber à la renverse ; mais il reprit promptement son équilibre, se mit en marche et me fit signe de l'accompagner. Au détour de la rue, il se rapproche de moi et me dit à voix basse :

– « Je crois que j'y retournerai une troisième fois, si tu veux tu monteras avec moi, tu m'aideras à décrocher les rideaux du lit et les grands de la croisée.

– » C'est entendu, lui répondis-je, quand on couche sur la *plume de la Beauce* (la paille), des rideaux, c'est du luxe.

– » Oui, c'est du lusque, reprit-il en souriant ; par ainsi, assez causé, ne vas pas plus loin, je te prendrai en repassant. »

Masson poursuit son chemin, mais à deux pas de là l'on nous arrête l'un et l'autre. Conduis d'abord au corps de garde et ensuite chez le commissaire, nous sommes interrogés.

– « Vous êtes deux, dit l'officier public à Masson (me désignant), quel est cet homme ? sans doute un voleur comme toi.

– » Quel est cet homme ? est-ce que je le sais ? demandez-lui ce qu'il est ; quand je l'aurai vu encore une fois et puis celle-là, ça fera deux.

– » Vous ne me direz pas que vous n'êtes pas de connivence, puisque l'on vous a rencontrés ensemble.

– » Il n'y a pas de connivence, mon respectable commissaire : il allait d'un côté, je venais par l'autre, voilà tout à coup quand

il passe à fleur de moi, je sens quelque chose qui me glisse, c'était un *auryer* (oreiller). Je lui dis comme ça ; je crois qu'il va prendre un billet de parterre, ça serait de le relever, il le relève : là dessus la garde est arrivée, on nous a *paumé* tous les deux ; c'est ce qui fait que je suis devant vous, et que je veux mourir si ce n'est pas la pure vérité. Demandez-lui plutôt. »

La fable était assez bien trouvée, je n'eus garde de démentir Masson, j'abondai au contraire dans son sens ; enfin le commissaire parut convaincu. « Avez-vous des papiers ? me dit-il. » J'exhibe un permis de séjour, qui est jugé fort en règle, et mon renvoi est aussitôt prononcé. Une satisfaction bien marquée se peignit dans les traits de Masson, lorsqu'il entendit ces mots : *Allez vous coucher*, qui m'étaient adressés : c'était la formule de ma mise en liberté, et il en était si joyeux, qu'il fallait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir.

On tenait le voleur, il ne s'agissait plus que de saisir la receleuse avant qu'elle eût fait disparaître les objets déposés chez elle : la perquisition eut lieu immédiatement, et surprise au milieu de témoignages matériels dont l'évidence l'accablait, la *Tête-de-Mort* fut enlevée à son commerce au moment où elle s'y attendait le moins.

Masson fut conduit au dépôt de la préfecture. Le lendemain, suivant un usage établi de temps immémorial, parmi les voleurs, lorsqu'un de leurs collaborateurs est *enflacqué*, je lui envoyai une miche ronde de quatre livres, un jambonneau, et un petit écu. On me rapporta qu'il avait été sensible à cette attention, mais il ne soupçonnait pas encore que celui qui lui faisait tenir le denier de la confraternité, était la cause de sa mésaventure. Ce fut seulement à la Force qu'il apprit, que *Jean-Louis* et *Vidocq* étaient le même individu : alors il imagina un singulier moyen de défense : il prétendit que j'étais l'auteur du vol dont il était accusé et qu'ayant eu besoin de lui pour le transport des effets, j'étais allé le chercher ; mais ce conte longuement développé devant la cour, ne fit pas fortune, Masson eut beau se prévaloir de son innocence, il fut condamné à la réclusion.

Peu de temps après j'assistais au départ de la chaîne, Masson, qui ne m'avait pas vu depuis son arrestation, m'aperçoit à travers la grille.

– « Hé bien ! me dit-il, vous voilà monsieur Jean Louis ; c'est pourtant vous qui m'avez emballé. Ah ! si j'avais su que vous étiez Vidocq, je vous en aurais payé des *oranges !*

– » Tu m'en veux donc bien, n'est-ce pas ? toi qui m'as proposé de t'accompagner ?

– » C'est vrai, mais vous ne m'avez pas dit que vous étiez *raille* (mouchard).

– » Si je te l'avais dit, j'aurais trahi mon devoir, et ça ne t'aurait pas empêché de *rincer la cambriole*, tu aurais seulement remis la partie.

– » Vous n'en êtes pas moins un fichu coquin. Moi qui étais de si bon cœur ! Tenez, j'aimerais mieux rester ici tant que l'âme me battra dans le corps, que d'être libre comme vous et de m'avoir déshonoré.

– » Chacun son goût.

– » Il est joli, votre goût !… un mouchard ! c'est-ti pas beau ?

– » C'est toujours aussi beau que de voler ; d'ailleurs, sans nous que deviendraient les honnêtes gens ? »

À ces mots, il partit d'un grand éclat de rire. « Les honnêtes gens ! répéta-t-il, tiens, tu me fais rire que je n'en ai pas l'envie (l'expression dont il se servit, était un peu moins congrue.) Les honnêtes gens ! ce qui deviendraient ?… tais-toi donc, ça ne t'inquiète guère ; quand t'étais au pré, tu chantais autrement.

– » Il y reviendra, dit un des condamnés qui nous écoutaient.

– » Lui ! s'écria Masson, on n'en voudrait pas ; à la bonne heure un brave garçon ! ça peut aller partout. »

Toutes les fois que l'exercice de mes fonctions m'appelait à Bicêtre, j'étais sûr qu'il me faudrait essuyer des reproches de la nature de ceux qui me furent adressés par Masson. Rarement j'entrais en discussion avec le prisonnier qui m'apostrophait ; cependant je ne dédaignais pas toujours de lui répondre, dans la crainte qu'il ne lui vint à l'idée, non que je le méprisais, mais que j'avais peur de lui. En me trouvant en présence de quelques centaines de malfaiteurs qui avaient tous plus ou moins à se plaindre de moi, puisque tous m'avaient passé par les mains ou par celles de mes agents, on sent qu'il m'était indispensable de montrer de la fermeté ; mais cette fermeté ne me fut jamais plus nécessaire que le jour où je parus pour la première fois au milieu de cette horrible population.

Je ne fus pas plutôt l'agent principal de la police de sûreté, que, jaloux de remplir convenablement la tâche qui m'était confiée, je m'occupai sérieusement d'acquérir toutes les notions dont je pensais avoir besoin pour mon état. Il me parut utile de classer dans ma mémoire, autant que possible, les signalements de tous les individus qui avaient été repris de justice. J'étais ainsi plus apte à les reconnaître, si jamais ils venaient à s'évader, et à l'expiration de leur peine, il me devenait plus facile d'exercer à leur égard la surveillance qui m'était prescrite. Je sollicitai donc de M. Henry l'autorisation de me rendre à Bicêtre avec mes auxiliaires, afin d'examiner pendant l'opération du ferrement, et les condamnés de Paris et ceux de province, qui d'ordinaire venaient prendre le collier avec eux. M. Henry me fit de nombreuses observations pour me détourner d'une démarche dont les avantages ne lui semblaient pas aussi bien démontrés que l'imminence du danger auquel j'allais m'exposer.

« Je suis informé, me dit-il, que les détenus ont comploté de vous faire un mauvais parti. Si vous vous présentez au départ de la chaîne, vous leur offrez une occasion qu'ils attendent depuis long-temps ; et ma foi ! quelque précaution que l'on prenne, je ne réponds pas de vous. » Je remerciai ce chef de l'intérêt qu'il me témoignait, mais en même temps j'insistai pour qu'il m'accordât l'objet de ma demande, et il se décida enfin à me donner l'ordre qu'il m'importait d'obtenir.

Le jour fixé pour le ferrement, je me transporte à Bicêtre, avec quelques-uns de mes agents. J'entre dans la cour, soudain des hurlements affreux se font entendre, des cris : *à bas les mouchards ! à bas le brigand ! à bas Vidocq* ! partent de toutes les croisées, où les prisonniers, montés sur les épaules les uns des autres et la face collée contre les barreaux, sont rassemblés en groupe. Je fais quelques pas, les vociférations redoublent ; de toutes parts l'air retentit d'invectives et de menaces de mort, proférées avec l'accent de la fureur : c'était un spectacle vraiment infernal que celui de ces visages de cannibales, sur lesquels se manifestaient par d'horribles contractions la soif du sang et le désir de la vengeance. Il se faisait dans toute la maison un vacarme épouvantable ; je ne pus me défendre d'une impression de terreur, je me reprochais mon imprudence, et peu s'en fallut que je ne prisse le parti de

battre en retraite ; mais tout à coup je sens renaître mon courage. « Eh quoi ! me dis-je, tu n'as pas tremblé lorsque tu attaquais ces scélérats dans leurs repaires ; ils sont ici sous les verrous et leur voix t'effraie ! allons, dussions-nous périr, faisons tête à l'orage, et qu'ils ne puissent pas croire t'avoir intimidé ! »

Ce retour à une résolution plus conforme à l'opinion que je devais donner de moi, fut assez prompt pour ne pas laisser le temps de remarquer ma faiblesse ; bientôt j'ai recouvré toute mon énergie ; ne redoutant plus rien, je promène fièrement mes regards sur toutes les croisées, je m'approche même de celles du rez-de-chaussée. À ce moment, les prisonniers éprouvent un nouvel accès de rage ; ce ne sont plus des hommes, ce sont des bêtes féroces qui rugissent ; c'est une agitation, un bruit, on eût dit que Bicêtre allait s'arracher de ses fondements et que les murs de ses cabanons allaient s'entr'ouvrir. Au milieu de ce brouhaha, je fais signe que je veux parler ; un morne silence succède à la tempête, on écoute : « Tas de canaille, m'écriai-je, que vous sert de brailler ? C'est quand je vous ai *emballés* qu'il fallait, non pas crier, mais vous défendre. En serez-vous plus gras, pour m'avoir dit des injures ? Vous me traitez de mouchard, eh bien ! oui, je suis mouchard, mais vous l'êtes aussi, puisqu'il n'est pas un seul d'entre vous qui ne soit venu offrir de me vendre ses camarades, dans l'espoir d'obtenir une impunité que je ne puis ni ne veux accorder. Je vous ai livrés à la justice parce que vous étiez coupables. – Je ne vous ai pas épargnés, je le sais, quel motif aurais-je eu de garder des ménagements ? Y a-t-il ici quelqu'un que j'aie connu libre et qui puisse me reprocher d'avoir jamais *travaillé* avec lui ? Et puis, lors même que j'aurais été voleur, dites-moi ce que cela prouverait, sinon que je suis plus adroit ou plus heureux que vous, puisque je n'ai jamais été pris *marron*. – Je défie le plus malin de montrer un écrou qui constate que j'aie été accusé de vol ou d'escroquerie. Il ne s'agit pas d'aller chercher midi à quatorze heures, opposez-moi un fait, un seul fait, et je m'avoue plus coquin que vous tous. – Est-ce le métier que vous désapprouvez ? que ceux qui me blâment le plus sous ce rapport me répondent franchement, ne leur arrive-t-il pas cent fois le jour de désirer être à ma place ? »

Cette harangue pendant laquelle on ne m'interrompit pas fut couverte de huées. Bientôt les vociférations et les rugissements recommencèrent ; mais je n'éprouvais plus qu'un seul sentiment, celui de l'indignation : transporté de colère, je devins d'une audace presque au-dessus de mes forces. On annonce que les condamnés vont être amené dans là cour des fers : je vais me poster sur leur passage, au moment où ils se présentent à l'appel, et résolu à vendre chèrement ma vie, j'attends là qu'ils osent accomplir leurs menaces. Je l'avoue, intérieurement je désirais que l'un d'eux tentât de porter la main sur moi, tant m'animait le désir de la vengeance. Malheur à qui m'eût provoqué ! mais aucun de ces misérables ne fit le moindre mouvement, et j'en fus quitte pour essuyer de foudroyants regards, auxquels je ripostai avec cette assurance qui déconcerte un ennemi. L'appel terminé, un bourdonnement sourd est le prélude d'un nouveau tumulte : on vomit des imprécations contre moi, *qu'il vienne donc ! il reste à la porte*, répètent les condamnés en accolant à mon nom les épithètes les plus grossières. Poussé à bout par cette espèce de défi injurieux, j'entre avec un de mes agents, et me voilà au milieu de deux cents brigands, la plupart arrêtés par moi : *allons, amis ! courage* ! leur criaient des cabanons où ils étaient enfermés les condamnés à la réclusion, *cernez le gros cochon, tuez-le, qu'il n'en soit plus parlé*.

C'était le cas ou jamais de payer de front : « Allons, messieurs, dis-je aux forçats, tuez-le-, on dira qu'il est venu au monde comme ça. Vous voyez qu'on vous donne de bons conseils : essayez. » Je ne sais quelle révolution s'opéra alors dans leur esprit, mais plus je me trouvais en quelque sorte à leur discrétion, plus ils paraissaient s'appaiser. Vers la fin du ferrement, ces hommes, qui avaient juré de m'exterminer, s'étaient tellement radoucis que plusieurs d'entr'eux me prièrent de leur rendre quelques légers services. Ils n'eurent pas à se repentir d'avoir compté sur mon obligeance, et le lendemain, à l'heure du départ, après m'avoir adressé leurs remercîments, ils me firent des adieux pleins de cordialité. Tous étaient changés du noir au blanc ; les plus mutins de la veille étaient devenus souples, respectueux, du moins dans l'apparence, et presque rampants.

Cette expérience fut pour moi une leçon dont je n'ai jamais perdu le souvenir : elle me démontra qu'avec des gens de cette trempe, on est toujours fort quand on déploie la fermeté : pour les tenir éternellement en respect, il suffit de leur en avoir imposé une seule fois. À partir de cette époque, je ne laissai plus passer un départ de la chaîne sans aller voir ferrer les condamnés ; et, sauf quelques exceptions, il ne m'arriva plus d'être insulté. Les condamnés s'étaient accoutumés à me voir, si je ne fusse pas venu, il semblait qu'il leur eût manqué quelque chose ; et en effet presque tous avaient des commissions à me donner. Au moment où ils tombaient sous l'empire de la mort civile, j'étais, pour ainsi dire, leur exécuteur testamentaire. Chez le plus petit nombre, les ressentiments n'étaient pas effacés, mais rancune de voleur ne dure pas. Pendant dix-huit ans que j'ai fait la guerre aux *grinches*, petits ou grands, j'ai été souvent menacé ; bien des forçats renommés pour leur intrépidité, ont fait le serment de m'assassiner aussitôt qu'ils seraient libres, tous ont été parjures et tous le seront. Veut-on savoir pourquoi ? C'est que la première, la seule affaire pour un voleur, c'est de voler ; celle-là l'occupe exclusivement. S'il ne peut faire autrement, il me tuera pour avoir ma bourse, ceci est du métier ; il me tuera pour anéantir un témoignage qui le perdrait, le métier le permet encore ; il me tuera pour échapper au châtiment ; mais quand le châtiment est subi, à quoi bon ? Les voleurs n'assassinent pas à leur temps perdu.

CHAPITRE XXXVII

L'utilité d'un bon estomac. – L'occurrence suspecte. – La procession des ballots. – Les hirondelles de la Grève. – La commodité d'un fiacre. – Les fredaines de ces messieurs. – Le garçon de chantier. – Il n'y a plus de fiat du tout. – Madame Bras ou la marchande scrupuleuse. – Annette ou la bonne femme. – On ne mange pas toujours. – Le premier qui fut roi. – Vidocq enfoncé ; pièce nouvelle, dont le dernier acte se passe au corps-de-garde. – Je joue le rôle de Vidocq. – Représentation à mon bénéfice. – Applaudissements unanimes. – La pomme rouge. – Le grand casuel. – L'inspection des papiers. – Je fais évader un voleur. – Le vétéran qui prend un potage. – L'auteur du Pied-de-Mouton. – Les bas et les madras accusateurs. – J'ai perdu ma pièce de cinq francs. – Le soufflet et le marchand de vin. – Je suis arrêté. – La ronde du commissaire. – Ma délivrance. – La chute du bandeau. – Vidocq l'enfonceur reconnu dans Vidocq l'enfoncé. – Souhaitez-vous un bon conseil ? – Gare à la caboche !

Une nuit dont j'avais passé la moitié dans les mauvais lieux de la Halle, espérant y rencontrer quelques voleurs, qui, dans un accès de cette bonhomie, que produisent deux ou trois coups de *paff* versés à propos, se laisseraient *tirer la carotte* sur leurs affaires passées, présentes et futures, je me retirais assez content d'avoir, au détriment de mon estomac, avalé en pure perte bon nombre de petits verres de cet esprit mitigé, auquel le *vitriol* donne du montant, lorsque, tout près du coin de la rue des *Coutures-Saint-Gervais*, j'aperçus plusieurs individus blottis dans des embrasures de portes. À la lueur des réverbères, je ne tardai pas à distinguer auprès d'eux des paquets dont on s'efforçait de dissimuler le volume mais dont la blancheur indiscrète ne pouvait manquer d'attirer les regards. Des paquets à cette heure, et des hommes qui cherchent l'abri d'une embrasure, au moment où il ne tombe pas une goutte d'eau ; il ne fallait pas une forte dose de perspicacité pour trouver, dans un tel concours de circonstances, tout ce qui caractérise une occurrence suspecte. J'en conclus que les hommes sont des voleurs, et les paquets le butin qu'ils

viennent de faire. « C'est bon, me dis-je, ne faisons mine de rien, suivons le cortège quand il se mettra en marche, et s'il passe devant un corps de garde, *enfoncé !*… dans le cas contraire, je les mène coucher chez eux, je prends leur numéro, et je leur envoie la police. » Je file en conséquence mon nœud, sans paraître m'inquiéter de ce que je laisse derrière moi ; à peine ai-je fait dix pas, l'on m'appelle : *Jean-Louis* ! c'est la voix d'un nommé *Richelot* que j'avais souvent rencontré dans des réunions de voleurs : je m'arrête.

« Eh ! bon soir, Richelot, lui dis-je ; que diable fais-tu à cette heure dans ce quartier ? Est-tu seul ? Comme tu as l'air effrayé !

– » On le serait à moins, je viens de manquer d'être *enflaqué* sur le boulevard du Temple.

– » Enflaqué ! et pourquoi ?

– » Pourquoi ! tiens, avance, vois-tu les amis et les *baluchons* (ballots) ?

– » Tu m'en diras tant ! si vous êtes fargués de *camelotte grinchie*… (si vous êtes chargés de marchandise volée).

– Je m'approche, soudain toute la bande se lève, et dès qu'ils sont debout, je reconnais *Lapierre*, *Commery*, *Lenoir* et *Dubuisson* ; tous quatre s'empressent de me faire bon accueil et de me tendre la main de l'amitié.

« COMMERY. Va, nous l'avons échappé belle, j'en ai encore le *palpitant* (le cœur) qui bat la générale ; pose ta main là-dessus, sens-tu comme il fait tic-tac ?

» MOI. Ce n'est rien.

» LAPIERRE. Oh ! c'est que nous avons eu la *moresque* (la peur) d'une fière force : je sais bien que quand je m'ai senti les *verds* [72] au dos le *treffe me faisait trente et un*.

» DUBUISSON. Et par-dessus le marché, les *hirondelles de la Grève* [73] que nous nous sommes rendus nez à nez avec leurs chevaux, au détour, presque en face la Gaîté.

» MOI. Que vous êtes *niolles* (bêtes) ! Il fallait faire *gaffer un roulant pour y planquer les paccins* (il fallait faire stationner un fiacre, afin d'y placer les paquets). Vous n'êtes que des *pégriots* (mauvais voleurs).

72.[Note - Fantassins de la garde de Paris, dont l'uniforme était vert.]
73.[Note - Dragons de Paris.]

» RICHELOT. *Pégriots* tant que tu voudras ; mais nous n'avons pas de roulant, et il faut se tirer de là, c'est pour ça que nous nous sommes jetés dans les petites rues.

» MOI. Et où allez-vous maintenant ? Si je puis vous être utile à quelque chose…

» RICHELOT. Si tu veux marcher en éclaireur et venir avec nous jusque dans la rue Saint-Sébastien, où nous allons déposer ces *fredaines*, tu auras *ton fade* (ta part).

» MOI. Avec plaisir, les amis.

» RICHELOT. En ce cas, passe devant, et allume si tu *remouches la sime ou la patraque* (et regarde si tu vois des bourgeois ou la patrouille). »

Aussitôt Richelot et ses compagnons se saisissent des paquets, et je me porte en avant. Le trajet fut heureux, nous arrivâmes sans encombre à la porte de la maison ; chacun de nous se déchausse pour faire moins de bruit en montant. Nous voici sur le palier du troisième : on nous attendait ; une porte s'ouvre doucement et nous entrons dans une vaste chambre faiblement éclairée, dont le locataire, que je reconnais, est un garçon de chantier qui avait déjà été repris de justice : bien qu'il ne me connaisse pas, ma présence paraît l'inquiéter, et pendant qu'il aide à cacher les paquets sous le lit, je crois remarquer qu'il adresse à voix basse une question, dont la réponse hautement articulée me dévoile la teneur.

» RICHELOT. C'est Jean-Louis, un bon enfant : sois tranquille, *il est franc*.

» LE LOCATAIRE. Tant mieux ! il y a aujourd'hui tant de *railles* et de *cuisiniers*, qu'il n'y a plus de *fiat* du tout.

» LAPIERRE. Calme ! calme ! j'en réponds comme de moi, c'est un ami et un français.

» LE LOCATAIRE. Puisque c'est comme ça, je m'en rapporte. Là-dessus, buvons la goutte. » (il monte sur un espèce de tabouret, et passant son bras sur la corniche d'une vieille armoire, il en ramène une vessie pleine). « La v'la *l'enflée*, c'est de *l'eau d'affe* (eau-de-vie), elle est toute *mouchique*, celle-là ! c'est moi qui l'ai *entolée* (entrée) ; allons, *Jean-Louis*, à toi l'*entame*.

» MOI. Volontiers (je verse dans un genieu verd, et je bois). C'est fichu ! elle est bonne ; ça fait du bien par où ça passe ; à ton tour Lapierre, rince-toi le gosier.

Le genieu et la vessie passent de main en main, et quand chacun s'est suffisamment abreuvé, nous nous jetons sur le lit en travers, jusqu'au lendemain. Au petit jour, on entend dans la rue le cri d'un ramoneur (on sait que dans Paris, les savoyards sont les coqs des quartiers déserts).

» RICHELOT. (secouant son voisin). Eh ! Lapierre, allons-nous chez la *fourgatte* (recéleuse) ?

» LAPIERRE. Laisse-moi dormir.

» RICHELOT. Voyons, bouge-toi donc.

» LAPIERRE. Vas-y seul, ou emmène Lenoir.

» RICHELOT. Viens plutôt, toi, qui lui a déjà *bloqui* (vendu), c'est plus sûr.

» LAPIERRE. F… moi la paix, j'ai trop sommeil.

» MOI. Eh mon dieu ! que vous êtes feignants ! je vais y aller, moi, si vous voulez m'indiquer sa demeure.

» RICHELOT. T'as raison, Jean-Louis, mais la *fourgatte* ne t'a pas encore vu, elle ne veut *fourguer* (recéler) qu'à nous. Puisque tu te proposes, nous irons ensemble ?

» MOI. Oui, à nous deux, ça fera qu'une autre fois elle connaîtra ma *frimousse*. »

Nous partons. La fourgatte restait rue de Bretagne, n° 14, dans la maison d'un charcutier, qui vraisemblablement était le propriétaire. Richelot entre dans la boutique, et s'informe si madame *Bras* est chez elle : oui, lui répond-on et après avoir enfilé l'allée, nous grimpons l'escalier jusqu'au troisième. Madame Bras n'est pas sortie, mais elle tient à l'honneur, et ne veut absolument rien recevoir dans le jour. « Au moins, lui dit Richelot, si vous ne pouvez pas prendre à présent la marchandise, donnez-nous un à-compte : allez, c'est du bon butin, et puis vous savez que nous sommes honnêtes.

– » C'est vrai, mais pour vos beaux yeux je ne puis pas me compromettre ; revenez ce soir, la nuit tous chats sont gris. » Richelot la prit par tous les bouts pour lui arracher quelques pièces, mais elle fut inexorable, et nous nous retirâmes sans avoir rien obtenu. Mon compagnon pestait, jurait, tempêtait ; il fallait l'entendre.

« Eh ! lui dis-je, ne croirait-on pas que tout est perdu ? pourquoi te chagriner ? Qui refuse muse : si elle ne veut pas, un autre voudra ; viens avec moi chez ma *fourgatte*, je suis sûr

qu’elle nous prêtera quatre ou cinq *tunes* de cinq *balles* (pièces de cinq francs). »

Nous nous rendons rue Neuve-Saint-François, où j’avais mon domicile. D’un coup de sifflet, je me fais entendre d’Annette ; elle descend rapidement, et vient nous rejoindre au coin de la vieille rue du Temple.

– « Bonjour, madame.

– » Bonjour, Jean-Louis.

– » Tenez, si vous étiez bonne enfant, vous me prêteriez vingt francs, et ce soir je vous les rendrais.

– » Oui, ce soir ! si vous avez gagné quelque chose, vous irez à la Courtille.

– » Non, je vous assure que je serai exact.

– » C’est-il bien vrai ? je ne veux pas vous refuser, venez avec moi, tandis que votre camarade ira vous attendre au cabaret du coin de la rue de *l’Oseille*.

Seul avec *Annette*, je lui donnai mes instructions, et lorsque je fus certain qu’elle m’avait bien compris, j’allai rejoindre Richelot au cabaret « voilà, lui dis-je en lui montrant les vingt francs, ce qui s’appelle une *largue*, et une bonne !

– » Parbleu ! il n’y a qu’à lui *bloquir* les *pacins*.

– » Est-ce qu’elle en voudrait ? Elle ne *fourgue* que de la *blanquette*, des *bogues* et des bréguilles (elle n’achète que de l’argenterie, des montres et des bijoux.)

– » C’est dommage, car c’est une bonne b…, c’est comme ça qu’il m’en faudrait une. »

Après avoir vidé notre chopine, nous nous mîmes en route pour regagner le logis, où nous rentrâmes avec une oie normande de première taille et une assiette assortie à la Lyonnaise. Je mis en même temps l’argent en évidence, et comme il était destiné à nous ravitailler, notre hôte alla nous chercher douze litres de vin et trois pains de quatre livres. Nous avions si bon appétit que toutes ces provisions ne firent en quelque sorte que paraître et disparaître. La vessie ou *l’enflée* d’*eau* d’*aff*, fut pressée jusqu’à la dernière goutte. Notre réfection prise, on parla de procéder à l’ouverture des paquets ; ils contenaient du linge magnifique, des draps, des chemises d’une finesse extrême, des robes garnies de superbes malines brodées, des cravates, des bas, etc. ; tous ces objets étaient encore mouillés. Les voleurs me racontèrent qu’ils avaient fait

cette capture dans une des plus belles maisons de la rue de l'Échiquier, où ils s'étaient introduits par une croisée, dont ils avaient brisé les barreaux de fer.

L'inventaire terminé, j'ouvris l'avis de faire divers lots, afin de ne pas tout vendre dans le même endroit. J'insinuai qu'on leur donnerait autant pour chaque moitié que pour la totalité, et qu'il valait mieux deux fois qu'une. Les camarades se rangèrent de mon opinion, et l'on fit deux parts du butin. Maintenant il s'agissait d'opérer le placement : ils étaient déjà sûrs de la vente d'un lot, mais il leur fallait un acquéreur pour le surplus : un marchand d'habits, nommé la *Pomme-Rouge*, restant rue de la Juiverie, fut l'individu que je leur indiquai. Depuis long-temps il m'était signalé comme achetant du premier venu. Il se présentait une occasion de le mettre à l'épreuve, je ne voulais pas la laisser échapper ; car s'il succombait, le résultat de mes combinaisons était bien plus beau, puisqu'au lieu d'un recéleur, j'en faisais arrêter deux, et que je faisais ainsi d'une pierre trois coups.

Il fut convenu qu'on ferait des offres à mon homme, mais on ne pouvait rien tenter avant la nuit, et jusque là il y avait de quoi s'ennuyer mortellement. Que dire ? parmi les voleurs, le commun des martyrs n'a pas assez de ressources dans l'esprit pour se tenir compagnie plus d'un quart d'heure. Que faire ? les *grinches* ne font rien, quand ils ne *travaillent* pas, et quand ils *travaillent*, ils ne font rien. Cependant il faut tuer le temps, nous avons encore quelqu'argent devant nous, on vote du vin par acclamation, et nous voilà de nouveau occupés de fêter Bacchus. Les fils de Mercure boivent sec et dru ; mais l'on ne peut pas toujours boire. Si encore les buveurs étaient comme le tonneau des Danaïdes, ouverts par un bout et défoncés par l'autre, le dégoût ne proviendrait pas de plénitude ! Malheureusement chacun a sa capacité, et quand, entre la vessie et le cerveau, le fleuve dont l'embouchure est trop petite remonte vers sa source, il n'y a pas à dire mon bel ami si l'on veut éviter le débordement, il faut chômer ; c'est ce que firent nos compagnons. Comme ils pensaient avoir besoin de leur tête pour un peu plus tard, et que déjà un épais brouillard s'amoncelait sous la voûte osseuse qui couvre le souverain régulateur de nos actions, afin de ne pas perdre *la boussole*, ils cessèrent insensiblement de faire de leur bouche un entonnoir, et ne l'ouvrirent

plus que pour jaboter. De quoi s’entretenaient-ils ? La conversation qu’ils eussent été très embarrassés d’alimenter autrement roulait sur les camarades qui étaient au *pré*, sur ceux qui étaient en *gerbement* (en jugement). Ils parlaient aussi des *railles* (mouchards).

« À propos de *railles*, dit le garçon de chantier, vous n’êtes pas sans avoir entendu parler d’un fameux coquin, qui s’est fait cuisinier (mouchard), Vidocq ; le connaissez-vous, vous autres ?

» TOUS ENSEMBLE (je fais chorus). Oui, oui, de nom simplement.

» DUBUISSON. Je crois bein qu’on en parle ! On dit qu’il vient du *pré* (bagne), où il était *gerbé à 24 longes* (condamné à 24 ans).

» LE GARÇON DE CHANTIER. Tu n’y es pas, *couillé* (nigaud) ! Ce Vidocq est un *grinche*, qui était pire qu’*à vioque* (à vie), à cause de ses évasions. Il est sorti parce qu’il a promis de faire *servir l’zamis*. Ce n’est que pour ça qu’on le tient z’à Paris. C’est z’un malin ; quand il veut faire *enflaqué z’un pègre*, il tâche pour se faire ami z’avec lui, et sitôt qu’il est z’ami, il lui refile des objets *grinchis* dans ses poches, et puis tout est dit ; z’ou bein il l’emmène su z’une affaire, pour qu’il soit servi *marron*. C’est lui qui a z’emballé *Bailli*, *Jacquet* et *Martinot*. Oh mon Dieu oui ! c’est lui ; que je vous conte comme il les a étourdis.

– » ENSEMBLE (je fais encore chorus). Étourdis, que c’est bien dit !

– » LE GARÇON DE CHANTIER. Étant z’à boire avec un autre brigand comme lui, vous savez bien, le faubourien Riboulet, l’homme à Manon.

– » ENSEMBLE. Manon la Blonde ?

– » LE GARÇON DE CHANTIER. C’est ça, juste. On parle de chose et d’autre. Vidocq dit comme ça qu’il vient du *pré*, qu’il voudrait trouver des amis pour *goupiner*. Les autres *coupent dans le pont* (donnent dans le panneau). Il les *entortille* si bien, qu’il les *mène* su zune affaire, rue du Grand-Zurleur. C’était censé qu’il ferait le *gaffe*. Le gaffe pour la *raille* (pour la police), car sitôt *fargués*, sitôt *marrons*. On les emmène tous, et pendant ce temps-là le gueusard *décare* (se sauve) avec son camarade. Ainsi voilà comme il s’y prend pour faire tomber les

bons enfants. C'est lui qui a fait *buter* (guillotiner) tous les chauffeurs, dont il était le premier en tête. »

Chaque fois que le narrateur s'interrompait, nous nous rafraîchissions d'un coup de vin. Lapierre profitant d'une de ces poses, prend la parole.

– « Qu'est-ce qu'il nous embête ? Il parle comme mon C…hien (dans la langue de ces messieurs ces deux mots *embêter* et *chien* ont des synonymes, qu'ils employèrent, mais je m'abstiens de les rapporter) ; il veut *jaspiner*. Crois-tu que ça nous amuse ? moi, je veux m'amuser.

– » LE GARÇON DE CHANTIER. Qué don que tu veux faire toi ? s'il y avait des *brèmes* (cartes), on pourrait *flouer* (jouer).

– » LAPIERRE. Ah ! ce que je veux faire ; je veux jouer la *mislocq* (la comédie).

– » LE GARÇON DE CHANTIER. Allons, Monsieur Tarma ! (Talma)

– » LAPIERRE. Est-ce que je peux jouer seul ?

– » ROUSSELOT. Nous t'aiderons, mais quelle pièce ?

– » DUBUISSON. La pièce de César, tu sais bien ous qu'il y en a z'un qui dit ; le premier qui fut roi fut z'un sorda zheureux.

– » LAPIERRE. C'est pas tout ça, il faut jouer la pièce de *Vidocq enfoncé* après avoir vendu ses frères comme Joseph. »

Je ne savais trop que penser de cette singulière boutade ; cependant, sans me déconcerter, je m'écriai tout-à-coup, c'est moi qui ferai Vidocq. On dit, qu'il est gros, ça fera *ma balle* (ça me convient).

– « T'es gros, me dit Lenoir, mais il est bien plus gros encore.

– » C'est égal, observa Lapierre, Jean-Louis n'est pas trop mal comme ça ; va, il pèse son poids.

– » Allons, il ne faut pas tant de beurre pour un quarteron, se prit à dire Rousselot en transportant une table dans un des coins de la chambre. Toi, Jean-Louis, et toi, Lapierre, plantez-vous là ; Lenoir, Dubuisson et Etienne, ainsi s'appelait le garçon de chantier, vont se mettre à l'autre bout : ils feront l'*z'amis,* et moi, z'en face sur le *pieu* (lit), ous que je fais public.

– » Quoique c'est public ? reprend Etienne.

– » Eh oui ! le monde si t'entends mieux. Est-il buche, le garçon de chantier ?

– » Je suis t'un spectateur.

– » Et non ! fichu bête, c'est moi. T'es un *ami ;*à ton posse, v'la le spectaque qui va commencer. »

Nous sommes censés dans une guinguette de la Courtille : chacun cause de son côté, je me lève, et sous prétexte de demander du tabac, je lie conversation avec les amis de l'autre table, je lance quelques mots d'argot, on voit que j'*entrave* (que je suis au fait de la langue), on me fait un sourire d'intelligence que je rends, et il devient constant que nous sommes gens de même métier. Dès lors arrivent les politesses d'usage, c'est un verre de plus qu'il faut. Je déplore la dureté des temps. Je me plains de ne pouvoir *goupiner* : on me plaint, on se plaint. Nous entrons dans la période de l'attendrissement et de la pitié ; je maudis la *raille* (la police), on la maudit aussi ; je peste contre le *quart deuil* (le commissaire) de mon quartier qui ne *m'a pas à la bonne* (qui ne m'aime pas), les amis se regardent, ils délibèrent des yeux et se consultent sur l'opportunité ou les inconvénients de mon affiliation… On me prend la main, on me la presse, je *rends ;* il est convenu qu'on peut compter sur moi. Ensuite vient la proposition… Le rôle que je joue est, à quelques variantes près, celui que je jouerai incessamment… Seulement je charge un peu, en mettant des objets volés dans la poche des amis… Alors se fait entendre une salve générale d'applaudissements, accompagnés de gros éclats de rire… Bien *tapé* ! bien *tapé* ! s'écrient à la fois les acteurs et le témoin de cette scène.

– « *Bien tapé*, je ne dis pas non, reprit Richelot, mais v'la le *Bourguignon* (le soleil) qui baisse, il est temps de *bloquir* (vendre), la pièce s'achèvera dans le *roulant* (fiacre), ou bien en revenant de *fourguer*. Je vais en chercher un, c'est-il votre sentiment, les autres ?

– » Oui, oui. Partons. »

Le drame était en bon train, nous approchions de la péripétie, mais elle devait être toute autre que ces messieurs ne l'avaient prévu, car le dénouement ne devait nullement répondre au titre de la pièce. Nous montâmes tous en voiture, et nous ordonnâmes au Vacher d'arrêter au coin de la rue de Bretagne et de celle de Touraine. Le nommé Bras, l'un des recéleurs restait à quatre pas. Dubuisson, Commery et Lenoir mirent pied à terre, emportant avec eux la partie de marchandises qu'on était convenu de lui vendre. Pendant qu'ils étaient

à conclure le marché, je vis, en mettant la tête à la portière, qu'Annette avait parfaitement rempli mes intentions. Des inspecteurs que j'aperçus les uns stationnant le nez en l'air comme pour chercher un numéro, d'autres se promenant de long en large, en manière de désœuvrés, ne rôdaient sans doute dans ces environs que parce qu'ils y avaient été apostés.

Après dix minutes d'attente, nous fûmes rejoints par les camarades qui étaient allés chez Bras ; ils avaient retirés 125 francs d'objets qui valent au moins six fois plus ; n'importe, on tenait les noyaux et on n'était pas mécontent d'avoir réalisé, tant on était pressé de jouir.

Il nous restait les paquets que nous avions réservés pour la *Pomme-Rouge*. Parvenus rue de la Juiverie, Richelot me dit : « ah ça ! c'est toi qui vas *bloquir*, tu connais le *fourgat*.

– » Ça ne serait pas le plan, lui répondis-je, je lui dois de l'argent, et nous sommes brouillés. »

Je ne devais rien à la *Pomme-Rouge*, mais nous nous étions vus, et il savait bien que j'étais Vidocq : il aurait donc été imprudent de me montrer : je laissai les amis arranger les affaires, et à leur retour, comme l'apparition d'Annette dans le voisinage de la boutique, me donnait la certitude que la police était en mesure d'agir, je fis la motion de congédier le fiacre et d'aller souper dans le cabaret du Grand-Casuel, sur le quai Pelletier, au coin de la rue Planche-Mibray.

Depuis la visite chez la *Pomme-Rouge*, nous étions riches de quatre-vingts francs de plus, ainsi la somme à notre disposition était assez considérable pour que nous pussions tailler en plein drap, sans crainte de nous trouver à court ; mais nous n'eûmes pas le loisir de nous mettre en dépense : à peine avons-nous soufflé dans nos verres, que la garde entre, et après elle une kyrielle d'inspecteurs : il fallait voir comme à l'aspect des vétérans et des mouchards tous les visages s'allongèrent, ce ne fut qu'un cri : *nous sommes servis*... L'officier de paix Thibault nous invite à exhiber nos papiers ; les uns n'en ont pas, d'autres ne sont pas en règle, je suis du nombre de ces derniers. « Allons ! commande l'officier de paix, assurez-vous de tous ces gaillards-là, ce qui est bon à prendre est bon à rendre. » On nous attache deux à deux, et l'on nous emmène chez le commissaire. Lapierre était accouplé avec moi. « As-tu de bonnes jambes ? lui dis-je tout bas. – Oui, me répond-il, » et

quand nous sommes à hauteur de la rue de la Tannerie, tirant un couteau que j'avais caché dans ma manche, je coupe la corde. « Courage ! Lapierre, courage ! m'écriai-je. » D'un coup de coude dans la poitrine, je renverse le vétéran qui me tenait sous le bras, peut-être était-ce le même qui depuis est devenu la pâture de l'ours Martin ; que ce fut lui ou non, je m'esquive, et en deux enjambées je suis dans une petite ruelle qui conduit à la Seine. Lapierre me suit, et nous parvenons ensemble à gagner le quai des Ormes.

On avait perdu notre trace, j'étais enchanté de m'être sauvé, sans avoir été obligé de me faire reconnaître. Lapierre ne l'était pas moins que moi, car n'ayant pas encore eu le temps de la réflexion, il était loin de me supposer une arrière-pensée ; cependant, si j'avais favorisé son évasion, c'était dans l'espoir de m'introduire sous ses auspices dans quelqu'autre association de voleurs. En fuyant avec lui, j'éloignais les soupçons que ses compagnons et lui-même auraient pu concevoir à mon sujet, et je les maintenais dans la bonne opinion qu'ils avaient de moi. De la sorte, j'espérais me ménager de nouvelles découvertes : puisque j'étais agent secret, il était de mon devoir de me *brûler* le moins possible.

Lapierre était libre, mais je le gardais à vue, et j'étais prêt à le livrer du moment qu'il ne me serait plus utile.

Nous allâmes toujours courant jusque sur le port de l'hôpital, où nous étant enfin arrêtés, nous entrâmes dans un cabaret pour reprendre haleine et nous reposer. J'y fis venir une chopine afin de nous remettre les sens : « Hein ! dis-je, à Lapierre, en v'là une fière de suée.

– » Oh ! oui, elle est dure à avaler celle-là.

– » Et encore plus à digérer, n'est-ce pas ?

– » On ne m'ôtera pas de l'idée…

– » Quoi ?

– » Tiens, buvons. »

Il n'eut pas plutôt vidé son verre, qu'il devint de plus en plus pensif, « non, non, reprit-il, on ne me l'ôtera pas de l'idée.

– » Ah çà, voyons, explique-toi.

– » Et quand je m'expliquerais.

– » Tu as raison ; vas, tu ferais bien mieux de retirer les bas que tu as à tes pieds, et la cravate qui est à ton cou. »

Lapierre était à peu près dans la même tenue que le célèbre auteur *du pied de mouton*, lorsque, pour descendre dans le jardin du Palais-Royal, il n'avait d'autre chaussure que les bas à jours et les souliers de satin blanc de sa maîtresse. Comme il me semblait apercevoir dans les yeux de l'ami ce point noir de la méfiance, qui, si l'on n'y prend garde, grandit avec tant de rapidité, j'étais bien aise de lui donner une de ces marques d'intérêt, dont l'effet est de rassurer un esprit ombrageux : tel était mon but, en lui conseillant de retrancher de sa toilette, quelques objets de peu de valeur, que, pendant la revue du butin, ses associés et lui avaient immédiatement appliqués à leur usage. « Que veux-tu que j'en fasse, me dit Lapierre ?

– » On les jette à l'eau.

– » Pas si bête ! des bas de soie tout neufs, et un madras qui n'est pas encore ourlé.

– » Belles foutaises !

– » *Tu planches* (tu veux rire), mon homme, jette donc les tiens. »

Je lui fais observer que je n'avais rien sur moi qui pût me compromettre, « tu es comme les lièvres, ajoutai-je, tu perds la mémoire en courant, ne te souviens-tu pas qu'il n'y a pas eu de cravate pour moi, et avec des mollets de cette taille (je relevais mon pantalon), ne veux-tu pas que j'aille mettre des bas de femme ? Bon pour vous autres qui irez au paradis en joie.

– » Nous sommes montés sur des flûtes, que tu veux dire ? (en même temps s'étant déchaussé, il tournait et retournait les bas qu'il enveloppa dans le madras). »

Les voleurs sont tout à la fois avares et prodigues : il sentait la nécessité de faire disparaître ces pièces de conviction, mais le cœur lui saignait de s'en défaire sans aucun profit pour lui. Ce qui est le produit du vol est souvent si chèrement payé, que le sacrifice en est toujours pénible.

Lapierre, voulut à toute force, vendre les bas et le madras ; nous allâmes ensemble rue de la *Bûcherie*, les offrir à un marchand qui nous en donna quarante-cinq sous. Lapierre paraissait avoir pris son parti sur la catastrophe du Grand-Casuel ; cependant il était contraint dans ses manières, et si je jugeais bien de ce qui se passait à son intérieur, malgré mes efforts pour me réhabiliter dans son opinion, je lui étais terriblement suspect. De semblables dispositions n'étaient guère favorables

à mes projets ; persuadé dès lors qu'il ne me restait qu'à en finir avec lui le plus promptement possible, je dis à Lapierre : « Si tu veux, nous irons souper à la place Maubert.

– » Je le veux bien, me répond-il. »

Je l'emmène aux Deux-Frères, où je demande du vin, des côtelettes de porc frais et du fromage. À onze heures, nous étions encore attablés ; tout le monde se retire, et l'on nous apporte notre compte, qui se monte à quatre francs cinquante centimes. Aussitôt je me fouille, « *Ma pièce de cinq francs ! ma pièce de cinq francs* ! où est-elle ? » Je m'en informe à toutes mes poches, je me tâte de la tête aux pieds ; « Mon dieu ! je l'aurai perdue en courant ; cherche, Lapierre, ne l'aurais-tu pas ?

– » Non, je n'ai que mes quarante-cinq sous et pas un f… avec.

– » Donne toujours, je vais tâcher d'arranger ça avec les parents de la fille. » J'offre au cabaretier deux francs cinquante centimes, en promettant de lui apporter le surplus le lendemain ; mais il n'entend pas de cette oreille-là. « Ah ! vous croyez, dit-il, qu'il n'y a qu'à venir s'empiffrer ici et me payer ensuite en monnaie de singe.

– » Mais, lui fis-je observer, c'est un accident qui peut arriver au plus honnête homme.

– » Contes que tout cela ! Quand on est désargenté on se le brosse, ou l'on prend un litre, et l'on ne va pas se taper un souper à *l'œil* (à crédit).

– » Ne vous fâchez pas, mon brave ; si cela accommodait les épinards, à la bonne heure.

– » Allons ! pas tant de raisons, payez-moi, ou je vais envoyer chercher la garde.

– » La garde ! tiens, voilà pour elle et pour toi, lui dis-je, en accompagnant ces paroles d'un geste de mépris fort usité parmi les gens du peuple.

– » Ah, gredin ! ce n'est pas assez d'emporter ma marchandise, s'écrie-t-il en me mettant son poing sous le nez. – Ne frappe pas, répliquai-je à l'apostrophe, ne frappe pas, ou… » Il s'avance, et de main de maître, je lui applique un soufflet.

Pour le coup, c'était une rixe ; Lapierre prévoit que cela va devenir du vilain, il juge qu'il est temps de jouer des *fuseaux* ; mais au moment où il se dispose à gagner plus au pied qu'à la

toise, sauf à moi à me débarbouiller comme je pourrais, le garçon le saisit à la gorge en criant *au voleur !*

Le poste était à deux pas, les soldats accourent, et, pour la seconde fois de la journée, nous voici placés entre deux rangées de ces chandelles de Maubeuge, dont la mèche sent la poudre à canon. Mon camarade essaya de démontrer au caporal qu'il n'y avait pas de sa faute, mais l'ancien ne se laissa pas fléchir, et l'on nous enferma au violon : dès lors, Lapierre devient taciturne et triste comme un père de La Trappe ; il ne desserre plus les dents ; enfin, vers les deux heures du matin, le commissaire fait sa ronde, il demande qu'on lui présente les personnes arrêtées, Lapierre paraît le premier, on lui dit qu'il sortira s'il consent à payer. On m'appelle à mon tour ; j'entre dans le cabinet, je reconnais M. Legoix, il me reconnaît également ; en deux mots je lui explique ce dont il s'agit, je lui indique l'endroit où ont été vendus les bas et la cravate, et tandis qu'il se hâte d'aller saisir ces objets indispensables pour faire condamner Lapierre, je retourne auprès de ce dernier. Il n'était plus silencieux. « Le bandeau est tombé, me dit-il, je vois ce qu'il en est, c'est fait à la main.

– » C'est bien ! tu joues ton rôle, mais moi je te parlerai plus franchement. Oui, c'est fait à la main, et si tu veux que je te le dise, je crois que c'est toi qui nous a fait *emballer*.

– » Non, mon ami, ce n'est pas moi ; j'ignore qui, mais je te soupçonne plus que qui que ce soit. » À ces mots, je me fâche, il s'emporte ; aux menaces succèdent les voies de fait, nous nous battons et l'on nous sépare. Dès que nous ne sommes plus ensemble, je retrouve ma pièce de cent sous, et comme le cabaretier n'avait pas porté en compte le soufflet qu'il avait reçu, elle me suffit non-seulement pour satisfaire à toutes ses réclamations, mais encore pour offrir à messieurs du corps-de-garde, je ne dirai pas le coup de l'étrier, mais cette petite goutte de la délivrance que le *péquin* paie volontiers. Ce tribut acquitté, il n'y avait plus de motif de me retenir : je filai sans faire mes adieux à Lapierre, qui était bien recommandé, et le lendemain je sus que le succès le plus complet avait couronné mon œuvre : les deux époux Bras et la *Pomme-Rouge* avaient été surpris au milieu des preuves matérielles de l'infâme trafic auquel ils se livraient ; on avait saisi sur les voleurs les effets qu'ils avaient immédiatement appliqués à leur usage, et ils

avaient été contraints d'avouer… Lapierre seul avait tenté la voie de la dénégation ; mais confronté au marchand de la rue de la Bûcherie, il finit par reconnaître l'homme, les bas et le madras accusateurs. Toute la bande, voleurs et recéleurs, fut écrouée à la Force, dans l'expectative du jugement : là ils ne tardèrent pas à apprendre que le camarade qui avait joué le personnage de *Vidocq enfoncé*, était *Vidocq l'enfonceur*. Grande fut la surprise ; comme ils durent s'en vouloir de s'être enferrés d'eux-mêmes avec un comédien de espèce ! L'arrêt confirmé, tous furent dirigés sur le bagne. La veille de leur départ, j'étais présent lorsqu'on leur passa le fatal collier. En me voyant, ils ne purent s'empêcher de sourire.

« Contemple ton ouvrage, me dit Lapierre ; te voilà content, gredin !

– » Je n'ai du moins aucun reproche à me faire, ce n'est pas moi qui vous ai recommandé de voler. Ne m'avez-vous pas appelé ? Pourquoi être si confiants ? Quand on fait un métier comme le vôtre, il faut un peu mieux se tenir sur ses gardes.

– » C'est égal, dit Commery, t'as beau en *coquer* (dénoncer) tu *rabattras au pré* (tu retourneras aux galères).

– » En attendant, bon voyage ! Retenez ma place, et si jamais vous revenez à *Pantin* (Paris), ne vous laissez plus prendre au traquenard. »

Après cette riposte, ils se mirent à converser entre eux :

« Il se f… encore de nous, disait Rousselot ; c'est bon, je lui garde un chien de ma chienne.

– » Pour ton honneur, ne parle pas, lui répliqua le garçon de chantier, c'est toi qui l'as amené. Puisque tu le connaissais, tu devais savoir *qu'il était à la manque* (capable de trahir).

– » Eh oui ! c'est Rousselot qui nous vaut ça, soupira la Pomme-Rouge, sous le marteau, dont le coup déjà lancé faillit lui rompre la tête.

– Ne bouge donc pas, recommanda avec brutalité le serrurier de l'établissement. Toujours est-il, reprit le recéleur, que c'est lui qui a *vendu la calebasse*, et que sans lui…

– » Te tiendras-tu, mâtin ? gare à la *caboche !* »

Ces mots furent les derniers que j'entendis ; mais en m'éloignant, je vis à certains gestes, que le colloque s'animait de plus en plus. Que se disaient-ils ? je n'en sais rien.

CHAPITRE XXXVIII

Allons à Saint-Cloud. – L'aspirant mouchard. – Le système des diversions ou les trompeuses amorces. – Une visite matinale. – Le désordre d'une chambre à coucher. – Singulières remarques. – Néant au rapport. – Ce sont d'honnêtes gens dans le faubourg Saint-Marceau. – Les pattes du dindon. – Prenez garde à vos souliers. – Sacrifice au dieu des ventrus, Deus est in nobis. – La langue de monsieur Judas. – Le nectar du policien. – Explication du mot Traiffe. – Les deux maîtresses. – L'homme qui s'arrête lui-même. – Le contentement donne des ailes. – Le nouvel Épictète. – Un monologue. – L'incrédulité désespérante. – Métamorphose d'un Tilbury en philosophes. – La tradition. – La maîtresse d'un prince russe. – Le pain de munition et les sorbets de Tortoni. – La mère Bariole. – Le vieux sérail ou l'enfer d'une femme entretenue. – Les courtisanes et les chevaux de fiacre. – L'amie de tout le monde. – L'invulnérable. – Le tableau des Sabines. – L'Arche sainte. – La tire-lire. – Infandum regina jubes… Haine aux épaulettes. – Ah ! petit-fourrier ! – Les bons sentiments. – L'étrange religion. – Le billet de loterie et la châsse de Sainte-Geneviève. – Il n'est pas de petite économie. – Exemple de fidélité remarquable. – Pénélope. – Le serment des filles. – Je te connais, beau masque. – Voyage dans Paris. – Louison la blagueuse. – Nécessité n'a pas de loi. – Le monstre. – Une furie. – Devoir cruel. – Émilie au violon. – Retour chez la Bariole. – La petite bouteille des amis. – Le trépied de la Sybille. – Philémon et Baucis. – Joséphine Real, ou les fruits d'une bonne éducation. – Réflexions philosophiques sur la concorde et sur la mort. – Trois arrestations. – Un traître puni. – Un trait pour la nouvelle Morale en action. – Une mise en liberté. – Réponse aux critiques.

Dans l'été de 1812, un voleur de profession, nommé *Hotot*, qui aspirait depuis long-temps à se faire réintégrer dans l'emploi d'agent secret, qu'il avait exercé avant mon admission dans la police, vint m'offrir ses services pour la fête de Saint-Cloud. On sait que c'est l'une des plus brillantes des environs de Paris, et que, vu l'affluence, les filous ne manquent jamais de s'y rendre en grand nombre. Nous étions au vendredi,

lorsque Hotot fut amené chez moi par un camarade. Sa démarche me parut d'autant plus extraordinaire, que précédemment j'avais donné sur son compte des renseignements par suite desquels il avait été traduit devant la cour d'assises. Peut-être ne cherchait-il à se rapprocher de moi que pour être plus à portée de me jouer quelque mauvais tour : telle fut ma première pensée ; toutefois je lui fis bon accueil, et lui témoignai même ma satisfaction de ce qu'il n'avait pas douté de ma volonté de lui être utile. Je mis tant de sincérité apparente dans mes protestations de bienveillance à son égard, qu'il lui fut impossible de ne pas laisser pénétrer ses intentions ; un changement subit qui s'opéra dans sa physionomie me convainquit tout d'un coup qu'en acceptant sa proposition, je favorisais des projets dont il n'avait pas l'envie de me faire confidence. Je vis qu'il s'applaudissait intérieurement de m'avoir pris pour dupe. Quoi qu'il en soit, je feignis d'avoir en lui la plus grande confiance, et il fut convenu entre nous que le surlendemain dimanche, il irait à deux heures se poster aux environs du bassin principal, afin de nous signaler des voleurs de sa connaissance qui, m'avait-il dit, viendraient travailler dans cet endroit.

Le jour fixé, je me rendis à Saint-Cloud avec les deux seuls agents qui fussent alors sous mes ordres. En arrivant au lieu désigné, je cherche Hotot, je me promène en long, en large ; j'examine de tous les côtés, point d'Hotot ; enfin, après une heure et demie d'attente, perdant patience, je détache un de mes estafiers dans la grande allée, en lui recommandant d'explorer la foule, afin de tâcher d'y découvrir notre auxiliaire, dont l'inexactitude m'était tout aussi suspecte que le zèle.

L'estafier cherche une heure entière ; las de parcourir dans tous les sens le jardin et le parc, il revient, et m'annonce qu'il n'a pu rencontrer Hotot. Un instant après, je vois accourir ce dernier, il est tout en nage : « Vous ne savez pas, nous dit-il, je viens *d'amorcer six grinches*, mais ils vous ont aperçus, et ils ont décampé ; c'est fâcheux, car ils *mordaient*, mais ce qui est différé n'est pas perdu, je les rejoindrai une autre fois. »

J'eus l'air de prendre ce conte pour argent comptant, et Hotot fut bien persuadé que je ne révoquais pas en doute sa véracité. Nous passâmes ensemble la plus grande partie de la journée, et ne nous quittâmes que vers le soir. Alors j'entrai au

poste de la gendarmerie, où les officiers de paix m'apprirent que plusieurs montres avaient été volées, dans une direction toute opposée à celle dans laquelle, d'après les indications d'Hotot, s'était exercée notre surveillance. Il me fut démontré, dès lors, qu'il nous avait attirés sur un point, afin de pouvoir manœuvrer plus à son aise sur un autre. C'est une vieille ruse qui rentre dans la tactique des diversions et des faux avis donnés par des voleurs pour n'avoir pas à craindre la police.

Hotot, à qui je me gardai bien de faire le moindre reproche, imagina que j'étais complètement sa dupe ; mais si je ne disais rien, je n'en pensais pas moins, et tout en lui faisant amitié de plus en plus, tandis qu'il méditait de réitérer l'espièglerie de Saint-Cloud, je me réservais de l'enfoncer à la première occasion. Notre liaison étant en bon train, elle se présenta plutôt que je n'aurais osé l'espérer.

Un matin, en revenant avec Gaffré du faubourg Saint-Marceau, où nous avions passé la nuit, il me prit la fantaisie de faire, à l'improviste, une visite à l'ami Hotot. Nous n'étions pas loin de la rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, où il demeurait. Je propose à mon camarade de veille d'y venir avec moi, il consent à m'accompagner ; nous montons chez Hotot, je frappe, il ouvre, et paraît surpris de nous voir. « Quel miracle ! à cette heure.

– » Cela t'étonne, lui dis-je, nous venons te payer la goutte.

– » Si c'est ça, soyez les bien-venus. » En même temps, il se renfonce dans son lit. « Où est-elle cette goutte ?

– Gaffré va nous faire le plaisir d'aller la chercher. » Je fouille dans ma poche, et comme Gaffré, en sa qualité de Juif, était moins avare de ses pas que de son argent, il se charge volontiers de la commission, et descend. Pendant son absence, je remarquai que Hotot avait l'air fatigué d'un homme qui s'est couché plus tard ou plus matin que de coutume, la chambre était en outre dans cet état de désordre qui tient à une circonstance extraordinaire ; ses vêtements, plutôt jetés qu'ils n'avaient été posés, semblaient avoir reçu une averse ; ses souliers étaient couverts d'une boue blanchâtre et encore humide. Pour ne pas conclure de tous ces indices que Hotot venait de rentrer, il eût fallu ne pas être Vidocq. Pour le moment, je ne tirai pas d'autre conséquence ; mais bientôt mon esprit se promène de conjectures en conjectures, et je conçois des soupçons que je me garde bien d'exprimer ; je ne veux pas même être curieux,

c'est-à-dire, indiscret, et, de crainte d'inquiéter notre ami, je ne lui adresse pas la moindre question. Nous parlons de la pluie et du beau temps, mais plus du beau temps que de la pluie, et quand il ne nous reste plus rien à boire, nous nous retirons.

Une fois dehors, je ne pus m'empêcher de communiquer à Gaffré les remarques que j'avais faites ; « Ou je me trompe fort, lui dis-je, ou il a découché ; il y avait quelqu'expédition en l'air. »

– » Je le crois ; car ses habits sont encore mouillés, et puis ses escarpins sont-ils crottés ! Oh ! il n'a pas marché dans la poussière. »

Hotot ne songeait guères que nous nous entretenions de lui, cependant les oreilles durent lui corner. *Où est-il allé ? qu'a-t-il fait ? nous demandions-nous l'un à l'autre ; peut-être est-il affilié à quelque bande*. Gaffré n'était pas moins intrigué que moi, et il s'en fallait que les suppositions qui lui venaient à l'idée fussent favorables à la probité d'Hotot.

À midi, selon l'usage, nous allâmes rendre compte de nos observations de la nuit ; notre rapport était fort peu intéressant ; le mot *néant* y était écrit tout du long. « Ah ! nous dit M. Henry, ce sont d'honnêtes gens dans le faubourg Saint-Marceau ! j'aurais été bien mieux avisé de vous envoyer sur le boulevard Saint-Martin ; il paraît que messieurs les voleurs de plomb recommencent leur jeu ; ils en ont enlevé plus de quatre cent cinquante livres dans un bâtiment en construction. Le gardien, qui les a poursuivis sans pouvoir les atteindre, assure qu'ils étaient au nombre de quatre ; c'est pendant la grande pluie qu'ils ont fait le coup.

– » Pendant la grande pluie ! parbleu ! m'écriai-je, vous connaissez un des voleurs.

– » Et qui donc ?

– » Hotot.

– » Celui qui a servi la police, et qui demande à y rentrer ?

– » Celui-là même. »

Je racontai à M. Henri mes remarques du matin, et comme il resta convaincu que j'avais raison, je me mis aussitôt en campagne, afin de changer promptement en évidence ce qui n'était encore que présomptions. Le commissaire du quartier où avait été commis le vol, se transporta avec moi sur les lieux, et nous

trouvâmes dans un endroit du sol l'empreinte très profonde de deux souliers ferrés : la terre s'était affaissée sous le poids d'un homme. Ces vestiges pouvaient fournir de précieuses indications, on prit des précautions pour qu'ils ne fussent pas effacés ; j'étais presque certain qu'ils s'adapteraient parfaitement à la chaussure de Hotot, j'engageai en conséquence Gaffré à venir avec moi chez lui, et afin de pouvoir procéder à la vérification, à l'insu du coupable, j'imagine un moyen que voici : arrivés au domicile de Hotot, nous faisons un train d'enfer à sa porte. « Lève-toi donc, lève-toi donc, nous apportons la pâtée. » Il s'éveille, donne un tour de clef et nous entrons en chancelant, comme des individus qui ont un peu plus qu'un commencement d'ivresse. « Eh bien ! dit Hotot, je vous en fais mon compliment, vous avez chauffé le four de bonne heure.

– » C'est pour ça, mon ami, lui répliquai-je, que nous venons pour enfourner. Toi qui es si malin, ajoutai-je, en lui montrant sous son enveloppe une emplète que nous avions faite en route, devine ce qu'il y a là dedans.

– » Comment veux-tu que je devine ? » Alors déchirant un des coins du papier, je mets à découvert les pattes d'une volaille.

– » Ah, sacredieu ! s'écrie-t-il, c'est un dindon.

– » Eh oui, c'est ton frère…, et comme tu le vois, c'est aux pieds qu'on connaît ces animaux-là ; comprends-tu *l'apologe* à présent ?

– » Qu'est-ce qu'il dit ?

– » Je dis qu'il est rôti.

– » Oh bah ! vous vous serez fait gourer, de la venaison !

– » De la venaison ! tiens, sens-moi ça plutôt. » Je lui passe la volaille, et tandis qu'il la flaire et la retourne dans tous les sens, Gaffré se baisse, ramasse les souliers et les fourre dans son chapeau.

– » Et combien que ça coûte, ste bête ?

– » *Un rondin, deux balles et dix Jacques*.

– » N… de D… ! sept livres dix sous ! c'est le prix d'une paire de souliers.

– » Comme tu dis, mon homme, repartit l'escamoteur en se frottant les mains.

– » Ce n’est pas l’embarras, il y a de quoi mordre ; et puis l’odeur, elle est fameuse, c’est-t’i alléchant ! Ce sacré Jules ! c’est à faire à lui.

– » N’est-ce pas que je m’y connais ?

– » C’est vrai ; qu’est-ce qui découpe ? d’abord je ne fais rien, moi.

– » Bien entendu, nous te servirons ; il y a-t-il un couteau dans la cassine ?

– » Oui, cherche dans le tiroir de la commode. »

Je trouve en effet un couteau ; maintenant, il s’agit de trouver un prétexte de sortie pour Gaffré. « Ah, ça, lui dis-je, pendant que je mettrai le couvert, tu vas me faire un plaisir, c’est d’aller dire chez moi qu’on ne m’attende pas pour dîner.

– » C’est ça, et puis vous me casserez le ventre. Oh ! non, pas de ça, je ne quitte pas la place avant d’avoir gobé les vivres.

– » Nous ne les goberons pas sans boire.

– » Aussi vais-je faire monter du liquide.

– Il ouvre la croisée et appelle le marchand de vin. De cette façon, il n’y a pas mèche à me faire la queue. »

Gaffré était comme la plupart des agents de police, sauf la *manque* (la perfidie), bon enfant, mais un peu *licheur*, c’est-à-dire gourmand comme une chouette. Chez lui, la gueule passait toujours avant le métier, aussi, bien qu’il eut pincé les souliers, ce qui était l’important de l’affaire, je vis qu’il serait impossible de le décider à abandonner le terrain, tant qu’il n’aurait pas pris sa part du déjeûner. Je me hâtai donc de dépecer l’oiseau, et quand le vin fut arrivé : « Allons, à table, dis-je à mon gastronome, chique et vas-t’en. »

La table était le lit de Hotot, sur lequel, sans autre fourchette que celle du père Adam, nous fîmes à ce dieu qui est en nous, c’est-à-dire au dieu des *Ventrus*, députés ou non, un sacrifice à la manière des anciens. Nous mangions comme des Ogres, et le repas fut promptement terminé. « Actuellement, me dit Gaffré, je puis marcher ; je ne sais pas si tu es comme moi, mais quand le soleil me luit dans l’estomac, je ne suis bon à rien : quand le coffre est plein, c’est différent.

– » En-ce cas, file.

– » C’est ce que je fais. »

Aussitôt il prend son chapeau, et s’en va.

« Ah ! le voilà parti, dit Hotot, du ton d'un homme qui n'était pas fâché d'être seul un instant avec moi. Eh bien ! mon ami Jules, reprit-il, il n'y aura donc jamais de place pour Hotot.

– » Que veux-tu ? il faut prendre patience, ça viendra.

– » Il ne tiendrait pourtant qu'à toi de me donner un bon coup d'épaule ; M. Henry t'écoute, et si tu lui disais deux mots…

– » Ce ne sera pas pour aujourd'hui, car je m'attends à un galop soigné ; Gaffré ne l'échappera pas non plus, car voici deux jours que nous ne sommes pas allés au rapport. »

Ce mensonge n'était pas fait sans intention : il ne fallait pas que Hotot put me croire informé du vol auquel je présumais qu'il avait participé : il était sans défiance, je l'entretenais dans cette sécurité, et, dans la crainte qu'il ne songeât à se lever, je ramenai la conversation sur les points qui l'intéressaient le plus. Il me parla successivement de plusieurs affaires. « Ah ! me dit-il en soupirant, si j'étais assuré de rentrer à la police avec un traitement de douze à quinze cents *balles*, j'en pourrais fournir de ces renseignements ! avec cela que je tiens en ce moment un petit vol avec effraction, ce serait un vrai cadeau à faire à M. Henry.

– » Ah oui !

– » Eh oui, dis donc ! trois voleurs, *Berchier* dit *Bicêtre*, *Caffin* et *Linois*, que je réponds de lui donner *marons* ; aussi sûr comme toi et moi ça fait deux.

– » Si tu le peux, que ne parles-tu ? ça te ferait une belle entrée de jeu ?

– » Je sais bien, mais…

– » N'as-tu pas peur de te mettre en avant ? Si tu rends des services, sois tranquille, je me fais fort de te faire admettre.

– » Ah ! mon ami, tu me mets du baume dans le sang ; tu me ferais admettre ?

– » Vas, ce n'est pas difficile.

– » Là-dessus, buvons un coup, s'écria Hotot, comme transporté de joie.

– » Oui, buvons, à ta réception prochaine !

– » Plutôt aujourd'hui que demain. »

Hotot était enchanté, il se faisait déjà un plan de conduite ; il formait des rêves de bonheur ; il avait dans les jambes ces inquiétudes de l'espoir, qui s'agite à la perspective d'une

jouissance prochaine : je tremblais qu'il ne voulût descendre de son lit ; enfin on frappe : c'est Gaffré, tenant à la main une demi-bouteille, d'eau-de-vie, qu'Annette lui a remise. *Traiffe*, me dit, en entrant mon collègue l'israélite, dans cet argot hébreux, qui était sans doute la langue favorite de notre patron, monsieur Judas. *Traiffe* ou *maron* sont une seule et même chose. Comme je me pique d'être un hébraïsant de bonne force, je compris de suite et vis à qui j'avais à faire. Tandis que je versais au néophyte le nectar du *policien*, Gaffré remit en place les souliers. Nous continuâmes de causer et de boire, et avant de nous retirer, je sus que le vol du plomb était celui dont Hotot se proposait de signaler les auteurs. Le père Bellemont, férailleur, rue de la Tannerie, fut le réceleur qu'il me désigna.

Ces détails étaient intéressants, je dis à Hotot que j'allais sur-le-champ en donner connaissance à M. Henry, et lui recommandais de s'informer de l'endroit où les trois voleurs avaient couché. Il me promit de m'indiquer leur gîte, et quand nous fûmes convenus de nos faits, nous nous séparâmes. Gaffré ne m'avait pas quitté. « Eh ! bien me dit-il, c'est lui, les souliers s'adaptent parfaitement ; c'est que l'empreinte est si profonde ! En sautant par la croisée, il aura pesé de tout son corps. » Ceci était l'explication du mot *traiffe*, je n'en avais que faire. Déjà je m'étais rendu compte de la conduite de Hotot, et je concevais très bien le rôle qu'il voulait jouer. D'abord, il était clair qu'il avait commis le vol dans l'intention d'en tirer un produit, mais il chassait deux lièvres à la fois ; et en dénonçant ses complices, il atteignait un second but, celui de se rendre intéressant aux yeux de la police, afin d'obtenir d'être réemployé. Je frémis en pensant aux conséquences d'une combinaison pareille. Le scélérat ! me dis-je en moi-même, je ferai en sorte qu'il reçoive la récompense de son crime ; et si les malheureux qui l'ont secondé dans son expédition sont condamnés, il est trop juste qu'il partage leur sort. Je n'hésitai pas à le croire le plus coupable de tous : d'après ce que je savais de son caractère, il me semblait fort probable qu'il les eût entraînés uniquement pour se ménager l'occasion de manigancer ce qu'on appelle une *affaire*, j'allais même jusqu'à penser qu'il se pourrait bien qu'ayant volé seul, il eût trouvé convenable d'accuser de son méfait des individus que leur

immoralité rendait suspects. Dans chacune de ces hypothèses, Hotot était toujours un grand coquin ; je résolus d'en délivrer la société.

Je savais qu'il avait deux maîtresses, l'une Émilie Simonet, qui avait eu plusieurs enfants de lui, et avec laquelle il vivait maritalement ; l'autre Félicité Renaud, fille publique, qui l'aimait à l'adoration. Je songeai à tirer parti de la rivalité de ces deux femmes, et cette fois ce fut par la jalousie que je me proposais de faire tenir le flambeau qui devait éclairer la justice. Hotot était déjà gardé à vue. Dans l'après-midi, je suis averti qu'il est aux Champs-Élysées avec *Félicité*, je vais l'y rejoindre, et le prenant à part, je lui confie que j'ai besoin de lui pour une affaire de la plus haute importance.

« Vois-tu, lui dis-je, il s'agit de te faire arrêter pour être conduit au dépôt, où tu tireras la *carotte* à un *grinche* que nous allons emballer ce soir. Comme tu seras au violon avant lui, il ne se doutera pas que tu es un *mouton*, et quand on l'amènera, il te sera plus facile de te lier avec lui. »

Hotot accepta la proposition avec enthousiasme. « Ah ! soupira-t-il, me voilà donc mouchard ! Vas, tu peux compter sur moi ; mais il faut auparavant que je dise adieu à Félicité. » Il retourna vers elle, et comme l'heure des séductions nocturnes ou de la croisière en plein-vent approchait, elle ne le gourmanda pas de ce qu'il la quittait trop tôt.

« À présent que tu es débarrassé de ta particulière, je vais te donner tes instructions : Tu sais bien la petite tabagie qui est sur le boulevard Montmartre, en face le théâtre des Variétés ?

– » Oui ; Brunet ?

– » Justement : tu vas aller là ; tu te placeras dans le fonds de la boutique avec une bouteille de bière, et quand tu verras entrer deux des inspecteurs de l'officier de paix Mercier… Tu les connaîtras bien ?

– » Si je les reconnaîtrais ! c'est à moi que tu demandes ça, un ancien troupier ?

– » Puisque tu les reconnaîtras, c'est bon ; quand ils entreront, tu leur feras signe que c'est toi : vois-tu, c'est pour qu'ils ne te confondent pas avec un autre.

– » Sois tranquille, ils ne me confondront pas.

– » Sais-tu que ce serait désagréable, s'ils allaient empoigner un bourgeois ?

– » Il n’y aura pas de méprise : est-ce que je ne serai pas là ? et puis le signe. Ce signe, c’est tout.

– » Tu as bien compris ?

– » Ah ! mais, dis donc, me prends-tu pour un cornichon ? Je ne leur laisserai pas seulement le temps de chercher des yeux.

– » C’est ça. D’abord, ils ont la consigne : sitôt qu’ils t’apercevront, ils savent ce qu’ils doivent faire ; ils t’arrêteront et te conduiront au poste du Lycée, où tu resteras deux ou trois heures ; c’est afin que celui que tu dois confesser t’ait déjà vu au violon, et qu’en te revoyant ensuite au dépôt, il n’en soit pas étonné.

– » Ne t’inquiète pas, je *battrai* si bien, que je défie le plus malin de ne pas me croire emballé pour tout de bon. Au surplus, tu verras si je suis à mon article. » Il topait de si bonne foi, que véritablement je regrettais d’être obligé de le tromper de la sorte ; mais en me retraçant sa conduite à l’égard de ses camarades, cette velléité de pitié que j’avais ressentie un instant se dissipa sans retour. Il me donne la main, et le voilà parti : il marche avec la vélocité de la satisfaction, la terre ne le porte plus. De mon côté, non moins rapide que lui, je vole à la préfecture, où je trouve les inspecteurs que j’avais annoncés ; l’un d’eux était le nommé *Cochois*, aujourd’hui gardien à *Bicêtre* : je leur dis de quelle manière ils doivent agir, et je les suis. Ils entrent dans la tabagie.

À peine en ont-ils franchi le seuil, Hotot, fidèle à la recommandation que je lui ai faite, s’indique du doigt, en montrant sa poitrine, comme un homme qui dit c’est moi ; à ce signe, les inspecteurs vont droit à lui et l’invitent à leur exhiber ses papiers de sûreté ; Hotot, fier comme Artaban, leur répond qu’il n’en a pas. « En ce cas, lui disent-ils, vous allez venir avec nous. » Et pour l’empêcher de fuir, si par hasard il lui en prenait la fantaisie, on l’attache avec des cordes. Pendant cette opération, une sorte de contentement intérieur se peignait dans les regards de Hotot : il était heureux de se sentir garotté ; il bénissait ses liens, il les contemplait presque avec amour ; car, suivant lui tout cet appareil de précaution n’existait que pour la forme ; et au fond, comme je ne sais plus trop quel philosophe de l’antiquité, il pouvait se vanter d’être *libre dans ses chaînes* ; aussi disait-il tout bas aux inspecteurs : « Le diable m’enlève si je me sauve ! *Les palettes et les paturons*

ligotés (les mains et les pieds attachés) ! on ne s'y prendrait pas autrement pour ficeler un *enfant de chœur* (pain de sucre) : c'est fort bien, c'est ce qui s'appelle *goupiner* (travailler). »

Il était environ huit heures du soir lorsque Hotot fut mis au violon ; à onze heures, on n'avait pas encore amené l'individu qu'il devait confesser ; ce retard lui parut extraordinaire. Peut-être cet individu s'était-il dérobé à la poursuite, peut-être avait-il avoué. Dès-lors le secours du *mouton* devenait inutile ; j'ignore quelles conjectures formait le prisonnier ; tout ce que je sais, c'est qu'à la fin, ennuyé de ce qu'on ne venait pas, et imaginant qu'on l'avait oublié, il pria le chef du poste de faire prévenir le commissaire de police qu'il était encore là. « S'il est là, qu'il y reste, dit le commissaire, cela ne me regarde pas. » Et cette réponse, transmise à Hotot, ne réveilla en lui d'autre idée que celle de la négligence des inspecteurs. « Si encore j'avais soupé, répétait-il, avec l'accent comico-piteux de cette larmoyante gaîté qui est moins touchante que risible : ils s'en moquent ; peut-être qu'ils sont dans un coin à s'empâter, et moi je suis ici à siffler la linotte. « Deux ou trois fois il appela, tantôt le caporal, tantôt le sergent, pour leur conter ses doléances ; il n'y eut pas jusqu'à l'officier de garde qu'il ne suppliât de le laisser sortir. « Je reviendrai, s'il le faut, lui protestait-il ; que risquez-vous, puisque je ne suis emballé que *pour la frime ?* »

Malheureusement l'officier, qui nous rapporta le lendemain ces détails, était un de ces incrédules dont l'obstination est désespérante. Hotot n'était tourmenté que par son appétit ; pour les gens qui croient aux remords, c'était bien uns présomption d'innocence, mais pour les gens qui ne croient qu'aux *ficelles*… La fatalité voulut que monsieur l'officier fût de ce nombre ; et puis, comme il lui était interdit de rien prendre sur lui, quelque envie qu'il en aurait eue ; il tira une bonne fois le verrou sur Hotot, qui, ne pouvant revenir de l'étourderie des inspecteurs, faisait entendre à travers la porte ce monologue entrecoupé, où se peignaient des alternatives tout à fait grotesques de résignation et d'impatience.

« Oh ! mais, c'est un peu fort de café, sans compter le marc ; ils m'y laisseront passer la nuit !… ; impossible, ils vont venir… Pas plus d'inspecteurs que de beurre sur la main… P'têtre qui

se seront trouvés aretardés... Que je voudrais être derrière eux, comme je te les remuerais !... s'il n'y a pas de leur faute, il n'y a rien à dire..., Décidément, ils m'ont planté là pour raverdir... Cependant, tant qu'on n'aura pas amené ma nouvelle connaissance... Oh ! pour le coup c'est se f... du pauvre monde... Dans le fait, s'il n'est pas empoigné, ils ne peuvent pas non plus... Il n'y a pas de bon sens, moi qui n'ai rien pris depuis que je suis levé... Allons ! messieurs, quand il vous plaira, à votre aise, je suis là... Sont-ils chiens ! sont-ils chiens !... On ne fait pas toujours ce qu'on veut... Coquin de sort ! C'en est-il là d'une sévère ?... ; sévère ou non, je suis bloqué ; quand je m'en mangerais... Ne parlons pas de manger... Comme mes boyaux crient... ; parbleu ! ils crieraient à moins : à la fin, c'est que ça crie vengeance !... Au fait, c'est l'état du métier ; j'en ai l'étrenne... ; oui, je suis joliment étrenné, il faut en convenir... Est-ce qu'ils se seraient fait casser la gueule ?... Le tour est fameux, par exemple... Jeûne, mon cadet, jeûne ; comme c'est régalant !... Bah ! bah ! on ne meurt pas pour malavoir, je déjeûnerai mieux demain... Je gagerais qu'ils s'en tapent une culotte, les gredins !... Si je les tenais... ; ce n'est pas l'embarras, la farce, elle est bonne... Nom d'un D... ! triple nom d'un D... Eh bien ! qu'est-ce qu'y a, garçon, tu te fâches... À la force aussi, la faim fait sortir le loup du bois... sors donc, sors donc..., comme c'est facile... ; si encore j'avais mon dindon d'à ce matin... ; si mon ami Jules était ici... il ne sait pas, car s'il savait... »

Hotot disait comme le peuple, *si le roi savait* ; mais tandis qu'il déplorait mon ignorance, et qu'il était si loin de prévoir les suites d'une arrestation qu'il supposait simulée, explorant les petites rues aux alentours de la place du Châtelet, j'avais rejoint *Émilie Simonet*, dans l'un de ces misérables taudis, où, pour l'agrément des petites bourses, une dame de maison tient des liqueurs et des filles, qui s'amènent mutuellement la pratique et se servent d'enseigne sans être de meilleur aloi les unes que les autres. Ici les liqueurs sont comme l'entrée secrète du bureau de loterie, un moyen de tromper l'espion ; l'amateur honteux s'introduit sous le prétexte de prendre un petit verre, et il s'empoisonne deux fois. C'est dans ces espèces de cafés-borgnes que les rebuts de la prostitution s'amoncèlent, et s'écoulent à la faveur de l'ivrognerie ou de la

pauvreté du chaland ; plus d'une ci-devant beauté, aujourd'hui réduite à l'humble caraco de drap, à la jupe de moleton et aux sabots, si elle ne préfère les *philosophes* (souliers à quinze, vingt et vingt-cinq sols), y exploite la tradition bien obscure, quoique récente, de ces charmes, qui lui valurent l'amazone et le voile vert qu'elle promenait naguères dans les cavalcades de Montmorency, ou bien l'élégant tilbury qui la portait à Bagatelle. J'ai vu de ces déchéances, et pour n'en citer qu'un exemple entre mille : l'une des camarades d'Émilie (elle se nommait *Caroline*), avait été la maîtresse d'un prince russe ; aux jours de sa splendeur, cent mille écus par an ne suffisaient pas au train de sa maison ; elle avait eu des équipages, des chevaux, des laquais, des courtisans ; elle avait été belle ; très belle, et tout cela s'était évaporé : elle était camarade d'Émilie, et peut-être plus dégradée qu'elle. Constamment absorbée par des spiritueux, elle n'avait plus un instant lucide. La dame de maison, qui pourvoyait à sa toilette, car Caroline ne possédait plus une loque, était obligée de la veiller comme le lait sur le feu, pour qu'elle ne vendît pas ses effets ; cent fois elle avait été ramenée au gîte, nue comme un ver ; elle avait tout bu, jusqu'à sa chemise. Telle est la triste condition de ces créatures, qui, presque toutes, ont eu dans leur vie une veine d'opulence ; après avoir jeté l'or à pleines mains, sans être moins prodigues, elles en viennent à convoiter le pain de la caserne ; et le palais que délectèrent les sorbets de Tortoni, trouve de la saveur aux patates de la Grève. C'est à cette catégorie des courtisanes qu'appartiennent ces demoiselles, qui font les délices des maçons, des commissionnaires et des porteurs d'eau ; entretenues par les libertins de cette classe laborieuse dont les libéralités forment leur casuel, à leur tour, quand elles ne sont pas grugées par un maître d'armes, un banquiste, ou un chanteur des rues, elles entretiennent des voleurs, ou tout au moins, si elles *sont de la haute* (en bonne position), à charge de revanche, elles les soulagent durant les détresses du cachot et de la morte-saison.

La camarade de la princesse *Caroline*, *Émilie Simonet*, ou madame Hotot, était précisément de ce calibre ; c'était un bon cœur fini : ce fut chez la *mère Bariole* que je la rencontrai. La mère Bariole, bonne femme s'il en fut jamais, et honnête autant qu'il soit possible de l'être dans sa profession, jouit d'une

espèce de considération parmi les débauchés qui hantent, ces boutiques en parties doubles, révoltants portiques d'un sanctuaire, où bravant tous les dégoûts, la volupté et la misère se caressent tour à tour. Depuis près d'un demi-siècle, son établissement est la Providence et le dernier refuge de ces *Laïs*, que les conséquences de leur déshonneur et le temps rapide dans ses outrages ont précipitées sous la même juridiction que le ruisseau et la borne ; c'est le vieux sérail où ne doit pas pénétrer celui qui ne cherche qu'à réjouir son esprit par des images gracieuses : là, point d'enchanteresse ! *l'Armide* de la Chaussée d'Antin n'est plus qu'une hideuse gourgandine, qui, entre l'hôpital et la prison, alternant de l'un à l'autre, épuise, à son corps défendant, les vicissitudes d'une carrière dont les dernières espérances sont sur le pavé. Dans cet asile, le luxe de la rue Vivienne a fait place à la friperie du *Temple* ; et telle qui, durant l'éphémère triomphe de ses attraits, dédaignait, à peine effleurés, les prémices de la mode, trouve encore de quoi se parer dans ces atours flétris, tombés de chute en chute au vestiaire de la mère Bariole. Ainsi voit-on l'aridelle du fiacre reprendre avec fierté le harnais qui l'humiliait au temps où sa croupe arrondie faisait la gloire d'un brillant attelage. Si la comparaison manque de noblesse, du moins est-elle juste.

Ce serait une histoire bien curieuse, et surtout bien profitable à la morale, que celle de quelques-unes des pensionnaires de madame Bariole : peut-être serait-il à propos d'y joindre la biographie de cette vénérable matrone, qui, placée pendant cinquante ans à la source des coups de poings, des coups de pieds, des coups de sabres, a traversé cette longue période sans attraper seulement une égratignure ; amie de la police, amie des voleurs, amie des soldats, enfin amie de tout le monde, elle s'est conservée invulnérable au milieu des échauffourées sans nombre, et des mille et une batailles dont elle a été témoin. *Sabin* ou *Romain*, lorsque le combat s'engageait à propos de ces dames, malheur à qui aurait touché un cheveu de la mère !… Son comptoir était comme l'arche sainte, il était le territoire neutre que respectaient même les bouteilles lancées. Voilà ce qui s'appelle être chérie ! pas une des Sabines qui n'eût versé son sang pour elle ; il fallait voir le matin comme elles s'empressaient de lui donner leurs rêves pour les mettre à la loterie… ; et à l'approche du terme, quand

l'épargne destinée à acquitter le loyer était insuffisante, parce que la tire-lire de prévoyance avait été écornée, les pauvres filles se donnaient-elles du mal pour combler le *déficit* ! Quelle désolation, si madame, pour satisfaire son propriétaire, était réduite à engager ses timbales d'argent ? Dans quoi ferait-elle chauffer la petite chopine de vin sucré qu'elle avale souvent *avec son suisse,* ou dans la compagnie de sa commère, lorsque geignant ensemble, et déplorant la dureté des temps, nez à nez, coudes sur table, elles se content leurs peines à petites gorgées ? Cette chère mère Bariole, que de fois elle mit au Mont-de-piété pour régaler d'huîtres et de vin blanc la milice du bureau des mœurs ! Comme les inspecteurs la trouvaient généreuse, et les voleurs compatissante ! Confidente de ces derniers, elle ne les trahit jamais ; elle écoutait aussi avec intérêt les plaintes des compagnons sans ouvrage ; et semant le pois pour recueillir la fève, augurait-elle bien de l'avenir d'un individu, sous le semblant de l'amitié, elle lâchait le verre de consolation, voire même la créature à crédit, si le désargenté *batteur de flemme* (désœuvré), était un remplaçant près de toucher *son beurre*. « *Travaillez*, mes enfants, disait-elle aux *ouvriers* dans tous les genres ; avec moi, pour être bien venu, il faut que l'on *travaille*. » Elle ne faisait pas la même recommandation aux militaires, mais elle gagnait leur affection par ses sollicitudes sans fin, au sujet de l'appel et du contre-appel… Elle maudissait avec eux la salle de police, et pour achever de leur plaire, en cas de rixe, elle n'envoyait chercher la garde qu'à la dernière extrémité. Elle détestait les colonels, les capitaines, les adjudants, les sous-lieutenants, enfin toutes les épaulettes ; mais les galons, elle en raffolait ; et rien n'égalait sa tendresse pour les sous-officiers en général, notamment pour les petits fourriers qui lui semblaient gentils ; elle était leur mère à tous. « Ah petit fourrier ! ai-je entendu souvent, quand vous reviendrez avec le sergent, amenez donc le major.

– » Oui, maman Bariole ; et entre les heures d'exercice, la maison ne désemplissait pas. »

Maman Bariole vit encore, mais depuis que je ne suis plus obligé de la voir, j'ignore si son établissement s'est maintenu sur le même pied. À l'époque où je la connaissais, elle avait pour moi tous les égards auxquels un mouchard peut prétendre. Elle fut aux anges quand je lui demandai *Émilie*

Simonet, qui était sa favorite. Madame Bariole crut que je venais jeter le mouchoir dans son harem.

» Tu ne me l'aurais pas demandée, que je te l'aurais donnée.

– » Elle est donc votre préférée ?

– » Que veux-tu ? j'aime les femmes qui prennent soin de leurs enfants ; si elle les avait mis *là bas*, je ne l'aurais jamais regardée. Ces pauvres petits êtres, ça ne demande pas à naître ; pourquoi que des chrétiens n'auraient pas autant de naturel que des animaux ? Sa dernière est ma filleule…, c'est le portrait de Hotot, tout craché… ; je voudrais que tu la voie, elle grandit comme un petit champignon : va, elle ne sera pas bête celle-là ; il n'y a pas à dire, elle comprend déjà tout…

– » Elle est précoce…

– » Oui, et jolie ; c'est un amour : laisse faire seulement qu'elle ait l'âge d'une pièce de quinze sols, je suis bien sûre qu'elle gagnera à sa mère de l'argent gros comme elle. Avec une fille, il y a toujours de la ressource.

– » Je sais bien.

– » Oui, oui, le bon Dieu la bénira, Émilie ; avec ça que depuis un bout de temps elle n'a pas de malheur avec les hommes.

– » Est-ce que le bon Dieu se mêle de çà ?

– » Ah parguié ! vous autres qui êtes des parpaillots, vous ne croyez en rien.

– » Vous avez donc de la religion, mère Bariole ?

– » Je le crois bien que j'en ai ; je n'aime pas les prêtres, mais c'est tout de même ; il n'y a pas encore huit jours que j'ai fait faire une neuvaine à Sainte-Geneviève pour avoir un terne au tirage de Bruxelles ; on a passé le billet sous la châsse.

– » Et le bout de cierge, l'avez-vous fait brûler ?

– » Tais-toi donc, payen.

– » Je parie que vous avez du buis de Pâques à la tête de votre lit.

– » Un peu, mon neveu ! avec eux ne faudrait-il pas vivre comme des bêtes ? »

La Bariole, qui n'aimait pas à être contrarié au sujet de sa croyance, se mit à appeler Émilie. « Dépêche-toi, lui cria-t-elle : attends, mon garçon, je vais voir si elle a fini.

– » Vous ferez bien car je suis pressé. »

Émilie parut bientôt avec un caporal des pompiers, qui, sans regarder derrière lui, prit immédiatement congé d'elle.

« Puisqu'il ne songe pas à son cassis, observa la Bariole, il n'y a qu'à le remettre dans la bouteille.

– » Je le boirai, dit Émilie.

– » Pas de ça, Lisette.

– » Vous plaisantez… il est payé. (buvant) Tiens, il y a des mouches.

– » Ça te rendra le cœur gai, m'écriai-je.

– » Ah bien ! je ne croyais pas si bien dire. C'est toi, Jules ! et qu'est-ce que tu fais donc dans le quartier ?

– » J'ai su que tu étais ici, et je me suis dit : faut que je voie la femme à Hotot, je lui paierai chopine en passant. Agathe, commanda la Bariole, servez une chopine ; » et Agathe aussitôt faisant, suivant l'usage, mine de descendre à la cave, fila par derrière, chez le marchand de vin, d'où elle rapporta un litre, dont elle réserva les trois quarts en baptisant le reste, afin d'obtenir la quantité.

« Il n'est pas drogué celui-là ! me dit Émilie, pendant que je versais dans son verre, vois-tu ? il fait des bouilles, c'est bon signe ; j'en boirai encore aujourd'hui. »

Je lui faisais un grand plaisir en offrant d'humecter ses poumons, mais ce n'était qu'un premier pas pour m'attirer sa confiance ; il fallait la faire arriver insensiblement au chapitre de ses griefs contre Hotot ; je ménageai assez habilement les transitions pour ne lui inspirer aucune crainte ; d'abord je commençai par déplorer mon sort : les filles, quand on se lamente à propos de malheurs qui sont à leur portée, ne tardent pas à faire chorus ; j'en ai vu plusieurs avant la seconde chopine fondre en larmes comme des Madeleines ; à la troisième, je devenais leur meilleur ami ; alors elles n'y tenaient plus, tout ce qu'elles avaient sur le cœur partait par une explosion soudaine, c'était le moment de ces épanchements dont l'exorde est toujours : *en fait de traverses, chacun a les siennes*. Émilie, qui dans la journée avait déjà passablement avalé la *douleur*, ne tarda pas à exhaler sa plainte au sujet de sa rivale et des infidélités de Hotot.

« C'est-il pas encore un fier lapin que ton Hotot ? des *cochons* comme ça ! ça mérite-t-il pas d'avoir des femmes ? Te faire des traits pour une Félicité ! entre nous, ce n'est pas le

diable que Félicité, et si j'avais à faire un choix, je te signe mon billet que c'est à toi que je donnerais la préférence.

– » Voilà encore Jules *qui bat* (se moque). Tu prends ton café. Je sais bien que Félicité est méyeure (plus belle) que moi ; mais si je ne suis pas si gironde (gentille) j'ai un bon cœur ; tu l'as vu lorsque je lui portais *le pagne à la Lorcefé* (la provision à la Force) ; c'est là qu'il a pu juger si j'avais de la *probité* (bonté).

– » Pour ça c'est la vérité, tu avais bien soin de lui, j'en ai été témoin.

– » N'est-ce pas, Jules, que j'ai tout fait pour lui ? ce vilain *rouchi* (mal tourné) échignez-vous donc le tempérament ! Je me suis z'i dérangée une minute de mon commerce ? Je ne crois pas qui y ait une centime à reprendre sur ma conduite ; une épouse légitime qui serait mariée, et tout, n'en aurait pas fait plus.

– » Qu'est-ce que tu dis ? elle n'en aurait pas fait tant.

– » Oh ! non, bien sûr, ce n'est pas encore ça, il n'ignore pas comme je suis sujette aux enfants, quand il a été des quinze mois *enflaqué*, j'ai-t'i pondu sans lui ? C'est-t'i de la vertu ? qu'il en trouve donc beaucoup comme ça, jusqu'à me priver de tout ; il n'y a que mon soulier qui sait ça, s'il pouvait parler il en dirait long ; en a-t-il eu de ces pièces de dix sous qui passaient devant le nez à la Bariole ? Il devrait pourtant s'en souvenir, mais graissez les bottes d'un vilain…

– » Tu as bien raison ! Ce n'est pas Félicité qui lui en aurait donné.

– » Félicité ! elle lui en aurait plutôt mangé si elle avait pu. Mais c'est toujours celles-là qu'on aime le mieux (elle soupire, boit et soupire encore). Ah ! ça, puisque nous sommes là tous les deux, les as-tu vus ensemble ? dis-moi la vérité, foi d'Émilie Simonet, qui est mon vrai nom, que tout ce qui m'est entré ou m'entrera dans le cornet me serve de poison, que je meure sur la place ou que je *sois servie marron au premier messière que je grinchirai* (prise sur le fait au premier individu que je volerai), si je lui en ouvre simplement la bouche.

– » Que veux-tu que je te dise ? Vous êtes toutes des bavardes.

– » Parole d'honneur, (prenant l'air et le ton solennels) sur la cendre de mon père, qui est mort comme tu existes… »

Cette formule homérique n'est plus usitée que parmi les prêtresses de *Vénus-Cloacine*. D'où leur est-elle venue ? je n'en sais rien. Peut-être quelque fille de blanchisseuse aura-elle juré par les cendres de sa mère… mais sur *la cendre de mon père* ! ces mots sont bien pis que ce *nébuleux* prophétique qui fit trembler Fontenelle : ils renferment toute une *monographie*. Dans la bouche d'une femme qui vise à jouer l'honnêteté, ils sont toujours de fort mauvais augure, quelle que soit sa mise ou son état actuel, sans courir le risque de se tromper, on peut lui dire je te *connais, beau masque*. Ce serment, vu la qualité des personnes qui le prodiguent, m'a toujours semblé si burlesque, que jamais il n'a été prononcé devant moi sans qu'il ne m'ait pris aussitôt une irrésistible envie de rire.

« Ris donc, ris donc, me dit Émilie, n'est-ce pas que c'est bien risible ? Vas, tais-toi donc : c'est vrai, avec lui il n'y a pas de plaisir, il ne croit a rien.

– » Je veux être la plus grande coquine qu'il n'y ait pas sous la calotte des cieux ; sur tout ce que j'ai de plus cher au monde ; sur la vie de mon enfant, que c'est un serment que je ne fais jamais ; que tous les malheurs m'arrivent si je lui parle de toi. » En même temps, retirant en avant le pouce de sa main droite, dont l'ongle engagé sous la rangée supérieure de ses dents, s'échappe avec un léger bruit… elle ajoute, en crachant et se signant à la fois. « Tiens, Jules, c'est sacré ; ainsi, tu vois, c'est comme si le notaire y avait passé. »

Pendant cet entretien, notre chopine avait été plusieurs fois renouvelée ; plus nous buvions, plus la Pénélope de Hotot devenait pressante, et me protestait de sa discrétion.

– » Voyons, mon petit Jules, quéque ça te fait ? Quand je te promets qu'il n'en saura rien.

– » Allons, t'es si bonne fille, que je vas te dire tout ce qu'il en est ; mais t'es avertie, *ne mange pas le morceau*, sinon gare à toi, je t'en voudrais à la mort ; Hotot est mon ami, entends-tu ?

– » Il n'y a pas de risques, et quand on me dit quelque chose (montrant de la main sa poitrine), c'est là… ; c'est mort.

– » Hé bien ! je suis allé ce soir aux Champs-Élysées ; j'ai vu ton homme avec Félicité, ils ont d'abord disputé : elle disait qu'il t'avait mis dans sa chambre de la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs… Il lui a juré que non, et qu'il n'avait plus de

fréquentations avec toi. Tu sens bien que, vis-à-vis d'elle, je n'ai pas pu faire autrement que de dire comme lui. Ils se sont ramijotés (réconciliés) ; et, d'après les mots de leur conversation, je répondrais bien que la nuit de hier à aujourd'hui, il a couché avec Félicité, place du Palais-Royal.

– » Oh ! pour ça, c'est pas vrai, car il a été avec des amis.

– » Avec *Caffin*, *Bicêtre* et *Linois* ; Hotot m'a conté ça.

– » Comment donc, il t'a dit ça ? il m'avait pourtant bien défendu de t'en parler ; voilà comme il est, et puis après, s'il lui arrivait de la peine, il me *f… du tabac* (battrait).

– » N'as-tu pas peur ? Vas, c'est pas moi qui ferais jamais un trait à un ami ; si je suis *rousse* (mouchard), il me reste encore des sentiments !

– » Je sais bien, mon pauvre Jules ; que tu as été forcé d'entrer à la *boutique* plutôt que de retourner au *pré* (bagne).

– » C'est tout de même, à la boutique ou non, je suis brave ; et si j'avais quelqu'un à faire de la peine, ce ne serait pas à Hotot.

– » T'as bien raison, mon pauvre lapin, faut jamais trahir les camarades ; et mon homme, dis-moi, où donc qu'il est allé avec sa… ? (Molière eût dit le mot, le lecteur le cherchera).

– » Veux-tu le savoir ? ils sont allés se *piausser* (se coucher) chez Bicêtre. Par exemple, je ne te donnerai pas l'adresse, car je ne l'ai pas demandée.

– » Ah ! ils sont chez Bicêtre ! c'est bon, c'est bon… Je vais joliment te les *révolter*.

– » J'irai avec toi ; c'est-ti loin qui demeure ?

– » Tu connais la rue du Bon-Puits ?

– » Oui.

– » Eh bien ! c'est là, chez Lahire, au quatrième. Sois tranquille, elle portera de mes marques. Jules, as-tu une pièce de six liards, que je lui taille des soupieds sur la *frimousse* ?

– » Je n'en ai pas.

– » C'est égal, j'ai ma clé dans mon mouchoir… Ah ! ils vont voir beau bruit. Il me semble que je sentais ça ce matin, trois valets dans mes cartes.

– » Écoute, c'est pas tout que des choux… Ça ne serait pas le plan de te montrer s'ils n'y sont pas. T'as confiance en moi, laisse-moi faire : je monterai d'abord ; si je reste, tu sauras ce que ça veut dire, c'est que j'aurais trouvé les oiseaux.

– » C'est ça ! c'est pas bête ; il faut être sûr avant de faire du *renaud* (tapage). »

Nous arrivons rue du Bon-Puits, j'entre ; après m'être assuré que Bicêtre est au gîte, je rejoins Émilie, dont le vin et la jalousie avaient achevé de troubler la cervelle.

« Regarde, si ce n'est pas jouer de malheur ! ils viennent de partir avec *Bicêtre* et sa femme pour aller souper chez Linois ; je me suis informée où, on n'a pas pu me le dire.

– » P'têtre bien qu'ils n'ont pas voulu ; mais c'est rien, c'est rien ; je sais ousque loge Linois ; c'est chez sa mère. Tu m'accompagneras ; tu l'iras demander pour rien *brûler*. (qu'on ne se doute de rien).

– » Ah ça ! vas-tu me trimballer jusqu'à demain ?

– » C'est bon, Jules, tu me refuses ! Ah ! mon Minet, fuse pas, fuse pas, tu verras que t'auras pas à t'en repentir… Je te ferais plutôt une *souris* (baiser). »

Le moyen de résister à une souris ? Je me laissai entraîner dans la rue Jocquelet, et là je grimpai à un sixième étage, où je vis Linois, qui ne me connaissait que de nom.

« Je cherche après Hotot, lui dis-je, vous ne l'auriez pas vu ? – Non, me répondit-il. » Et comme il était couché, je me retirai après lui avoir souhaité une bonne nuit.

« Faut-il avoir du guignon ! j'ai encore fait corvée ; ils sont venus, mais ils sont partis prendre Caffin qui doit payer le vin… Où demeure-t-il, Caffin ?

– » Pour ce qui est de celui-là, je serais bien embarrassée de le dire ; mais comme c'est un *paillasson* (coureur de femmes), je suis certaine de le savoir aux femmes de la *Place aux Veaux*. Viens, je t'en prie.

– » Veux-tu me faire faire les quatre coins de Paris ? il se fait tard, et je n'ai pas le temps.

– » Je t'en prie, Jules, ne me quitte pas, les inspecteurs à la *flan* (inspecteurs ordinaires) n'auraient qu'à *m'emballer*. »

Comme la complaisance était utile, je ne me fis pas trop tirer l'oreille. Je me dirigeai avec Émilie, du côté de la place aux Veaux, et, de *canons* en *canons*, prenant du courage dans chaque cabaret, nous volons à l'endroit où j'espère compléter les renseignements qui me sont nécessaires. Nous volons, l'expression est hardie, car, malgré le soutien de mon bras, Émilie, trop abreuvée, avait une peine infinie à mettre un pied devant

l'autre. Mais plus sa marche devenait chancelante, plus elle était communicative, si bien qu'elle me découvrit les plus secrètes pensées de son infidèle ; je sus d'elle tout ce qu'il m'importait de savoir sur le compte de Hotot, et j'eus la satisfaction de me convaincre que je ne m'étais pas trompé en le jugeant capable d'avoir lui-même dirigé les voleurs qu'il se proposait de livrer à la police. À une heure du matin j'étais encore en exploration avec mon guide, Émilie se promettant de retrouver Hotot, et moi de découvrir Caffin, lorsqu'une nommée *Louison la blagueuse*, dont nous fîmes la rencontre, nous annonça que ce dernier était avec Émilie Taquet, et qu'il passerait la nuit, ou chez la *Bariole*, ou chez la *Blondin*, qui était aussi en possession d'héberger les amours. « Merci, ma petite, dit aussitôt la fille Simonet à la consœur qui nous donnait cette précieuse indication. C'est bien ça, poursuivit-elle, Bicêtre est avec sa femme, Linois et Caffin sont avec la leur, Hotot est avec Félicité, chacun sa chacune : le scélérat ! il aura ma vie ou j'aurai la sienne ; ça m'est égal de mourir (grinçant les dents et s'arrachant les cheveux) ; Jules, m'abandonne pas, faut que je les tue, mon ami, faut que je les tue ! » Pendant cette rage de vengeance, nous ne laissions pas de gagner du terrain ; enfin nous voici au coin de la rue des Arcis. « Qué que t'as donc, Mélie ? » articule une voix rauque, qui semble s'échapper par un soupirail. À la lueur du réverbère, je distingue une femme accroupie, dans la posture qui a fait imaginer cette estampe : *Nécessité n'a pas de loi*. Elle se lève et s'approche de nous : « C'est la *petite Madelon*, s'écrie Émilie.

– » Ah ! Ma grosse, ne me pale pas, je suis t'en rivolution : t'as pas vu Caffin, à ce soir ?

– » Caffin, que tu dis ?

– » Oui, Caffin.

– » Ils sont chez la mère Bariole. »

Il n'est point d'heure indue quand on consomme. D'ailleurs, Émilie était de la maison. Nous entrons, et nous apprenons qu'en effet Caffin est au logis, mais que Hotot n'a pas paru. À cette nouvelle, madame Hotot imagine qu'on veut lui cacher le pot aux roses. « Oui, vous soutenez le vice, dit-elle à la Bariole, rendez-moi mon homme, vieille ci ! vieille ça ! » Il ne me souvient plus trop des épithètes qu'elle accumula ; ce fut, durant un quart d'heure, un feu roulant, entretenu par une succession

de verres de *camphre* (eau de vie), jetés dans un vin que déjà faisait fermenter la jalousie. « auras-tu bientôt fini, avec tes raisons ? interrompit la Bariole, qui était bon cheval de trompette. Ton homme ! ton homme ! il est au moulin, le diable le retourne. Me l'as-tu donné à garder, ton homme ? c'est-t'i pas un beau *moniau* ? ? l'homme à tout le monde ! Ah bien ! des hommes comme ça, j'en ai plein… Tu crois qu'il est avec Caffin ? vas plutôt voir ; monte à la chambre à *Taquet*, » Émilie ne se le fait pas dire deux fois, elle procède en effet à la vérification et revient. « Te voilà contente, lui dit la Bariole ?

– » Il n'y a que Caffin.

– » Te l'avais-je pas dit ?

– » Ous qu'il est, le monstre ! mais, ous qu'il est ?

– » Si tu veux, lui dis-je, je te mènerai où il est.

– » Ah ! mène-moi-zy… fais çà pour moi, Jules !

– » C'est qu'il y a loin d'ici à l'*Hôtel d'Angleterre*.

– » Tu penses qu'il y est ?

– » J'en répondrais ; il y sera allé passer une heure ou deux, pour attendre que Félicité ait fini sa soirée, et de là il aura été la retrouver rue Froid-Manteau. »

Émilie ne doutait pas que je n'eusse parfaitement deviné, aussi ne tenait-elle plus en place ; elle crevait dans sa peau, et ne me laissait ni paix ni trêve que je n'eusse consenti à entreprendre avec elle le voyage de l'*Hôtel d'Angleterre*. Le trajet me parut long, car j'étais le cavalier d'une dame dont le centre de gravité, vacillant à l'excès, me donnait fort à faite pour garder moi-même mon équilibre ; cependant, moitié traînant la belle, moitié la portant, je parvins avec elle dans la rue Saint-Honoré, à la porte du repaire où elle comptait rencontrer *son objet*. Nous parcourons les salles. Sans crainte de déranger d'amoureux tête-à-tête, nous donnons notre coup-d'œil dans chacun des cabinets qui forment, sur les corridors, une double rangée d'*à parte*. Hotot n'y était pas, et la rivale de Félicité était aux cent coups, ses yeux s'échappaient de leur orbite, ses lèvres se couvraient d'écume ; elle pleurait, elle fulminait, c'était une épileptique ; une énergumène ; échevelée, pâle, le visage horriblement contracté, et les cordes du cou tendues, elle offrait l'aspect hideux d'une de ces myologies cadavéreuses auxquelles le fluide galvanique a rendu le mouvement. Terribles effets de l'amour et de l'eau de vie, de la jalousie et

du vin ! Toutefois, dans la crise qui l'agitait, Émilie ne me perdait pas de vue, elle s'attachait à moi, et jurait de ne pas me quitter qu'elle n'eût rejoint l'ingrat qui lui causait tant de tourment ; mais elle n'avait plus rien à m'apprendre, et il y avait assez long-temps que je la traînais pour souhaiter me débarrasser d'elle ; je lui fis entendre que j'allais m'enquérir si Félicité était rentrée, ce qui était facile, puisqu'elle habitait dans une maison à portier.

Émilie, qui jusque-là avait eu tant à se louer de ma complaisance, ne pouvait que me savoir bon gré de la nouvelle preuve de zèle que j'offre de lui donner ; je sors sans qu'elle manifeste le dessein de me suivre, et au lieu de m'acquitter de la commission que j'avais sollicitée, je me rends au corps de garde du Château-d'Ean, où, m'étant fait reconnaître du chef du poste, je le priai de la faire arrêter et de la tenir au secret le plus rigoureux. Sans doute, il m'en coûta d'en venir à cette cruelle extrémité : après tout le mouvement qu'elle s'était donné, l'on en conviendra, Émilie méritait un meilleur sort, du moins pour cette nuit ; elle la passa au violon. Combien le devoir est quelquefois pénible à remplir ! Personne mieux que moi ne savait où était le bien-aimé qu'elle maudissait ; ne fallut-il pas me priver de la satisfaction de le rendre innocent à ses pleurs, quand elle le supposait coupable ?

Peut-être, avant d'aller plus loin, ne sera-t-il pas inutile de dire pourquoi j'avais fait arrêter Hotot : c'était pour qu'il n'eût pas le temps de se désimpliquer, soit en faisant disparaître les traces de sa participation au vol, soit en stipulant son impunité avec la police. Mais la tendre Émilie, quels motifs de la séquestrer ? N'avais-je pas à redouter son retour chez la Bariole, où, dans la loquacité de l'ivresse, elle pouvait rabacher des réminiscences dont Caffin ferait son profit ? On m'objectera qu'elle était hors d'état de se tenir debout ; je ne le contesterai pas, mais le lecteur voudra bien se souvenir que justement d'après l'expérience des enfants et des ivrognes, certains philosophes ont été induits à penser que l'homme, la femme y comprise, fut originairement un quadrupède. Émilie, ne fut-ce qu'à quatre pattes, aurait pu regagner ses pénates, et alors, pour peu que sa langue lui revînt, mes démarches étaient infailliblement divulguées.

Après toutes ces précautions, Hotot étant déjà sous ma coupe, il ne me restait plus qu'à m'assurer de ses trois complices : je savais où prendre chacun d'eux. Je me fis accompagner par deux agents de la préfecture ; et bientôt ce fut au nom de la loi que je me présentai de nouveau chez la Bariole : « Ah ! me dit la mère, quand je t'ai vu traîner tes culottes par ici, je m'ai méfié que cela ne sentait pas bon. Qu'est ce que j'offrirai à ces messieurs ? ajouta-t-elle, en s'adressant aux deux inspecteurs, vous prendrez bien quelque chose : voyons votre goût ; de la petite bouteille ? c'est celle des amis. » Et tout en parlant, elle se baissait pour fouiller dans son comptoir, où elle prit, au milieu d'un paquet de chiffons, un vieux flacon doré, qui contenait le précieux liquide : « Je suis obligée de la cacher, car avec ces demoiselles… allez, on est bien à plaindre lorsqu'on a affaire aux femmes. Je promets que si je trouvais à vendre mon fonds… Que ceux qui ont de quoi vivre sont heureux ! Regardez, je n'ai pas seulement de quoi m'avoir un fauteuil… En v'là z'un qui est comme l'écorché de la Pitié, on lui voit les os.

– » Ah oui ! parlons de votre sopha, il a de beaux cheveux avec son pied recousu et ses crins au vent, dit une jeune fille, qui, au moment de notre entrée, dormait penchée sur une table dans un des coins de la salle, c'est bien le cas de dire que c'est comme *Philémon* et *Baucis*.

– » Ah ! c'est toi, c'est la petite *Réal*, je ne te voyais pas. Qu'est-ce qu'elle chante, mameselle comme il faut avec son Philémis et Beau… Comment que tu dis donc ?

– » Je dis, répondit Fifine, qu'il est comme le trépied de la Sybille.

– » C'est bon, c'est bon ; c'est le fauteuil du tripier : tu ne diras pas toujours çà ; on le fera rempailler. C'est que, voyez-vous, elle a reçu de l'inducation, ce n'est pas une fichue bête comme moi : voilà ce que c'est d'appartenir à des parents. Oh bah ! j'en sais bien assez pour manger mon bien. Allons, viens, *Fifine*, tordre le cou à ce porichinelle ; il y en a z'un pour toi.

– » Vous êtes bien bonne, madame.

– » Au moins, ne vas pas le dire aux autres. »

La rasade est versée, une double rangée de perles se forme à la surface du Coignac.

« Elle est délicieuse ; je dis qu’elle est dans le *costico Barbaro*, observa Fifine.

– » Eh bien ! messieurs, reprit la Bariole, ça va-t-il rester pour les capucins ? Enflons, je trinque avec vous ; *à la vôtre* ! mes enfants. Dire que nous sommes ici tous bien d’accord, et qu’il nous faudra mourir un jour ! C’est si gentil d’être d’accord, quand on est tous amis z’ensemble ! Ah ! mon Dieu, oui ; il nous faudra mourir, c’est ce qui me chiffonne ; et avoir tant de tracas sur cette terre ; c’est plus fort que moi ; il n’y a pas de minute où ça ne me repasse par l’idée… Mais soyons honnêtes, c’est le principal, avec ça on peut toujours aller tête levée… Que ce qui n’est pas à nous ne nous tente pas. En tous cas, je peux mourir quand je voudrai, on ne me reprochera pas la tête d’un épingle. Ah ça, qu’est-ce qui vous amène donc à cette heure, mes enfants ? c’est pas pour mes femmes ? elles sont toutes tranquilles ; vous en avez un échantillon, montrant Fifine, v’là la plus dérangée. Ah ! mais à propos, Jules, qu’as-tu donc fait de Mélie ?

– » Je te conterai ça plus tard, donne-nous de la chandelle.

– » Je parie que c’est après Caffin que tu cherches. Bon débarras, je t’assure, un *mangeur de blanc !* (homme qui vit aux dépens des filles).

– » Un batteur de femmes ! interrompit Fifine.

– » On ne voit pas souvent de son argent, à celui-la, reprît la Bariole, Tiens, Jules, regarde un peu sur l’ardoise sa dépense et le gain de sa femme ; elle ne fait pas seulement assez pour lui. Que Paris serait bien purgé, si on pouvait tous les enfoncer ! » elle voulait me conduire à la chambre du *mangeur*, mais comme je savais le chemin tout aussi bien qu’elle, je la remerciait de son obligeance ! « La Seconde porte, nous dit-elle, la clef est dessus ; » je ne pouvais me tromper, j’entre, et je signifie à Caffin qu’il est mon prisonnier.

– « Eh bien ! eh bien ! qu’est-ce qu’il y a ? dit Caffin en s’éveillant ; comment, Jules, c’est toi qui *m’emballes* ?

– » Que veux-tu, mon ami ? je ne suis pas sorcier, si l’on ne t’avait pas *coqué* (dénoncé), je ne viendrais pas interrompre ton sommeil.

– » Ah ! te voilà encore avec tes couleurs ; t’as tort, mon fils, c’est de la vieille amadou, ça ne prend pas.

– » Comme tu voudras, c’est ton affaire, mais si ce qu’on dit est vrai, ton compte est bon, *t’iras au pré*.

– » Oui, crois ça et bois de l’eau, tu seras jamais saoul.

– » Enfin, faut-il te mettre le nez dessus, pour que tu dises c’en est ? Écoute, je n’ai pas d’intérêt à te *battre comptoir*. Je te le répète, je ne puis pas deviner, et si l’on ne m’avait pas dit que vous avez *grinchi* du *gras-double* (volé du plomb) sur le boulevard Saint-Martin, où vous avez failli être arrêtés par le gardien, tu n’aurais pas maintenant ma visite. C’est-il clair ? Sur quatre que vous étiez, il y en a un qui a *tortillé* (avoué) ; devine qui ; si tu le nommes, je te dirai c’est lui. »

Caffin réfléchissant un instant, puis relevant brusquement la tête, comme un cheval qui capuchonne, « Tiens, Jules, me dit-il, je vois bien qu’il y a parmi nous une canaille qui a *mangé* : fais moi conduire devant le quart-d’œil (commissaire) je *mangerai* aussi. Faut t’i être gueux, pour vendre des camarades argent comptant, surtout quand on est *grinche* ? Toi, c’est autre chose, tu t’es rendu rousse (mouchard) par force ; je suis bien sûr que si tu trouvais un bon coup à faire, tu brûlerais la politesse à la *cuisine* (police).

– » Comme tu dis, mon ami, si j’avais su ce que je sais, je te réponds que je ne serais pas là, mais quand je m’en bouleverserais les sens, c’est fait, il n’y a plus à y revenir.

– » Où vas-tu me mener de ce pas ?

– » Au poste de la place du Châtelet, et si t’es décidé à avouer la vérité, je vais faire prévenir le commissaire.

– » Oui, fais-le venir, je veux enfoncer ce coquin d’Hotot, car il n’y a pas d’autre que lui qui a pu manger. »

Le commissaire arrive, Caffin lui fait l’aveu de son crime, mais, en même temps, il ne néglige pas de charger Hotot, et il le désigne comme son complice unique. On voit que ce n’était pas un faux frère. Ses deux amis ne montrèrent pas moins de loyauté : surpris également au chaud du lit, et interrogés séparément, ils ne purent faire autrement de se reconnaître coupables ; Hotot qu’ils accusèrent de leur malheur, fut le seul que chacun d’eux inculpa. Malgré cette noblesse de sentiments, digne d’être citée parmi les beaux traits de la *Nouvelle morale en action*, ce généreux trio fut envoyé aux galères, et le perfide Hotot fut condamné à leur tenir compagnie. Il est aujourd’hui au bagne, où vraisemblablement il se garde bien de

rappeler les particularités les plus curieuses de son arrestation.

Émilie Simonet en fut quitte pour environ six heures de captivité. Quand on la remit en circulation, elle était à demi asphyxiée par les boissons qu'elle avait prises ; elle n'entendait plus, elle ne parlait plus, elle ne voyait plus, et n'avait pas gardé le moindre souvenir de ce qui s'était passé. À la première lueur qui se fit dans sa mémoire, elle demanda son amant, et sur cette réponse d'une de ses compagnes « il est à la Lorcefé (Force), » « Le malheureux ! s'écria-t-elle, qu'avait-il besoin d'aller chercher le plomb sur les toits ; auprès de moi, n'avait-il pas tout ce qui lui fallait ? Depuis, l'infortunée Émilie s'est montrée inconsolable, et modèle exemplaire d'une douleur qui s'empoisonne chaque jour ; si le matin on ne la voyait qu'un petit *peu bue*, chaque soir elle était morte… ivre. Terrible effet de l'amour et de l'eau-de-vie, de l'eau-de-vie et de l'amour !

Un vol de peu de conséquence m'a fourni l'occasion de tracer des peintures bien hideuses ; cependant elles ne sont encore que les esquisses très incomplètes d'une réalité abominable, dont l'autorité, qui doit être la promotrice de toute bonne civilisation, nous délivrera lorsqu'elle le voudra. Souffrir que des gouffres de corruption, où le peuple s'abîme corps et âme, soient incessamment ouverts, c'est un déni de morale, c'est un outrage à la nature, c'est un crime de lèze-humanité : que l'on n'accuse pas ces pages d'être licencieuses, ce ne sont pas là ces récits de Pétrone, qui portent le feu dans l'imagination et font des prosélytes à l'impureté. Je décris les mauvaises mœurs, non pour les propager, mais pour les faire haïr : qui pourrait avoir lu ce chapitre, et ne pas les prendre en horreur, puisqu'elles produisent le dernier degré de l'abrutissement ?

CHAPITRE XXXIX

Je m'effraie de ma renommée. – L'approche d'une grande fête. – Les voleurs classés. – Les rouletiers aux abois. – Un déluge de dénonciations. – Je faillis la gober. – Le matelas, les fausses clés et la pince. – La confession par vengeance. – Le terrible Limodin. – La manie de moucharder. – La voleuse qui se dénonce. – Le bon fils. – L'évadé malencontreux. – Le gâteau des rois et la reine de la fève. – Le baiser perfide. – La difficulté tournée. – Le panier de la blanchisseuse. – L'enfant volé. – Le parapluie qui ne met pas à couvert. – La moderne Sapho. – La liberté n'est pas le premier des biens. – Les inséparables. – Héroïsme de l'amitié. – Le vice a ses vertus.

Lorsqu'un individu passablement organisé rapporte toutes ses observations à un objet unique, rarement dans la spécialité à laquelle cet objet appartient, il ne se crée pas cette sorte de compétence qui résulte de l'habileté. C'est là toute l'histoire de ma grande aptitude à découvrir les voleurs. Dès que je fus agent secret, je n'eus plus qu'une seule pensée, et tous mes efforts tendirent à réduire autant que possible, à l'inaction, les misérables qui, voulant méconnaître les ressources du travail, ne cherchent leur subsistance que dans des atteintes plus ou moins criminelles au droit de propriété. Je ne me fis point illusion sur le genre de succès que j'ambitionnais, et je n'avais pas la folle prétention de croire que je parviendrais à extirper le vol ; mais en faisant aux voleurs une guerre à outrance, j'espérais le rendre moins fréquent. J'ose dire que le bonheur de mes débuts surpassa mon attente et celle de M. Henry. À mon gré, ma réputation grandit même avec beaucoup trop de rapidité, car la réputation trahissait le mystère de mon emploi, et du moment que j'étais connu, il fallait, ou que je renonçasse à servir la police, ou que je la servisse ostensiblement. Dès lors, ma tâche devenait bien plus difficile : cependant les obstacles ne m'effrayèrent pas, et comme je ne manquais ni de zèle, ni de dévouement, je pensai qu'il me serait encore possible de ne pas déchoir de la bonne opinion que l'autorité avait conçue de moi. Désormais, il n'y avait plus moyen de feindre avec les malfaiteurs. Le masque tombé, à leurs yeux, je devenais un

mouchard et rien de plus. Toutefois, j'étais un mouchard en meilleure situation que la plupart de mes confrères, et lorsque je ne pouvais pas faire autrement que de me mettre en évidence, les temps de ma mission secrète devaient me profiter encore, soit par les relations que j'avais conservées, soit par l'ample provision de signalements et de renseignements de toute espèce que j'avais classés dans ma mémoire. J'aurais pu alors, à l'exemple de certain roi de Portugal, mais plus sûrement que lui, juger les gens sur la mine, et désigner aux sbires les êtres dangereux dont il convenait de purger la société : l'arbitraire dont la police était pourvue à cette époque, et la faculté des détentions administratives, qui faisait sa puissance, me laissaient une prodigieuse latitude pour exercer mon savoir physiognomonique, appuyé de notions positives. Mais il me semblait que dans l'intérêt public, il était bon d'agir avec un peu moins de légèreté. Certes, rien ne m'eût été si aisé que d'encombrer les prisons : les voleurs, et l'on qualifiait ainsi quiconque avait été mis en jugement pour un fait contraire à la probité, n'ignoraient pas que leur sort était entre les mains du premier comme du dernier agent, et que pour les faire renfermer indéfiniment à Bicêtre, il suffisait d'un rapport vrai ou faux. Ceux surtout qui avaient déjà été repris de justice, étaient les plus exposés à subir les conséquences de ces sortes de dénonciations, qu'on ne prenait pas même la peine de contrôler. Il y avait en outre dans la capitale une foule d'individus *mal notés*, ou mal famés, à tort ou à raison, qui n'étaient pas traités avec plus de ménagement. Ce mode de répression avait des inconvénients graves, puisqu'il pouvait frapper l'innocent comme le coupable, celui qui s'était amendé comme celui qui se montrait incorrigible : certes, quand une fête ou une solennité quelconque devait amener à Paris un grand concours d'étrangers, pour débarrasser le pavé, il était fort commode de faire ce que l'on appelait une *rafle* : mais la circonstance passée, il fallait remettre en liberté tous les détenus contre lesquels il ne s'élevait que des présomptions, et les associations pour le crime sortaient toutes formées, par le moyen même que l'on employait pour les dissoudre. Tel qui, en s'isolant de sa vie antérieure, était rentré dans des voies honnêtes, se trouvait forcément rendu à des habitudes vicieuses, et reprenait malgré lui ses anciennes fréquentations. Tel autre, réputé

mauvais sujet, était à la veille de changer de conduite, et, jeté parmi des brigands, confondu avec eux, il était perdu sans retour. Le système suivi était donc des plus déplorables, j'en imaginai un autre qui consistait, non à sévir contre les suspects, mais à faire prendre en flagrant délit ceux qui étaient justement suspectés. À cet effet, je classai les voleurs d'après le genre que chacun d'eux affectionnait le plus particulièrement, et dans chaque catégorie j'eus soin de me ménager des intelligences, afin d'être instruit de ce qui s'y passait ; de façon qu'il ne se commettait pas un vol que je n'en fusse informé, et que l'on ne m'en fit connaître les principaux auteurs. Assez ordinairement mes espions, hommes ou femmes car j'en avais de l'un et de l'autre sexe, avaient participé au crime ; je le savais, mais dans la persuasion où j'étais qu'ils ne tarderaient pas à m'être livrés à leur tour par quelqu'autre faux frère qui les devancerait dans la dénonciation, je consentais à les laisser provisoirement derrière le rideau.

Cette tolérance était de telle nature, que la justice n'y perdait rien ; dénoncés ou dénonciateurs, tous arrivaient au même but, le bagne ; il n'y avait d'impunité pour personne. Sans doute, il me répugnait de recourir à de tels auxiliaires, et surtout de me taire sur leur compte lorsque j'étais convaincu de leur culpabilité, mais la sûreté de Paris l'emportait sur des considérations qui n'eussent été que morales. « Si je parle, me disais-je, quand j'avais affaire à un indicateur de cette espèce, je ferai condamner un coquin, mais si je ne l'épargne aujourd'hui, cinquante de ses affidés, qu'il est prêt à me livrer, vont échapper à la vindicte des lois, » et ce calcul me prescrivait une transaction qui durait aussi long-temps qu'elle était utile à la société. Entre les voleurs et moi les hostilités n'en étaient pas moins permanentes, seulement je souffrais que l'ennemi parlementât, et j'accordais tacitement des sauvegardes, des sauf-conduits et des trêves, qui expiraient d'elles-mêmes à la première infraction. Le faux frère devenant victime d'un autre faux frère ; je n'avais plus la puissance de m'interposer entre le délit et la répression, et le délinquant perfide succombait, trahi par un délinquant non moins perfide que lui. Ainsi, je faisais servir les voleurs à la destruction des voleurs ; c'était là ma méthode, elle était excellente, et pour ne pas en douter, il suffira de savoir qu'en moins de sept années, j'ai mis

sous la main de la justice plus de quatre mille malfaiteurs. Des classes entières de voleurs étaient aux abois, de ce nombre était celle des *rouletiers* (qui dérobent les chargements sur les voitures) ; j'avais à cœur de les réduire entièrement, je tentai l'entreprise, mais elle faillit me devenir funeste : je n'ai jamais oublié le propos de M. Henry, à cette occasion. « Ce n'est pas tout de bien faire, il faut encore prouver que l'on a bien fait. »

Deux des plus intrépides *rouletiers*, les nommés *Gosnet* et *Doré*, effrayés de mes efforts pour anéantir leur industrie, prirent tout à coup le parti de se dévouer à la police, et en très peu de temps, ils me procurèrent l'arrestation de bon nombre de leurs camarades, qui furent tous condamnés. Ils paraissaient zélés, je devais à leurs indications quelques découvertes de la plus haute importance, et notamment celle de plusieurs receleurs d'autant plus dangereux que, dans le commerce, ils jouissaient d'une grande réputation de probité. Après des services de cette nature, il me sembla que l'on pouvait compter sur eux ; je sollicitai donc leur admission en qualité d'agents secrets, avec un traitement de cent cinquante francs par mois. Ils ne souhaitaient rien de plus, disaient-ils, c'était à ces cent cinquante francs que se bornait leur ambition : je le croyais du moins ; et comme je voyais en eux mes futurs collègues, je leur témoignai une confiance presque sans bornes : on va voir comment ils la justifièrent.

Depuis quelques mois, deux ou trois rouletiers des plus adroits étaient arrivés à Paris, où ils ne s'endormaient pas. Les déclarations pleuvaient à la Préfecture ; ils faisaient des coups d'une hardiesse inconcevable, et il était d'autant plus difficile de les prendre sur le fait, qu'ils ne sortaient que de nuit, et que, dans leurs expéditions sur les routes qui avoisinent la capitale, ils étaient toujours armés jusqu'aux dents. La capture de tels brigands ne pouvait que me faire honneur ; pour l'effectuer, j'étais prêt à affronter tous les périls, lorsqu'un jour Gosnet, avec qui je m'étais souvent entretenu à ce sujet, me dit : « Écoute, Jules, si tu veux que nous ayons *marons* Mayer, Victor Marquet et son frère, il n'est qu'un moyen, c'est de venir coucher chez nous, alors nous serons plus à même de sortir aux heures convenables. » Je devais croire que Gosnet était de bonne foi ; je consentis à aller m'installer momentanément dans le logement qu'il occupait avec Doré, et bientôt nous

commençâmes ensemble des explorations nocturnes sur les routes que fréquentaient assez habituellement Mayer et les deux Marquet. Nous les y rencontrâmes plusieurs fois, mais ne voulant les saisir qu'en action, ou tout au moins porteurs du butin qu'ils venaient de faire, nous fûmes obligés de les laisser passer. Nous avions déjà fait quelques-unes de ces promenades sans résultat, quand il m'arriva de remarquer chez mes compagnons un certain je ne sais quoi qui me fit concevoir des inquiétudes ; il y avait dans leurs manières avec moi quelque chose de contraint ; peut-être se promettaient-ils de me jouer quelque mauvais tour. Je ne pouvais lire dans leur pensée, mais à tout hasard, je n'allai plus avec eux sans avoir sur moi des pistolets, dont je m'étais muni à leur insu.

Une nuit que nous devions sortir sur les deux heures du matin, l'un d'eux, c'était Doré, se plaint tout à coup de coliques qui le font horriblement souffrir ; les douleurs deviennent de plus en plus aiguës, il se tord, il se plie en deux ; il est évident que dans cet état il ne pourra marcher. La partie est en conséquence remise au lendemain, et puisqu'il n'y a rien à faire, je me rejette sur le flanc, et m'endors. Peu d'instants après je m'éveille en sursaut, je crois avoir entendu frapper à la porte ; des coups redoublés me prouvent que je ne me suis pas trompé. Que veut-on ? Est-ce nous que l'on demande ? Ce n'est pas probable, puisque personne ne connaît notre retraite. Cependant un de mes compagnons va se lever, je lui fais signe de se tenir coi ; il ne s'élance pas moins de son lit ; alors, à voix basse, je lui recommande d'écouter, mais sans ouvrir ; il se place près de la porte, Gosnet, couché dans la chambre contiguë, ne bougeait pas. On continue de frapper, et, par mesure de précaution, je me hâte de passer mon pantalon et ma veste ; Doré, après en avoir fait autant, retourne se mettre aux aguets ; mais tandis qu'il prête l'oreille, sa maîtresse me lance un coup d'œil tellement expressif, que je n'ai pas de peine à l'interpréter ; je soulève mon matelas du côté des pieds, que vois-je ? un énorme paquet de fausses clefs et une pince. Tout est éclairci, j'ai deviné le complot, et afin de le déjouer, je m'empresse, sans mot dire, de placer les clés dans mon chapeau et la pince dans mon pantalon ; puis m'approchant de la porte, je vais écouter à mon tour ; on cause tout bas, et je ne puis rien comprendre de ce qui se dit ; cependant je présume

qu'une visite si matinale n'est pas sans but ; j'attire Doré dans la seconde pièce, et là je le préviens que je vais tâcher de savoir ce que c'est.

« Comme tu voudras, me dit-il. » On frappe de nouveau. Je demande qui est-là ? « M. Gosnet, n'est-ce pas ici ? s'enquiert-on d'une voie doucereuse.

– » M. Gosnet, c'est l'étage au-dessous, la pareille porte.

– » Merci, excusez de vous avoir éveillé.

– » Il n'y a pas de mal. »

On descend, j'ouvre sans faire de bruit, et en deux sauts je suis aux latrines, j'y précipite d'abord la pince, je me prépare à y jeter les clefs, mais on entre derrière moi, et je reconnais un inspecteur, le nommé *Spiquette*, attaché au cabinet du juge d'instruction : il me reconnaît également. « Ah ! me dit-il, c'est après vous qu'on cherche.

« Après moi, et pourquoi ?

– » Eh ! mon Dieu, pour rien ; c'est M. Vigny, juge d'instruction, qui désire vous voir et vous parler.

– » Si ce n'est que cela, je vais remettre ma culotte et je suis à vous.

– » Dépêchez-vous que je prenne votre place, et attendez-moi. »

J'attends l'inspecteur, et nous redescendons ensemble. La chambre est pleine de gendarmes et de mouchards ; M. Vigny est au milieu d'eux : aussitôt il me donne lecture d'un mandat d'amener décerné contre moi, ainsi que contre mes hôtes et leurs femmes ; ensuite, pour remplir le vœu d'une commission rogatoire, il ordonne la perquisition la plus exacte. Il ne me fut pas difficile de voir d'où le coup partait, surtout lorsque *Spiquette*, soulevant le matelas, et surpris, sans doute, de ne rien trouver, regarda d'une certaine façon *Gosnet*, qui avait l'air tout stupéfait. Son désappointement ne m'échappa pas ; je m'aperçus qu'il était passablement contrarié : quant à moi, pleinement rassuré : « Monsieur, dis-je, au magistrat, je vois avec peine que dans l'espoir de se rendre intéressant, on vous a fait faire un pas de clerc. On vous a trompé, il n'y a rien ici de suspect ; d'ailleurs M. Gosnet ne le souffrirait pas ; n'est-ce pas, M. Gosnet, que vous ne le souffririez pas ? Répondez donc à monsieur le juge. « Il ne pouvait faire autrement que de

confirmer mon dire, mais il ne parla que du bout des lèvres, et il ne fallait pas être sorcier pour pénétrer le fonds de son âme.

La perquisition terminée, on nous fit monter dans deux fiacres après nous avoir garrottés, et l'on nous conduisit au Palais, où nous fûmes déposés dans une petite salle appelée la *souricière*. Enfermé avec Gosnet et Doré, je me gardai bien d'exprimer les soupçons que je formais sur leur compte. À midi, l'on nous interroge, et vers le soir on nous transfère, mes deux compagnons à la Force, et moi à Sainte-Pélagie. Je ne sais comment cela se fit, mais le trousseau de clefs, que je gardais dans mon chapeau, resta imperceptible pour tous ces observateurs qui d'ordinaire encombrent le guichet d'une prison. Bien que l'on n'eût pas négligé de me fouiller, on ne le trouva pas, et je n'en fus pas fâché. J'écrivis sur le champ à M. Henry, pour lui annoncer la trame qu'on avait ourdie contre moi, je n'eus pas de peine à le convaincre que j'étais innocent, et deux jours après, je recouvrai ma liberté. Je reparus à la préfecture avec les clefs si heureusement dérobées à toutes les investigations. Je m'estimai heureux d'avoir échappé au péril, car je m'étais trouvé à deux doigts de ma perte ; sans la maîtresse de Doré et sans ma présence d'esprit, nul doute que je ne fusse retombé sous la juridiction des argousins… Porteur d'instruments à voleurs, j'étais frappé par une nouvelle condamnation dont ma qualité d'évadé suppléait les motifs, enfin j'étais ramené au bagne. M. Henry me réprimanda au sujet d'une imprudence qui avait failli m'être si fatale. « Voyez, me dit-il, où vous en seriez, si Gosnet et Doré avaient conduit cette intrigue avec un peu plus d'adresse : Vidocq, ajouta-t-il, prenez garde à vous, ne poussez pas trop loin le dévouement ; surtout ne vous mettez plus à la discrétion des voleurs ; vous avez beaucoup d'ennemis. N'entreprenez rien sans y avoir mûrement réfléchi ; avant de risquer une démarche à l'avenir venez me consulter. » Je profitai de l'avis et je m'en trouvai bien.

Gosnet et Doré ne restèrent pas long-temps à la Force : à leur sortie, j'allai les voir, mais je ne laissai pas apercevoir que je soupçonnais leur perfidie : toutefois, pressé de prendre ma revanche pour une partie que je n'avais pas perdue, je leur décochai un *mouton*, et ne tardai pas à apprendre qu'ils avaient commis un vol, dont toutes les preuves étaient faciles à produire. Arrêtés et condamnés, ils eurent pendant quatre ans le

temps de penser à moi. Quand la sentence qui fixait leur sort eut été rendue, je ne manquai pas de leur faire une visite ; lorsque je leur racontai comment j'avais connu et déjoué leurs projets, ils pleurèrent de rage. Gosnet, ramené dans les prisons d'Auray, d'où il s'était évadé, imagina un moyen de vengeance qui ne lui réussit pas : feignant le repentir, il fit appeler un prêtre, et, sous le prétexte de lui faire une confession générale, il lui avoua un bon nombre de vols, dans lesquels il eut soin de m'impliquer. Le confesseur, à qui ma prétendue participation n'avait pas été confiée sous le sceau du secret, adressa à la préfecture une note dans laquelle j'étais violemment inculpé ; mais les révélations de Gosnet n'eurent pas le résultat qu'il s'en était promis.

Ce fut l'arbitraire que l'on déployait contre les voleurs qui propagea parmi eux la manie de s'entre dénoncer, et les poussa, s'il est permis de s'exprimer ainsi, au comble de la démoralisation. Auparavant, ils formaient, au sein de la société, une société à part, qui ne comptait ni traîtres, ni transfuges ; mais lorsqu'on se mit à les proscrire en masse, au lieu de serrer leurs rangs, dans leur effroi, ils jetèrent un cri d'alarme qui légitimait tout expédient de salut, au détriment même de l'ancienne loyauté : une fois que le lien qui unissait entre eux les membres de la grande famille des larrons eut été rompu, chacun d'eux, dans son intérêt privé, ne se fit plus scrupule de livrer ses camarades. Aux approches des crises, qui coïncidaient toutes avec des époques marquantes, telles que le premier jour de l'an, la fête de l'Empereur, ou toute autre solennité, il fallait voir comme les dénonciations pleuvaient à la deuxième division. Pour échapper à ce que les agents appelaient le *bel ordre*, c'est-à-dire l'ordre d'arrêter tous les individus réputés voleurs, c'était à qui fournirait à la police le plus d'indications utiles. Ils ne manquaient pas, les suspects, qui s'empressaient de jouer les bons serviteurs en lançant les mouchards sur ceux d'entre leurs camarades dont le domicile n'était pas connu : aussi ne fallait-il pas long-temps pour remplir les prisons. On pense bien que dans ces battues générales, il était impossible qu'il ne se commît pas une multitude d'abus ; les plus révoltantes injustices restaient souvent sans réparation : de malheureux ouvriers qui, à l'expiration d'une simple peine correctionnelle, s'étaient remis au travail, et s'efforçaient par leur bonne

conduite d'effacer le souvenir de leurs torts passés, se trouvaient enveloppés dans la mesure et confondus avec des voleurs de profession ; il n'y avait pas même pour eux possibilité de réclamer : entassés au dépôt, le lendemain ils étaient amenés devant le terrible Limodin, qui leur faisait subir un interrogatoire. Quel interrogatoire, grand Dieu ! « *Ton nom, ta demeure ? tu as subi un jugement ?*

– » *Oui, Monsieur, mais depuis je travaille, et…*

– » *C'est assez, à un autre.*

– » *Mais Monsieur Limodin, je vous…*

– » *Paix ! à un autre ; c'est entendu, j'espère.* »

Celui à qui l'on imposait silence allait alléguer en sa faveur les meilleures raisons. Libéré depuis plusieurs années, il pouvait produire des preuves de son honnêteté, faire attester par mille témoins qu'il avait contracté des habitudes laborieuses, enfin, qu'il était irréprochable sous tous les rapports, mais M. Limodin n'avait pas le loisir de l'entendre. « On n'en finirait pas, disait-il, si l'on voulait s'occuper de pareilles *babioles*. » Quelquefois, dans une matinée ; cet interrogateur brutal expédiait de la sorte jusqu'à cent personnes, hommes ou femmes, qu'il dépêchait les uns à Bicêtre, les autres à Saint-Lazare. Il était sans pitié ; à ses yeux, rien ne pouvait racheter un instant d'égarement : combien de pauvres diables sortis des voies du crime n'y ont été rejetés que par lui ! Plusieurs des victimes de cette implacable sévérité se repentaient d'un amendement dont on ne leur tenait pas compte, et juraient, dans leur exaspération, de devenir des brigands fieffés. « Que nous a servi d'être honnêtes, disaient quelquefois ces infortunés ? voyez comme on nous traite ; autant vaudrait être coquin toute sa vie. Pourquoi faire des lois, si on ne les observe pas ? À quoi bon nous avoir condamnés à temps, si l'on n'admet pas que nous puissions nous corriger ? C'était plus tôt fait de nous juger à perpétuité ou à mort puisqu'une fois que nous sommes dans le bon chemin, on nous empêche d'y rester. » J'ai entendu une multitude de récriminations de ce genre, presque toujours elles étaient fondées. « Voilà quatre ans que je suis sorti de Sainte-Pélagie, disait devant moi un de ces détenus ; depuis ma libération j'ai toujours travaillé dans la même boutique ? ce qui prouve que je ne me dérangeais pas, et qu'on était content de moi ; eh bien ! on m'a envoyé à Bicêtre sans que j'aie commis

de délit, et seulement parce que j'ai subi deux années de prison. »

Cette atroce tyrannie était sans doute ignorée du préfet, je me plais à le croire ; cependant c'était en son nom qu'elle s'exerçait. Avoués ou secrets, les agents étaient alors des êtres bien redoutables, car leurs rapports étaient reçus comme articles de foi ; arrêtaient-ils un homme du peuple, s'ils le signalaient comme voleur dangereux et incorrigible, et c'était toujours la formule, tout était dit, l'homme était écroué sans rémission ; c'était l'âge d'or des mouchards, puisque chacun de ces attentats à la liberté individuelle leur valait une prime ; à la vérité, cette prime n'était pas forte, ils avaient un petit écu par capture, mais pour un petit écu, que ne fera pas un mouchard, s'il n'y a point de danger à courir ? Au surplus, si la somme était modique, ils visaient au nombre, afin qu'elle fût souvent répétée : d'un autre côté, les voleurs qui désiraient acheter leur liberté par des services, dénonçaient également, à tort et à travers, tous ceux qu'ils avaient connus, qu'ils fussent corrigés ou non ; à ce prix, ils obtenaient de rester à Paris ; mais bientôt les détenus usant de représailles, ils allaient forcément leur tenir compagnie.

On ne se fait pas d'idée du nombre d'individus que les détentions administratives ont précipités dans des récidives qu'ils auraient évitées si l'on eût renoncé plutôt à cet abominable système de persécution. Si on les eût laissés tranquilles, jamais ils ne se fussent compromis ; mais quelle que fût leur résolution, on les mettait dans la nécessité de redevenir voleurs. Quelques libérés, c'était une exception, obtenaient, à l'expiration de leur peine, de n'être pas envoyés *en suspicion* à Bicêtre, mais alors même, on ne leur donnait aucune espèce de papiers, de telle sorte qu'il leur était impossible de se procurer de l'ouvrage ; ceux-là avaient la ressource de mourir de faim, mais on ne se résigne pas volontiers à un si cruel supplice ; ils ne mouraient pas et volaient : le plus ordinairement, ils dénonçaient et volaient à la fois.

Cette rage de mouchardise fit d'incroyables progrès : les faits pour le prouver sont tellement abondants, que je ne suis embarrassé que du choix. Souvent, dans la disette des larcins à me signaler, les dénonciateurs me révélaient, en les imputant à

d'autres, des crimes qui devaient motiver leur propre condamnation. Je vais citer des exemples :

Une nommée Bailly, ancienne voleuse, enfermée à Saint-Lazare, me fait appeler pour me donner des renseignements. Je me rends auprès d'elle, et elle me déclare que si je m'engage à la faire mettre en liberté, elle m'indiquera les auteurs de cinq vols, dont deux avec effraction. J'accepte le marché ; et les détails qu'elle me communique sont si précis, que déjà je crois n'avoir plus qu'à tenir ma promesse. Cependant, en réfléchissant aux diverses circonstances qu'elle m'a rapportées, je m'étonne qu'elle ait pu en être instruite aussi parfaitement. Elle m'avait désigné les personnes volées ; l'une d'elles était un sieur Frédéric, *rue Saint-Honoré*, *passage Virginie*. Je vais d'abord chez lui, et dans le cours des informations que je prends, j'acquiers la certitude que la révélatrice est seule l'auteur du vol commis au préjudice de ce traiteur : je poursuis mon enquête, et partout c'est son signalement que l'on me donne.

Il ne s'agissait plus que de procéder à la vérification. Les plaignants sont introduits à Saint-Lazare, et là, sans être vus de la fille Bailly, que je leur montre au milieu de ses compagnes, ils la reconnaissent parfaitement : une confrontation légale s'en suivit, et la fille Bailly, accablée par l'évidence, fit des aveux qui lui valurent huit ans de réclusion. Elle eut tout le temps de dire son *mea culpa*. Cette femme avait accusé de ses vols deux de ses camarades, contre lesquelles une moralité suspecte aurait pu faire élever des présomptions. Une autre voleuse, surnommée *la Belle Bouchère*, m'ayant fait des révélations de même nature que celles de la fille Bailly, ne fut pas plus heureuse qu'elle.

Un nommé Ouasse, dont le père devait plus tard être impliqué dans le procès de l'épicier Poulain, me signale trois individus, comme auteurs d'un vol avec effraction, commis la veille, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, chez un débitant de tabac. Je me transporte sur les lieux, je m'informe, et bientôt j'acquiers la preuve incontestable que Ouasse, récemment libéré, n'est pas étranger au crime. Je dissimule ; mais en me servant de lui, je m'y prends si bien, qu'il est arrêté comme complice, et condamné à la réclusion. Cette mésaventure aurait dû le corriger de la manie de dénoncer, mais voulant à tout prix être

mouchard, il fit au procureur du roi de Versailles diverses déclarations mensongères, qui lui valurent deux ou trois ans de prison. J'ai déjà dit que les voleurs ne gardent pas rancune : à peine sorti, Ouasse accourt chez moi, c'est encore un vol dont il vient me donner avis. Je fais vérifier d'après son indication, le vol était réel. Mais le croirait-on ? le voleur était Ouasse ; atteint et convaincu, il fut condamné de nouveau. Pendant sa détention, ce misérable ayant appris l'arrestation de son père, se hâta de m'adresser des révélations à l'appui de l'accusation dirigée contre ce dernier ; mon devoir était de les transmettre à l'autorité, je le fis, mais ce ne fut pas sans éprouver toute l'indignation que devait exciter la conduite de ce fils dénaturé.

Dans mon emploi, c'eût été me priver d'un moyen de police des plus efficaces, que de rompre en visière avec les voleurs ; aussi, ne me suis-je jamais entièrement isolé d'eux : tout en leur faisant la chasse, je paraissais encore prendre intérêt à leur sort. Étais-je chien ou loup ? Tel était le doute qu'il me convenait de laisser dans leur esprit ; et ce doute, si favorable à la calomnie, toutes les fois que l'on m'a imputé une connivence, qui dans la réalité n'existait pas, n'a jamais bien été éclairci pour eux. Voilà pourquoi les voleurs se sont rendus en quelque sorte les artisans de l'espèce de renommée que je me suis acquise ; ils imaginaient que j'étais ouvertement leur ennemi, mais qu'intérieurement je ne demandais pas mieux que de les protéger ; quelquefois ils allaient jusqu'à me plaindre d'être obligé de faire un métier comme celui que je faisais, et pourtant ils m'aidaient eux-mêmes à le faire.

Parmi les voleurs de profession, il en était bien peu qui ne regardassent comme un bonheur d'être consulté par la police pour un renseignement, ou employés pour un coup de main ; presque tous se seraient mis en quatre pour lui donner des preuves de zèle, dans la persuasion qu'elles leur vaudraient, sinon une immunité entière, du moins quelques ménagements. Ceux qui redoutaient le plus son action étaient presque toujours les plus disposés à la servir. Je me rappelle à ce sujet l'aventure d'un forçat libéré, le nommé Boucher, dit cadet Poignon. Il y avait plus de trois semaines que j'étais à sa recherche, quand le hasard me le fit rencontrer dans un cabaret de la rue Saint-Antoine, à l'enseigne du *Bras d'Or*. J'étais seul, et il était en nombreuse compagnie : tenter de le saisir *ex*

abrupto, c'eût été m'exposer à le manquer, car il pouvait se faire qu'il voulût se défendre et qu'il fut soutenu. Boucher avait été agent de police, je l'avais connu dans cet emploi, et même nous étions assez bien ensemble : il me vient dans l'idée de l'aborder comme ami, et de lui monter un coup à ma manière. J'entre au cabaret, et allant droit à la table où il est assis, je lui tends la main, en lui disant : « Bonjour mon ami Cadet.

– » Tiens, v'la l'ami Jules, veux-tu te rafraîchir, demande un verre ou prends le mien.

– » Le tien est bon, tu n'as pas la gale aux dents : (je bois) ah ça ! je voudrais bien te dire un mot en particulier.

– » Avec plaisir, mon fils, je suis t'a toi. »

Il se lève et je le prends sous le bras ; « Tu te souviens, lui dis-je, du petit matelot, qui était de ta chaîne.

– » Oui, oui, un petit gros court, qui était du deuxième cordon, n'est-ce pas ?

– » C'est ça tout juste, du moins je le pense ; le reconnaîtrais-tu ?

– » Ce serait mon père que je ne le connaîtrais pas mieux ; il me semble encore le voir sur le banc treize ; faire des *patarasses* (bourrelets pour garantir les jambes) pour les fagots (forçats).

– » Je viens d'arrêter un particulier, j'ai bien idée que c'est lui, mais je n'en suis pas sûr ; en attendant, je l'ai mis au poste de Birague, et comme j'en sortais, je t'ai vu entrer ici : Parbleu ! me suis-je dit, ça se rencontre bien ; v'là Cadet, il pourra me dire si je me suis trompé.

– » Je suis tout prêt, mon garçon, si ça peut t'obliger ; mais avant de partir, nous allons boire un coup (s'adressant à ses camarades), mes amis, ne vous impatientez pas, c'est l'affaire d'une minute, et je suis t'a vous. »

Nous partons, arrivés à la porte du poste, la politesse exige que je le laisse entrer le premier, je lui fais les honneurs ; il va jusqu'au fond de la salle, examine partout autour de lui, et cherche en vain l'individu dont je lui ai parlé : « Hé ! me dit-il, d'où qu'il est ce *fagot*, que je le *remouche* (le considère) ? » J'étais alors près de la porte, j'aperçois, incrusté dans le mur, un débris de miroir, tel qu'il s'en trouve dans la plupart des corps de garde, pour la commodité des fashionables de la garnison, j'appelle Boucher, et lui montrant le débris réflecteur :

« Tiens, lui dis-je, c'est par ici qu'il faut regarder. » Il regarde, et se tournant de mon côté : « Ah ! ça, Jules, tu blagues, je ne vois que toi zet moi dans c'te glace, mais l'arrêté, où qu'il est l'arrêté ?

– » Apprends qu'il n'y a personne ici d'arrêté que toi : tiens, voilà le mandat qui te concerne.

– » Ah ! pour ça, c'est un vrai tour de gueusard !

– » Tu ne sais donc pas que dans ce monde c'est au plus malin.

– » Au plus malin, tant que tu voudras, ça ne te portera pas bonheur, de monter des coups à de bons enfants. »

Lorsque là voie pour arriver à une découverte importante était hérissée de difficultés, les voleuses m'étaient peut-être d'un plus grand secours que les voleurs. En général, les femmes ont des moyens de s'insinuer qui, dans les explorations de police, les rendent bien supérieures aux hommes ; alliant le tact à la finesse, elles sont en outre douées d'une persévérance qui les conduit toujours au but. Elles inspirent moins de défiance, et peuvent s'introduire partout sans éveiller les soupçons ; elles ont, en outre, un talent tout particulier pour se lier avec les domestiques et les portières ; elles s'entendent fort bien à établir des rapports et à bavarder sans être indiscrètes ; communicatives en apparence, alors même qu'elles sont le plus sur la réserve, elles excellent à provoquer les confidences. Enfin, à la force près, elles ont au plus haut degré toutes les qualités qui constituent l'aptitude à la mouchardise ; et, lorsqu'elles sont dévouées, la police ne saurait avoir de meilleurs agents.

M. Henry, qui était un homme habile, les employa souvent dans les affaires les plus épineuses, et rarement il n'a pas eu à se louer de leur intelligence. À l'exemple de ce chef, dans mainte occasion, j'ai eu recours au ministère des mouchardes ; presque toujours j'ai été satisfait de leurs services. Cependant, comme les mouchardes sont des êtres profondément pervertis, et plus perfides peut-être que les mouchards, avec elles, pour ne pas être trompé, j'avais besoin d'être constamment sur mes gardes. Le trait suivant montrera qu'il ne faut pas toujours croire au zèle dont elles font parade.

J'avais obtenu la liberté de deux voleuses en renom, à la condition qu'elles serviraient fidèlement la police. Elles avaient

antérieurement donné des preuves de leur savoir-faire, mais, employées sans traitement, et obligées de se livrer au vol pour subsister, elles s'étaient fait reprendre en flagrant délit : la peine qu'elles subissaient pour ces nouveaux méfaits fut celle dont j'abrégeai la durée. *Sophie* Lambert et la fille Domer, surnommée *la belle Lise*, furent dès lors en relation directe avec moi. Un matin, elles vinrent me dire qu'elles étaient certaines de procurer à la police l'arrestation du nommé *Tominot*, homme dangereux, que l'on avait long-temps recherché ; elles venaient assuraient-elles, de déjeûner avec lui, et il devait dans la soirée les rejoindre chez un marchand de vin de la rue Saint-Antoine. Dans toute autre circonstance, j'aurais pu être dupe de la supercherie de ces femmes ; mais Tominot avait été arrêté par moi la veille, et il était assez difficile qu'elles eussent déjeûné avec lui. Je voulus savoir néanmoins jusqu'où elles pousseraient l'imposture, et je promis de les accompagner à leur rendez-vous. J'y allai en effet ; mais, comme on le pense bien, Tominot ne vint pas. Nous attendîmes jusqu'à dix heures ; enfin Sophie, jouant l'impatience, s'informa près du garçon de cave, s'il n'était pas venu un monsieur les demander.

« Celui avec qui vous avez déjeûné, répondit le garçon ? il est venu un peu avant la brune, il m'a chargé de vous dire qu'il ne pourrait pas se trouver avec vous ce soir, mais que ce serait pour demain. »

Je ne doutai pas que le garçon ne fût un compère à qui l'on avait fait la leçon, mais je feignis de ne point concevoir de soupçon, et me résignai à voir combien de temps ces dames me promèneraient. Pendant une semaine entière, elles me conduisirent tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; nous devions toujours y trouver Tominot, et jamais nous ne le rencontrions. Enfin, le 6 janvier, elles me jurent de l'amener ; je vais les attendre, mais elles reparaissent sans lui, et m'allèguent de si bonnes raisons qu'il m'est impossible de me fâcher ; je me montre au contraire très satisfait des démarches qu'elles ont faites, et pour leur témoigner combien je suis content d'elles, j'offre de les régaler d'un gâteau des Rois : elles acceptent, et nous allons ensemble nous installer au *Petit Broc*, rue de la Verrerie. Nous tirons la fève ; la royauté échoit à Sophie, elle est heureuse comme une reine. On mange, on boit, on rit, et quand approche le moment de se séparer, on propose de

mettre le comble à cette gaieté par quelques coups d'eau-de-vie ; mais de l'eau-de-vie de marchand de vin, fi donc ! c'est bon tout au plus pour des forts de la Halle, et je suis trop galant pour que ma reine s'enivre d'un breuvage indigne d'elle. À cette époque, j'étais établi distillateur près du Tourniquet-Saint-Jean ; j'annonce que je vais aller chez moi chercher la fine goutte. À cette nouvelle, la compagnie saute d'enthousiasme on me recommande d'aller et de revenir bien vite ; je pars, et deux minutes après, je reparais avec une demi-bouteille de Coignac, qui fut vidée en un clin-d'œil. La chopine se trouvant à sec : « Ah ça ! vous voyez que je suis un bon enfant, dis-je à mes deux commères, il s'agit de me rendre un service.

– » Deux, mon ami Jules, s'écria Sophie, voyons, parle.

– » Eh bien ! voilà ce que c'est. Un de mes agents vient d'arrêter deux voleuses ; on présume qu'elles ont chez elles une grande quantité d'objets volés, mais pour faire perquisition, il faudrait connaître leur domicile, et elles refusent de l'indiquer : elles sont maintenant au poste du marché Saint-Jean, si vous y alliez, vous tâcheriez de leur arracher leur secret. Une heure ou deux vous suffiront pour leur tirer les vers du nez : ça vous sera bien aisé, vous qui êtes des malignes.

– » Sois tranquille, mon cher Jules, me dit Sophie, nous nous acquitterons de la commission ; tu sais que l'on peut s'en rapporter à nous ; tu nous enverrais au bout du monde, que nous y irions pour te faire plaisir, du moins moi.

– » Et moi, donc, reprit la belle Lise.

– » En ce cas, vous allez porter un mot au chef du poste, afin qu'il vous reconnaisse. » J'écris un billet que je cachète ; je le leur remets et nous sortons ensemble : à peu de distance du marché Saint-Jean, nous nous séparons, et tandis que je reste en observation, la reine et sa compagne se dirigent vers le corps de garde. Sophie entre la première, elle présente le billet, le sergent le lit : « C'est bien, vous voici toutes deux ; caporal, prenez avec vous quatre hommes et conduisez ces dames à la préfecture. » Ce commandement était fait en vertu d'un ordre que j'avais remis au sergent pendant ma sortie pour aller chercher la goutte, il était ainsi conçu : « Monsieur le chef du poste fera conduire sous sûre et bonne escorte, à la préfecture de police, les nommées *Sophie Lambert* et *Lise Domer*, arrêtées par les ordres de M. le Préfet. »

Ces dames durent alors faire de singulières réflexions ; sans doute qu'elles devinèrent que je m'étais lassé d'être leur jouet. Quoi qu'il en soit, j'allai les voir le lendemain au dépôt, et leur demandai comment elles avaient trouvé le tour.

« Pas mal, répondit Sophie, pas mal, nous ne l'avons pas volé ; puis s'adressant à Lise, aussi c'est ta faute à toi, pourquoi vas-tu chercher un homme qui est enfoncé.

– » Le savais-je ? Ah ! vas, si je l'avais su, je te promets bien… et puis, que veux-tu, c'est un enfant de fait, il n'y a plus qu'à le bercer.

– » Tout ça est bel et bon, si encore on nous disait pour combien nous serons à Lazarre ; parle donc, Jules, sais-tu ?

– » Six mois, au moins.

– » Ce n'est que ça ! s'écrièrent-elles ensemble.

– » Six mois, c'est rien du tout, continua Sophie, c'est bientôt passé, un coup qu'on est là. Enfin, mon doux bénin Jésus, à la volonté du préfet ! »

Elles en eurent pour un mois de moins que je ne leur avais annoncé. Dès qu'elles furent libres, elles vinrent me trouver pour me donner de nouveaux renseignements. Cette fois, ils étaient exacts. Une particularité assez remarquable, c'est que les voleuses sont plus ordinairement incorrigibles que les voleurs. Sophie Lambert ne put jamais prendre sur elle de renoncer à son péché d'habitude. Dès l'âge de dix ans, elle avait débuté dans la carrière du vol, et elle n'en avait pas vingt-cinq, que plus d'un tiers de sa vie s'était écoulé dans les prisons.

Peu de temps après mon entrée à la police, je la fis arrêter et condamner à deux années de détention. C'était principalement dans les hôtels garnis qu'elle exerçait sa coupable industrie ; on n'était pas plus habile à déjouer la vigilance des portiers, ni plus féconde en expédients pour échapper à leurs questions. Une fois introduite, elle faisait une halte sur chaque palier pour donner son coup d'œil : apercevait-elle une clé sur quelque porte, elle la faisait tourner sans bruit dans la serrure, se glissait dans la chambre, et si la personne qui l'occupait était endormie, quelque léger qu'elle eût le sommeil, Sophie avait la main encore plus légère, et en moins de rien, montres, bijoux, argent, tout passait dans sa *gibecière*, c'était le nom qu'elle donnait à une poche secrète que recouvrait son tablier. Le locataire que Sophie visitait était-il éveillé, elle en était

quitte pour faire des excuses, en déclarant qu'elle s'était trompée. S'éveillait-il pendant qu'elle opérait ; sans se déconcerter, elle courait à son lit, et le pressant dans ses bras. « Ah ! pauvre petit Mimi, disait-elle, viens donc que je te baise !... Ah ! monsieur, je vous demande bien pardon ! Comment, ce n'est pas ici le n° 17 ? je croyais être chez mon amant. »

Un matin, un employé, qu'elle était en train de dévaliser, ayant tout à coup ouvert les yeux, l'aperçoit auprès de sa commode : il fait un mouvement de surprise, aussitôt Sophie, de jouer sa scène ; mais l'employé est entreprenant, il veut profiter de la prétendue méprise ; si Sophie résiste, un son d'argent, produit des agitations de la lutte, peut trahir le but de sa visite..., si elle cède, le péril est encore plus grand... Que faire ? pour toute autre, la conjoncture serait des plus embarrassantes ; Sophie n'est plus cruelle, mais à l'aide d'un mensonge, elle tourne la difficulté, et l'employé satisfait, lui permet d'effectuer sa retraite. Il ne perdit à ce jeu que sa bourse, sa montre et six couverts.

Cette créature était une intrépide : deux fois elle donna tête baissée dans mes filets, mais après sa libération, en vain essayai-je de l'attirer dans le piège : il n'y avait plus de surveillance à laquelle elle ne réussit à se soustraire, tant elle était sur ses gardes. Cependant ce que je n'attendais plus de mes efforts pour la prendre en flagrant délit, je le dus à une circonstance tout à fait fortuite.

Sorti de chez moi à la petite pointe du jour, je traversais la place du Châtelet, lorsque je me rencontre face à face avec Sophie : elle m'aborde avec aisance. « Bonjour, Jules, où vas-tu donc si matin ? je gage que tu vas enfoncer quelque ami ?

– » Cela se pourrait..., ce qu'il y a de sûr c'est que ce n'est pas toi ; mais où vas-tu toi-même ?

– » Je pars pour Corbeil, ou je vais voir ma sœur qui doit me placer dans une maison. Je suis lasse de manger du *collège* (de la prison), je *rengrâcie* (je m'amende), veux-tu boire la goutte ?

– » Volontiers, c'est moi qui régale, un poisson chez *Leprêtre*, à six sols.

– » Allons, je te laisse faire, mais dépêchons-nous, que je ne manque pas la diligence, tu m'y accompagneras, n'est-ce pas ? c'est dans la rue Dauphine.

– » Impossible, j'ai affaire à *La Chapelle*, je suis déjà en retard, tout ce que je puis c'est de prendre un petit verre sur le pouce. »

Nous entrons chez Leprêtre, en buvant nous échangeons encore deux ou trois paroles, et je lui dis *adieu*.

– « dieu, Jules, bonne réussite ! »

Tandis que Sophie s'éloigne, je détourne la rue de la. Haumerie, et cours me cacher au coin de celle Planche-Mibray ; de là, je la vois filer sur le Pont-au-Change, elle marche à grands pas et regarde à chaque instant derrière elle ; il est certain qu'elle craint d'être suivie, j'en conclus qu'il serait à propos de la suivre ; je gagne donc le pont Notre-Dame, et le franchissant avec rapidité, j'arrive assez tôt sur le quai pour ne pas perdre sa trace… Parvenue dans la rue Dauphine, elle entre effectivement au bureau des voitures de Corbeil ; mais, persuadé que son départ n'est qu'une fable imaginée pour me tromper sur le but de son apparition matinale, je me tapis dans une allée d'où je puis épier sa sortie. Tandis que je suis ainsi en vedette, un fiacre vient à passer, je m'y installe, et je promets au cocher un bon pour-boire, s'il suit adroitement une femme que je lui désignerai. Pour le moment, nous devions stationner : bientôt la diligence part, Sophie, n'y est pas, je l'aurais parié ; mais quelques minutes après elle se présente à la porte cochère, examine avec soin de tous côtés, et prenant son essor, elle enfile la rue Christine. Elle entre successivement dans plusieurs maisons garnies, mais à son allure, il est aisé de reconnaître que l'occasion ne s'est pas offerte ; d'ailleurs, elle persiste à explorer le même quartier…, j'en tire la conséquence naturelle qu'elle a manœuvré sans succès, et comme je suis persuadé que sa tournée n'est pas finie, je me garde bien de l'interrompre. Enfin, rue de la Harpe, elle entre dans l'allée d'une fruitière, et un instant après, elle reparaît portant au bras un énorme panier de blanchisseuse, elle en avait sa charge. Toutefois elle ne laissait pas d'aller très vite ; elle fut bientôt dans la rue des Mathurins Saint Jacques, puis dans celle des Mâçons-Sorbonne. Malheureusement pour Sophie, il est un passage qui communique de la rue de la Harpe à la rue des Maçons ; c'est là qu'après avoir mis pied à terre, je cours m'embusquer, et quand elle arrive à la hauteur de l'issue, je débouche, et nous nous trouvons nez à nez. À mon aspect, elle changé de couleur

et veut parler, mais son trouble est si grand, qu'elle ne peut venir à bout de s'exprimer. Cependant elle se remet peu à peu, et feignant d'être hors d'elle-même, « Tu vois, me dit-elle, une femme en colère : ma blanchisseuse qui devait m'apporter mon linge à la diligence, m'a manqué de parole, je viens de le lui retirer, et vais le faire repasser chez une de mes amies ; cela m'a empêché de partir.

– » C'est comme moi, en allant à la Chapelle, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit que mon homme était dans ce quartier ; c'est là ce qui m'y amène.

– » Tant mieux ; si tu veux m'attendre, je vais à deux pas porter mon panier, et nous mangerons une côtelette.

– » Ce n'est pas la peine, je… Eh ! mais, qu'est-ce que j'entends ? »

Sophie et moi nous restons stupéfaits : des cris aigus s'échappent du panier, je lève le linge qui le recouvre, et je vois… un enfant de deux à trois mois, dont les vagissements auraient déchiré le tympan d'un mort.

« Eh bien ! dis-je à Sophie, le poupon est sans doute à toi ? Pourrais-tu me dire de quel sexe il est ?

– » Allons ! me voilà encore enfoncée ; je me souviendrai de celle-là ; et si jamais on me demande le sujet pourquoi, je pourrai répondre : rien, presque rien, une affaire d'enfant. Une autre fois, quand je volerai du linge, j'y regarderai.

– » Et ce parapluie, en est-il ?

– » Eh ! mon Dieu ! oui… Comme tu vois, j'avais pourtant de quoi me mettre à couvert, çà n'a pas empêché ; quand la chance y est, on a beau faire… »

Je conduisis Sophie chez M. de Fresne, commissaire de police, dont le bureau était dans le voisinage. Le parapluie fut gardé comme pièce de conviction, quant à l'enfant qu'elle avait enlevé à son insu, on le rendit immédiatement à sa mère. La voleuse en eut pour ses cinq ans de prison. C'était, je crois, la cinquième ou sixième condamnation qu'elle subissait ; depuis, elle s'est encore fait reprendre de justice, et je ne serais pas surpris qu'elle fût toujours à Saint-Lazare. Sophie ne voyait rien que de très naturel au métier qu'elle faisait, et la répression, lorsqu'elle ne pouvait l'éviter, était pour elle un accident tout comme un autre. La prison ne lui faisait pas peur, loin de là, elle était en quelque sorte sa sphère ; Sophie y avait

contracté ces goûts plus que bizarres, que ne justifie pas l'exemple de l'antique Sapho, et sous les verrous, les occasions de s'abandonner à ses honteuses dépravations étaient plus fréquentes ; ce n'était pas, comme on le voit, sans motifs qu'elle prisait si peu la liberté. Était-elle arrêtée, l'événement lui causait bien quelque peine, mais ce n'était qu'une impression passagère, et elle se consolait bientôt par la perspective des mœurs qui lui plaisaient. C'était un bien étrange caractère que celui de cette femme ; que l'on en juge : une nommée *Gillion*, avec qui elle vivait dans une coupable intimité, est prise en commettant un vol ; Sophie, qui l'assistait, parvient à s'échapper, elle n'a plus rien à craindre, mais ne pouvant supporter d'être séparée de son amie, elle se fait dénoncer, et n'est contente qu'au moment où l'on lui lit l'arrêt qui va encore les réunir pour deux ans. La plupart des créatures de cette espèce se font un jeu de la prison ; j'en ai vu plusieurs traduites pour un délit qu'elles avaient commis seules, accuser de complicité une camarade, et celle-ci, quoique innocente, se faire un mérite de se résigner à la condamnation.

CHAPITRE XL

Nos amis les ennemis. – Le bijoutier et le curé. – L'honnête homme. – La cachette et la cassette. – Une bénédiction du ciel et le doigt de Dieu. – Fatale nouvelle. – Nous sommes ruinés. – l'amour du prochain. – Les Cosaques sont innocents. – 100,000 francs, 50,000 francs, 10,000 francs, ou la récompense au rabais. – Le faux soldat. – L'entorse de commande. – La tonnelière de Livry. – La petite réputation locale. – Je suis juif. – Mon pèlerinage avec la religieuse de Dourdan. – Le phénix des femmes. – Ma métamorphose en domestique allemand. – Mon arrestation. – Je suis incarcéré. – Le hacheur de paille. – Mon entrée en prison. – Les étrangers ont des amis partout. – Le rat d'église. – L'habit viande. – Les boutons de ma redingote. – Ce qu'entend toujours un ivrogne. – Mon histoire. – La bataille de Montereau. – J'ai volé mon maître. – Projets d'évasion. – Voyage en Allemagne. – La poule noire. – Confidence au procureur du roi. – Mon extraction. – Ma fuite avec un compagnon d'infortune. – Cent mille écus de diamants. – Le minimum.

Peu de temps avant la première invasion, M. Sénard, l'un des plus riches bijoutiers du Palais-Royal, étant allé voir son ami le curé de Livry, le trouva dans ces perplexités que causaient alors généralement l'approche de nos bons amis les ennemis. Il s'agissait de soustraire à la rapacité de Messieurs les cosaques, d'abord les vases sacrés, et ensuite son petit pécule. Après avoir long-temps hésité, bien que par état il dût avoir l'habitude des enterrements, monsieur le curé se décida à enfouir les objets qu'il se proposait de sauver, et monsieur Sénard qui, comme la plupart des gobe-mouches et des avares, imaginait que Paris serait livré au pillage, résolut de mettre à couvert de la même manière tout ce qu'il y avait de précieux dans sa boutique. Il fut convenu que les richesses du pasteur et celles du marchand seraient déposées dans le même trou. Mais ce trou, qui le creusera ? Un homme chante au lutrin, c'est la perle des honnêtes gens ; le père Moiselet ; oh ! pour celui-là, on peut avoir en lui toute espèce de confiance : un liard qui ne serait pas à lui, il ne le détournerait pas ; depuis trente ans, en sa qualité de tonnelier, il avait le privilège exclusif de mettre

en bouteilles les vins du presbytère, où il s'en buvait d'excellents. Marguillier, sacristain, sommelier, sonneur, *factotum* de l'église et dévoué à son desservant, jusqu'à se relever à toute heure, s'il en était besoin, il avait toutes les qualités d'un excellent serviteur, sans compter la discrétion, l'intelligence et la piété. Dans une conjoncture aussi grave, il était évident qu'on ne pouvait jeter les yeux que sur Moiselet, ce fut lui que l'on choisit ; et la cachette, disposée avec beaucoup d'art, fut bientôt prête à recevoir le trésor qu'elle devait préserver ; six pieds de terre furent jetés sur les espèces du curé, auxquelles faisaient compagnie des diamants pour une valeur de cent mille écus, que M. Sénard avait enfermés dans une petite boîte. La fosse comblée, le sol fut si parfaitement aplani, qu'on se serait donné au diable que depuis la création il n'avait pas été remué. « Ce brave Moiselet, disait M. Sénard, en se frottant les mains, il nous a arrangé cela à merveille. Ma foi, messieurs les Cosaques, vous aurez le nez fin, si vous trouvez celle-là. » Au bout de quelques jours, les armées coalisées font de nouveaux progrès, et voilà que des nuées de Kirguiz, de Kalmouks et de Tartares de toutes les hordes et de toutes les couleurs, s'éparpillent dans la campagne aux environs de Paris. Ces hôtes incommodes sont, comme on le sait, fort avides de butin ; ils font partout un ravage épouvantable, point d'habitation qui ne leur paie tribut ; mais dans leur ardeur de piller, ils ne se bornent pas à la superficie, tout leur appartient, jusqu'au centre du globe, et pour ne pas être frustrés dans leurs prétentions, intrépides géologues, ils font une foule de sondes qui, au grand regret des naturels du pays, leur révèlent qu'en France, les mines d'or ou d'argent sont moins profondes qu'au Pérou. Une semblable découverte était bien faite pour les mettre en goût, ils fouillèrent avec une activité sans pareille, et le vide qu'ils produisirent dans bien des cachettes, fit le désespoir des Crésus de plus d'un canton. Les maudits Cosaques ! Cependant l'instinct si sûr qui les guidait où il y avait à prendre, ne les conduisait pas à la cachette du curé. C'était comme une bénédiction du ciel, chaque matin le soleil se levait, et rien de nouveau ; rien de nouveau non plus, quand il se couchait.

Décidément on ne pouvait s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans l'impénétrabilité du mystère de l'inhumation opérée par Moiselet : M. Sénard en était si touché, que

nécessairement il dut se mêler des actions de grâces aux prières qu'il faisait pour la conservation et le repos de ses diamants. Persuadé que ses vœux seraient exaucés, dans sa sécurité croissante il commençait à dormir sur l'une et l'autre oreille lorsqu'un beau jour, ce devait être un vendredi, Moiselet plus mort que vif, accourt chez le curé : « Ah ! monsieur, je n'en puis plus.

– » Qu'avez-vous donc, Moiselet ?

– » Je n'oserai jamais vous le dire. Mon pauvre M. le curé, ça m'a porté un coup, j'en suis encore saisi à toutes les places. On m'ouvrirait les veines qu'il n'en sortirait pas une goutte de sang.

– » Mais qu'est-ce qu'il y a ? Vous m'effrayez.

– » La cachette…

– » Miséricorde ! je n'ai pas besoin d'en apprendre davantage. Oh ! que la guerre est un terrible fléau ! Jeanneton, Jeanneton, allons donc vite, mes souliers et mon chapeau.

– » Mais, monsieur, vous n'avez pas déjeûné.

– » Oh ! il s'agit bien de déjeûner.

– » Vous savez que quand vous sortez à jeun vous avez des tiraillements…

– » Mes souliers, te dis-je.

– » Et puis vous vous plaindrez de votre estomac.

– » Je n'en ai plus besoin d'estomac. Non je n'en ai plus besoin, nous sommes ruinés.

– » Nous sommes ruinés… Jésus-Maria ! mon doux Sauveur ! est-il possible ?… Ah ! monsieur, courez donc… courez donc. »

Pendant que le curé s'accommodait à la hâte, et qu'impatient par la difficulté de passer ses boucles, il ne pouvait jamais se chausser assez vite, Moiselet, du ton le plus lamentable, lui faisait le récit de ce qu'il avait vu : « En êtes-vous bien sûr ? lui dit le curé, peut-être n'ont-ils pas tout pris.

– » Ah ! monsieur, Dieu le veuille ! mais je n'ai pas eu le cœur d'y regarder. »

Ils se dirigèrent ensemble vers la vieille grange, où ils reconnurent que l'enlèvement était complet. En contemplant l'étendue de son malheur, le curé faillit tomber à la renverse, Moiselet de son côté était dans un état à faire pitié, le cher homme s'affligeait plus encore que si la perte lui eût été personnelle. Il fallait entendre ses soupirs et ses gémissements. Ceci était

l'effet de l'amour du prochain. M. Sénard ne se doutait guère qu'à Livry, la désolation était si grande. Quel désespoir quand il reçut la nouvelle de l'événement ! À Paris, la police est la providence des gens qui ont perdu. La première idée de M. Sénard, et la plus naturelle, fut que le vol dont il avait à se plaindre était le lait des Cosaques ; dans cette hypothèse, la police n'y pouvait pas grand'chose, mais M. Sénard ne s'avisa-t-il pas de soupçonner que les Cosaques étaient innocents ; et par un certain lundi que j'étais dans le cabinet de M. Henry, j'y vis entrer un de ces petits hommes secs et vifs, qu'au premier aspect on peut juger intéressés et défiants : c'était M. Sénard, il expose assez brièvement sa mésaventure, et finit par une conclusion qui n'était pas trop favorable à Moiselet. M. Henry pensa comme lui que ce dernier devait être l'auteur de la soustraction, et je fus de l'avis de M. Henry. « C'est très bien, observa celui-ci, mais notre opinion n'est fondée que sur des conjectures, et si Moiselet ne fait pas d'imprudence, il sera impossible de le convaincre.

– » Impossible ? s'écria M. Sénard, que vais-je devenir ? Mais non, je n'aurai pas en vain imploré votre secours, ne savez-vous pas tout, ne pouvez-vous pas tout, quand vous le voulez ? Mes diamants ! mes pauvres diamants, je donnerais tout à l'heure cent mille francs pour les recouvrer.

– » Vous donneriez le double, que si le voleur a pris toutes ses précautions, nous ne saurions rien.

– » Ah ! monsieur, vous me désespérez, reprit le bijoutier, en pleurant à chaudes larmes et se jetant aux genoux du chef de division. Cent mille écus de diamants ! s'il faut que je les perde, j'en mourrai de chagrin ; je vous en conjure, ayez pitié de moi.

– » Ayez pitié, cela vous est bien aisé à dire, cependant, si votre homme n'est pas trop retors, en le faisant surveiller et circonvenir par quelque agent adroit, peut-être viendrons-nous à bout de lui arracher son secret.

– » Combien je vous aurais de reconnaissance ! oh ! je ne tiens pas à l'argent ; cinquante mille francs seront la récompense du succès.

– » Eh bien ! Vidocq, qu'en pensez-vous ?

– » L'affaire est épineuse, répondis-je à M. Henry, mais si je m'en chargeais, je ne serais pas surpris d'en venir à mon honneur.

– » Ah ! me dit M. Sénard en me pressant affectueusement la main, vous me rendez la vie ; n'épargnez rien, je vous en prie, monsieur Vidocq ; faites toutes les dépenses nécessaires pour arriver à un heureux résultat, ma bourse vous est ouverte, aucun sacrifice ne me coûtera. Comment ! vous croyez réussir ?

– » Oui ? monsieur, je le crois.

– » Allons, faites-moi retrouver ma cassette, et il y a dix mille francs pour vous, oui, dix mille francs, le grand mot est lâché, je ne m'en dédis pas. »

Malgré les rabais successifs de M. Sénard, à mesure que la découverte lui semblait plus probable, je promis de faire pour l'effectuer, tout ce qui serait en mon pouvoir. Mais avant de rien entreprendre, il fallait qu'une plainte eut été portée : M. Sénard ainsi que le curé, se rendirent en conséquence à Pontoise, et par suite de leur déclaration, le délit ayant été constaté, Moiselet fut arrêté et interrogé. On le prit par tous les bouts pour le déterminer à s'avouer coupable, mais il persista à se dire innocent, et faute de preuves du contraire, la prévention allait s'évanouir, lorsque, pour consolider son existence, s'il était possible, je mis en campagne un de mes agents. Celui-ci, revêtu de l'uniforme militaire et le bras gauche en écharpe, s'introduit avec un billet de logement chez la femme de Moiselet ; il est censé sortir de l'hôpital et ne devait faire à Livry qu'un séjour de quarante-huit heures, mais, peu d'instants après son arrivée, il fait une chute, et une entorse de commande vient tout à coup le mettre hors d'état de continuer sa route. Dès lors, il lui devient indispensable de s'arrêter, et le maire décide qu'il sera l'hôte de la tonnelière jusqu'à nouvel ordre.

Madame Moiselet est une de ces bonnes grosses réjouies à qui il ne déplaît pas de vivre sous le même toit qu'un conscrit blessé ; elle prend assez gaiement son parti sur l'accident qui retient le jeune soldat près d'elle, d'ailleurs, il peut la consoler de l'absence de son mari, et comme elle n'a pas atteint sa trente-sixième année, elle est encore dans l'âge où une femme ne dédaigne pas les consolations. Ce n'est pas tout, les mauvaises langues reprochent à madame Moiselet de n'aimer pas

le vin bu, c'est sa petite réputation locale ! Le prétendu soldat ne manque pas de caresser tous les faibles par lesquels elle est accessible ; d'abord il se rend utile, et afin d'achever de se concilier les bonnes grâces de sa bourgeoise, de temps en temps, pour lui payer bouteille, il défait les courroies d'une ceinture passablement garnie.

La tonnelière est charmée de tant de prévenances ; le soldat sait écrire, il devient son secrétaire, mais les lettres qu'elle adresse à son cher époux sont de nature à ne pas le compromettre ; pas la moindre expression à double entente, c'est l'innocence qui s'entretient avec l'innocence. Le secrétaire plaint madame Moiselet, il s'apitoie sur le compte du détenu, et pour provoquer des ouvertures, il fait parade de cette morale large, qui admet tous les moyens de s'enrichir ; mais madame est trop renarée pour être dupe de ce langage ; constamment sur le qui-vive, elle n'est pas moins circonspecte dans ses paroles que dans ses démarches. Enfin, après une expérience de quelques jours, il m'est démontré que mon agent, malgré son habileté, ne retirera aucun fruit de sa mission. Je me propose alors de manœuvrer en personne, et déguisé en marchand colporteur, je me mets à parcourir les environs de Livry. J'étais un de ces juifs qui tiennent de tout, draps, bijoux, rouennerie, etc. etc., et j'acceptais en échange, de l'or, de l'argent, des pierreries, enfin tout ce qui m'était offert. Une ancienne voleuse, qui connaissait les localités, m'accompagnait dans ma tournée, c'était la veuve d'un fameux voleur, *Germain Boudier*, dit le *père Latuile*, qui, après avoir subi une demi-douzaine de jugements, venait de mourir à Sainte-Pélagie : elle-même avait été retenue seize ans dans les prisons de Dourdans, où les apparences de modestie et de dévotion qu'elle affichait l'avaient fait surnommer *la Religieuse.* Personne n'était plus habile à moucharder les femmes, ou à les tenter par l'appât des colifichets et des ajustements : elle avait ce qu'on appelle le fil au suprême degré. Je me flattais que madame Moiselet, séduite par son éloquence et par nos marchandises, se laisserait aller à mettre en dehors les écus du curé, ou quelque brillant de la plus belle eau, voire même le calice ou la patène, dans le cas où le troc serait de son goût ; mon calcul fut mis en défaut, la tonnelière n'était pas pressée de jouir, et sa coquetterie ne la fit pas succomber. Madame Moiselet était le Phénix des

femmes, je l'admirai, et puisqu'il n'y avait aucune épreuve à laquelle elle ne résistât, convaincu que je perdrais mon temps à faire sur elle un nouvel essai de mes stratagèmes, je songeai à ne plus expérimenter que sur son mari. Bientôt, le juif colporteur fut métamorphosé en un domestique allemand, et sous ce travestissement, je commençai à rôder aux alentours de Pontoise, dans le dessein de me faire arrêter. Je cherchai les gendarmes en ayant l'air de les éviter, si bien qu'à la première rencontre, ils supposèrent que je ne les cherchais pas, et me sommèrent de leur exhiber mes papiers. On se doute bien que je n'en avais pas : partant ils m'ordonnèrent de marcher avec eux et me conduisirent devant un magistrat, qui, ne comprenant rien au baragouin par lequel je répondais à ses questions, désira connaître le fonds de mes poches, dans lesquelles exacte perquisition fut immédiatement faite en sa présence. Elles contenaient passablement d'argent et quelques objets dont on devait s'étonner que je fusse possesseur. Le magistrat, curieux comme un commissaire, veut absolument savoir d'où proviennent les objets et l'argent, je l'envoie paître en proférant deux ou trois jurons tudesques des mieux conditionnés, et lui, pour m'apprendre à être plus poli une autre fois m'envoie en prison.

Me voici sous les verrous ; au moment de mon arrivée, les prisonniers étaient en récréation dans la cour ; le geôlier m'introduit parmi eux, et me présente en ces termes : « Je vous amène un hacheur de paille, tâchez de le comprendre, si vous pouvez. » Aussitôt on s'empresse autour de moi, et je suis accueilli par une salve de *Landsman* et de *Meiner* à n'en plus finir. Pendant cette réception, je cherchai des yeux le tonnelier de Livry, il me parut que ce devait être une sorte de paysan demi-bourgeois, qui, prenant part au concert de saluts qui m'étaient adressés, avait prononcé le *Landsman* de ce ton doucereux, que contractent presque toujours les rats d'église qui ont l'habitude de vivre des miettes de l'autel. Celui-là n'était pas trop gras, tant s'en fallait, mais on voyait que c'était sa constitution, et à part sa maigreur ; il était resplendissant de santé : il avait le cerveau étroit, de petits yeux bruns à fleur de tête, une bouche énorme, et bien qu'en détaillant ses traits, on put en remarquer quelques-uns de fort mauvais augure, de l'ensemble résultait pourtant cet air bénin qui ferait ouvrir à

un diable les portes du paradis ; ajoutez, pour compléter le portrait, que dans son costume le personnage était au moins en arrière de quatre ou cinq générations, circonstance qui, dans un pays où les Gérontes sont en possession de faire les réputations de probité, établit toujours une présomption en faveur de l'individu. Je ne sais pourquoi je me figurais que Moiselet devait être au fait de ce raffinement du coquin, qui, pour se donner des apparences de bonhomie et se concilier les suffrages des vieillards, ne manque pas de s'habiller comme eux. En l'absence d'autres signes plus caractéristiques, une paire de lunettes campées sur un nez superbe, de larges boutons attachés sur un habit noisette de nuance claire et de forme carrée, une culotte courte, un chapeau à trois cornes vieux style, et des bas chinés auraient eu le privilège d'attirer mon attention. La mise et la figure se trouvant réunies, j'avais bien des motifs de croire que je devinais juste. Je voulus m'en assurer. « Mossiè, Mossiè, » dis-je en m'adressant au prisonnier, dans lequel il me semblait avoir reconnu Moiselet. « Écoute Mossiè *hapit fiante* » (ignorant son nom, je le désignais ainsi parce que son habit était presque couleur de chair). « Sacreminte, tertaiffle, langue à moi pas tourne : goute françous, moi misérâple, moi trink vind, ferme trink vind for guelt, schwardz vind. » J'indique du doigt son chapeau qui est noir, il ne me comprend pas, mais je lui fais signe de boire, et je deviens pour lui parfaitement intelligible. Tous les boutons de ma redingote étaient des pièces de vingt francs, j'en donne une à mon homme, il demande qu'on nous apporte du vin, et bientôt après j'entends un porte-clefs, crier : « *Père Moiselet, je vous en ai monté deux bouteilles*. » *L'habit viande* est donc Moiselet, je le suis dans sa chambre, et nous nous mettons à boire comme deux sonneurs ; deux autres bouteilles arrivent, nous ne procédions que par couple. Moiselet, en sa qualité de chantre, de tonnelier, de sacristain, etc., etc., n'est pas moins ivrogne que bavard, il entonne à faire plaisir, et ne décesse pas de parler en baragouinant comme moi : « *Moi, aimer beaucoup tes Hâllemâgne, me disait-il, pour vous couche ici, brave kinserlique*. » Et le geôlier étant venu trinquer avec nous, il le pria de dresser un lit pour moi à côté du sien.

« Pour vous contente kinserlique ?

– » Moi contente tu te même.

– » Pour vous beaucoup trinque.

– » Moi trinque tuchur.

– » Toujours trinque ! ah bonne camarade ; » et il fait encore venir du vin.

La consommation allait bon train, après deux ou trois heures de ce régime, je feins de me trouver étourdi. Moiselet, pour me remettre, me fait donner une tasse de café sans sucre ; au café succèdent les verres d'eau, on ne se fait pas d'idée des soins que me prodigue mon nouvel ami ; mais quand l'ivresse y est, c'est comme la mort, on a beau faire… L'ivresse m'accable, je me couche et m'endors, du moins Moiselet le croit. Cependant je le vis très distinctement, à plusieurs reprises, remplir mon verre et le sien, et les avaler tous les deux. Le lendemain à mon réveil, il me paya la goutte, et pour paraître de bon compte, il me remit trois francs cinquante centimes, qui, suivant lui, étaient ce qui me revenait de ma pièce de vingt francs. J'étais un excellent compagnon, Moiselet s'en était aperçu, il ne pouvait plus me quitter ; j'achevai avec lui la pièce de vingt francs, et j'en entamai une de quarante, qui fila avec la même rapidité ; lorsqu'il vit celle-ci tirer à sa fin, il craignit que ce ne fût la dernière. « Pour vous bouton, encore ? me dit-il, avec un ton d'anxiété des plus comiques. » Je lui montre une nouvelle pièce. « Ah ! vous encore gros bouton, s'écrie-t-il en sautant de joie. »

Le gros bouton eut la même destination que les précédents, enfin à force de boire ensemble, il vient un moment où Moiselet entend et parle ma langue presque aussi bien que moi : nous pouvons alors nous conter nos peines. Moiselet était très curieux de connaître mon histoire ; celle que je lui fabriquai était appropriée au genre de confiance que je souhaitais lui inspirer. « Pour moi venir France avec maître à moi, moi l'y être tomestique. Maître à moi, maréchal Autriche, Autriche peaucoup l'or en son famile ; maître à moi l'y être michante, michante encore plis que dafantache ; tuchur pinir, tuchur schelag ; schlag l'y être pas ponne ; maître à moi, emporté mon personne avec régiment en Montreau…, Montreau…, ô Jésus mingotte ! grouss, grouss pataille, peaucoup monte capout maq, dormir tuchur. Franz, Napoléon, patapon, poum, poum, Prisse, Autriche, Rousse, tous estourbe… Moi peur pour estourbe ; moi chemine, chemine avec eine gross pitin, que âfre

maître à moi dans le hâfre-sac, sir ma chival ; moi pas pitin ditout, miserâple ; moi quitte maître, moi tu de suite pitin, pli miserâple, peaucoup l'or, peaucoup petite qui prille, peaucoup quelle heure il est… Galope galope Fritz ; moi appelle Fritz en mon maisson, galop Fritz, en Pondi, halte Fritz, où lé harpre i tuche lé harpre, moi affre créssé, et mettre hâfre-sac pas fissiple, et si moi bartir Allemagne, prendre hâfre-sac, et moi riche ; maîtresse à moi riche, père à moi riche, tu le monte riche. » Bien que la narration ne fût pas des plus claires, le père Moiselet se la traduisit sans se méprendre sur le fait : il vit très bien que pendant la bataille de Montereau, je m'étais enfui avec le porte-manteau de mon maître, et que je l'avais caché dans la forêt de Bondy. La confidence ne l'étonna pas, elle eut même pour effet de me concilier de plus en plus son affection. Ce redoublement d'amitié, après un aveu qui ne signalait en moi qu'un voleur, me prouva qu'il avait la conscience très vaste. Dès lors je restai convaincu qu'il savait mieux que personne où étaient passés les diamants de M. Sénard, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de m'en donner des bonnes nouvelles. Un soir qu'après avoir bien dîné, je lui vantais les délices d'outre-Rhin, il poussa un long soupir et me demanda s'il y avait du bon vin dans le pays.

» Ia, ia, lui répondis-je, pon fin et charmante mamesselle.

– » Charmante mamesselle aussi ?

– » Ia, ia.

– » Landsman, vous contente, moi partir avec vous ?

– » Ia, ia, fréli, ia, moi bien contente.

– » Ah ! vous bien contente, eh bien ! moi quitte France, quitte vieille femme ; (il me montre par ses doigts que madame Moiselet a trente-cinq ans), et dans pays à vous, moi prends petite mamesselle, pas plis quince ans.

– » Ia, goute, goute eine neuve mamesselle, pas l'enfant encore. Ah ! fou être eine petite friponne. »

Moiselet revint plus d'une fois à son projet d'émigration ; il y songeait très sérieusement, mais pour émigrer, il fallait être libre, et l'on ne se pressait pas de nous donner la clé des champs. Je lui suggérai la pensée de s'évader avec moi à la première occasion ; et quand il m'eut promis que nous ne nous quitterions plus, pas même pour dire tout bas un dernier adieu à madame son épouse, je fus certain qu'il ne tarderait pas à

tomber dans mes filets. Cette certitude résultait d'un raisonnement fort simple : Moiselet, me disais-je, veut me suivre en Allemagne ; on ne voyage pas avec des coquilles ; il compte y bien vivre, il est vieux, et, comme le roi Salomon, il se propose de se passer la fantaisie d'une petite Abisag de Sunem. Oh ! pour le coup, le père Moiselet a trouvé la poule noire ; ici il est dépourvu d'argent, sa poule noire n'est donc pas ici ; mais où est-elle ? Nous le saurons bien, puisqu'il est convenu que nous sommes désormais inséparables.

Dès que mon commensal eut fait toutes ses réflexions, et que, la tête pleine de ses châteaux en Allemagne, il fut bien décidé à s'expatrier, j'adressai au procureur du roi une lettre dans laquelle, en me faisant reconnaître comme agent supérieur de la police de sûreté, je le priai d'ordonner que je fusse extrait avec Moiselet, lui pour être conduit à Livry, et moi à Paris.

L'ordre ne se fit pas long-temps attendre, le geôlier vint nous l'annoncer la veille de son exécution ; et j'eus encore toute la nuit devant moi pour fortifier Moiselet dans ses résolutions ; il y persistait plus que jamais, et accueillit presque avec transport la proposition que je lui fis de nous échapper le plutôt possible des mains de notre escorte. Il lui tardait tant de se mettre en route qu'il n'en dormit pas. Au jour, je lui donnai à entendre que je pensais qu'il était un voleur aussi : « Pour fous, gripp aussi, lui dis-je ; oh ! schlim, schlim Françous, toi pas parlir, toi spispouf tute même ». Il ne répondit pas, mais quand, avec mes doigts crispés à la normande, il me vit faire le geste de prendre, il ne put s'empêcher de sourire avec cette expression pudibonde du *Oui* que l'on n'ose prononcer. Le tartuffe avait de la vergogne ; vergogne de dévot, s'entend.

Enfin vient le moment tant désiré d'une extraction, qui va nous mettre à même d'accomplir nos desseins. Il y a trois grandes heures que Moiselet est prêt ; pour lui donner du courage, je n'ai pas négligé de le pousser au vin et à l'eau-de-vie, et il ne sort de la prison qu'après avoir reçu tous ses sacrements.

Nous ne sommes attachés qu'avec une corde très mince ; chemin faisant, il me fait signe qu'il ne sera pas difficile de la rompre. Il ne se doute guères que ce sera rompre le charme qui l'a préservé jusqu'alors. Plus nous allons, plus il me

témoigne qu'il met en moi l'espoir de son salut ; à chaque minute, il me réitère la prière de ne pas l'abandonner, et moi de répondre : « Ia, Françous, ia moi pas lâchir vous. Enfin, nous touchons à l'instant décisif ; la corde est rompue, je franchis le fossé qui nous sépare d'un taillis. Moiselet, qui a retrouvé ses jambes de quinze ans, s'élance après moi ; un des gendarmes met pied à terre pour nous poursuivre, mais le moyen de courir et surtout de sauter avec des bottes à l'écuyère et un grand sabre ; tandis qu'il fait un circuit pour nous joindre, nous disparaissons dans le fourré, et bientôt nous sommes hors d'atteinte.

Un sentier que nous suivons nous conduit dans le bois de Vaujours. Là, Moiselet s'arrête, et après avoir promené ses regards autour de lui, il se dirige vers des broussailles. Je le vois alors se baisser et plonger son bras dans une touffe des plus épaisses, d'où il ramène une bêche ; il se relève brusquement, fait quelques pas sans proférer un seul mot, et quand nous sommes près d'un bouleau sur lequel je remarque plusieurs branches cassées, il ôte avec prestesse son chapeau et son habit, et se met en devoir de creuser la terre ; il y allait de si grand cœur qu'il fallait bien que la besogne avançât. Tout à coup il se renverse, et en s'échappant de sa poitrine, le *ah* prolongé de la satisfaction m'apprend que sans avoir eu besoin de faire tourner la baguette, il a su découvrir un trésor. On croirait que le tonnelier va tomber en syncope, mais il se remet promptement ; encore quelques coups de bêche, la chère boîte est à nu, il s'en empare. Je me saisis en même temps de l'instrument explorateur, et changeant subitement de langage, je déclare en très bon français, à l'ami des kaiserliques, qu'il est mon prisonnier. « Pas de résistance, lui dis-je, ou je vous brise la tête. » À cette menace, il crut rêver, mais lorsqu'il se sentit appréhender par cette main de fer qui a dompté les plus vigoureux scélérats, il dut être convaincu que ce n'était pas un songe. Moiselet fut doux comme un mouton ; je lui avais juré de ne pas le lâcher, je lui tins parole. Pendant le trajet pour arriver au poste de la brigade de gendarmerie où je le déposai, il s'écria à plusieurs reprises : « Je suis perdu ; qui aurait jamais dit ça ? il avait l'air si bonasse ! » Traduit aux assises de Versailles, Moiselet fut condamné à six mois de réclusion.

M. Sénard fut au comble de la joie d'avoir retrouvé ses cent mille écus de diamants. Fidèle à son système de rabais, il réduisit de moitié la récompense, encore eut-on de la peine à lui arracher les cinq mille francs, sur lesquels j'avais été obligé d'en dépenser plus de deux mille ; je vis le moment où j'en aurais été pour les frais.

CHAPITRE XLI

Les glaces enlevées. – Un beau jeune homme. – Mes quatre états. – La fringale. – Le connaisseur. – Le Turc qui a vendu ses odalisques. – Point de complices. – Le général Bouchu. – L'inconvénient des bons vins. – Le petit saint Jean. – Le premier dormeur de France. – Le grand uniforme et les billets de banque. – La crédulité d'un recéleur. – Vingt-cinq mille francs de flambés. – L'officieux. – Capture de vingt-deux voleurs. – L'adorable cavalier. – Le parent de tout le monde. – Ce que c'est d'être lancé. – Les Lovelaces de carcan. – L'aumônier du régiment. – Surprise au café Hardi. – L'Anacréon des galères. – Encore une petite chanson. – Je vais à l'affût aux Tuileries. – Un grand seigneur. – Le directeur de la police du château. – Révélations au sujet de l'assassinat du duc de Berry. – Le géant des voleurs. – Paraître et disparaître. – Une scène par madame de Genlis. – Je suis accoucheur. – Les synonymes. – La mère et l'enfant se portent bien. – Une formalité. – Le baptême. – Il n'y a pas de dragées. – Ma commère à Saint-Lazare. – Un pendu. – L'allée des voleurs. – Les médecins dangereux. – Craignez les bénéfices. – Je revois d'anciens amis. – Un dîner au Capucin. – J'enfonce les Bohémiens. – Un tour chez la duchesse. – On retrouve les objets. – Deux montagnes ne se rencontrent pas. – La bossue moraliste. – La foire de Versailles. – Les insomnies d'une marchande de nouveautés. – Les ampoules et la chasse aux punaises. – Amour et tyrannie. – Le grillage et les rideaux verts. – Scènes de jalousie. – je m'éclipse.

Peu de temps après la difficile exploration qui fut si fatale au tonnelier, je fus chargé de rechercher les auteurs d'un vol de nuit, commis, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans les appartements du prince de Condé, au palais Bourbon. Des glaces d'un très grand volume en avaient disparu, et leur enlèvement s'était effectué avec tant de précaution, que le sommeil de deux cerbères, qui suppléaient à la vigilance du concierge, n'en avait pas été troublé un instant. Les parquets dans lesquels ces glaces étaient enchâssées n'ayant point été endommagés, je fus d'abord porté à croire qu'elles en avaient été extraites par des ouvriers miroitiers ou tapissiers ; mais à Paris,

ces ouvriers sont nombreux, et parmi eux, je n'en connaissais aucun sur qui je pusse, avec quelque probabilité, faire planer mes soupçons. Cependant j'avais à cœur de découvrir les coupables, et pour y parvenir, je me mis en quête de renseignements. Le gardien d'un atelier de sculpture, établi près du quinconce des invalides, me fournit la première indication propre a me guider : vers trois heures du matin, il avait vu près de sa porte, plusieurs glaces gardées par un jeune homme qui prétendait avoir été obligé de les entreposer dans cet endroit, en attendant le retour de ses porteurs, dont le brancard s'était rompu. Deux heures après, le jeune homme ayant ramené deux commissionnaires, leur avait fait enlever les glaces, et s'était dirigé avec eux du côté de la fontaine des Invalides. Au dire du gardien, l'individu qu'il signalait pouvait être âgé d'environ vingt-trois ans, et n'avait guères que cinq pieds un pouce ; il était vêtu d'une redingote de drap gris foncé, et avait une assez jolie figure. Ces données ne me furent pas immédiatement utiles, mais elles me conduisirent indirectement à trouver un commissionnaire qui, le lendemain du vol, avait transporté des glaces d'une belle grandeur, rue Saint Dominique, où il les avait déposées dans le petit hôtel Caraman. Il se pouvait bien que ces glaces ne fussent pas celles qui avaient été volées ; et puis, en supposant que ce fussent elles, qui me répondait quelles n'avaient pas changé de domicile et de propriétaire ? On m'avait désigné la personne qui les avait reçues ; je résolus de m'introduire chez elle, et pour ne lui inspirer aucune crainte, ce fut dans l'accoutrement d'un cuisinier que je résolus de m'offrir à ses regards. La veste d'indienne et le bonnet de coton sont les insignes de la profession ; je m'en affuble, et après m'être bien pénétré de l'esprit de mon rôle, je me rends au petit hôtel de Caraman, où je monte au premier. La porte est fermée ; je frappe, on m'ouvre : c'est un fort beau jeune homme, qui s'enquiert du motif qui m'amène. Je lui remets une adresse, et lui dis qu'informé qu'il avait besoin d'un cuisinier, je prenais la liberté de venir lui offrir mes services. « Mon Dieu ! mon ami, me répondit-il, vous êtes probablement dans l'erreur, l'adresse que vous me donnez ne porte pas mon nom ; comme il y a deux rues Saint Dominique, c'est sans doute dans l'autre qu'il vous faut aller. »

Tous les Ganimèdes n'ont pas été ravis dans l'Olympe : le beau garçon qui me parlait affectait des manières, des gestes, un langage qui, joints à sa mise, me montrèrent tout d'un coup à qui j'avais affaire. Je pris aussitôt le ton d'un initié aux mystères des *ultra-philanthropes*, et après quelques signes qu'il comprit parfaitement, je lui exprimai combien j'étais fâché qu'il n'eût pas besoin de moi : « Ah ! monsieur, lui dis-je, je préférerais rester avec vous, lors même que vous ne me donneriez que la moitié de ce que je puis gagner ailleurs ; si vous saviez combien je suis malheureux ; voilà six mois que je suis sans place, et je ne mange pas tous les jours… Croiriez-vous qu'il y a bientôt trente-six heures que je n'ai rien pris ?

– » Vous me faites de la peine, mon bon ami ; comment donc, vous êtes encore à jeun ! allons, allons, vous dînerez ici. »

J'avais en effet une faim capable de donner au mensonge que je venais de faire toutes les apparences d'une vérité : un pain de deux livres, une moitié de volaille, du fromage et une bouteille de vin qu'il me servit, ne séjournèrent pas long-temps sur la table ; une fois rassasié, je me mis à l'entretenir de ma fâcheuse position. « Voyez, monsieur, lui dis-je, s'il est possible d'être plus à plaindre ; je sais quatre métiers, et des quatre je ne puis en utiliser un seul ; tailleur, chapelier, cuisinier ; je fais un peu de tout, et n'en suis pas plus avancé. Mon premier état était tapissier-miroitier.

– » Tapissier-miroitier, reprit-il vivement ! »

Et sans lui laisser le temps de réfléchir à l'imprudence de cette espèce d'exclamation : « Eh oui ! poursuivis-je, tapissier-miroitier ; c'est celui de mes quatre métiers que je connais le mieux, mais les affaires vont si mal qu'on ne fait presque plus rien en ce moment.

– » Tenez, mon ami, me dit le charmant jeune homme, en me présentant un petit verre, c'est de l'eau-de-vie, cela vous fera du bien ; vous ne sauriez croire combien vous m'intéressez, je veux vous donner de l'ouvrage pour quelques jours.

– » Ah ! monsieur, vous êtes trop bon, vous me rachetez la vie ; dans quel genre, s'il vous plaît, vous conviendrait-il de m'occuper ?

– » Dans l'état de miroitier.

– » Si vous avez des glaces à arranger, trumeau, Psyché, bonheur du jour, joie de Narcisse, n'importe, vous n'avez qu'à me

les confier, je vous ferai, comme on dit, voir un plat de mon métier.

– » J'ai des glaces de toute beauté ; elles étaient à ma campagne, d'où je les ai fait revenir, de peur qu'il ne prît à messieurs les Cosaques la fantaisie de les briser.

– » Vous avez très bien fait ; mais pourrait-on les voir ?

– » Oui, mon ami. »

Il me fait passer dans un cabinet, et à la première vue, je reconnais les glaces du palais Bourbon. Je m'extasie sur leur beauté, sur leur dimension, et après les avoir examinées avec la minutieuse attention d'un homme qui s'y entend, je fais l'éloge de l'ouvrier qui les a démontées sans en avoir endommagé le tain.

« L'ouvrier, mon ami, me dit-il, l'ouvrier, c'est moi ; je n'ai pas voulu que personne y touchât, pas même pour les charger sur la voiture.

– » Ah ! monsieur, je suis fâché de vous donner un démenti, mais ce que vous me dites est impossible, il faudrait être du métier pour entreprendre une besogne semblable, et encore le meilleur ouvrier n'en viendrait-il pas à bout seul. » Malgré l'observation, il persista à soutenir qu'il n'avait pas eu d'aide ; et comme il ne m'eût servi à rien de le contrarier, je n'insistai pas.

Un démenti était une impolitesse dont il aurait pu se formaliser, il ne me parla pas avec moins d'aménité, et après m'avoir à peu près donné ses instructions, il me recommanda de revenir le lendemain, afin de me mettre au travail le plutôt possible. « N'oubliez pas d'apporter votre diamant, je veux que vous me débarrassiez de ces ceintres qui ne sont plus de mode. »

Il n'avait plus rien à me dire, et je n'avais plus rien à apprendre : je le quittai et allai rejoindre deux de mes agents, à qui je donnai le signalement du personnage, en leur prescrivant de le suivre dans le cas où il sortirait. Un mandat était nécessaire pour opérer l'arrestation, je me le procurai, et bientôt après, ayant changé de costume, je revins, assisté du commissaire de police et de mes agents, chez l'amateur de glaces, qui ne m'attendait pas sitôt. Il ne me remit pas d'abord ; ce ne fut que vers la fin de la perquisition, que m'examinant plus

attentivement, il me dit : « Je crois vous reconnaître : n'êtes-vous pas cuisinier ?

– » Oui, monsieur, lui répondis-je ; je suis cuisinier, tailleur, chapelier, miroitier, et qui plus est, mouchard pour vous servir. » Mon sang-froid le déconcerta tellement qu'il n'eut plus la force de prononcer un seul mot.

Ce monsieur se nommait Alexandre *Paruitte*, outre les glaces et deux Chimères en bronze doré qu'il avait prises au palais Bourbon, on trouva chez lui quantité d'objets, provenant d'autres vols. Les inspecteurs qui m'avaient accompagné dans cette expédition se chargèrent de conduire Paruitte au dépôt, mais chemin faisant, ils eurent la maladresse de le laisser échapper. Ce ne fut que dix jours après que je parvins à le rejoindre à la porte de l'ambassadeur de sa Hautesse le sultan Mahmoud ; je l'arrêtai au moment où il montait dans le carrosse d'un Turc qui vraisemblablement avait vendu ses odalisques.

Je suis encore à m'expliquer comment, malgré des obstacles que les plus experts d'entre les voleurs jugeraient insurmontables, Paruitte a pu effectuer le vol qui lui a procuré deux fois l'occasion de me voir. Cependant il paraît constant qu'il n'avait point de complices, puisque, dans le cours de l'instruction, par suite de laquelle il a été condamné aux fers, aucun indice, même des plus légers, n'a pu faire supposer la participation de qui que ce soit.

À peu-près à l'époque où Paruitte enlevait les glaces du palais Bourbon, des voleurs s'introduisirent nuitamment rue de Richelieu, numéro 17, dans l'hôtel de Valois, où ils dévalisèrent M. le maréchal-de-camp Bouchu. On évaluait à une trentaine de mille francs les effets dont ils s'étaient emparés. Tout leur avait été bon, depuis le modeste mouchoir de coton jusqu'aux torsades étoilées du général ; ces messieurs, habitués à ne rien laisser traîner, avaient même emporté le linge destiné à la blanchisseuse. Ce système, qui consiste à ne pas vouloir faire grâce d'une loque à la personne que l'on vole, est par fois fort dangereux pour les voleurs, car son application nécessite des recherches et entraîne des lenteurs qui peuvent leur devenir funestes. Mais, en cette occasion, ils avaient opéré en toute sûreté ; la présence du général dans son appartement leur avait été une garantie qu'ils ne seraient pas troublés dans leur

entreprise, et ils avaient vidé les armoires et les malles avec la même sécurité qu'un greffier qui procède à un inventaire après décès. Comment, va-t-on me dire, le général était présent ? Hélas ! oui ; mais quand on prend sa part d'un excellent dîner, qu'on ne se doute guère de ce qu'il en adviendra ! Sans haine et sans crainte, sans prévision surtout, on passe gaîment du Beaune au Chambertin, du Chambertin au Clos-Vougeot, du Clos-Vougeot au Romanée ; puis, après avoir ainsi parcouru tous les crus de la Bourgogne, en montant l'échelle des renommées, on se rabat en Champagne sur le pétillant *Aï*, et trop heureux alors le convive qui, plein des souvenirs de ce joyeux pèlerinage, ne s'embrouille pas au point de ne pouvoir retrouver son logis ! Le général, à la suite d'un banquet de ce genre, s'était maintenu dans la plénitude de sa raison, je me plais du moins à le croire, mais il était rentré chez lui accablé de sommeil, et comme, dans cette situation, on est plus pressé de gagner son lit que de fermer une fenêtre, il avait laissé la sienne ouverte pour la commodité des allants et des venants. Quelle imprudence ! Pour qu'il s'endormît, il n'avait pas fallu le bercer : j'ignore s'il avait fait d'agréables songes, mais ce qui demeura constant pour moi, à la lecture de la plainte qu'il avait déposée, c'est qu'il s'était réveillé comme un petit saint Jean.

Quels individus l'avaient dépouillé de la sorte ? Il n'était pas aisé de les découvrir ; et, pour le moment, tout ce que l'on pouvait dire d'eux, avec certitude, c'est qu'ils avaient ce qu'on appelle du *toupet*, puisque après avoir rempli certaines fonctions dans la cheminée de la chambre où reposait le général, abominables profanateurs, ils avaient poussé l'irrévérence jusqu'à se servir de ses brevets, de manière à prouver qu'ils le tenaient pour le premier dormeur de France.

J'étais bien curieux de connaître les insolents à qui devait être imputé un vol accompagné de circonstances si aggravantes. À défaut d'indices d'après lesquels je pusse essayer de me tracer une marche, je me laissai aller à cette inspiration qui m'a si rarement trompé. Il me vint tout à coup à l'idée que les voleurs qui s'étaient introduits chez le général pourraient bien faire partie de la clientèle d'un nommé Perrin, ferrailleur, que l'on m'avait depuis long-temps signalé comme un des recéleurs les plus intrépides. Je commençai par faire surveiller les approches du domicile de Perrin, qui était établi rue de la

Sonnerie, numéro 1 ; mais au bout de quelques jours, cette surveillance n'ayant eu aucun résultat, je restai persuadé que, pour atteindre le but que je m'étais proposé, il était nécessaire d'employer la ruse. Je ne pouvais pas m'aboucher avec Perrin, car il savait qui j'étais, mais je fis la leçon à l'un de mes agents qui ne devait pas lui être suspect. Celui-ci va le voir ; on cause de choses et d'autres ; on en vient à parler des affaires : « Ma foi, dit Perrin, on n'en fait pas de trop bonnes.

– » Comment les voulez-vous donc, répartit l'agent ? je crois que ceux qui ont été chez ce général, dans l'hôtel de Valois, n'ont pas à se plaindre. Quand je pense que seulement dans son grand uniforme il avait caché pour vingt-cinq mille francs de billets de banque. »

Perrin, était pourvu d'une telle dose de cupidité et d'avarice, que s'il était possesseur de l'habit, ce mensonge, qui lui révélait une richesse sur laquelle il ne comptait pas, devait nécessairement faire sur lui une impression de joie qu'il ne serait pas le maître de dissimuler ; si l'habit lui avait passé par les mains, et que déjà il en eût disposé, c'était une impression contraire qui devait se manifester : j'avais prévu l'alternative. Les yeux de Perrin ne brillèrent pas tout à coup, le sourire ne vint pas se placer sur ses lèvres, mais en un instant son visage devint de toutes les couleurs ; en vain s'efforçait-il de déguiser son trouble, le sentiment de la perte se prononçait chez lui avec tant de violence qu'il se mit à frapper du pied et à s'arracher les cheveux : « Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il, ces choses-là ne sont faites que pour moi, faut-il que je sois malheureux !

– » Eh bien ! qu'avez-vous donc ? est-ce que vous auriez acheté… ?

– » Eh ! oui, je l'ai acheté, ça se demande-t-il ? mais je l'ai revendu.

– » Vous savez à qui ?

– » Sûrement je sais à qui ; au fondeur du passage Feydeau, pour qu'il brûle les broderies.

– » Allons, ne vous désespérez pas, il y a peut-être du remède, si le fondeur est un honnête homme… »

Perrin, faisant un saut : « Vingt-cinq mille francs de flambés ! vingt-cinq mille francs ! ça ne se trouve pas sous le pied d'un

cheval ; mais pourquoi aussi me suis-je tant pressé ? Si je m'en croyais, je me ficherais des coups.

– » Eh bien, moi, si j'étais à votre place, je tâcherais tout simplement de ravoir les broderies avant qu'elles soient mises au creuset… Tenez, si vous voulez, je me charge d'aller chez le fondeur, je lui dirai qu'ayant trouvé le placement des broderies pour des costumes de théâtre, vous désirez les racheter. Je lui offrirai un bénéfice, et probablement il ne fera aucune difficulté de me les remettre. »

Perrin, jugeant l'expédient admirable, accepta la proposition avec enthousiasme, et l'agent, pressé de lui rendre service, accourut pour me donner avis de ce qui s'était passé.

Aussitôt, muni de mandats de perquisition, je fis une descente chez le fondeur : les broderies étaient intactes, je les remis à l'agent pour les reporter à Perrin, et au moment où ce dernier, impatient de saisir les billets, donnait le premier coup de ciseaux dans les parements, je parus avec le commissaire… On trouva chez Perrin toutes les preuves du trafic illicite auquel il se livrait : une foule d'objets volés fut reconnue dans ses magasins. Ce recéleur, conduit au dépôt, fut immédiatement interrogé, mais il ne donna d'abord que des renseignements vagues, dont il n'y eut pas moyen de tirer parti.

Après sa translation à la Force, j'allai le voir pour le solliciter de faire des révélations, je ne pus obtenir de lui que des signalements et des indications ; il ignorait, disait-il, les noms des personnes de qui il achetait habituellement. Néanmoins, le peu qu'il m'apprit m'aida à former des soupçons plausibles, et à rattacher mes soupçons à des réalités. Je fis passer successivement devant lui une foule de suspects, et sur sa désignation, tous ceux qui étaient coupables furent mis en jugement. Vingt-deux furent condamnés aux fers ; parmi les contumaces était un des auteurs du vol commis au préjudice du général Bouchu. Perrin fut atteint et convaincu de recel ; mais, attendu l'utilité des renseignements qu'il avait fournis, on ne prononça contre lui que le *minimum* de la peine.

Peu de temps après, deux autres recéleurs, les frères *Perrot*, dans l'espoir de disposer les juges à l'indulgence, imitèrent la conduite de Perrin, non seulement en faisant des aveux, mais en déterminant plusieurs détenus à signaler leurs complices. Ce fut d'après leurs révélations que j'amenai sous la main de la

justice deux voleurs fameux, les nommés *Valentin* et *Rigaudi* dit *Grindesi*.

Jamais peut-être à Paris il n'y eut un plus grand nombre de ces individus qui cumulent les professions de voleur et de chevalier d'industrie, que dans l'année de la première restauration. L'un des plus adroits et des plus entreprenants était le nommé *Winter* de Sarre-Louis.

Winter n'avait pas plus de vingt-six ans ; c'était un de ces beaux bruns, dont certaines femmes aiment les sourcils arqués, les longs cils, le nez proéminent et l'air mauvais sujet. Winter avait en outre la taille élancée et l'aspect dégagé qui ne messied pas du tout à un officier de cavalerie légère ; aussi donnait-il la préférence au costume militaire, qui faisait le mieux ressortir tous les avantages de sa personne. Aujourd'hui il était en hussard, demain en lancier, d'autres fois il paraissait sous un uniforme de fantaisie. Au besoin, il était chef d'escadron, commandant d'état-major, aide de camp, colonel, etc. ; il ne sortait pas des grades supérieurs, et pour s'attirer encore plus de considération, il ne manquait pas de se donner une parenté recommandable : il fut tour à tour le fils du vaillant Lasalle, celui du brave Winter, colonel des grenadiers à cheval de la garde impériale ; le neveu du général comte de Lagrange, et le cousin germain de Rapp ; enfin, il n'y avait pas de nom qu'il n'empruntât ni de famille illustre à laquelle il ne se vantât d'appartenir. Né de parents aisés, Winter avait reçu une éducation assez brillante pour être la hauteur de toutes ces métamorphoses ; l'élégance de ses formes et une tournure des plus distinguées complétaient l'illusion.

Peu d'hommes avaient mieux débuté que Winter : jeté de bonne heure dans la carrière des armes, il obtint un avancement assez rapide ; mais devenu officier, il ne tarda pas à perdre l'estime de ses chefs, qui, pour le punir de son inconduite, l'envoyèrent à l'île de Rhé, dans un des bataillons coloniaux. Là il se comporta quelque temps de manière à faire croire qu'il s'était corrigé. Mais on ne lui eut pas plutôt accordé un grade, que s'étant permis de nouvelles incartades, il se vit obligé de déserter pour se soustraire au châtiment. Il vint alors à Paris où ses exploits, soit comme escroc, soit comme filou, lui valurent bientôt le triste honneur d'être signalé à la police comme l'un des plus habiles dans ce double métier.

Winter, qui était ce qu'on appelle lancé, fit une foule de dupes dans les classes les plus élevées de la société ; il fréquentait des princes, des ducs, des fils d'anciens sénateurs ; et c'était sur eux ou sur les dames de leurs sociétés clandestines qu'il faisait l'expérience de ses funestes talents. Celles-ci surtout, quelque averties qu'elles fussent, ne l'étaient jamais assez pour ne pas céder à l'envie de se faire dépouiller par lui. Depuis plusieurs mois, la police était à la recherche de ce séduisant jeune homme, qui, changeant sans cesse d'habits et de logements, lui échappait toujours au moment où elle se flattait de le saisir, lorsqu'il me fut ordonné de me mettre en chasse afin de tenter sa capture.

Winter était un de ces Lovelaces de carcan, qui ne trompent jamais une femme sans la voler. J'imaginai que parmi ses victimes, il s'en trouverait au moins une qui, par esprit de vengeance, serait disposée à me mettre sur les traces de ce monstre. À force de chercher, je crus avoir rencontré cette auxiliaire bénévole ; mais comme par fois ces sortes d'Arianes, tout abandonnées qu'elles sont, répugnent à immoler un perfide, je résolus de n'aborder celle-ci qu'avec précaution. Avant de rien entreprendre, il fallait sonder le terrain, je me gardai donc bien de manifester des intentions hostiles à l'égard de Winter, et pour ne pas effaroucher ce reste d'intérêt, qui, en dépit des procédés indignes, subsiste toujours dans un cœur sensible, ce fut en qualité d'aumônier du régiment qu'il était censé commander, que je m'introduisis près de la ci-devant maîtresse du prétendu colonel. Mon costume, mon langage, la manière dont je m'étais grimé, étant en parfaite harmonie avec le rôle que je devais jouer, j'obtins d'emblée la confiance de la belle délaissée, qui me donna à son insu tous les renseignements dont j'avais besoin. Elle me fit connaître sa rivale préférée, qui déjà fort maltraitée par Winter, avait encore la faiblesse de le voir, et ne pouvait s'empêcher de faire pour lui de nouveaux sacrifices.

Je me mis en rapport avec cette charmante personne, et pour être bien vu d'elle, je m'annonçai comme un ami de la famille de son amant ; les parents de ce jeune étourdi m'avaient chargé d'acquitter ses dettes, et si elle consentait à me ménager une entrevue avec lui, elle pouvait compter qu'elle serait satisfaite la première. Madame *** n'était pas fâchée de trouver

cette occasion de réparer les brèches faites à son petit avoir ; un matin elle me fit remettre un billet pour m'avertir que le soir même, elle devait dîner avec son amant sur le boulevard du Temple, à *la Galiote*. Dès quatre heures, j'allai, déguisé en commissionnaire, me poster près de la porte du restaurant ; et il y avait environ deux heures que je faisais faction, lorsque je vis venir de loin un colonel de hussards, c'était Winter, suivi de deux domestiques ; je m'approche, et m'offre à garder les chevaux ; on accepte, Winter met pied à terre, il ne peut m'échapper, mais ses yeux ayant rencontré les miens, d'un saut il s'élance sur son coursier, pique des deux et disparaît.

J'avais cru le tenir, mon désappointement fut grand. Toutefois je ne désespérais pas de l'appréhender. À quelque temps de là, je fus informé qu'il devait se rendre au café Hardi, sur le boulevard des Italiens : je l'y devançai avec quelques-uns de mes agents, et quand il arriva, tout avait été si bien disposé, qu'il n'eut plus qu'à monter dans un fiacre, dont j'avais fait les frais. Conduit devant le commissaire de police, il voulut soutenir qu'il n'était pas Winter, mais malgré les insignes du grade qu'il s'était conféré, et la longue brochette de décorations fixées sur sa poitrine, il fut bien et dûment constaté qu'il était l'individu désigné dans le mandat dont j'étais porteur.

Winter fut condamné à huit ans de réclusion ; il serait aujourd'hui libéré, mais un faux dont il se rendit coupable durant sa détention à Bicêtre, lui ayant valu un supplément de huit ans de galères, à l'expiration de la première peine, il fut envoyé au bagne, où il est encore. Il partit en déterminé. Cet aventurier ne manquait pas d'esprit ; il est, assure-t-on, l'auteur d'une foule de chansons, fort en vogue parmi les forçats, qui le regardent comme leur Anacréon. Voici l'une de celles qu'on lui attribue.

Air : de l'*Heureux pilote*.

Travaillant d'ordinaire
La *sorgue* dans *Pantin*, [74]
Dans mainte et mainte affaire
Faisant très bon *choppin*. [75]
Ma gente *cambriote*, [76]

74.[Note - Le soir dans Paris.]
75.[Note - Bon coup.]
76.[Note - Chambre.]

rendoublée de *camelotte*, [77]
De la *dalle* au *flaquet* ; [78]
Je vivais sans disgrâce,
Sans *regoût* ni *morace*, [79]
Sans *taff* et sans regret. [80]
J'ai fait par *comblance* [81]
Gironde larguecapé, [82]
Soiffant piéton sans lance, [83]
Pivois non maquillé, [84]
Tirants, passe à la rousse, [85]
Attaches de gratousse, [86]
Combriot galuché [87]
Cheminant en bon drille,
Un jour à la Courtille,
J'm'en étais *enganté*. [88]
En faisant nos gambades
Un grand *messière franc* [89]
Voulant faire parade,
Serre un *bogue d'orient*. [90]
Après la *gambriade*, [91]
Le filant sus l'estrade, [92]
D'esbrouf je l'estourbis, [93]
J'enflaque sa limace, [94]
Son bogue, ses frusques, ses passes, [95]

77.[Note - Pleine de marchandises.]
78.[Note - De l'argent au gousset.]
79.[Note - Sans crainte ni inquiétude.]
80.[Note - Sans peur.]
81.[Note - Par surcroît.]
82.[Note - Une jolie maîtresse.]
83.[Note - Buvant du vin sans eau.]
84.[Note - Du vin non frelaté.]
85.[Note - Bas, escarpins.]
86.[Note - Beau jabot de dentelles.]
87.[Note - Chapeau galonné.]
88.[Note - Eumouraché.]
89.[Note - Bourgeois.]
90.[Note - Une montre d'or.]
91.[Note - La danse.]
92.[Note - Le suivant sur le boulevard.]
93.[Note - Je l'étourdis.]
94.[Note - Je passe sa chemise.]

J'm'en fus au *fouraillis*. [96]
Par contretemps, ma *largue*,
Voulant se piquer d'honneur,
Craignant que je la nargue,
Moi qui n'suis pas *taffeur*, [97]
Pour gonfler ses *valades*,
Encasque dans un rade, [98]
Sert des sigues à foison ; [99]
On la *crible à la grive*, [100]
Je *m'la donne* et m'esquive, [101]
Elle est *pommée maron*. [102]
Le *quart d'œil* lui jabotte [103]
Mange sur tes nonneurs, [104]
Lui tire une carotte,
Lui *montant la couleur*. [105]
L'on vient, on me *ligotte*, [106]
Adieu ma *cambriote*,
Mon *beau pieu*, mes *dardants*. [107]
Je monte à la *cigogne*, [108]
On me *gerbe à la grotte* [109]
Au *tap* et pour douze ans. [110]
Ma largue n'sera plus gironde,
Je serai *vioc* aussi ; [111]
Faudra, pour plaire au monde,
Clinquant, *frusque*, *maquis*. [112]

95.[Note - Je vole sa montre, ses habits, ses souliers.]
96.[Note - L'endroit où l'on recèle.]
97.[Note - Peureux.]
98.[Note - Entre dans une boutique.]
99.[Note - Vole des louis.]
100.[Note - On crie sur elle à la garde.]
101.[Note - Je m'enfuis.]
102.[Note - Prise en flagrant délit.]
103.[Note - Le commissaire l'interroge.]
104.[Note - Dénonce tes complices.]
105.[Note - Faire un conte.]
106.[Note - On me garotte.]
107.[Note - Mon beau lit, mes amours.]
108.[Note - Au tribunal.]
109.[Note - On me condamne aux galères.]
110.[Note - À l'exposition.]
111.[Note - Vieux.]

Tout passe dans la *tigne*, [113]
Et quoiqu'on en *jaspine*, [114]
C'est un f… *flanchet*. [115]
Douz, longes de tirade, [116]
Pour une *rigolade*, [117]
Pour un moment d'attrait.

Winter, lorsque je l'arrêtai ; avait beaucoup de confrères dans Paris : les Tuileries étaient notamment l'endroit où l'on rencontrait le plus de ces brillants voleurs, qui se recommandaient à la publique vénération, en se parant effrontément des croix de toutes les chevaleries. Aux yeux de l'observateur qui sait s'isoler des préventions de parti, le Château était alors moins une résidence royale qu'une forêt infestée de brigands. Là affluaient une foule de galériens, d'escrocs, de filous de toute espèce, qui se présentaient comme les anciens compagnons d'armes des Charette, des La Roche-Jaquelin, des Stoflet, des Cadoudal, etc. Les jours de revue et de grande réception, on voyait accourir au rendez-vous tous ces prétendus héros de la fidélité. En ma qualité d'agent supérieur de la police secrète de sûreté, je pensai qu'il était de mon devoir de surveiller ces royalistes de circonstances. Je me postai donc sur leur passage, soit dans les appartements, soit au dehors, et bientôt je fus assez heureux pour en réintégrer quelques-uns dans les bagnes.

Un dimanche qu'avec un de mes auxiliaires, j'étais à l'affût sur la place du Carousel, nous aperçûmes, sortant du *pavillon de Flore*, un personnage dont le costume, non moins riche qu'élégant, attirait tous les regards : ce personnage était tout au moins un grand seigneur ; n'eût-il pas été chamarré de cordons, on l'aurait reconnu à la délicatesse de ses broderies, à la fraîcheur de sa plume, au nœud étincelant de son épée… mais aux yeux d'un homme de police, tout ce qui reluit n'est pas or. Celui qui m'accompagnait prétendit, en me faisant remarquer le grand seigneur, qu'il y avait une ressemblance frappante

---

112.[Note - Du rouge.]
113.[Note - Dans ce monde.]
114.[Note - Quoi qu'on en dise.]
115.[Note - Lot.]
116.[Note - Douze ans de fers.]
117.[Note - Une bamboche.]

entre lui et le nommé Chambreuil, avec qui il s'était trouvé au bagne de Toulon. J'avais eu l'occasion de voir Chambreuil ; j'allai me placer devant lui, afin de le regarder de face, et malgré l'habit à la française, le jabot à points d'Angleterre, le crapaud, les manchettes, je reconnus sans peine l'ex-forçat : c'était bien Chambreuil, un fameux faussaire, à qui ses évasions avaient fait un grand renom parmi les galériens. Sa première condamnation datait de nos belles campagnes d'Italie. À cette époque, il avait suivi nos phalanges pour être plus à portée d'imiter les signatures de leurs fournisseurs. Il avait un véritable talent pour ce genre d'imitation, mais ayant trop prodigué les preuves de son habileté, il avait fini par s'attirer une condamnation à trois ans de fers. Trois ans sont bientôt écoulés, Chambreuil ne put cependant se résoudre à subir sa prison, il s'évada, et accourut à Paris, où, pour vivre honorablement, il mit en circulation bon nombre de billets de portefeuilles qu'il fabriquait lui-même. On lui fit encore un crime de cette industrie ; traduit devant les tribunaux, il succomba et fut envoyé à Brest, où, en vertu d'une sentence, il devait faire un séjour de huit ans. Chambreuil parvint de nouveau à rompre son banc ; mais comme le faux était sa ressource ordinaire, il se fit reprendre une troisième fois, et fit partie d'une chaîne que l'on expédia pour Toulon. À peine arrivé, il tenta encore de brûler la politesse à ses gardiens ; arrêté et ramené au bagne, il fut placé dans la trop fameuse salle n° 3, où il fit son temps, augmenté de trois années.

Pendant cette détention, il chercha à se distraire, partageant ses loisirs entre la dénonciation et l'escroquerie qui n'étaient pas moins de son goût l'une que l'autre : son moyen de prédilection était des lettres imaginaires, qui, à sa sortie du bagne, lui valurent deux ans de réclusion dans la prison d'Embrun. Chambreuil venait d'y être conduit, lorsque S. A. R. le duc d'Angoulême, passant dans cette ville, il fit tenir à ce prince un placet dans lequel il se représentait comme un ancien vendéen, un serviteur dévoué, à qui son royalisme avait attiré des persécutions. Chambreuil fut immédiatement élargi, et bientôt après, il recommença à user de sa liberté comme il avait fait toujours.

Quand nous le découvrîmes, à l'étalage qu'il faisait, il nous fut aisé de juger qu'il était dans une bonne veine de fortune ;

nous le suivîmes un instant afin de nous assurer que c'était bien lui, et dès qu'il n'y eut plus de doute, je l'abordai de front, et lui déclarai qu'il était mon prisonnier. Chambreuil crut alors m'imposer en me crachant au visage une effrayante série de qualités et de titres dont il se disait revêtu. Il n'était rien moins que directeur de la police du Château, et chef des haras de France ; et moi j'étais un misérable dont il ferait châtier l'insolence. Malgré la menace, je ne persistai pas moins à vouloir qu'il montât dans un fiacre ; et comme il faisait difficulté d'obéir, nous prîmes sur nous de l'y contraindre par la violence.

En présence de M. Henry, M. le directeur de la police du Château ne se déconcerta pas ; loin de là, il prit un ton de supériorité arrogante, qui fit trembler les chefs de la préfecture ; tous redoutaient que je n'eusse commis une méprise. « On n'a pas d'idée d'une audace pareille, s'écriait Chambreuil, c'est une insulte pour laquelle j'exige une réparation. Je vous montrerai qui je suis, et nous verrons s'il vous sera permis d'user envers moi d'un arbitraire que le ministre n'aurait pas osé se permettre. » Je vis le moment où on allait lui faire des excuses et me réprimander. On ne doutait pas que Chambreuil ne fut un ancien forçat, mais on craignait d'avoir offensé en lui un homme puissant, comblé des faveurs de la cour. Enfin, je soutins avec tant d'énergie qu'il n'était qu'un imposteur, que l'on ne put pas se dispenser d'ordonner une perquisition à domicile. Je devais assister le commissaire de police dans cette opération, à laquelle il fallait que Chambreuil fut présent ; chemin faisant, ce dernier me dit à l'oreille, « mon cher Vidocq, il y a dans mon secrétaire des pièces qu'il m'importe de faire disparaître, promets-moi de les retirer, et tu n'auras pas à t'en repentir.

– » Je te le promets.

– » Tu les trouveras sous un double fonds, dont je t'expliquerai le secret. » Il m'indiqua comment je devais m'y prendre. Je retirai en effet les papiers de l'endroit où ils étaient, mais pour les joindre aux pièces qui légitimaient son arrestation. Jamais faussaire n'avait disposé avec plus de soin l'échafaudage de sa supercherie : on trouva chez lui une grande quantité d'imprimés, les uns avec cette suscription : *Haras de France* ; les autres avec celle-ci : *Police du Roi ;* des feuilles à la *Tellière*

portant les intitulés du ministère de la guerre, des états de services, des brevets, des diplômes, et un registre de correspondance toujours ouvert, comme par mégarde, afin de mieux tromper l'espion, étaient autant de pièces probantes des hautes fonctions que Chambreuil s'attribuait. Il était censé en relation avec les plus éminents personnages : les princes, les princesses lui écrivaient ; leurs lettres et les siennes étaient transcrites en regard les unes des autres, et, ce qui paraîtra bien étrange, c'est qu'il s'entretenait aussi avec le préfet de police, dont la réponse se trouvait sur le registre menteur, en marge d'une de ses missives.

Les lumières que la perquisition avait fournies corroborèrent si complètement mes assertions au sujet de Chambreuil, qu'on n'hésita plus à l'envoyer à la Force en attendant sa mise en jugement.

Devant le tribunal, il fut impossible de l'amener à confesser qu'il était le forçat que je m'opiniâtrais à reconnaître. Il produisit, au contraire, des certificats authentiques par lesquels il était constaté qu'il n'avait pas quitté la Vendée depuis l'an II. Entre lui et moi les juges furent un instant embarrassés de prononcer ; mais je réunis tant et de si fortes preuves à l'appui de mes dires, que l'identité ayant été reconnu, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, et enfermé au bagne de Lorient, où il ne tarda pas à reprendre ses anciennes habitudes de dénonciateur. C'est ainsi qu'à l'époque de l'assassinat du duc de Berry, de concert avec un nommé Gérard *Carette*, il écrivit à la police qu'ils avaient des révélations à faire au sujet de ce crime affreux. On connaissait Chambreuil, on ne le crut pas ; mais quelques personnes, assez absurdes pour imaginer que Louvel avait des complices, demandèrent que Carette fût amené à Paris ; Carette fit le Voyage, et l'on n'apprit rien de plus que ce que l'on savait.

L'année 1814 fut l'une des plus remarquables de ma vie, principalement sous le rapport des captures importantes que j'opérai coup sur coup. Il en est quelques-unes qui donnèrent lieu à des incidents assez bizarres. Au surplus, puisque je suis en train de coudre des narrations les unes aux autres, je vais raconter.

Depuis près de trois ans, un homme d'une stature presque gigantesque était signalé comme l'auteur d'un grand nombre

de vols commis dans Paris. Au portrait que tous les plaignants faisaient de cet individu, il était impossible de ne pas reconnaître le nommé *Sablin*, voleur excessivement adroit et entreprenant, qui, libéré de plusieurs condamnations successives, dont deux aux fers, avait repris l'exercice du métier, avec tous les avantages de l'expérience des prisons. Divers mandats furent décernés contre Sablin ; les plus fins limiers de la police furent lancés à ses trousses ; on eut beau faire, il se dérobait à toutes les poursuites ; et si l'on était averti qu'il s'était montré quelque part, lorsqu'on y arrivait, il n'était déjà plus temps de découvrir sa trace. Tout ce qu'il y avait d'inspecteurs à la préfecture s'étant à la fin lassé de courir après cet invisible ce fut à moi que revint la tâche de le chercher et de le saisir, si faire se pouvait. Pendant plus de quinze mois, je ne négligeai rien pour parvenir à le rencontrer ; mais il ne faisait jamais dans Paris que des apparitions de quelques heures, et sitôt un vol commis, il s'éclipsait sans qu'il fût possible de savoir où il était passé. Sablin n'était en quelque sorte connu que de moi, aussi, de tous les agents, étais-je celui qu'il redoutait le plus. Comme il voyait de loin, il s'y prenait si bien pour m'éviter, qu'il ne me fût pas donné une seule fois d'apercevoir même son ombre.

Cependant, comme le manque de persévérance n'est pas mon défaut, je finis par être informé que Sablin venait de fixer sa résidence à Saint-Cloud, où il avait loué un appartement. À cette nouvelle, je partis de Paris, de manière à n'arriver qu'à la tombée de la nuit ; on était alors en novembre, et il faisait un temps affreux. Quand j'entrai dans Saint-Cloud, tous mes vêtements étaient trempés : je ne pris pas même le temps de les faire sécher, et dans l'impatience de vérifier si je ne m'étais pas embarqué sur un faux avis, je pris, au sujet du nouvel habitant, quelques renseignements desquels il résultait qu'une femme, dont le mari marchand forain, avait près de cinq pieds dix pouces, était récemment emménagée dans la maison de la mairie.

Les tailles de cinq pieds dix pouces ne sont pas communes, même parmi les Patagons : je ne doutai plus que l'on ne m'eût indiqué le véritable domicile de Sablin. Toutefois, comme il était trop tard pour m'y présenter, je remis ma visite au lendemain, et pour être bien certain que notre homme ne m'échapperait pas, malgré la pluie je me décidai à passer la nuit devant

sa porte. J'étais en vedette avec un de mes agents ; au point du jour, on ouvre, et je me glisse doucement dans la maison, afin d'y pousser une reconnaissance ; je veux m'assurer s'il est temps d'agir. Mais, près de mettre le pied sur la première marche de l'escalier, je m'arrête, quelqu'un descend… C'est une femme, dont les traits altérés et la démarche pénible révèlent un état de souffrance : à mon aspect, elle jette un cri, et remonte ; je la suis, et en m'introduisant avec elle dans le logement dont elle a la clef ; je m'entends annoncer par ces mots prononcés avec effroi : « *Voilà Vidocq !* » Le lit est dans la seconde pièce, j'y cours ; un homme est encore couché, il lève la tête, c'est Sablin ; je me précipite sur lui, et avant qu'il ait pu se reconnaître, je lui passe les menottes.

Pendant cette opération, madame, tombée sur une chaise, poussait des gémissements, elle se tordait et paraissait en proie à une douleur horrible. « Et qu'a donc votre femme, dis-je à Sablin ?

» – Ne voyez-vous pas qu'elle est dans les *mals* ? Toute la nuit, ça été le même train ; quand vous l'avez rencontrée, elle sortait pour aller chez madame *Tire-monde*. »

En ce moment, les gémissements redoublent : « Mon Dieu ! mon Dieu ! je n'en puis plus, je me meurs, messieurs, ayez pitié de moi ; que je souffre donc ! Aie, aie, à mon secours. » Bientôt ce ne sont plus que des sons entrecoupés. Pour ne pas être touché d'une telle situation, il aurait fallu avoir un cœur de bronze. Mais que faire ? Il est évident qu'ici une sage-femme serait très nécessaire… Cependant, par qui l'envoyer chercher ? nous ne sommes pas trop de deux pour garder un gaillard de la force de Sablin… Je ne puis sortir, je ne puis non plus me résoudre à laisser mourir une femme ; entre l'humanité et le devoir, je suis réellement l'homme le plus embarrassé du monde. Tout à coup un souvenir historique, très bien mis en scène par madame de Genlis, vient m'ouvrir l'esprit ; je me rappelle le grand monarque, faisant auprès de Lavallière l'office d'accoucheur. Pourquoi, me dis-je, serais-je plus délicat que lui ? Allons vite, un chirurgien ; c'est moi qui le suis. Soudain je mets habit bas, en moins de vingt-cinq minutes, madame Sablin est délivrée : c'est un fils, un fils superbe à qui elle a donné le jour. J'emmaillote le poupon, après lui avoir fait la toilette de la première entrée ou de la première sortie, car je

crois qu'ici les deux expressions sont synonymes ; et, quand la cérémonie est terminée, en contemplant mon ouvrage, j'ai la satisfaction de voir que la mère et l'enfant se portent bien.

Maintenant il s'agit de remplir une formalité, l'inscription du nouveau né sur les registres de l'état civil ; nous étions tout portés, je m'offre à servir de témoin, et lorsque j'ai signé, madame Sablin me dit : « Ah ! monsieur Jules, pendant que vous y êtes vous devriez bien nous rendre un service.

– » Lequel ?

– » Je n'ose vous le demander.

– » Parlez, si c'est possible... ?

– » Nous n'avons pas de parrain, auriez-vous la bonté de l'être ?

– » Autant moi qu'un autre. Où est la marraine ? »

Madame Sablin nous pria d'appeler une de ses voisines, et dès que celle-ci fut prête, nous allâmes à l'église accompagnés de Sablin, que j'avais mis dans l'impossibilité de se sauver. Les honneurs de ce parrainage ne me coûtèrent pas moins de cinquante francs, et pourtant il n'y eut pas de dragées au baptême.

Malgré le chagrin qu'il éprouvait, Sablin était tellement pénétré de mes procédés qu'il ne put s'empêcher de m'en témoigner sa reconnaissance.

Après un bon déjeûner que nous nous fîmes apporter dans la chambre de l'accouchée, j'emmenai son mari à Paris, où il fut condamné à cinq ans de prison. Devenu garçon de guichet à la Force, où il subissait sa peine, Sablin trouva, dans cet emploi, non-seulement le moyen de bien vivre, mais encore celui de s'amasser, aux dépens des prisonniers et des personnes qui venaient les visiter, une petite fortune qu'il se proposait de partager avec son épouse ; mais, à l'époque où il fut libéré, ma commère, madame Sablin, qui aimait aussi à s'approprier le bien d'autrui, était en expiation à Saint-Lazarre. Dans l'isolement où le jetait la détention de sa ménagère, Sablin fit comme tant d'autres, il tourna à mal, c'est-à-dire qu'ayant un soir pris sur lui le fruit de ses économies, qu'il avait converties en or, il alla au jeu et perdit tout. Deux jours après, on le trouva pendu dans le bois de Boulogne : il avait choisi pour s'accrocher un des arbres de l'*Allée des Voleurs*.

Ce n'était pas, comme on l'a vu, sans m'être donné beaucoup de peine, que j'étais parvenu à livrer Sablin aux tribunaux. Certes si toutes les explorations eussent nécessité autant de pas et de démarches, je n'y aurais pas suffi ; mais presque toujours le succès se faisait moins attendre, et quelquefois il était si prompt que j'en étais moi-même étonné. Peu de jours après mon aventure de Saint-Cloud, le sieur Sebillotte, marchand de vin, rue de Charenton, n° 145, se plaignit d'avoir été volé : suivant sa déclaration, les voleurs s'étant introduits chez lui, à l'aide d'escalade, entre sept et huit heures du soir, lui avaient enlevé douze mille francs, espèces sonnantes, deux montres d'or et six couverts d'argent. Il y avait eu effraction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Enfin, toutes les circonstances de ce crime étaient si extraordinaires, que l'on conçut sur la véracité de M. Sebillotte des doutes que j'eus la mission d'éclaircir. Un entretien que j'eus avec lui me convainquit de reste que sa plainte ne mentionnait que des faits très réels.

M. Sebillotte était propriétaire, il y avait chez lui plus que de l'aisance, et il ne devait rien ; par conséquent, je ne voyais pas dans sa situation l'ombre d'un motif pour que le vol dont il se plaignait fut simulé, cependant ce vol était de telle nature, que pour le commettre, il avait fallu connaître parfaitement les êtres de la maison. Je demandai à M. Sebillotte quelles personnes fréquentaient le plus habituellement son cabaret ; et quand il m'en eut désigné quelques-unes, il me dit : « C'est à peu près tout, sauf les passants, et puis ces étrangers qui ont guéri ma femme ; ma foi, nous avons été bien heureux de les rencontrer ! la pauvre diablesse était souffrante depuis trois ans, ils lui ont donné un remède qui lui a fait bien du bien.

– » Les voyez-vous souvent ces étrangers ?

– » Ils venaient ici prendre leurs repas, mais depuis que ma femme va mieux, on ne les voit que de loin en loin.

– » Savez-vous quels sont ces gens ? Peut-être auront-ils remarqué ?…

– » Ah, monsieur, s'écria madame Sebillotte, qui prenait part à la conversation, n'allez pas les soupçonner, ils sont honnêtes, j'en ai la preuve.

– » Oh oui ! reprit le mari, elle en a la preuve ; qu'elle vous conte ça : vous verrez. Raconte donc à monsieur… »

Alors madame Sebillotte commença son récit en ces termes : « Oui, monsieur, ils sont honnêtes, j'en mettrais ma main au feu. Enfin figurez-vous, il n'y a pas plus de quinze jours, c'était justement la semaine d'après le terme ; j'étais occupée à compter l'argent de nos loyers, quand une des femmes qui sont avec eux est venue à entrer ; c'était celle qui m'a donné le remède dont j'ai éprouvé un si grand soulagement ; et il n'y a pas à dire qu'elle m'ait pris un sou pour ça, bien au contraire. Vous sentez bien que je ne puis pas faire autrement que de la voir avec plaisir. Je la fis asseoir à côté de moi, et pendant que je mettais les pièces par cent francs, voilà qu'elle en aperçoit une où il y a ce gros père, appuyé sur deux jeunesses, avec une peau sur les épaules, en manière de sauvage, qui tient un bâton ; ah ! me dit-elle, en avez-vous beaucoup de cette façon-là ?

– » Pourquoi, lui dis-je ?

– » C'est que, voyez-vous, ça vaut cent quatre sous. Autant vous en aurez à ce prix, autant mon mari vous en prendra, si vous voulez les mettre à part.

– » Je croyais qu'elle plaisantait, mais le soir, je n'ai jamais été plus surprise que de la voir revenir, son mari était avec elle, nous avons vérifié ensemble notre argent, et comme il s'est trouvé parmi trois cents pièces de cent sous de celles qui lui convenaient, je les lui ai cédées, et il m'a compté soixante francs de bénéfice. Ainsi jugez, d'après cela, si ce sont d'honnêtes gens, puisqu'il n'aurait tenu qu'à eux de les avoir troc pour troc. »

À l'œuvre, on connaît l'ouvrier : la dernière phrase de madame Sebillotte me disait assez de quelle espèce d'honnêtes gens elle faisait l'éloge : il ne m'en fallut pas davantage pour être certain que le vol dont je devais rechercher les auteurs, avait été commis par des Bohémiens. Le fait de l'échange était dans leur manière, et puis madame Sebillotte, en me les dépeignant, ne fit que me confirmer de plus en plus dans l'opinion que je m'étais formée.

Je quittai bien vite les deux époux, et dès ce moment tous les teints basanés me devinrent suspects. Je cherchais dans ma tête où je pourrais en trouver le plus de cette nuance, lorsque, passant sur le boulevard du Temple, j'aperçois, attablés dans un espèce de cabaret, appelé *la Maison rustique*, deux individus dont le cuivré et l'étrange tournure éveillent dans mon

esprit quelques réminiscences de mon séjour à Malines. J'entre, qui vois-je ? *Christian* avec un de ses affidés, qui est également de ma connaissance : je vais droit à eux, et présentant la main à Christian, je le salue du nom de *Coroin*, il m'examine un instant, puis mes traits lui revenant à la mémoire, *ah !* s'écrie-t-il, en me sautant au cou avec transport, *voilà mon ancien ami*.

Il y avait si long-temps que nous ne nous étions vus, que nécessairement, après les compliments d'usage, nous avions bien des questions à nous adresser mutuellement. Il voulut savoir quelle avait été la cause de mon départ de Malines, lorsque je l'avais quitté sans le prévenir ; je lui fis un conte qu'il eut l'air de croire. « C'est bien, c'est bien, me dit-il, que cela soit vrai ou non, je m'en rapporte ; d'ailleurs je te retrouve, c'est le point essentiel. Ah ! vas, les autres seront bien contents de te revoir. Ils sont tous à Paris, *Caron*, *Langarin*, *Ruffler*, *Martin*, *Sisque*, *Mich*, *litle*, enfin jusque à la mère *Lavio* qui est avec nous…, et *Betche* donc… la petite *Betche*.

– » Ah oui, ta femme ?

– » C'est elle qui aura du plaisir. Si tu es ici à six heures, la réunion sera complète. Nous nous sommes donné rendez-vous pour aller au spectacle ensemble. Tu seras de la partie, j'espère : d'abord puisque te voilà, nous ne nous quittons plus ; tu n'as pas dîné ?

– » Non.

– » Ni moi non plus ; nous allons entrer au *Capucin*.

– » Au Capucin, soit, c'est tout près.

– Oui, à deux pas, au coin de la rue d'Angoulême. »

Le marchand de vin-traiteur, dont l'établissement porte pour enseigne la grotesque image d'un disciple de Saint-François, jouissait alors de la faveur de ce public aux yeux duquel la quantité en tout a toujours plus de prix que la qualité ; et puis pour ces célébrateurs du dimanche ou du lundi, pour ces bons vivants qui se mettent *en riole* sur semaine, n'est-il pas bien doux d'avoir un endroit, où, sans faire trop mauvaise chère, et sans blesser personne, on puisse se présenter dans toutes les tenues possibles, dans toutes les longueurs de barbe, dans tous les degrés d'ivresse ?

Tels étaient les avantages que l'on avait au Capucin, sans compter l'immense tabatière bannale, toujours ouverte sur le

comptoir du bourgeois, pour l'agrément de quiconque, en passant, souhaitait se régaler d'une petite prise. Il était quatre heures quand nous nous installâmes dans ce lieu de liberté et de jouissance. Jusqu'à six heures, l'intervalle était long ; j'étais impatient de revenir à la *Maison rustique*, où devaient se rassembler les compagnons de Christian. Après le repas, nous allâmes les rejoindre ; ils étaient au nombre de six ; en les abordant, Christian leur parle dans son langage ; aussitôt, on m'entoure, on m'accueille, on m'embrasse, on me fête à l'envi ; la satisfaction brille dans tous les regards. « Point de comédie, point de comédie, s'écrient les nomades d'une voix unanime.

– » Vous avez raison, dit Christian, point de comédie, nous irons au spectacle une autre fois ; buvons, mes enfants, buvons.

– Buvons, répètent les Bohémiens. »

Le vin et le punch coulent à grands flots. Je bois, je ris, je cause, et je fais mon métier. J'observe les visages, les tics, les gestes, etc., rien ne m'échappe ; je récapitule quelques indications qui m'ont été fournies par monsieur et madame Sebillotte, et l'histoire des pièces de cent sous, qui n'avait été pour moi que le principe d'une conjecture, devient la base d'une conviction entière. Christian, je n'en doute pas, Christian, ou ses affidés, sont les auteurs du vol dénoncé à la police. Combien je m'applaudis alors d'un coup d'œil fortuit, donné si à propos à l'intérieur de la *Maison rustique* ! Mais ce n'est pas tout que d'avoir découvert les coupables : j'attends que les cerveaux soient raisonnablement exaltés par les sublimations alcoholiques, et quand toute la société est dans un état où il ne faut qu'une chandelle pour en voir deux, je sors et cours en toute hâte au théâtre de la Gaîté, où, après avoir fait appeler l'officier de paix de service, je l'avertis que je suis avec des voleurs, et me concerte avec lui pour que dans une heure ou deux au plus, il nous fasse tous arrêter, hommes et femmes.

L'avis donné, je fus promptement de retour. On ne s'était pas aperçu de mon absence ; mais à dix heures, la maison est cernée ; l'officier de paix se présente, et avec lui un formidable cortège de gendarmes et de mouchards ; on attache chacun de nous séparément, et l'on nous entraîne au corps-de-garde. Le commissaire nous y avait précédé ; il ordonne une fouille générale. Christian, qui prétend se nommer *Hirch*, s'efforce en vain

de dissimuler les six couverts d'argent de M. Sebillotte, et sa compagne, madame *Villemain*, c'est ainsi qu'elle prétend s'appeler, ne peut dérober à une investigation des plus rigoureuses les deux montres en or, mentionnées dans la plainte ; les autres sont aussi obligés de mettre en évidence de l'argent et des bijoux, dont on les débarrasse.

J'étais bien curieux de savoir quelles réflexions cet événement suggérerait à mes anciens camarades : je croyais lire dans leurs yeux que je ne leur inspirais pas la moindre défiance, et je ne me trompais pas, car à peine fûmes-nous au violon, qu'ils me firent presque des excuses d'avoir été la cause involontaire de mon arrestation : « Tu ne nous en veux pas ? me dit Christian, mais qui diable aussi se serait attendu à ce qui vient d'arriver ? Tu as bien fait de dire que tu ne nous connaissais pas ; sois tranquille, nous nous garderons bien de dire le contraire ; et comme on n'a rien trouvé sur toi qui puisse te compromettre, tu es bien sûr qu'on ne te retiendra pas. » Christian me recommanda ensuite d'être discret, au sujet de son nom véritable, et de ceux de ses compagnons : « Au reste, ajouta-t-il, la recommandation est superflue, puisque tu n'es pas moins intéressé que nous à garder le silence à cet égard. »

J'offris aux Bohémiens de leur consacrer les premiers moments de ma liberté ; et dans l'espoir que je ne tarderais pas à être élargi, ils m'indiquèrent leurs domiciles, afin qu'à ma sortie, je pusse aller prévenir leurs complices. Vers minuit, le commissaire me fit extraire, sous le prétexte de m'interroger, et nous nous transportâmes aussitôt au *Marché Lenoir*, où restaient la fameuse *Duchesse* ainsi que trois autres des affidés de Christian que nous arrêtâmes à la suite d'une perquisition qui mit entre nos mains toutes les preuves nécessaires pour les faire déclarer coupables.

Cette bande était composée de douze individus, six hommes et six femmes ; ils furent tous condamnés, les uns aux fers, les autres à la réclusion. Le marchand de vin de la rue de Charenton recouvra ses bijoux, ses couverts, et la plus grande partie de son argent.

Madame Sebillotte fut dans la joie. Le spécifique des Bohémiens avait eu pour effet de rendre sa santé moins chancelante, la nouvelle des douze mille francs retrouvés la guérit

radicalement ; et, sans doute aussi, l'expérience qu'elle avait faite ne fut pas perdue pour elle ; elle se sera souvenu qu'une fois dans sa vie il avait failli lui en cuire d'avoir vendu cent quatre sous des pièces de cinq francs : *Chat échaudé craint l'eau froide.*

Cette rencontre des Bohémiens est presque miraculeuse ; mais dans le cours des dix-huit années que j'ai été attaché à la police, il m'est arrivé plus d'une fois d'être fortuitement rapproché de personnes avec lesquelles le hasard m'avait mis en contact durant les agitations de ma jeunesse. À propos d'occurrences de ce genre, je ne puis résister à l'envie de consigner dans ce chapitre une de ces mille réclamations absurdes qu'il me fallait entendre chaque jour ; celle-ci me procura une bien singulière reconnaissance.

Un matin, tandis que j'étais occupé à rédiger un rapport, on m'annonce qu'une dame fort bien mise désire me parler : elle a, me dit-on, à vous entretenir d'une affaire des plus importantes. J'ordonne de la faire entrer. Elle entre : « Je vous demande pardon de vous avoir dérangé ; vous êtes monsieur Vidocq ? c'est à monsieur Vidocq que j'ai l'honneur de parler ?

– » Oui, madame ; que puis-je pour votre service ?

– » Beaucoup, monsieur ; vous pouvez me rendre l'appétit et le sommeil… Je ne dors plus, je ne mange plus… Qu'on est malheureuse d'être sensible !… Ah ! monsieur, que je plains les personnes qui ont de la sensibilité ; je vous jure, c'est un bien triste présent que le ciel leur a fait là !… il était si intéressant, si bien élevé… Si vous l'aviez connu, vous n'auriez pas pu vous empêcher de l'aimer… Pauvre Garçon !…

– » Mais, madame, daignez vous expliquer ; peut-être me faites-vous perdre un temps précieux.

– » Il était ma seule consolation…

– » Enfin, de quoi s'agit-il ?

– » Je n'aurai pas la force de vous le dire. (Elle fouille dans son sac, d'où elle tire un imprimé qu'elle me remet en détournant la vue). Lisez plutôt.

– » Ce sont les Petites-Affiches que vous me donnez-là ; sans doute vous vous méprenez.

– » Je le voudrais, monsieur, je le voudrais. Je vous en supplie, jetez les yeux sur le numéro 32740, dans mon affliction je ne saurais vous en dire davantage. Ah ! qu'il est cruel… (Des

larmes s'échappent de ses yeux, la parole expire sur ses lèvres, elle est agitée par des sanglots, elle paraît éprouver des suffocations.) Ah ! j'étouffe ! j'étouffe ! je sens quelque chose qui me remonte… Ah ! ah ! ah ! ah ! ah… »

Je tends un siège à la dame, et tandis qu'elle s'abandonne à sa douleur, je tourne deux ou trois feuillets pour arriver au numéro 32740, c'est sous la rubrique des effets perdus ; la page est trempée de larmes ; je lis : *Petit épagneul, longues soies argentées, oreilles tombantes ; il est parfaitement coiffé ; une marque de feu au-dessus de chaque œil ; physionomie excessivement spirituelle, et queue en trompette formant l'oiseau de paradis. Il est très caressant de son naturel, ne mange que du blanc de volaille, et répond au nom de* Garçon*, prononcé avec douceur. Sa maîtresse est dans la désolation : cinquante francs de récompense a qui le ramènera rue de Turenne, numéro* 23. « Eh bien ! madame, que voulez-vous que je fasse pour *Garçon* ? les chiens ne sont pas de ma compétence. Je veux bien que celui-là ait été fort aimable.

– » Oh ! oui, monsieur, aimable ! c'est le mot, soupira la dame avec un accent qui allait au cœur ; et de l'intelligence ! on n'en a pas plus que cela ; il ne me quittait pas… Ce cher Garçon ! croiriez-vous que pendant nos saints exercices de la mission, il avait l'air aussi recueilli que moi ? Enfin, on l'admirait, c'était édifiant… Hélas ! dimanche dernier, nous allions encore ensemble au salut, je le portais sous mon bras ; vous savez que ces petits êtres ont toujours des besoins… ; au moment d'entrer à l'église, je le pose à terre, pour qu'il fasse ses nécessités ; j'avance quelques pas afin de ne pas le gêner, et quand je me retourne… plus de Garçon… J'appelle, Garçon ! Garçon… ! Il avait disparu… Je manque la bénédiction pour courir après ; et… jugez de mon malheur, il ne m'a pas été possible de le retrouver. C'est pourquoi je viens aujourd'hui près de vous, afin que vous ayez l'extrême bonté d'envoyer à sa recherche. Je paierai tout ce qu'il faudra ; mais, surtout, qu'on ne le brutalise pas, car je répondrais qu'il n'y a pas de sa faute.

– » Ma foi, madame, qu'il y ait de sa faute ou non, cela ne me regarde pas ; votre réclamation n'est pas de la nature de celles qu'il m'est permis d'écouter : s'il fallait ici nous occuper de chiens, de chats, d'oiseaux, nous n'en finirions pas.

– » C'est bien, monsieur ; puisque vous le prenez sur ce ton, je m'adresserai à son Excellence… Si l'on n'a pas de la complaisance pour les personnes qui pensent bien… Savez-vous que j'appartiens à la Congrégation, et que…

– » Que vous apparteniez au diable, si vous voulez… » Je ne puis pas achever ; une difformité que je remarque tout à coup dans la dévote maîtresse de Garçon, provoque de ma part un éclat de rire tel, qu'elle en est tout-à-fait déconcertée.

« N'est-ce pas que je suis bien risible ? dit-elle ; riez, monsieur, riez. »

Au moment où ma subite gaîté s'apaise un peu. « Pardonnez, madame, à ce mouvement dont je n'ai pas été le maître ; j'ignorais d'abord à qui j'avais affaire, maintenant je sais à quoi m'en tenir. Vous déplorez donc bien la perte de Garçon ?

– » Ah ! monsieur, je n'y survivrai pas.

– » Vous n'avez donc jamais éprouvé de perte à laquelle vous ayez été plus sensible ?

– » Non, monsieur.

– » Cependant, vous eûtes un mari en ce monde ; vous eûtes un fils ; vous avez eu des amants…

– » Moi, monsieur ? je vous trouve bien osé…

– » Oui, madame Duflos, vous avez eu des amants ; vous en avez eu. Rappelez-vous une certaine nuit de Versailles… » À ces mots, elle me considère plus attentivement ; le rouge lui monte au visage : Eugène, s'écrie-t-elle ! et elle s'enfuit.

Madame Duflos était cette marchande de nouveautés, dont j'avais été quelque temps le commis, lorsque, pour me dérober aux recherches de la police d'Arras, j'étais venu me cacher dans Paris. C'était une drôle de femme que madame Duflos ; elle avait une tête superbe, l'œil hautain, le sourcil en relief, le front majestueux ; sa bouche, relevée par les coins, était plus grande que nature, mais elle était ornée de trente-deux dents d'une éclatante blancheur ; des cheveux d'un beau noir et un nez aquilin à cheval sur une petite moustache passablement fournie, donnaient à sa physionomie un air qui eût peut-être été imposant, si sa poitrine placée entre deux bosses, et son cou plongé dans ces doubles épaules, n'eussent fait naître l'idée d'un polichinelle. Elle avait environ quarante ans quand je la vis pour la première fois : sa mise était des plus recherchées, et elle visait à se donner un port de reine ; mais du haut

de la chaise où elle était perchée de telle façon que ses genoux s'élevaient de beaucoup au-dessus du comptoir, elle ressemblait moins à une Sémiramis qu'à l'idole grotesque de quelque pagode indienne. En l'apercevant sur cette espèce de trône, j'eus beaucoup de peine à tenir mon sérieux ; cependant je ne dérogeai point à la gravité de la circonstance, et j'eus assez d'empire sur moi pour convertir en salutations respectueuses des dispositions d'un tout autre genre. Madame Duflos tira de son sein un gros lorgnon, à l'aide duquel elle se mit à me regarder, et quand elle m'eût toisé de la tête aux pieds « Que souhaite, monsieur, me dit-elle ? » J'allais répondre, mais un commis qui s'était chargé de ma présentation, lui ayant dit que j'étais le jeune homme dont il lui avait parlé, elle me fixe de nouveau et me demande si je m'entends au commerce. En fait de commerce, j'étais assez novice, je garde le silence ; elle réitère la question, et comme elle manifeste de l'impatience, je me vois forcé de m'expliquer. « Madame, lui dis-je, je ne connais pas le commerce de nouveautés, mais avec du zèle et de la persévérance, j'espère parvenir à vous satisfaire, surtout si vous avez la bonté de m'aider de vos conseils.

– » Eh bien ! vous me faites plaisir, j'aime que l'on soit franc ; je vous accepte, vous remplacerez Théodore.

– » Dès qu'il vous conviendra, madame, je suis à vos ordres.

– » En ce cas, je vous arrête, et à dater d'aujourd'hui, je vous prends à l'essai. »

Mon installation eut lieu sur-le-champ. En ma qualité de dernier commis, c'était à moi qu'était dévolue la tâche d'approprier le magasin et l'atelier, où une vingtaine de jeunes filles, toutes plus jolies les unes que les autres, étaient occupées à façonner des colifichets destinés à tenter la coquetterie provinciale. Jeté au milieu de cet essaim de beautés, je me crus transporté au sérail, et convoitant tantôt la brune, tantôt la blonde, je me proposais de faire circuler le mouchoir, lorsque, dans la matinée du quatrième jour, madame Duflos qui avait sans doute surpris quelque œillade, m'invita à passer dans son cabinet ; « M. Eugène, me dit-elle, je suis fort mécontente de vous ; vous n'êtes ici que depuis très peu de temps, et déjà vous vous permettez de former des desseins criminels au sujet des jeunes personnes que j'occupe. « Je vous avertis que cela ne me convient pas du tout, du tout, du tout. »

Confondu de ce reproche mérité, et ne pouvant imaginer comment elle avait deviné mes intentions, je ne lui répondis que par quelques paroles insignifiantes. « Vous seriez bien embarrassé de vous justifier, reprit-elle ; je sais bien qu'à votre âge vous ne pouvez guères vous passer d'avoir une inclination ; mais ces demoiselles ne sont votre fait sous aucun rapport : d'abord elles sont trop jeunes, ensuite elles sont sans fortune ; à un jeune homme il faut quelqu'un qui puisse subvenir à ses besoins, quelqu'un de raisonnable. » Pendant cette morale, madame Duflos, nonchalamment étendue sur une chaise longue, roulait des yeux dont les mouvements eussent infailliblement produit un bruyant désopilement de ma rate, si sa bonne ne fut venue très à propos lui dire qu'on la demandait au magasin.

Ainsi finit cet entretien, qui me démontra la nécessité de me tenir désormais sur mes gardes. Sans renoncer à mes prétentions, je ne parus plus voir qu'avec indifférence les ouvrières de ma patronne, et je fus assez habile pour mettre en défaut sa pénétration ; sans cesse elle veillait sur moi, épiait mes gestes, mes paroles, mes regards ; mais elle ne fut frappée que d'une seule chose, la rapidité de mes progrès. Je n'avais pas fait un mois d'apprentissage, et déjà je savais vendre un schall, une robe de fantaisie, une guimpe, un bonnet, comme le plus ergoté des commis. Madame était enchantée, elle eut même la bonté de me dire que si je continuais à me montrer docile à ses leçons, elle ne désespérait pas de faire de moi le coq de la nouveauté. « Mais surtout, ajouta-t-elle, plus de familiarité avec les poulettes ; vous m'entendez, M. Eugène, vous m'entendez. Et puis j'ai encore une recommandation à vous faire, c'est de ne pas vous négliger sous le rapport de la toilette, c'est si gentil un homme bien mis ! Au surplus, dorénavant, c'est moi qui veux vous habiller, laissez-moi faire, et vous verrez si je ne fais pas de vous un petit Amour. » Je remerciai madame Duflos, et comme je craignais qu'avec son goût extravagant, elle ne me transformât en Cupidon à peu près comme elle s'était transformée en Vénus, je lui dis que je désirais lui épargner le soin d'une métamorphose qui me paraissait impossible ; mais que si elle se bornait aux avis, je les recevrais avec reconnaissance et m'empresserais de les mettre à profit.

À quelque temps de là (c'était quatre jours avant la Saint-Louis), madame Duflos m'annonça que voulant, suivant son

usage, aller à la foire de Versailles avec une partie de marchandises, elle avait jeté les yeux sur moi pour l'accompagner. Nous partîmes le lendemain, et quarante-huit heures après, nous étions établis sur le Champ-de-Foire. Un domestique qui nous avait suivi couchait dans la boutique ; quant à moi, je logeais avec madame à l'auberge ; nous avions demandé deux chambres, mais, vu l'affluence des étrangers, on ne put nous en donner qu'une ; il fallut se résigner. Le soir, madame se fit apporter un grand paravent, dont elle se servit pour séparer la pièce en deux, de manière que nous devions être chacun à notre particulier. Avant d'aller nous coucher, elle me sermonna pendant une heure. Enfin nous montons : madame passe chez elle, je lui souhaite le bon soir, et en deux minutes je suis au lit. Bientôt elle laisse échapper quelques soupirs, c'est sans doute l'effet de la fatigue qu'elle a éprouvée pendant la journée ; elle soupire encore, mais la chandelle est éteinte, et je m'endors. Tout à coup je suis interrompu dans mon premier somme, il me semble que l'on a prononcé mon nom : j'écoute… *Eugène*, c'est la voix de madame Duflos ; je ne réponds pas ; « Eugène, appelle-t-elle de nouveau, avez-vous bien fermé la porte ?

– » Oui, Madame.

– » Je pense que vous vous trompez ; voyez-y, je vous prie, et surtout assurez-vous si le verrou est bien poussé ; on ne saurait prendre trop de précautions dans les auberges. »

Je procède à la vérification, et reviens me coucher. À peine me suis-je replacé sur le côté gauche, que madame commence à se plaindre « Quel mauvais lit ! on est rongé des punaises ; impossible de fermer l'œil ! Et vous, Eugène, avez-vous de ces insectes insupportables ? » Je fais la sourde oreille, elle reprend : « Eugène, répondez donc, avez-vous, comme moi, des punaises ?

– » Ma foi, Madame, je n'en ai pas encore senti.

– » Vous êtes bien heureux, je vous en fais mon compliment, car moi, elles me dévorent, j'ai des ampoules d'une grosseur… ; si cela continue, je passerai une nuit blanche. »

Je garde le silence, mais force à moi est de le rompre, lorsque madame Duflos, exaspérée par la souffrance, et ne sachant plus, entre les picotements et les démangeaisons, de quel bois faire flèche, se mit à crier à tue-tête : « Eugène ! Eugène ! mais levez-vous donc, je vous prie, et faites-moi le

plaisir d'aller dire à l'aubergiste qu'il vous donne de la lumière, pour faire la chasse à ces maudites bêtes. Dépêchez-vous, mon ami, je suis dans un enfer. »

Je descends, et remonte avec une chandelle allumée, que je dépose sur le *somno*, auprès de la couchette de ma bourgeoise. Comme j'étais ce qu'on appelle en petite tenue de dragon, c'est-à-dire le paniau volant ou la bannière au vent, je me retirai bien vite, autant pour ménager la pudeur de madame Duflos, que pour échapper aux séductions d'un négligé galant, dans lequel il me semblait qu'il y avait du dessein. Mais, à peine ai-je fait le tour du paravent, madame Duflos jette un cri. « Ah ! Qu'elle est grosse, c'est un monstre, je n'aurai jamais la force de la tuer ; comme elle court, elle va s'échapper. Eugène ! Eugène ! venez ici, je vous en supplie. » Il n'y avait pas à reculer ; nouveau Thésée, je me risque, et, m'approchant du lit, « Où est-il, dis-je, où est-il le Minotaure, que je l'extermine ?

– » Je vous en conjure, monsieur Eugène, ne plaisantez pas comme cela… Tenez, tenez, la voilà qui court ; l'apercevez-vous sous l'oreiller ? À présent elle descend… quelle vitesse ! il semble qu'elle sente ce que vous lui réservez. »

J'eus beau faire diligence, je ne pus ni atteindre ni voir le dangereux animal. Je cherchai partout où il aurait pu se glisser ; je me donnai tout le mouvement imaginable pour le découvrir, ce fut peine inutile ; le sommeil nous gagna pendant cet exercice, et à mon réveil, si, par un retour sur le passé, je fus porté à réfléchir que madame Duflos avait été plus heureuse que l'épouse de Putiphar, j'eus la douleur de penser que je n'avais pas eu toute la vertu de Joseph.

Dès ce moment, j'eus la mission de veiller toutes les nuits à ce que madame ne fût plus incommodée par les punaises. Mon service de jour en devint considérablement plus doux. Les égards, les prévenances, les petits présents, ne m'étaient pas épargnés ; j'étais, ainsi que le conscrit de Charlet, nourri, chaussé, habillé et couché avec le gouvernement aux frais de la princesse. Par malheur, la princesse était quelque peu jalouse, et le gouvernement tant soit peu despotique. Madame Duflos ne demandait pas mieux, sous plus d'un rapport, que je m'amusasse comme un bossu ; mais elle entrait dans des fureurs toutes les fois qu'elle me voyait jeter les yeux sur une femme. À

la fin, excédé de cette tyrannie, je lui déclarai un soir que j'étais décidé à m'en affranchir. « Ah ! vous voulez me quitter, me dit-elle, nous verrons ! puis s'armant d'un couteau, elle s'élance pour m'en percer le cœur. J'arrêtai son bras, et sa rage s'étant apaisée, je m'engageai à rester, sous la condition qu'elle serait plus raisonnable. Elle promit ; mais, dès le lendemain, des rideaux de taffetas vert furent adaptés au grillage du cabinet où j'étais relégué, depuis que madame avait jugé à propos de m'employer exclusivement à la tenue de ses livres. Cette mesure était d'autant plus vexatoire, que désormais il n'y avait plus moyen d'avoir en perspective le personnel du magasin. Madame Duflos était par trop ingénieuse à m'isoler du reste de la terre ; chaque jour c'était nouvelle précaution pour m'accaparer. Enfin mon esclavage devint si rigoureux, que tout le monde s'apercevait de la tendresse dont j'étais l'objet. Les demoiselles de boutique, qui étaient bien aise de mettre martel en tête à la bourgeoise, venaient à chaque instant me parler, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre ; cette pauvre madame Duflos en était tourmentée ! c'était une pitié… À toute heure du jour, il me fallait essuyer des reproches c'était des scènes à n'en plus finir. Je ne me sentis pas la force de rester plus long-temps soumis à un pareil régime. Afin d'éviter un éclat qui, dans ma position, aurait pu me compromettre (j'étais alors évadé du bagne), je fis secrètement retenir ma place à la diligence, et je filai. J'étais loin de supposer à cette époque que vingt ans plus tard, je reverrais dans les bureaux de la police, la petite bossue de la rue Saint-Martin ; c'est le proverbe qui l'a voulu : *Deux montagnes ne se rencontrent pas…*

CHAPITRE XLII

Le boucher bon enfant. – Trop parler nuit. – L'innocence du petit vin. – Un assassinat. – Les magistrats de Corbeil. – La levée du corps. – L'adresse accusatrice. – Si ce n'est pas toi, c'est ton frère. – La blessure perfide. – C'est lui. – Le front de Caïn. – Le réveil matinal. – Arrestation de deux époux. – Un coupable. – J'en cherche un autre. – L'accusé de libéralisme. – Les goguettes, ou les bardes du quai du Nord. – Une couleur. – Les chansons séditieuses. – J'aide à la cuisine. – Le vin de propriétaire. – L'homme irréprochable. – Translation à la préfecture. – Une confession. – Résurrection d'un marchand de volaille. – Une scène de somnambulisme. – La confrontation. – Habemus confitentes reos. – Deux amis s'embrassent. – Un souper sous les verroux. – Départ de Paris.

Depuis environ quatre mois, un grand nombre d'assassinats et de vols à main armée avaient été commis sur les routes à proximité de la capitale, sans qu'il eût été possible de découvrir les auteurs de ces crimes : en vain la police s'était-elle attachée à faire surveiller quelques individus mal famés, toutes ses démarches avaient été infructueuses, lorsqu'un nouvel attentat, accompagné d'horribles circonstances, vint fournir des indices d'après lesquels il fut enfin permis d'espérer que l'on atteindrait les coupables. Un nommé Fontaine, boucher, établi à la Courtille, se rendait à une foire dans l'arrondissement de Corbeil ; muni de sa sacoche, dans laquelle il y avait une somme de quinze cents francs, il avait dépassé la Cour-de-France et s'avançait à pied dans la direction d'Essonne, quand, à très peu de distance d'une auberge où il s'était arrêté pour prendre quelques rafraîchissements, il fit la rencontre de deux hommes assez proprement vêtus. Le soleil étant sur son déclin, Fontaine n'était pas fâché de voyager en compagnie ; il accoste les deux inconnus, et aussitôt il entre en conversation avec eux. « Bonsoir, messieurs, leur dit-il.»

– » Bonsoir l'ami, lui répond-t-on. »

Le colloque engagé, « savez-vous, reprend le boucher, qu'il commence à faire nuit ?

– » Que voulez-vous, c'est la saison.

– » À la bonne heure, mais c'est qu'il me reste encore à faire un bon bout de chemin.

– » Et où allez-vous donc, sans être trop curieux ?

– » Où je vais ? à Milly, acheter des moutons.

– » En ce cas, si vous le permettez, nous ferons route ensemble ; puisque c'est à Corbeil que nous allons, ça ne peut pas mieux tomber.

– » C'est vrai, reprit le boucher, ça ne peut pas mieux tomber : aussi vais-je profiter de votre société ; quand on a de l'argent sur soi, voyez-vous, il n'est rien de tel que de ne pas être seul.

– » Ah ! vous avez de l'argent !

– » Je le crois bien que j'en ai, et une assez forte somme.

– » Nous aussi nous en avons, mais il nous est avis que dans le canton il n'y a pas de danger.

– » Vous croyez ? au surplus j'ai là de quoi me défendre, ajouta-t-il, en montrant son bâton ; et puis, avec vous autres, savez-vous bien que les voleurs y regarderaient à deux fois ?

– » Ils ne s'y frotteraient pas.

– » Non, sacredieu, ils ne s'y frotteraient pas. »

Tout en s'entretenant de la sorte, le trio arrive à la porte d'une maisonnette que le rameau de genièvre signale comme un cabaret. Fontaine propose à ses compagnons de vider avec lui une bouteille. On entre ; c'est du Beaugency, huit sols le litre ; on s'attable, le bon marché, l'occasion, l'innocence du petit vin, l'on ne s'en va pas sur une seule jambe ; il y a là plus d'un motif de prolonger la station ; chacun veut payer son écot. Trois quarts d'heure s'écoulent, et lorsqu'on se décide à lever le siège, Fontaine, qui avait un peu trop levé le coude, était un peu plus qu'en pointe de gaîté. Dans une telle situation, quel homme garde de la défiance !

Fontaine s'applaudit d'avoir trouvé de bons vivants ; persuadé qu'il ne saurait mieux faire que de les prendre pour guides, il s'abandonne à eux, et les voilà tous trois engagés dans un chemin de traverse. Il allait en avant avec un des inconnus, l'autre les suivait de près ; l'obscurité était complète, on voyait à peine à quatre pas ; mais le crime a l'œil du lynx, il perce les ténèbres les plus épaisses ; tandis que Fontaine ne s'attend à rien, le bon vivant resté en arrière le vise à la tête et lui assène de son gourdin un coup qui le fait chanceler : surpris, il veut se

retourner, un second coup le renverse ; au même instant l'autre brigand, armé d'un poignard, se précipite sur lui et le frappe jusqu'à ce qu'il le croie mort. Fontaine s'est long-temps débattu, mais à la fin il a succombé ; les assassins s'emparent alors de sa sacoche, et après l'avoir fouillé, ils s'éloignent, le laissant baigné dans son sang. Bientôt vient à passer un voyageur, il entend des gémissements ; c'était Fontaine, que la fraîcheur de l'air avait rappelé à la vie. Le voyageur s'approche, s'empresse de lui prodiguer les premiers soins, et court ensuite demander du secours aux habitations les plus voisines : on fait avertir sur-le-champ les magistrats de Corbeil ; le procureur du roi arrive sur le lieu du meurtre, il interroge les personnes présentes et s'enquiert des moindres circonstances : vingt-huit blessures plus ou moins profondes attestent combien les assassins avaient craint que leur victime n'échappât. Fontaine cependant peut encore prononcer quelques paroles ; mais il est trop faible pour donner tous les renseignements dont la justice peut avoir besoin. On le transporte à l'hôpital, et deux jours après, une amélioration notable dans sa situation donne l'espoir que l'on parviendra à le sauver.

La levée du corps avait été faite avec la plus minutieuse exactitude ; on n'avait rien négligé de ce qui pouvait conduire à la découverte des assassins : des vestiges de pas avaient été calqués, des boutons, des fragments de papier teints de sang avaient été recueillis ; sur l'un de ces fragments, qui paraissait avoir servi à essuyer la lame d'un couteau trouvé non loin de là, on remarquait quelques caractères tracés à la main… mais ils étaient sans suite et ne pouvaient par conséquent fournir des indices dont il fût facile de tirer parti. Toutefois, le procureur du roi attachant une haute importance à l'explication de ces signes, on explora de nouveau les approches du lieu où Fontaine avait été trouvé gisant, et un second morceau de papier, ramassé dans l'herbe, présenta l'apparence d'une adresse tronquée. En examinant avec attention, on parvint à déchiffrer ces mots :

À Monsieur Rao
marchand de vins, bar
Roche
Cli

Ce morceau de papier semblait avoir fait partie d'un imprimé ; mais de quelle nature était cet imprimé ? c'est ce qu'il fut impossible d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, comme en pareille occasion il n'est pas si petite circonstance qu'il ne soit bon de constater en attendant des lumières certaines, on prit note de tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction.

Les magistrats qui rassemblèrent ces premières données méritent des éloges pour le zèle et l'habileté qu'ils déployèrent. Dès qu'ils eurent rempli cette partie de leur mission, ils se rendirent en toute hâte à Paris, afin de s'y concerter avec l'autorité judiciaire et administrative. Sur leur demande, on m'aboucha immédiatement avec eux, et muni du procès-verbal qu'ils avaient dressé, je me mis en campagne pour rechercher les assassins. La victime les avait signalés ; mais devais-je m'en rapporter aux renseignements qui me venaient de cette source ? Peu d'hommes dans un grand danger conservent assez de présence d'esprit pour bien voir, et cette fois, je devais d'autant plus suspecter le témoignage de Fontaine, qu'il était plus précis. Il racontait que pendant la lutte, qui avait été longue, l'un des assaillants, tombé sur les genoux, avait jeté un cri de douleur, et que l'instant d'après il avait dit à son complice qu'il éprouvait une vive souffrance. D'autres remarques qu'il prétendait avoir faites me paraissaient extraordinaires, d'après l'état où il s'était trouvé. Il m'était difficile de croire qu'il fût bien sûr de ses réminiscences. Je me proposai néanmoins d'en faire mon profit ; mais avant tout, il convenait d'adopter pour mon exploration un point de départ plus positif. L'adresse tronquée était, suivant moi, une énigme qu'il fallait d'abord deviner ; je me mis l'esprit à la torture, et sans beaucoup d'efforts, je ne tardai pas à me convaincre que, sauf le nom, sur lequel il ne me restait plus que des doutes, elle pouvait se rétablir ainsi : *À Monsieur… marchand de vins, barrière Rochechouart, chaussée de Clignancourt*. Il était donc évident que les assassins s'étaient trouvés en contact avec un marchand de vins de ce quartier, peut-être même ce marchand de vins était-il un des auteurs du crime. Je dressai mes batteries de manière à savoir promptement la vérité, et avant la fin de la journée, je fus persuadé que je ne me trompais pas en faisant planer tous les soupçons sur le nommé Raoul. Cet individu ne m'était pas connu sous de très bons auspices : il passait pour un des

contrebandiers les plus intrépides de la ligne, et le cabaret qu'il tenait était le rendez-vous d'une foule de mauvais sujets qui venaient y faire des orgies. Raoul avait en outre pour femme la sœur d'un forçat libéré, et j'étais instruit qu'il avait des accointances avec toute espèce de gens mal famés. En un mot, sa réputation était abominable, et lorsqu'un crime était dénoncé, s'il n'y avait pas participé, on était du moins autorisé à lui dire : *Si ce n'est pas toi, c'est ton frère ou quelqu'un des tiens.*

Raoul était en quelque sorte en état de perpétuelle prévention, soit par lui, soit par ses alentours. Je résolus de faire surveiller les approches de son cabaret, et je donnai l'ordre à mes agents d'avoir l'œil sur toutes les personnes qui le hantaient, afin de s'assurer si dans le nombre il ne s'en trouverait pas une qui fut blessée au genou. Pendant que les observateurs étaient au poste que je leur avais assigné, des informations que je fis de mon côté me conduisirent à apprendre que Raoul recevait habituellement chez lui un ou deux garnements d'assez mauvaise mine, avec lesquels il paraissait intimement lié. Les voisins affirmaient qu'on les voyait toujours aller ensemble, qu'ils faisaient de fréquentes absences, et ils ne doutaient pas que le plus fort de son commerce ne fût la contrebande. Un marchand de vin qui était le plus à portée de voir tout ce qui se passait au domicile de Raoul, me dit qu'il avait remarqué que son confrère sortait souvent à la brune et ne rentrait que le lendemain, ordinairement excédé de fatigue et crotté jusqu'à l'échine. On me raconta encore que Raoul avait une cible dans son jardin, et qu'il s'exerçait à tirer le pistolet. Tels étaient les propos qui me revenaient de toutes parts.

Dans le même temps, mes agents me rapportèrent avoir vu chez Raoul un homme qu'ils présumaient être un des assassins signalés : celui-ci ne boitait pas, mais il marchait avec peine, et son costume était en tout semblable à celui que Fontaine avait décrit. Les agents ajoutaient que cet homme se faisait constamment accompagner de sa femme, et que les deux époux étaient fort liés avec Raoul. On était de plus certain qu'ils logeaient au premier étage d'une maison de la rue Coquenard. Toutefois, dans la crainte de donner l'éveil sur l'objet de démarches que la prudence prescrivait de faire le plus

secrètement possible, on n'avait pas jugé a propos de pousser plus loin l'investigation.

Ce rapport fortifiait toutes mes conjectures ; je ne l'eus pas plutôt reçu, que je songeai à aller me poster aux aguets à proximité de la maison qui m'avait été désignée. Il était nuit, j'attendis le jour, et avant qu'il parût, j'étais en vedette dans la rue Coquenard ; j'y restai à faire le pied de grue jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et je commençais véritablement à m'impatienter, quand les agents me montrèrent un individu dont les traits et le nom me revinrent soudain à la mémoire. C'est lui, me dirent-ils ; en effet, à peine eus-je aperçu le nommé *Court*, que d'après le souvenir de ses antécédents, je fus convaincu qu'il était l'un des assassins que je cherchais ; sa moralité, qui était des plus suspectes, lui avait dans maintes occasions attiré de terribles désagréments ; il venait de subir une détention de six mois, et je me rappelai très bien l'avoir arrêté comme prévenu de fraude à main armée. C'était un de ces êtres dégradés qui, comme Caïn, portent sur le front une sentence de mort.

Sans être grand prophète, on aurait pu hardiment prédire à celui-là qu'il était destiné à l'échafaud. Un de ces pressentiments qui ne m'ont jamais trompé m'avertit qu'il touchait enfin au terme de sa carrière périlleuse dans laquelle sa fatalité l'avait poussé. Cependant ne voulant pas agir avec trop de précipitation, je fis une enquête, dans le but de m'assurer s'il avait des moyens d'existence ; on ne lui en connaissait aucun, et il était de notoriété publique qu'il ne possédait rien et ne travaillait pas. Les voisins, que j'interrogeai, s'accordèrent tous à dire qu'il menait une conduite des plus irrégulières ; en somme, Court ainsi que Raoul étaient regardés comme des bandits achevés ; on les eût condamnés sur la mine. Quant à moi, qui avais des motifs pour voir en eux de francs scélérats, que l'on juge si leur culpabilité m'était démontrée : aussi me hâtai-je de solliciter des mandats afin d'être autorisé à les saisir.

L'ordre d'opérer leur capture me fut donné, et dès le jour suivant, avant le lever du soleil, je me présentai à la porte de Court. Parvenu sur le palier du premier, je frappe.

« Qui est-là ? demande-t-on.

– » Ouvre, c'est Raoul ; et je contrefais la voix de ce dernier. »

Aussitôt je l'entends se presser d'accourir, et quand il eut ouvert, supposant qu'il parlait à son ami : « Est-ce qu'il y a du nouveau ? me dit-il.

– » Oui, oui, répondis-je, il y en a du nouveau. »

Je n'avais pas achevé de prononcer ces mots, qu'à la lueur du crépuscule, il s'aperçut que je l'avais trompé. « Ah ! s'écria-t-il, avec un mouvement d'effroi, c'est *M. Jules* ! » (C'était le nom que me donnaient les filles et les voleurs.)

– » *M. Jules* ! » répéta la femme de Court, encore plus épouvantée que lui.

« Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a ? dis-je au couple alarmé d'un réveil si matinal, n'avez-vous pas peur ? Je ne suis pas si diable que noir.

– » C'est vrai, observa le mari, M. Jules est un bon enfant ; il m'a déjà *emballé*, mais c'est égal, je ne lui en veux pas.

– » Je le crois bien, repris-je, est-ce ma faute à moi si tu fais la *maltouse* ? (contrebande.)

– » La maltouse ! répartit Court, de l'accent rassuré d'un homme qui se sent soulagé d'un grand poids, la maltouse ! ah ! M. Jules, vous le savez bien, si cela était, avec vous je ne m'en cacherais pas. Vous pouvez d'ailleurs faire le *rapiot* (perquisition). »

Pendant qu'il se tranquillisait de plus en plus, je me mis en devoir de fouiller le logement, où furent trouvés une paire de pistolets chargés et amorcés, des couteaux, des vêtements qui paraissaient fraîchement lavés, et quelques autres objets dont j'effectuai la saisie.

Il ne s'agissait plus que de compléter l'expédition : si j'eusse arrêté le mari en laissant la femme libre, nul doute qu'elle n'eût averti Raoul de ce qui venait de se passer. Je les conduisis tous deux au poste de la place Cadet. Court, que j'avais garrotté, redevint tout à coup sombre et pensif ; les précautions que j'avais prises lui causaient de l'inquiétude ; sa femme me semblait aussi en proie à de terribles réflexions. Ils furent consternés, lorsqu'une fois au corps de garde ils m'entendirent faire la recommandation de les séparer et de les garder à vue. J'avais prescrit de pourvoir à leurs besoins ; mais ils n'avaient ni faim, ni soif. Lorsqu'on questionnait Court à ce sujet, il ne répondait que par un signe de tête négatif ; il fut dix-huit heures sans desserrer les dents, il avait l'œil fixe et la

physionomie immobile. Cette impassibilité n'indiquait que trop qu'il était coupable. En pareille circonstance, j'ai presque toujours remarqué les deux extrêmes, un morne silence ou une insupportable volubilité de paroles.

Court et sa femme étant en lieu de sûreté, il restait à m'emparer de Raoul. Je me transportai chez lui ; il n'y était pas ; le garçon qui gardait sa boutique me dit qu'il avait couché à Paris, où il avait un pied à terre ; mais que, comme c'était dimanche, il ne manquerait pas d'arriver de bonne heure.

L'absence de Raoul était un contre-temps que je n'avais pu prévoir, je tremblai qu'avant de rentrer il ne lui eût prit la fantaisie de dire bonjour à son ami. Dans ce cas, il était certainement instruit de son arrestation, et il était probable qu'il se mettrait en mesure de m'échapper. Je craignais encore qu'il ne nous eût vus au moment de l'expédition de la rue Coquenard, et mes appréhensions redoublèrent lorsque le garçon m'eut déclaré que son bourgeois avait sa demeure de ville dans le faubourg Montmartre. Il n'y était jamais allé et ne pouvait m'enseigner l'endroit ; mais, présumait-il, c'était aux environs de la place Cadet ; chaque renseignement qu'il me donnait me confirmait dans mes craintes, car peut-être Raoul ne tardait-il tant que parce qu'il se doutait de quelque chose. À neuf heures il n'était pas de retour : le garçon que j'interrogeai, mais sans dire rien qui pût lui inspirer de la défiance, ne concevait pas qu'il ne fût pas encore installé à son comptoir ; il était vraiment inquiet. La domestique, en préparant le déjeûner que j'avais commandé pour mes agents et pour moi, exprimait son étonnement de ce que son maître et surtout sa maîtresse étaient moins exacts que de coutume ; elle redoutait qu'ils n'en eussent été empêchés par quelque accident. « Si je savais leur adresse, me disait-elle, j'enverrais voir s'ils sont morts. »

J'étais bien persuadé qu'ils ne l'étaient pas : mais qu'étaient-ils devenus ? À midi nous étions sans nouvelles, et je croyais définitivement que la mèche était éventée, quand le garçon de boutique, qui depuis un instant s'était mis en faction devant la porte, accourut en disant : « Le voici. »

« Qui me demande ? dit Raoul. »

Mais à peine a-t-il franchi le seuil, qu'il me reconnaît.

– « Ah ! bonjour, M. Jules, me dit-il en venant à moi, qui est-ce qui vous amène aujourd'hui dans notre quartier ? »

Il était loin de penser que ce fût à lui que j’avais affaire. Pour ne pas l’effrayer, j’essayai de lui donner le change sur l’objet de ma visite.

« Ah çà, lui dis-je, vous vous avisez donc d’être libéral ?

– » Libéral ?

– » Oui, oui, libéral, et de plus on vous accuse… mais ce n’est pas ici que nous pouvons nous expliquer ; il faut que je vous parle en particulier.

– » Volontiers : montez au premier, et je vous suis. »

Je montai, en faisant signe à mes agents de veiller sur Raoul, et de se saisir de sa personne s’il faisait mine de vouloir sortir. Le malheureux n’y songeait même pas, et j’en eus bientôt la preuve, puisqu’il vint aussitôt me trouver comme il l’avait promis. Il m’aborda avec un air presque jovial ; je fus charmé de le voir dans cette sécurité.

« À présent, lui dis-je, que nous voilà seuls, nous pouvons causer à notre aise ; je vais vous conter pourquoi je suis venu. Vous ne devinez pas ?

– » Ma foi non.

– » Vous avez déjà été chagriné à cause des *goguettes* [118] que vous vous obstinez à tenir dans votre cabaret, malgré la défense qui vous en a été faite. La police est informée que tous les dimanches, ici, il y a des réunions dans lesquelles on chante

118.[Note - En 1815 et 1816, il y eut dans Paris un grand nombre de réunions chantantes, connues sous le nom de goguettes. Ces espèces de souricières politiques se formèrent d'abord sous les auspices de la police, qui les peupla de ses agents. C’était là qu'en trinquant avec les ouvriers, ces derniers les travaillaient, afin de les envelopper dans de fausses conspirations. J'ai vu plusieurs de ces rassemblements prétendus patriotiques, les individus qui s'y montraient le plus exaltés étaient toujours des mouchards, et il était aisé de les reconnaître ; ils ne respectaient rien dans leurs chansons ; la haine et ses outrages les plus grossiers y étaient prodigués à la famille royale… et ces chansons, payées sur les fonds secrets de la rue de Jérusalem, étaient l’œuvre des même auteurs que les hymnes de la Saint-Louis et de la Saint-Charles. Depuis feu M. le chevalier de Piis, feu Esménard, on sait que les Bardes du quai du Nord ont le privilège des inspirations contradictoires. La police a ses lauréats, ses ménestrels et ses troubadours ; elle est, comme on le voit, une institution très gaie ; malheureusement elle n'est pas toujours en train de chanter ou de faire chanter. Trois têtes tombèrent, celles de Carbonneau, Pleignier, Tolleron, et les goguettes furent fermées : on n'en avait plus besoin… le sang avait coulé.]

des couplets contre le gouvernement. Non-seulement on sait que vous recevez chez vous un ramassis de gens suspects, mais encore on est averti qu'aujourd'hui même vous les attendez en assez grand nombre, de midi à quatre heures : vous voyez, que quand elle le veut la police n'ignore rien. Ce n'est pas tout, on prétend que vous avez entre les mains une foule de chansons séditieuses ou immorales, dont le recueil est si soigneusement caché, que pour le découvrir, il nous a été recommandé de ne venir que déguisés, et de ne pas agir avant que les messieurs de la goguette aient ouvert leur séance. Je suis bien fâché que l'on m'ait chargé d'une mission aussi désagréable ; mais j'ignorais que j'étais envoyé chez quelqu'un de ma connaissance, autrement je me serais récusé ; car, avec vous, que me sert un déguisement ?

– » C'est juste, répondit Raoul, ça ne peut pas prendre…

– » N'importe, continuai-je, il vaut encore mieux que ce soit moi qu'un autre ; vous savez que je ne vous veux pas de mal, ainsi ce que vous avez de mieux à faire, c'est de me remettre toutes les chansons qui sont en votre possession… ensuite, pour éviter de nouveaux désagréments, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne plus recevoir des hommes dont les opinions peuvent vous compromettre.

– » Je ne croyais pas, observa Raoul, que la politique fût de votre ressort ?

– » Que voulez-vous, mon ami ? quand on est de la boutique, il faut faire un peu de tout. Ne sommes-nous pas des chevaux à toute selle ?

– Enfin, vous faites ce qu'on vous commande. C'est égal, aussi vrai que je m'appelle Clair Raoul, je puis bien vous jurer que j'ai été dénoncé à faux. Faut-il que le monde soit canaille… ! Moi qui ne cherche qu'à gagner ma pauvre vie. On a bien raison de dire qu'il y a toujours des envieux. Mais écoutez, M. Jules, avec moi il n'y a pas de porte de derrière, faites mieux que ça, restez ici toute la journée avec vos messieurs, vous verrez si je vous en impose.

– » J'y consens, mais pas de bamboche au moins ; c'est que vous êtes un cadet à faire disparaître les chansons : surtout pas d'intelligence au dehors. C'est que si vous faisiez prévenir les chanteurs de la goguette…

– » Pour qui que vous me prenez ? répliqua Raoul avec vivacité, si je vous donne ma parole de ne rien faire, je suis incapable d'y manquer : on a de l'honneur ou l'on n'en a pas. D'ailleurs, pour prouver que je n'ai pas de mauvaises intentions, vous n'avez qu'à ne pas me quitter ; je m'engage à ne souffler mot à qui que ce soit, pas même à ma femme, quand elle reviendra : de la sorte, vous serez bien sûr… Par exemple, il faudra que vous me permettiez de découper mes viandes.

– » Avec plaisir, ne sais-je pas qu'il faut que le service se fasse ? je suis même tout prêt à vous donner un coup de main.

– » Vous êtes trop bon, M. Jules ; cependant ce n'est pas de refus.

– » Allons, lui dis-je, à l'ouvrage. »

Nous descendons ensemble. Raoul s'arme d'un grand couperet, et bientôt les manches retroussées jusqu'aux coudes, une serviette étalée devant moi, je l'aide à dépecer le veau qui ce jour là était destiné, avec la salade de rigueur, à faire les délices des Lucullus du cabaret. Du veau je passe au mouton ; tant bien que mal, nous parons quelques douzaines de côtelettes ; nous arrondissons le gigot, qui est la pièce de luxe de la barrière ; j'arrache la queue à deux ou trois dindons, je donne un tour aux abattis, et quand il ne nous reste plus rien à faire dans la cuisine, je me rends utile à la cave, où j'assiste en amateur à la fabrication du *vin de propriétaire* à six sols le litre.

Pendant cette opération, j'étais seul en face de Raoul, près de qui je jouais le rôle de l'*ami intime*, je ne le quittais non plus que son ombre ou que son tranchelard. J'avoue que plusieurs fois je tremblai qu'il ne vînt à soupçonner le motif pour lequel je le veillais de si près ; alors il m'aurait infailliblement égorgé, et je serais tombé sous ses coups sans qu'il eût été possible de me secourir ; mais il ne voyait en moi qu'un familier de l'inquisition politique, et à l'égard des imputations séditieuses dirigées contre lui, il était parfaitement tranquille.

Il y avait près de quatre heures que je faisais les fonctions de second chef d'office, lorsque le commissaire de police (aujourd'hui chef de la 2e division), que j'avais fait prévenir, arriva enfin. J'étais au rez-de-chaussée ; d'aussi loin que je l'aperçus, je courus à lui, et après l'avoir prié de ne se présenter que dans quelques minutes, je revins auprès de Raoul.

« Le diable les emporte, lui dis-je, actuellement ne prétendent-ils pas que ce n'est pas ici que nous devrions être, mais à votre domicile de Paris ?

– » Si ce n'est que cela, me répondit-il, allons-y.

– » Allons-y, et puis quand nous y serons, il nous faudra revenir à la chaussée de Clignancourt. Oh ! l'on n'est pas chiche de nos pas. Tenez, si j'étais à votre place, tandis que nous y sommes, j'irais solliciter le commissaire de police de faire perquisition dans mon cabaret, ce serait un moyen de le disposer à penser que l'on vous a suspecté à tort. »

Raoul jugeant le conseil excellent, fit la démarche que je lui suggérais ; le commissaire accéda à son désir, et la perquisition fût faite avec le plus grand soin : elle ne produisit rien.

« Eh bien ! s'écria Raoul, avec ce ton de satisfaction qui semble annoncer l'homme irréprochable, êtes-vous bien avancés maintenant ? pour des torche… faire tant d'embarras ! j'aurais assassiné que ce ne serait pas pis. »

L'assurance avec laquelle il articula ce dernier membre de phrase me déconcerta ; j'eus presque des scrupules de l'avoir cru coupable ; pourtant il l'était, et l'impression qui lui était favorable s'effaça promptement de mon esprit. Il est douloureux de penser qu'un brigand, les mains encore fumantes du sang de sa victime, puisse sans frissonner proférer des paroles qui rappellent son attentat. Raoul était calme, il était triomphant. Quand nous montâmes en fiacre pour nous transporter à son domicile de Paris, on eût dit qu'il allait à la noce.

« Ma femme, répétait-il, sera bien surprise de me voir en si bonne compagnie. »

Ce fut elle qui vint nous ouvrir. À notre aspect son visage n'éprouva pas la moindre altération : elle nous offrit des sièges ; mais comme nous n'avions pas de temps à perdre, sans avoir égard à sa politesse, le commissaire et moi nous nous mîmes en devoir de procéder à la nouvelle perquisition. Raoul était présent ; il nous guidait avec une complaisance extrême.

Afin de rendre vraisemblable l'histoire que je lui avais faite, c'était aux papiers que l'on devait s'attacher de préférence. Il me donna la clef de son secrétaire. Je m'empare d'une liasse, et la première pièce sur laquelle se portent mes regards est une assignation, dont une partie est déchirée. Soudain, je me retrace la forme du lambeau sur lequel est écrite l'adresse

annexée au procès-verbal des magistrats de Corbeil… Ce lambeau s'adapte évidemment à la déchirure. Le commissaire, à qui je fais part de mon observation, est de mon avis. Raoul ne nous vit d'abord qu'avec indifférence examiner l'assignation ; peut-être n'y prenait-il pas garde, mais tout à coup ses muscles se contractent, il pâlit, et s'élançant vers le tiroir d'une commode qui renferme des pistolets chargés, il va s'en saisir, lorsque, par un mouvement non moins rapide, mes agents, se précipitent sur lui, et le mettent hors d'état de faire résistance.

Il était près de minuit quand Raoul et sa femme furent amenés à la préfecture : Court y arriva un quart d'heure après. Les deux complices furent enfermés séparément. Jusque là l'on n'avait contre eux que des présomptions et des semi-preuves. Je me proposai de les confesser pendant qu'ils étaient encore dans la stupeur. Ce fut d'abord sur Court que j'essayai mon éloquence ; je le pris ce qu'on appelle par tous les bouts ; j'employai toute espèce d'arguments pour le convaincre qu'il était dans son intérêt de faire des aveux.

« Croyez-m'en, lui disais-je, déclarez toute la vérité ; pourquoi vous opiniâtrer à cacher ce que l'on sait ? Au premier interrogatoire que vous allez subir, vous verrez que l'on est plus instruit que vous ne le pensez. Tous les gens que vous avez attaqués ne sont pas morts, on produira contre vous des témoignages foudroyants ; vous aurez gardé le silence, mais vous n'en serez pas moins condamné ; l'échafaud n'est pas ce qu'il y a de plus terrible, ce sont les tourments, les rigueurs dont on punira votre obstination. Justement irrités contre vous, les magistrats ne vous laisseront ni paix ni trêve, jusqu'à l'heure de l'exécution ; on vous obsédera, on vous fera périr à petit feu ; si vous vous taisez, la prison sera pour vous un enfer ; parlez, au contraire, montrez du repentir, de la résignation, et puisque vous ne pouvez échapper à votre sort, tâchez au moins que les juges vous plaignent et désirent vous traiter avec humanité. »

Pendant cette exhortation, qui fut beaucoup plus longue, Court était intérieurement très agité. Lorsque je lui annonçai que tous les gens attaqués par lui n'étaient pas morts, il changea de couleur et détourna la vue. Je remarquai qu'insensiblement il perdait contenance, sa poitrine se gonflait visiblement, il respirait avec peine. Enfin, à quatre heures et demie du

matin, il me saute au cou, des larmes coulent en abondance de ses yeux.

« Ah ! M. Jules, s'écria-t-il en sanglotant, je suis un grand coupable ; je vais tout vous raconter. »

Je m'étais bien gardé de dire à Court de quel assassinat il était accusé ; comme probablement il avait commis plus d'un meurtre, je ne voulus rien spécifier ; j'espérais qu'en restant dans des termes vagues, en m'abstenant de toute désignation trop précise, il me mettrait peut-être sur la voie d'un crime autre que celui pour lequel il était poursuivi. Court réfléchit un instant.

« Eh bien ! oui, c'est moi qui ai assassiné le marchand de volailles. Fallait-il qu'il eût l'âme chevillée dans le corps ! Le pauvre diable ! en être revenu après un assaut pareil ! Voici comment cela s'est fait, M. Jules ; que je meure sur l'heure si je mens… Ils étaient plusieurs Normands qui s'en retournaient après avoir débité leur marchandise à Paris… Je les croyais chargés d'argent ; j'allai en conséquence les attendre au passage : j'arrête les deux premiers qui se présentent, mais je ne trouve presque rien sur eux… J'étais alors dans la plus affreuse nécessité ; c'était la misère qui me poussait ; je sentais que ma femme manquait de tout, ça me saignait le cœur. Enfin, pendant que je me livre au désespoir, j'entends le bruit d'une voiture : je cours, c'était celle d'un marchand de volailles. Je le surprends à moitié endormi ; je le somme de me donner sa bourse ; il se fouille, je le fouille moi-même ; il possédait en tout *quatre-vingts francs*. Quatre-vingts francs ! qu'est-ce que c'est quand on doit à tout le monde ? J'avais deux termes à payer ; mon propriétaire avait menacé de me mettre à la porte. Pour comble de disgrâce, j'étais harcelé par d'autres créanciers. Que vouliez-vous que je fisse avec quatre-vingts francs ? La rage m'empoigne, je prends mes pistolets et les décharge tous les deux dans la poitrine du *messière*. Quinze jours après, on m'a donné la nouvelle qu'il était encore vivant… Jugez si j'ai été surpris ! aussi depuis ce moment je n'ai pas eu une minute de repos ; je me doutais bien qu'il me jouerait quelque mauvais tour.

– » Vos craintes étaient fondées, lui dis-je ; mais le marchand de volaille n'est pas le seul que vous ayez assassiné ; et ce

boucher que vous avez criblé de coups de couteau, après lui avoir enlevé sa sacoche ?

– » Pour celui-là, reprit le scélérat, Dieu veuille avoir son âme ! Je répondrais bien que s'il dépose contre moi, ce ne sera qu'au jugement dernier.

– » Vous êtes dans l'erreur, le boucher n'en mourra pas.

– » Ah ! tant mieux, s'écria Court.

– » Non, il n'en mourra pas, et je dois vous prévenir qu'il a signalé, vous et vos complices de manière à ce qu'on ne puisse pas s'y méprendre. »

Court essaya de soutenir qu'il n'avait pas de complices ; mais il n'eut pas la force de persister long-temps dans le mensonge, et il finit par m'indiquer Clair Raoul. J'insistai pour qu'il m'en nommât d'autres, ce fut en vain : je dus provisoirement me contenter des aveux qu'il venait de faire, et dans la crainte qu'il n'imaginât de les rétracter, je fis immédiatement appeler le commissaire, en présence de qui il les réitéra dans les plus grands détails.

C'était sans doute une première victoire que d'avoir déterminé Court à se reconnaître coupable et à signer ses déclarations, mais il m'en restait une seconde à remporter : il s'agissait d'amener Raoul à suivre l'exemple de son ami. Je pénétrai sans bruit dans la pièce ou il était : Raoul dormait, je prends des précautions pour ne pas l'éveiller, et m'étant placé près de lui, je parle bas dans la direction de son oreille ; il remue légèrement, ses lèvres s'agitent, je présume qu'en lui adressant des questions, il y répondra ; sans élever la voix, je l'interroge sur son affaire ; il articule quelques paroles inintelligibles, mais il m'est impossible de donner un sens à ce qu'il dit. Cette scène de somnambulisme durait depuis près d'un quart d'heure, lorsqu'à cette interpellation, *qu'avez-vous fait du couteau* ? Il éprouva un sursaut, proféra quelques mots entrecoupés, et tourna ses regards de mon côté.

En me reconnaissant, il tressaillit d'étonnement et d'épouvante : on eût dit qu'à son intérieur il venait de se livrer un combat dont il tremblait que j'eusse été le témoin. À l'air d'anxiété avec lequel il me considérait, je vis qu'il cherchait à lire dans mes yeux ce qui s'était passé. Peut-être pendant son sommeil s'était-il trahi. Il avait le front couvert de sueur, une pâleur mortelle était répandue sur ses traits ; il s'efforçait de

sourire en grinçant les dents malgré lui. L'image que j'avais devant moi était celle d'un damné à qui sa conscience donne la torture… c'était Oreste poursuivi par les Euménides. Les dernières vapeurs d'un songe affreux n'étaient pas encore dissipées… je saisis la circonstance : ce n'était pas la première fois que j'avais pris le cauchemar pour mon auxiliaire.

« Il paraît, dis-je à Raoul, que vous venez de faire un rêve bien terrible ? vous avez beaucoup parlé et considérablement souffert ; je vous ai éveillé pour vous délivrer des tourments que vous enduriez et des remords auxquels vous étiez en proie. Ne vous fâchez pas de ce langage, il n'est plus temps de dissimuler ; les révélations de votre ami Court nous ont tout appris ; la justice n'ignore aucun des détails du crime qui vous est imputé ; ne vous défendez pas d'y avoir participé, l'évidence, contre laquelle vous ne pouvez rien, résulte des dires de votre complice. Si vous vous retranchez dans un système de dénégation, sa voix vous confondra en présence de vos juges, et si ce n'est pas assez de son témoignage, le boucher que vous avez assassiné près de Milly paraîtra pour vous accuser. »

À ce moment, j'examinai la figure de Raoul, et je la vis se décomposer ; mais se remettant graduellement, il me répondit avec fermeté :

« M. Jules, vous voulez m'entortiller, c'est peine perdue : vous êtes malin, mais je suis innocent. Pour ce qui est de Court, on ne me persuadera pas qu'il soit coupable, encore moins qu'il m'ait inculpé, surtout quand il n'y a pas l'ombre de vraisemblance qu'il ait pu le faire. »

Je déclarai de nouveau à Raoul qu'il cherchait inutilement à me dérober la connaissance de la vérité. Au surplus, ajoutais-je, je vais vous confronter à votre ami, et nous verrons si vous osez le démentir. « Faites-le venir, repartit Raoul, je ne demande pas mieux ; je suis certain que Court est incapable d'une mauvaise action. Pourquoi voulez-vous qu'il aille s'accuser d'un crime qu'il n'a pas commis, et m'y impliquer de gaîté de cœur, à moins qu'il ne soit fou, et il ne peut pas l'être ? Tenez, M. Jules, je suis si sûr de ce que j'avance, que s'il dit qu'il a assassiné et que j'étais avec lui, je consens à passer pour le plus grand scélérat que la terre ait porté ; je reconnaîtrai pour vrai tout ce qu'il dira, j'en prends l'engagement, quitte à monter avec lui sur le même échafaud. Mourir de ça ou mourir

d’autre chose, la guillotine ne me fait pas peur. Si Court parle, eh bien ! tout est dit, la nappe est mise ; il roulera deux têtes sur le plancher. »

Je le laissai dans ces dispositions, et j’allai proposer l’entrevue à son camarade. Celui-ci refusa, m’alléguant qu’après avoir avoué, il n’aurait jamais la force de regarder Raoul. « Puisque j’ai signé ma déclaration, disait-il, faites-la lui lire, elle suffira pour le convaincre ; d’ailleurs il connaît mon écriture. » Cette répugnance, à laquelle je ne m’étais pas attendu, me contrariait d’autant plus, que souvent, en moins d’une seconde, j’ai vu les idées d’un prévenu changer du blanc au noir ; je m’efforçai donc de la vaincre, et je parvins assez promptement à décider Court à faire ce que je désirais. Enfin, je mets les deux amis en présence ; ils s’embrassent, et improvisant une ruse que je ne lui avais pas suggérée, bien qu’elle secondât merveilleusement mes projets, Court dit à Raoul : « Eh bien ! tu as donc fait comme moi, tu as confessé notre crime ? tu as bien fait. »

Celui à qui s’adressait cette phrase fut un instant comme anéanti ; mais reprenant bientôt ses esprits : « Ma foi, M. Jules, c’est bien joué ; vous nous avez tiré la carotte au parfait. À présent, comme je suis un homme de parole, je veux tenir celle que je vous ai donnée, en ne vous cachant rien ; et sur-le-champ il se mit à me faire un récit qui confirmait pleinement celui de son complice. Ces nouvelles révélations ayant été reçues par le commissaire dans les formes voulues par la loi, je restai à causer avec les deux assassins ; ils furent dans la conversation d’une gaîté qui ne tarissait pas ; c’est l’effet ordinaire de l’aveu sur les plus grands criminels. Je soupai avec eux, ils burent raisonnablement. Leur physionomie était redevenue calme ; il n’y avait plus de vestige de la catastrophe de la veille : on voyait que c’était une affaire arrangée ; en avouant, ils avaient pris l’engagement de payer leur dette à la justice. Au dessert, je leur annonçai que nous partirions dans la nuit pour Corbeil ; « en ce cas, dit Raoul, ce n’est pas la peine de nous coucher, » et il me pria de lui faire apporter un jeu de cartes. Quand arriva la voiture qui devait nous emmener, ils étaient à faire leur cent de piquet aussi paisiblement que de bons bourgeois.

Ils montèrent dans le coucou sans que cela parût leur faire la plus légère impression. Nous n’étions pas encore à la barrière d’Italie, qu’ils ronflaient comme des bienheureux ; à huit heures du matin ils ne s’étaient pas éveillés, et nous entrions dans la ville.

CHAPITRE XLIII

Arrivée à Corbeil. – Sornettes populaires. – La foule. – Les gobe-mouches. – La bonne compagnie. – Poulailler et le capitaine Picard. – Le dégoût des grandeurs. – Le marchand de dindons. – Le général Beaufort. – L'idée qu'on se fait de moi. – Grande terreur d'un sous-préfet. – Les assassins et leur victime. – Le repentir. – Encore un souper. – Mettez des couteaux. – Révélations importantes, etc., etc.

Le bruit de notre arrivée se répandit en un instant. Les habitants accoururent pour voir les assassins du boucher ; j'étais aussi pour eux un objet de curiosité. Dans cette occasion, je ne fus pas fâché d'apprendre ce que l'on pensait de moi à six lieues de la Capitale ; je me faufilai dans la foule assemblée devant la porte de la prison, et là je n'eus qu'à prêter l'oreille pour entendre les propos les plus singuliers ; *c'est lui ! c'est lui* ! répétaient les spectateurs, en se haussant sur la pointe des pieds, chaque fois que le guichet s'ouvrait pour laisser entrer ou sortir un de mes agents.

« Tiens, le vois-tu ? disait l'un, c'est ce petit mauricaud qui n'a pas cinq pieds.

– » Bah ! un avorton comme ça, j'en aurais cinquante comme lui à mes trousses…

– » Un avorton ! il est toujours assez grand pour te fiche ta tournée : d'abord il tire la savate comme un ange, et puis il a une manière de vous passer la jambe.

– » Tais-toi donc, est-ce qu'on ne connaît pas les couleurs aussi bien que lui ?

– » C'est ce grand mince, disait un autre, a-t-il l'air méchant, avec ses cheveux roux !

– » Oh ! il est comme un échalat ; il m'est avis qu'une main dans la poche je le ploierais en deux.

– » Toi ?

– » Oui, moi.

– » Ah ! tu crois qu'il se laisserait empoigner ? pas si bête ! il viendrait soi-disant pour te parler amicalement, puis au moment où tu t'y attendrais le moins, ce serait un coup de poing qui t'arriverait dans le *brochet* (le creux de l'estomac), ou

suivant qu'il trouverait sa belle, il te saluerait d'une *mure* (coup de poing sur le nez) que tu en verrais trente-six chandelles.

– » Monsieur a raison, observait en me regardant un gros bourgeois à lunettes, qui était mon plus proche voisin, c'est un être bien extraordinaire que ce Vidocq ; on prétend que quand il veut arrêter quelqu'un, il a un coup à lui qui le rend tout de suite maître de son homme.

– » Je me suis laissé dire, c'était un charretier qui prenait la parole, qu'il a toujours aux pieds des souliers avec des *caboches* (gros clous), et qu'en vous donnant une poignée de main, il vous lève sur l'os de la jambe une tartine de longueur.

– » Faites donc attention où vous marchez, gros butor, s'écriait une jeune fille, dont le charretier venait maladroitement d'écraser les cors.

– » Ça vous fait jouir la belle enfant, ripostait le rustre, ce n'est rien ; vous en verrez bien d'autres avant que de mourir ; si Vidocq avec le talon de sa botte vous écrasait le *gros arpion* (gros orteil)…

– » Vraiment ! qu'il y vienne donc !

– » Il serait gêné ; c'est encore un cadet… »

À ce moment, je pris part à la conversation ; « Mademoiselle, dis-je au charretier, a de trop jolis yeux pour que Vidocq, tant méchant soit-il, veuille lui faire du mal.

– » Oh ! on n'ignore pas qu'il n'est pas si rude avec les femmes. D'abord c'est un gaillard qu'on dit qu'il lui en faut. Oui, il lui en faut, et qu'il est fameusement porté là-dessus. Mais ce n'est pas tout ça : j'en voulais venir que quand on écrase le gros arpion à un particulier, tant fort soit-il, il n'y a pas de milieu, il faut qu'il descende, et si on ne le ramasse pas, il reste sur la place. »

Il se fit alors un brouhaha. – Ah ! ah ! ah !

« Qu'est-ce qu'il y a ?

– » À bas le chapeau !

– » Eh ! l'homme à la perruque !

– » C'est-il les assassins ?

– » Le voilà ! le voilà !

– » Et qui donc ?

– » Ne poussez donc pas tant.

– » Polisson, voulez-vous finir avec vos mains ?

– » Donnez-lui un soufflet.
– » Comme les femmes sont imprudentes, se risquer dans un état pareil !
– » Aïe ! aïe !
– » Montez sur mon épaule.
– » Eh ! là-bas, vous n'êtes pas de verre.
– » Sont-ils fous de faire tant de bruit ?
– » C'est rien ! c'est rien ! c'est un exempt.
– » Y en a-t-il de ces mouchards !
– » Des mouchards ! il n'y en a que quatre. »

Quand ces criailleries cessèrent, le flux et le reflux de la multitude m'avaient transporté au milieu d'un groupe nouveau, où une douzaine de gobe-mouches s'entretenaient aussi de moi.

PREMIER GOBE-MOUCHE. (celui-là avait des cheveux blancs). « Oui, monsieur, il a été condamné pour cent un ans de galères : un relevé de mort.

SECOND GOBE-MOUCHE. » Cent et un ans ! c'est plus d'un siècle.

UNE VIEILLE FEMME. » Ah ! grand Dieu ! qu'est-ce que vous me faites l'honneur de me dire ? cent et un ans ! comme dit cet autre, ce n'est pas un jour.

TROISIÈME GOBE-MOUCHE. » Non ! non, ce n'est pas un jour, c'est un beau bail.

QUATRIÈME GOBE-MOUCHE. » Il avait donc assassiné ?

CINQUIÈME GOBE-MOUCHE. » Quoi ! vous ne savez pas ça ? C'est un scélérat couvert de crimes ; il a tout fait. Vingt fois il a mérité la guillotine, mais comme c'est un adroit coquin, on lui a fait grâce de la vie.

LA VIEILLE FEMME. » C'est-il vrai qu'il a été fouetté marqué ?

PREMIER GOBE-MOUCHE. » Certainement, madame, avec un fer chaud sur les deux épaules ; je vous réponds que si on les mettait à nu, on y trouverait la fleur de lis.

AUTRE GOBE-MOUCHE. » (Son numéro d'ordre ne me revient pas ; je me rappelle seulement qu'il était vêtu de noir, et coiffé à l'oiseau royal, c'était, à ce que je présume, un des marguilliers de la paroisse.) « La fleur de lis ? c'est bien mieux que cela, puisqu'il est assujetti à porter un anneau à la jambe, c'est un fait que je tiens du commissaire.

MOI. » Laissez donc, avec votre anneau, est-ce qu'on ne le verrait pas ?

LE GOBE-MOUCHE NOIR. » (Sèchement). Non, monsieur, on ne le verrait pas. D'abord, ne vous mettez pas dans la tête que ce soit un anneau de fer du poids de quatre ou cinq livres ; c'est un anneau d'or, tout léger, et presque imperceptible. Ah ! parbleu, s'il s'avisait comme moi de porter des culottes courtes, ça sauterait aux yeux, mais le pantalon cache tout. Le pantalon, jolie mode ! ça nous vient de la révolution, c'est comme la Titus, on ne distingue plus un honnête homme d'un galérien. Je vous le demande, messieurs, si ce Vidocq était parmi nous, ne seriez-vous pas bien aise de vous trouver dans la compagnie d'un tel misérable ? qu'en pensez-vous, chevalier ?

UN CHEVALIER DE SAINT-LOUIS. » Pour mon compte, je n'en serais pas très flatté, et vous, M. de la Potonière ?

M. DE LA POTONIÈRE. » Dans le fait, ce n'est pas un si grand honneur ; un forçat, et qui pis est, un espion de police ! si encore il n'arrêtait que les brigands de l'espèce de ceux que l'on vient d'amener aujourd'hui, ce serait pain béni ; mais savez-vous à quelle condition on l'a tiré du bagne ? Pour obtenir sa liberté, il s'est engagé à livrer cent individus par mois, et il n'y a pas à dire, coupables ou non, il faut qu'il les trouve, autrement il serait bien sur d'être reconduit où on l'a pris ; par exemple, s'il dépasse le nombre, il a une prime. Est-ce ainsi que cela se passe en Angleterre, sir Wilson ?

SIR WILSON. » Non, le gouvernement de la Grande-Bretagne n'a point encore admis de pareille commutation de peine. Je ne connais pas votre M. Vidocq, mais si c'est un brigand, il l'est beaucoup moins sans doute que ceux qui tiennent suspendue sur sa tête l'épée, qui tombe du moment qu'il y a impossibilité pour lui de remplir un marché abominable. O'Méara, qui n'est pas plus que moi partisan de notre ministère, vous attestera qu'il ne s'est pas encore avili à ce point. Vous vous taisez, docteur, parlez donc.

LE DOCTEUR O'MÉARA. » Il ne lui aurait plus manqué que d'avoir choisi parmi les héros de Tyburn ou de Botany-Bey, les agents qui répondent de la sûreté de Londres ; quand les voleurs font la chasse aux voleurs, on n'est jamais certain qu'ils ne finiront pas par s'entendre, et alors, que devient la chasse ?

LE CHEVALIER DE SAINT-LOUIS. » C'est juste ; il est inconcevable que, dans tous les temps, la police n'ait jamais employé que des hommes tarés ; il y a tant d'honnêtes gens !

MOI. » Monsieur accepterait la place de Vidocq ?

LE CHEVALIER. » Moi ! monsieur, Dieu m'en garde !

MOI. » Eh bien ! ne demandez donc pas l'impossible.

SIR WILSON. » L'impossible ! jusqu'à ce que la police de France, qui n'est qu'une institution ténébreuse, une machination perpétuelle, ait cessé d'être l'espionnage, et soit devenue la force visible pour le maintien de l'ordre public et de la sûreté de tous.

UNE ANGLAISE (au milieu de trois ou quatre officiers en demi-solde, qui paraissent lui faire leur cour, peut-être était-ce lady Owinson). » Le général entend toutes ces choses à merveille.

UN DES OFFICIERS. Ah ! voici le général Beaufort, avec la famille Picard.

LADY OWINSON. » Ah ! bonjour, général ; je dois vous faire mes compliments de condoléance, car on m'a conté l'événement de votre tabatière : chez nous, il y a un vieux proverbe qui dit, *qu'il vaut mieux s'éveiller sous la table de la taverne que de s'exposer à dormir dans le fossé.*

LE GÉNÉRAL. » (avec aigreur) C'est une leçon qui aurait pu profiter au boucher.

LADY OWINSON. » Et à vous, général. Mais à propos, que ne vous adressez-vous à Vidocq pour retrouver votre tabatière ?

LE GÉNÉRAL. » À Vidocq ! un voleur, un chauffeur, un gredin ! si je savais respirer le même air que lui, je me pendrais tout de suite. Que je m'adresse a Vidocq !

LE CAPITAINE PICARD. » Et pourquoi pas ? s'il peut vous faire rendre l'objet.

LE GÉNÉRAL. » Ah ! voilà comme vous êtes, vous (avec un ton de supériorité). Mon ami Picard, on s'aperçoit que vous êtes un enfant de la balle.

LE CAPITAINE. » Merci, général.

LE GÉNÉRAL. » N'êtes-vous pas le fils d'un capitaine de maréchaussée ? Ne m'avez-vous pas dit cent fois que votre père avait arrêté le fameux Poulailler ?

LADY OWINSON. » Le fameux Poulailler ? Ah ! M. Picard, contez-nous donc ça, le fameux Poulailler.

M. PICARD. » Puisque vous le commandez, madame ; cependant, c'est bien long, et puis, c'est une histoire que tout le monde connaît.

LADY OWINSON. » Je vous en prie, M. Picard.

M. PICARD. » C'était un bien adroit voleur que Poulailler ; depuis Cartouche on n'avait pas vu son pareil. Je n'en finirais pas si je voulais vous dire seulement le quart de ce que ma mère m'en a rapporté ; la bonne femme a bientôt quatre-vingts ans, elle se souvient de loin.

LE GÉNÉRAL BEAUFORT. Au fait, avocat, pas de digression.

LADY OWINSON. » Général, n'interrompez donc pas. Allons, M. Picard…

M. PICARD. » Pour vous abréger, la Cour était à Fontainebleau ; on y célébrait des réjouissances à l'occasion d'un mariage. Mon père, qui était capitaine de maréchaussée, reçoit dans la nuit un exprès qui lui annonce qu'à la suite d'un bal, plusieurs individus déguisés en grands seigneurs ont disparu, emportant avec eux les parures en diamants de la plupart des dames qui figuraient dans les quadrilles. Il y en avait pour une somme considérable. Cet enlèvement s'était effectué avec tant d'audace et de subtilité, qu'il était tout naturel de l'attribuer à Poulailler. On l'avait vu, à la tête d'une cavalcade de six hommes, superbement montés, prendre la route de Paris. Il était à présumer que c'étaient les voleurs, et qu'ils passeraient à Essonne. Mon père s'y rendit sur-le-champ, et là, il apprit que la cavalcade était descendue à l'auberge *du Grand-Cerf*, c'est aujourd'hui la maison déserte qu'on appelle la ferme. Ils étaient tous couchés, et leurs chevaux étaient à l'écurie. Mon père voulut d'abord s'emparer des chevaux ; ils les trouva sellés, bridés et ferrés à rebours, si bien qu'ils semblaient aller dans l'endroit d'où ils venaient.

LADY OWINSON. » Voyez un peu quelle ruse ! Ils les savent toutes, ces brigands !

M. PICARD. » Mon père fit couper les sous-ventrières, et aussitôt il monta à la chambre de Poulailler ; mais averti par un des siens qui faisait le guet, celui-ci avait déjà levé le pied, et toute la bande s'était dispersée dans la campagne. Il n'y avait pas de temps à perdre pour se mettre à leur poursuite. Mon père ne s'arrêta qu'à la Cour-de-France, où on lui dit qu'on avait vu entrer un beau monsieur dans un cabaret, qu'il avait

un habit tout couvert d'or et des belles plumes sur son chapeau. Pas de doute, c'est Poulailler. Mon père va droit au cabaret, le beau monsieur y était : *au nom du roi, je vous arrête*, lui dit mon père. « Ah ! mon bon monsieur, ne m'arrêtez pas, je ne suis pas celui que vous croyez, je ne suis qu'un pauvre diable, qui menait à Paris un troupeau de dindons ; j'ai rencontré sur mon chemin un seigneur qui me les a achetés, et qui a troqué sa défroque contre la mienne ; je n'ai pas perdu au change, sans compter qu'il m'a bien payé ma marchandise quinze beaux louis d'or, qu'il m'a donnés… si c'est lui que vous cherchez, ne lui faites pas de mal… c'est un si brave homme ! Il m'a dit comme ça qu'il était dégoûté de vivre avec les grands, et qu'il voulait tater de la vie des petits… Si vous le voyez sur la route, on dirait, ma foi de Dieu ! qu'il n'a fait que ça depuis qu'il est au monde ; il gaule ses dindons dame, il faut voir ! il n'y a pas de danger qu'ils s'écartent. » Mon père n'eut pas plus tôt reçu ce renseignement qu'il se mit à galoper après le nouveau marchand de dindons ; il l'eut atteint promptement. Poulailler se voyant découvert, voulut prendre la fuite ; mon père le gagna de vitesse : alors le brigand lui tira deux coups de pistolet : mais, sans se déconcerter, mon père sauta de cheval, saisit Poulailler à la gorge, et après l'avoir terrassé, il le garrotta. Je vous réponds que c'était un rude homme que ce Poulailler, mais mon père l'était aussi.

LE GÉNÉRAL BEAUFORT. » Eh bien ! capitaine Picard, je n'avais donc pas tort de dire que vous êtes un enfant de la balle.

MOI. (au général Beaufort). » Général, je vous demande pardon, mais plus je vous considère, plus il me semble que j'ai l'honneur de vous connaître ; ne commandiez-vous pas les gendarmes à Mons ?

LE GÉNÉRAL. » Oui, mon ami, en 1793… Nous étions avec Dumouriez et le duc d'Orléans actuel.

MOI. C'est cela, général, j'étais sous vos ordres.

LE GÉNÉRAL. » (me tendant la main avec enthousiasme) Eh ! venez donc, mon camarade, que je vous embrasse ; je vous retiens à dîner. Messieurs, je vous présente un de mes anciens gendarmes ; il est taillé en force, celui-là, j'espère qu'il aurait bien arrêté Poulailler ; n'est-ce pas, M. Picard !

Pendant que le général pressait mes mains dans les siennes, un gendarme m'ayant aperçu parmi les spectateurs, vint à moi, et me touchant légèrement l'épaule : « M. Vidocq, me dit-il, le procureur du roi vous demande. » Soudain, tout autour de moi, je vis les visages s'allonger d'une étrange façon. *Quoi ! c'est Vidocq* ? et puis *c'est Vidocq, c'est Vidocq*, répétait-on, et les plus empressés donnaient force coups de coude pour se faire jour jusqu'à moi. On se montait les uns sur les autres pour me voir ou de plus près ou de plus loin. Toute cette masse de curieux s'imaginait vraisemblablement que je n'avais pas figure humaine ; les exclamations de surprise que je saisissais à la volée m'en donnèrent la preuve ; il en est quelques-unes que je n'ai pas oubliées. *Tiens, il est blond ! je le croyais brun… on le dit si mauvais, il n'en a pourtant pas l'air… c'est ce gros réjoui ! fiez-vous donc à la mine.*

Telles étaient à peu près les observations que le public faisait en prenant mon signalement. Il y avait une telle affluence, que je n'arrivai pas sans peine auprès du procureur du roi : ce magistrat me chargea de conduire les prévenus devant le juge d'instruction. Court, que j'emmenai le premier, parut intimidé quand il se vit en présence de plusieurs personnes : je l'exhortai à renouveler ses aveux ; il le fit sans trop de difficulté, pour tout ce qui était relatif à l'assassinat du boucher ; mais interrogé au sujet du marchand de volailles, il rétracta ce qu'il m'avait dit, et il fut impossible de l'amener à déclarer qu'il avait d'autres complices que Raoul. Celui-ci, introduit dans le cabinet, ne balança pas à confirmer tous les faits consignés dans le procès-verbal de l'interrogatoire qu'il avait subi à la suite de son arrestation. Il raconta longuement et avec un imperturbable sang-froid tout ce qui s'était passé entre eux et le malheureux Fontaine, jusqu'à l'instant où il l'avait frappé. « L'homme, dit-il, n'était qu'étourdi par les deux coups de bâton ; lorsque je vis qu'il ne tombait pas, je m'approchai de lui comme pour le soutenir ; j'avais à la main le couteau qui est ici sur la table. En même temps, il s'élance vers le bureau, saisit brusquement l'instrument de son crime, fait deux pas en arrière, et roulant deux yeux dans lesquels la fureur étincelle, il prend une attitude menaçante. Ce mouvement auquel on ne s'était pas attendu glaça d'épouvante toute l'assistance ; le sous-préfet faillit se trouver mal ; moi-même, je n'étais pas

sans quelque frayeur : cependant, persuadé qu'il était prudent de n'attribuer ce mouvement de Raoul qu'à un bon motif, « Eh ! messieurs, que craignez-vous ? dis-je en souriant, Raoul est incapable de commettre une lâcheté et de mésuser de la confiance qu'on lui témoigne ; il n'a pris le couteau que pour vous mettre à même de mieux juger le geste. – Merci, M. Jules », me dit cet homme, charmé de l'explication, et en déposant tranquillement le couteau sur la table ; il ajouta : « J'ai voulu seulement vous montrer comment je m'en suis servi.

La confrontation des prévenus avec Fontaine était indispensable pour compléter les préliminaires de l'instruction : on consulte le médecin, afin de savoir si l'état du malade lui permet de soutenir une si rude épreuve, et sur sa réponse affirmative, Court et Raoul sont amenés à l'hôpital. Introduits dans la salle où est le boucher, ils cherchent des yeux leur victime. Fontaine a la tête enveloppée, sa figure est recouverte de linges, il est méconnaissable, mais près de lui sont exposés les vêtements et la chemise qu'il portait lorsqu'il fut si cruellement assailli. « Ah ! pauvre Fontaine ! s'écrie Court en tombant à genoux au pied du lit que décorent ces sanglants trophées, pardonnez aux misérables qui vous ont mis dans cet état ; puisque vous en êtes réchappé, c'est une permission de Dieu ; il a voulu vous conserver pour que nous portions la peine de nos méfaits. Pardon ! pardon ! répétait Court en cachant son visage dans ses mains. » Pendant qu'il s'exprimait ainsi, Raoul, qui s'était également agenouillé, gardait le silence, et paraissait plongé dans une affliction profonde. « Allons ! debout, et regardez le malade en face, leur dit le juge que j'accompagnais. » Ils se levèrent. « Ôtez de ma vue ces assassins, s'écria Fontaine, je ne les ai que trop reconnus à leur figure et au son de leur voix. »

Cette reconnaissance et la vue des coupables, étaient plus que suffisantes pour établir que Court et Raoul avaient assassiné le boucher ; mais j'étais en outre convaincu qu'ils avaient bon nombre d'autres crimes à se reprocher, et que, pour les commettre, ils avaient dû être plus de deux ; c'était là encore un secret qu'il m'importait de leur arracher ; je résolus de ne pas les quitter sans qu'ils me l'eussent révélé tout entier. Au retour de la confrontation, je fis servir dans la prison à souper pour les prévenus et pour moi ; le concierge me demanda s'il

fallait mettre des couteaux sur la table. « Oui, oui, lui dis-je, mettez des couteaux. » Mes deux convives mangèrent avec autant d'appétit que s'ils eussent été les plus honnêtes gens du monde. Quand ils eurent une légère pointe de vin, je les ramenai adroitement sur la pensée de leurs crimes. « Vous n'avez pas le fonds mauvais, leur dis-je, je gagerais que vous avez été entraînés ; c'est quelque scélérat qui vous a perdus. Pourquoi ne pas en convenir ? puisque vous avez ressenti un mouvement de compassion et de repentir lorsque vous avez vu Fontaine, il m'est démontré que vous voudriez, au prix de votre sang, n'avoir pas versé celui que vous avez répandu. Eh bien ! si vous vous taisez sur vos complices, vous êtes responsables de tout le mal qu'ils feront. Plusieurs des personnes que vous avez attaquées ont déposé que vous étiez au moins quatre dans vos expéditions.

– » Elles se sont trompées, répliqua Raoul, parole d'honneur, M. Jules ; nous n'avons jamais été plus de trois, l'autre est un ancien lieutenant des douanes, qui se nomme *Pons Gérard*, il reste tout près de la frontière, dans un petit village entre la Capelle et Hirson, département de l'Aisne. Mais, si vous voulez l'arrêter, je vous préviens que c'est un lapin qui n'a pas froid aux yeux.

– » Non, dit Court, il n'est pas facile à brider, et si vous ne prenez pas toutes vos précautions, il vous donnera du fil à retondre.

– » Oh ! c'est un rude compère, reprit Raoul. Vous n'êtes pas manchot non plus, M. Jules, mais dix comme vous ne lui feraient pas peur ; en tout cas, vous êtes averti : d'abord, s'il a vent que vous le cherchez, il n'y a pas loin de chez lui en Belgique, il filera ; si vous le surprenez, il résistera. Ainsi, trouvez moyen de le prendre endormi.

– » Oui, mais il ne dort guères, observa Court. »

– » Je m'informai des habitudes de Pons Gérard et me fis donner son signalement. Dès que j'eus obtenu tous les renseignements dont je pensais avoir besoin pour m'assurer de sa personne, songeant à faire constater les révélations que je venais d'entendre, je proposai aux deux prisonniers d'écrire sur-le-champ à celui des magistrats qui avait caractère pour recevoir leurs aveux. Raoul mit la main à la plume, et lorsqu'il eut achevé, bien qu'il fût près d'une heure du matin, je portai moi-

même la lettre au procureur du roi ; elle était à peu près conçue en ces termes :

« Monsieur, revenus à des sentiments plus conformes à notre position, et mettant à profit les conseils que vous nous avez donnés, nous sommes décidés à vous faire connaître tous les crimes dont nous nous sommes rendus coupables, et à vous signaler notre troisième complice. Nous vous prions, en conséquence, de vouloir bien venir près de nous, afin de recevoir nos déclarations. »

Le magistrat s'empressa de se rendre à la prison, et Court, ainsi que Raoul, répétèrent devant lui tout ce qu'ils m'avaient dit de Pons Gérard. J'avais maintenant à m'occuper de ce dernier ; comme il ne fallait pas lui laisser le temps d'apprendre la mésaventure de ses camarades, j'obtins de suite l'ordre d'aller l'arrêter.

CHAPITRE XLIV

Voyage à la frontière. – Un brigand. – La mère Bardou. – Les indications d'une petite fille. – La délibération. – J'aborde mon homme. – La reconnaissance simulée. – Quel gaillard. – Les deux font la paire. – Le faux contrebandier. – L'avis perfide. – Le brigand pétrifié. – Il ne faut pas tenter le diable. – Je délivre le pays d'un fléau. – L'Hercule à la peau d'ours. – Le mangeur de tabac.

Déguisé en marchand de chevaux, je partis avec les agents *Goury* et *Clément*, qui passaient pour mes garçons. Nous fîmes si grande diligence, que, malgré la rigueur de la saison et la difficulté des chemins (on était dans l'hiver), nous arrivâmes à la Capelle le lendemain soir, veille de la foire. Je connaissais le pays, je l'avais parcouru étant militaire, aussi n'eus-je besoin que d'un instant pour m'orienter et prendre langue. Tous les habitants à qui je parlai de Pons Gérard me le peignirent comme un brigand qui ne vivait que de fraude et de rapine, son nom était un sujet d'effroi, tout le monde tremblait devant lui : les autorités locales, auxquelles il était dénoncé journellement, n'osaient le réprimer. Enfin c'était un de ces êtres terribles qui font la loi à tout ce qui les entoure : quoi qu'il en fût, peu accoutumé à reculer devant une entreprise périlleuse, je n'en persistai pas moins à vouloir tenter l'aventure. Tout ce que j'entendais dire de Pons piquait mon amour-propre, mais comment en venir à mon honneur ? je n'en savais encore rien ; en attendant l'inspiration, je déjeûnai avec mes agents, et quand nous nous fumes suffisamment garni l'estomac, nous nous mîmes en route pour aller à la recherche du complice de Raoul et de Court. Ceux-ci m'avaient indiqué une auberge isolée qui était un repaire de contrebandiers. Pons y venait fréquemment, il était fort connu de l'aubergiste, qui, le regardant comme une de ses meilleures pratiques, lui portait beaucoup d'intérêt. Cette auberge m'avait été si parfaitement désignée, que je n'eus pas besoin d'autres indications pour la trouver. Escorté de mes deux compagnons, j'arrive, j'entre, sans plus de façon je m'assieds, et prenant les manières d'un homme qui n'est pas étranger aux usages de la maison.

« Bonjour, la mère Bardou. Comment que ça va ?

– » Bonjour, mes enfants, soyez les bienvenus, ça va comme vous voyez, à la douce ; que peut-on vous servir ?

– » À dîner, nous mourons de faim.

– » Ce sera bientôt prêt ; passez dans la salle et chauffez-vous. »

Tandis qu'elle met le couvert, j'entame la conversation avec elle.

« Je suis sûr que vous ne me remettez pas.

– » Attendez donc.

– » Vous m'avez vu vingt fois l'hiver dernier, avec Pons, quand nous venions pendant la nuit.

– » Quoi ! c'est vous ?

– » Je crois bien que c'est moi.

– » Je vous remets parfaitement.

– » Et le compère Gérard, qu'en faites-vous ?

– » Toujours bien portant ?

– » Oh ! pour ça, oui, il a bu ici la goutte à ce matin, en allant travailler à la maison *Lamare*. »

J'ignorais complètement où était située cette maison, mais comme j'étais censé au fait des localités, je me gardai bien de m'en enquérir. J'espérais d'ailleurs que sans adresser de question directe, je parviendrais à me la faire indiquer. À peine avalons-nous les premières bouchées, la mère Bardou vient me dire ! « Vous parliez de Gérard toute à l'heure, sa fille est là.

– » Laquelle ?

– » La plus petite. »

Aussitôt je me lève, je cours vers la petite, je l'embrasse avant qu'elle ait eu le temps de me regarder, je l'interloque en lui demandant successivement, et coup sur coup, des nouvelles de chacun des membres de sa famille. Quand elle m'eut répondu, je lui dis : « Allons, c'est bien, tu es une belle fille, tiens, voilà une pomme, tu vas la manger, et puis après nous irons ensemble chez ta mère. » Notre repas fut promptement terminé, alors je sortis avec la petite fille que je suivis. Elle se dirigea d'abord vers la demeure de sa mère, mais une fois que je fus certain que l'aubergiste ne pouvait plus nous apercevoir, « Écoute donc, petite, dis-je à notre guide, sais-tu où est la *maison Lamare* ?

– C'est là-bas, me répondit-elle, en me montrant avec son doigt de l'autre côté d'Hirson.

– » À présent, tu diras à ta mère que tu as vu trois amis de ton père, qu'elle prépare à souper pour quatre, nous reviendrons avec lui. Au revoir, mon enfant. »

La fille de Gérard poursuivit son chemin, et nous ne tardâmes pas à nous trouver vis-à-vis de la maison Lamare ; mais là il n'y avait point de travailleurs ; un paysan que je questionnai, me dit qu'ils étaient un peu plus loin : nous continuâmes de marcher, et parvenus sur une éminence, je vis en effet une trentaine d'hommes occupés de réparer la grande route. Gérard, en sa qualité de piqueur, devait être au milieu de ce groupe. Nous avançons : à cinquante pas des travailleurs, je fais remarquer à mes agents un individu dont la figure et la tournure me semblent tout-à-fait conformes au signalement qui m'a été donné. Je ne doute pas que ce ne soit Gérard, mes agents partagent mon avis ; mais Gérard est trop bien entouré pour aller le saisir ; seul, sa témérité le rendrait redoutable, et si ses compagnons prennent sa défense, n'est-il pas vraisemblable que nous échouerons dans l'exécution du mandat ! La conjoncture était embarrassante ; à la moindre démonstration, de notre part, Gérard pouvait ou nous faire un mauvais parti, ou nous échapper en gagnant la frontière. Jamais je n'avais senti davantage la nécessité de la prudence. Dans cette occasion, je consultai mes deux agents, c'étaient deux hommes intrépides : « Faites ce que vous voudrez me répondirent-ils, nous sommes prêts à vous seconder en tout, dussions-nous y sauter le pas. – Eh bien ! leur dis-je, suivez moi, et n'agissez que lorsqu'il en sera temps ; si nous ne sommes pas les plus forts, peut-être serons-nous les plus malins. »

Je vais droit à l'individu que je suppose être Gérard, mes deux agents se tiennent à quelques pas de moi ; plus j'approche, plus je suis convaincu que je ne me suis pas trompé ; enfin j'aborde mon homme, et sans autre préambule, je lui prends la tête dans mes mains et l'embrasse. « Bonjour, Pons, comment te portes-tu ? ta femme et tes enfants sont-ils en bonne santé ? » Pons est comme étourdi d'un salut aussi brusque, il paraît étonné, il m'examine.

– » Ma foi, me dit-il, je veux bien que le diable m'emporte si je te connais. Qui es-tu ?

– » Comment, tu ne me reconnais pas, je suis donc bien changé ?

– » Non, ma foi, je ne te remets pas du tout, dis-moi ton nom ; j'ai bien vu cette figure-là quelque part, mais il m'est impossible de me souvenir où et quand. »

Alors je me penchai à son oreille, et je lui dis : « Je suis un ami de Court et de Raoul, ce sont eux qui m'envoient.

– » Ah ! dit-il, en me pressant affectueusement la main, et se tournant du côté des travailleurs, faut-il que j'aie peu de mémoire ? je ne connais que lui ! un ami, nom de D… ! un ami ! Viens donc, que je t'embrasse. » Et il me serrait dans ses bras à m'étouffer.

Pendant cette scène, les agents ne me perdaient pas de vue ; Pons, les apercevant, me demanda s'ils étaient avec moi. « Ce sont mes garçons, lui répondis-je.

– Je m'en étais douté. Ah ! ça, ce n'est pas tout tu dois avoir besoin de te rafraîchir, ces messieurs aussi ; il nous faut boire un coup.

– » Je le veux bien ; ça ne nous fera pas de mal.

– » Ce n'est-il pas guignonnant ! dans ce fichu pays de loups, on ne peut rien trouver, ce n'est qu'à Hirson, à une grande lieue d'ici, que nous aurons du vin ; tu y as sans doute passé ?

– » Eh bien ! allons à Hirson. »

Pons dit adieu à ses camarades et nous partîmes ensemble. Chemin faisant, je me livrai à des observations d'où il me fut aisé de conclure qu'on ne m'avait pas exagéré la force de cet homme. Il n'était pas d'une haute stature, il avait tout au plus cinq pieds quatre pouces ; mais il était carré dans sa taille. Sa figure brune, lors même qu'elle n'eût pas été halée par le soleil, se distinguait par l'énergie de ses traits vigoureusement tracés. Il avait des épaules, un cou, des cuisses, des bras énormes ; ajoutez à cela de gros favoris, une barbe bleue excessivement fournie, des mains courtes, très larges et velues jusqu'au bout des doigts. Son air dur, impitoyable, appartenait à l'une de ces physionomies qui peuvent rire parce qu'elles sont mobiles, mais sur lesquelles jamais le sourire ne vient se placer.

Tandis que nous marchions côte à côte, je voyais que Pons me considérait de la tête aux pieds : « Tudieu, me dit-il, en s'arrêtant un instant, comme pour me contempler : quel

gaillard ! tu peux te vanter que tu remplis joliment ta culotte de peau.

– » N'est-ce pas, le daim ne fait pas un pli.

– » Je ne suis pas mince non plus, et en nous voyant, on peut bien dire que les deux font la paire. Ce n'est pas comme ce criquet, ajouta-t-il en désignant Clément, qui était le plus petit des agents de ma brigade ; combien que j'en avalerais comme ça à mon déjeûner ?

– » Ne t'y fie pas, répliquai-je.

– » C'est possible, quelquefois ces bas-du-cul, c'est tout nerfs.

Après ces propos de gens qui n'ont rien de mieux à dire, Pons me demanda des nouvelles de ses amis. Je lui dis qu'ils étaient en bonne santé, mais que comme ils ne l'avaient pas vu depuis *l'affaire d'Avesnes*, je les avais laissés fort inquiets de ce qu'il était devenu (l'affaire d'Avesnes était un assassinat : lorsque je lui en parlai, il ne sourcilla pas).

« Eh ! qui est-ce qui t'amène dans ce pays, me dit Pons, ferais-tu la *maltouse*, par hasard ?

– » Comme tu le dis, mon homme, je suis venu ici pour passer en fraude une bande de chevaux ; on m'a fait entendre que tu pourrais me donner un coup demain.

– » Ah ! tu peux compter sur moi, me protesta Pons ». Et en causant de la sorte, nous arrivons à Hirson, où il nous fait entrer chez un horloger qui débitait du vin. Nous voici tous quatre attablés ; on nous sert, et tout en buvant, je ramène la conversation sur Court et Raoul. « À l'heure qu'il est, lui dis-je, ils sont peut-être bien dans l'embarras.

– » Et pourquoi cela ?

– » Je n'ai pas voulu te l'apprendre tout de suite, mais il leur est survenu un malheur : ils ont été arrêtés, et je crains bien qu'ils ne soient encore en prison.

– » Et le motif ?

– » Le motif, je l'ignore ; tout ce que je sais, c'est que j'étais à déjeûner avec Court chez Raoul, lorsque la police y a fait une descente, on nous a ensuite interrogés tous les trois ; j'ai été aussitôt relâché. Quant aux autres, on les a retenus, et ils sont au secret, et tu ne serais pas encore averti de ce qui leur est arrivé, si Raoul n'avait pu, en revenant de chez l'interrogateur, me dire deux mots en particulier ; c'était pour que je te

prévienne d'être sur tes gardes, parce qu'on lui avait parlé de toi : je ne t'en dirai pas davantage.

– » Qui donc vous a arrêtés, me demanda Pons, qui paraissait consterné de l'événement ?

– » C'est Vidocq.

– » Oh ! le gredin ! mais qu'est-ce que c'est donc que ce Vidocq, qui fait tant parler de lui ? Je n'ai jamais pu le voir en face ; une fois seulement j'ai aperçu par derrière un particulier qui entrait chez Causette, on m'a dit que c'était lui, mais je n'en sais rien, et je paierais volontiers quelques bouteilles de bon vin à celui qui me le montrerait.

– » Il n'est pas si difficile de le rencontrer, puisqu'il est toujours par voies et par chemins.

– » Qu'il ne tombe pas sous ma coupe ; s'il était ici, je lui ferais passer un mauvais quart d'heure.

– » Eh ! tu es comme les autres, s'il était là, tu te tiendrais coi, et tu serais encore le premier à lui offrir un coup à boire. (En disant ces mots, je tendais mon verre, et il versait.)

– » Moi ! je lui offrirais de la m… plutôt.

– » Tu lui offrirais un coup à boire, te dis-je.

– » Allons donc, plutôt mourir !

– » En ce cas, tu peux mourir quand tu voudras ; c'est moi, et je t'arrête.

– » Quoi ! quoi ! comment ?

– » Oui, je t'arrête, et en approchant ma face contre la sienne, je te dis, couillé, que tu es *servi*, et que si tu bronches, je te mange le nez. Clément, mettez les menottes à monsieur. »

On ne se figure pas quel fut l'étonnement de Pons. Tous ses traits étaient bouleversés ; ses yeux semblaient s'échapper de leur orbite, ses joues étaient frémissantes, ses dents claquaient, ses cheveux se dressaient : peu à peu ces symptômes d'une crispation qui n'agitait que le haut du corps s'effacèrent, et il s'opéra une autre révolution. Quand on lui eut attaché les bras, il resta vingt-cinq minutes immobile, et comme pétrifié : il avait la bouche béante, sa langue était collée à son palais, et ce ne fut qu'après des efforts réitérés qu'il parvint à l'en détacher ; il cherchait en vain de la salive pour humecter ses lèvres ; en moins d'une demi-heure, le visage de ce scélérat successivement pâle, jaune, livide, offrit toutes les nuances d'un cadavre qui se décompose. Enfin, sorti de cette espèce de

léthargie, Pons articula ces mots : « Quoi ! vous êtes Vidocq ! Si je l'avais su lorsque tu m'as accosté, j'aurais purgé la terre d'un f… gueux.

– » C'est bon, lui dis-je te remercie ; en attendant, tu as donné dans le panneau, et tu me dois quelques bonnes bouteilles de vin : au surplus je t'en tiens quitte ; tu voulais voir Vidocq, je te l'ai montré. Une autre fois cela t'apprendra à ne pas tenter le diable. »

Les gendarmes, que je fis appeler après l'arrestation de Pons, ne pouvaient en croire leurs yeux. Pendant la perquisition qu'il nous était ordonné de faire à son domicile, le maire de sa commune se confondit envers nous en actions de grâces. « Quel éminent service, nous disait-il, vous avez rendu au pays ! il était notre épouvantail à tous. Vous nous avez délivré d'un véritable fléau. » Tous les habitants étaient satisfaits de voir Pons entre nos mains, et pas un d'eux qui ne s'émerveillât de ce que la capture de ce scélérat s'était effectuée sans coup férir.

La perquisition terminée, nous allâmes coucher à la Capelle. Pons était attaché avec un de mes agents, qui ne le quittait ni jour ni nuit. À la première halte je le fis déshabiller, afin de m'assurer qu'il n'avait aucune arme cachée. En le voyant nu, je doutai un instant que ce fût un homme ; tout son corps était couvert de poils noirs, touffus et luisants : on l'eût pris pour l'Hercule Farnèse, enveloppé dans la peau d'un ours.

Pons paraissait assez tranquille, il ne se passait rien d'extraordinaire dans sa personne ; seulement le lendemain je m'aperçus que pendant la nuit, il avait avalé plus d'un quarteron de tabac à fumer. J'avais déjà fait la remarque que, dans de grandes anxiétés, les hommes qui ont l'habitude du tabac sous une forme ou sous une autre, en font toujours un usage immodéré. Je savais qu'il n'est pas de fumeur qui achève plus promptement une pipe qu'un condamné à mort, soit lorsqu'il vient d'entendre sa sentence au tribunal, soit aux approches du supplice ; mais je n'avais pas encore vu un malfaiteur dans la position de Pons, introduire en si grande quantité dans son estomac, une substance qui, par son acrimonie, ne peut avoir que de funestes effets. Je craignis qu'il n'en fût incommodé ; peut-être avait-il l'intention de s'empoisonner ; je lui fis retirer le tabac qui lui restait, et je prescrivis de ne le lui rendre que par

petite partie, à condition qu'il se bornerait à le mâcher. Pons se soumit à l'ordonnance, il n'avala plus de tabac, et il n'y eut pas apparence que celui qu'il avait avalé lui eût fait le moindre mal.

CHAPITRE XLV

Une visite à Versailles. – Les grandes bouches et les petits morceaux. – La résignation. – Les transes d'un criminel. – C'est soi-même qui fait son sort. – Le sommeil d'un meurtrier. – Les nouveaux convertis. – Ils m'invitent à leur exécution. – Réflexions au sujet d'une boîte en or. – Le Meg des Megs. – Il n'y a pas de honte. L'heure fatale. – Nous nous retrouverons là-bas. – La Carline. – Les deux Jean de la vigne. – J'embrasse deux têtes de mort. – L'esprit de vengeance. – Dernier adieu. – L'éternité.

Je revins directement à Paris. Je conduisis Pons à Versailles, où Court et Raoul étaient détenus. En arrivant, j'allai les voir. « Eh bien ! leur dis-je, notre homme est arrêté.

– » Vous l'avez ? dit Court, ah ! tant mieux !

– » Il ne l'a pas volé, s'écria Raoul ; je suis sûr qu'il aura fait une belle vie !

– » Lui ? répliquai-je, il a été doux comme un mouton.

– » Quoi ! il ne s'est pas défendu !... Hein, vois-tu, Raoul ? il ne s'est pas défendu !

– » Ces terribles-là, ils ont une grande bouche, mais ils n'avalent que les petits morceaux.

– » Les renseignements que vous m'avez donnés, leur dis-je, n'ont pas été perdus. »

Avant de partir de Versailles, je voulus par reconnaissance procurer une distraction aux deux prisonniers, en les faisant dîner avec moi. Ils acceptèrent avec une satisfaction marquée, et tout le temps que nous passâmes ensemble, je ne vis plus sur leur front le plus léger nuage de tristesse : ils étaient plus que résignés, je ne serais pas surpris qu'ils fussent redevenus honnêtes gens, leur langage semblait du moins l'indiquer. « Il faut convenir, mon pauvre Raoul, disait Court, que nous faisions un fichu métier.

– » Oh ! ne m'en parle pas : tout métier qui fait pendre son maître...

– » Et puis, ce n'est pas tout ça, être dans des transes continuelles, n'avoir pas un instant de tranquillité, trembler à l'aspect de chaque nouveau visage.

– » C’est bien vrai, partout il me semblait voir des mouchards ou des gendarmes déguisés ; le plus petit bruit, mon ombre quelquefois me mettaient sens dessus dessous.

– » Et moi, dès qu’un inconnu me regardait, je m’imaginais qu’il prenait mon signalement, et à la chaleur qui me montait, je sentais bien que malgré moi je rougissais jusque dans le blanc des yeux.

– » Qu’on ne sait guère ce qu’il en est, quand on commence à donner dans le travers ! si c’était à refaire j’aimerais mieux mille fois me brûler la cervelle.

– » J’ai deux enfants, mais s’ils devaient mal tourner je recommanderais plutôt à leur mère de les étouffer de suite.

– » Si nous nous étions donné autant de peine pour bien faire, que nous en avons pris pour faire le mal, nous ne serions pas ici ; nous serions plus heureux.

– » Que veux-tu ? c’est notre sort.

– » Ne me dis pas ça,… c’est soi-même qui fait son sort… la destinée, c’est des bêtises ; il n’y a pas de destinée, et sans les mauvaises fréquentations, je sens bien que je n’étais pas né pour être un coquin : Te souviens-tu, à chaque coup que nous venions de faire, combien je prenais de la *consolation* ? C’est que j’avais sur l’estomac comme un poids de cinq cents livres, j’en aurais avalé une velte que ça ne me l’aurait pas retiré.

– » Et moi, je sentais comme un fer chaud qui me brûlait le cœur ; je me mettais sur le côté gauche pour dormir, si je m’assoupissais, c’était le reste : on aurait dit que j’avais les cinq cents millions de diables à mes trousses ; à des fois on me surprenait avec mes habits pleins de sang, enterrant un cadavre, ou bien encore l’emportant sur mon dos. Je m’éveillais, j’étais trempé comme une soupe ; l’eau coulait de mon front, qu’on l’aurait ramassée à la cuillère ; après cela il n’y avait plus moyen de fermer l’œil : mon bonnet me gênait, je le tournais et le retournais de cent façons ; c’était toujours un cercle de fer qui me serrait la tête, avec deux pointes aiguës qui s’enfonçaient de chaque côté dans les tempes.

– » Ah ! tu as aussi éprouvé ça. On croirait que c’est des aiguilles.

– » C’est p’t-être tout ça qu’on appelle des remords.

– » Remords ou non, toujours est-il que c’est un fier tourment. Tenez, M. Jules, je n’y pouvais plus durer, il était temps

que ça finisse : d'honneur, c'était assez comme ça. D'autres vous en voudraient, moi je dis que vous nous avez rendu service ; qu'en dis-tu, Raoul ?

– » Depuis que nous avons tout avoué, je me trouve comme en paradis, au prix de ce que j'étais auparavant. Je sais bien que nous avons un fichu moment à passer, mais ils n'étaient pas non plus à la noce ceux que nous avons tué : d'ailleurs, c'est bien le moins que nous servions d'exemple. »

Au moment de me séparer d'eux, Raoul et Court me demandèrent en grâce de venir les voir aussitôt qu'ils seraient condamnés ; je le leur promis et tins parole. Deux jours après le prononcé du jugement qui les condamnait à mort, je me rendis près d'eux. Quand je pénétrai dans leur cachot, ils poussèrent un cri de joie. Mon nom retentit sous ces voûtes sombres comme celui d'un libérateur ; ils témoignèrent que ma visite leur faisait le plus grand plaisir, et ils demandèrent à m'embrasser. Je n'eus pas la force de leur refuser. Ils étaient attachés sur un lit de camp, où ils avaient les fers aux pieds et aux mains ; j'y montai, et ils me pressèrent contre leur sein avec la même effusion de cœur que de véritables amis qui se retrouvent après une longue et douloureuse séparation. Une personne de ma connaissance, qui était présente à cette entrevue, eut une très grande frayeur en me voyant ainsi en quelque sorte à la discrétion de deux assassins. « Ne craignez rien, lui dis-je.

– » Non, non, ne craignez rien, dit Raoul avec vivacité, nous, faire du mal à monsieur Jules ! il n'y a pas de risques.

– » Monsieur Jules ! proféra Court, c'est ça un homme ; nous n'avons que lui d'ami, et ce qui m'en plaît, c'est qu'il ne nous a pas abandonnés. »

Comme j'allais me retirer, j'aperçus auprès d'eux deux petits livres dont l'un était entr'ouvert (c'étaient des *Pensées chrétiennes*) : « Il paraît, leur dis-je, que vous vous livrez à la lecture ; est-ce que vous donneriez dans la dévotion, par hasard ?

– » Que voulez-vous ? me répondit Raoul, il est venu ici un *ratichon* (un ecclésiastique) pour nous *reboneter* (nous confesser) ; c'est lui qui nous a laissé ça. Il y a tout de même là-dedans des choses que, si on les suivait, le monde serait meilleur qu'il est.

– » Oh ! oui, b……t meilleur ! on a beau dire, la religion ce n'est pas de la bamboche ; nous n'avons pas été mis sur terre pour y crever comme des chiens. »

Je félicitai ces nouveaux convertis de l'heureux changement qui s'était opéré en eux. « Qui aurait dit, il n'y a pas deux mois, reprit Court, que je me serais laissé embêter par un calotin !

– » Et moi, observa Raoul, tu sais comme je les avais dans le *piffe ;* mais quand on est dans notre passe, on y regarde à deux fois : ce n'est pas que la mort m'épouvante, je m'en f… comme de boire un verre d'eau. Vous verrez comme j'irai là, monsieur Jules.

– » Ah ! oui, me dit Court, il faudra venir.

– » Je vous le promets.

– » Parole d'honneur ?

– » Parole d'honneur. »

Le jour fixé pour l'exécution, je me rendis à Versailles ; il était dix heures du matin lorsque j'entrai dans la prison, les deux patients s'entretenaient avec leurs confesseurs. Ils ne m'eurent pas plutôt aperçu que, se levant précipitamment, ils vinrent à moi.

RAOUL. (me prenant les mains). « Vous ne savez pas le plaisir que vous nous faites, tenez, on était en train de nous graisser nos bottes.

MOI. « Que je ne vous dérange pas.

COURT. « Vous, monsieur Jules, nous déranger ! plaisantez-vous ?

RAOUL. « Il faudrait que nous n'eussions pas dix minutes devant nous, pour ne pas vous parler ; (se tournant vers les ecclésiastiques) ces messieurs nous excuseront.

LE CONFESSEUR DE RAOUL. « Faites, mes enfants, faites.

COURT. « C'est qu'il n'y en a pas beaucoup comme monsieur Jules ; tel que vous le voyez, c'est pourtant lui qui nous emballés, mais ça n'y fait rien.

RAOUL. « Si ce n'avait pas été lui, c'était un autre.

COURT. « Et qui ne nous aurait pas si bien traités.

RAOUL. « Ah ! monsieur Jules, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour nous.

COURT. « Un ami n'en ferait pas autant.

RAOUL. « Et par dessus le marché venir encore nous voir faire la culbute !

MOI. « (leur offrant du tabac, dans l'espoir de changer la conversation). Allons, une prise, c'est du bon.

RAOUL (aspirant avec force). « Pas mauvais ! (il éternue à plusieurs reprises) c'est un billet de sortie, n'est-ce pas, monsieur Jules ?

MOI. « Cela se dit.

RAOUL. « Je suis pourtant bien malade. (Dans ce moment, il prend ma boîte, et après l'avoir ouverte pour en faire les honneurs, il l'examine.) Elle est belle, la *fonfière* (tabatière) ! Dis donc, Court, sais-tu ce que c'est que ça ?

COURT. (détournant la vue) « C'est de l'or.

RAOUL. « Tu as bien raison de regarder de l'autre côté ; l'or, c'est la perdition, des hommes. Tu vois où ça nous a conduits.

COURT. « Dire que pour une saloperie pareille, on se fait arriver tant de peine ! N'aurait-il pas mieux valu travailler ? Tu avais des parents honnêtes, moi aussi, au jour d'aujourd'hui, nous ne ferions pas déshonneur à nos familles.

RAOUL. « Oh ! ce n'est pas là mon plus grand regret. Ce sont les *messières* que nous avons *escarpés*… les malheureux !

COURT. « (l'embrassant) Tu fais bien de te repentir. Celui qui donne la mort à ses semblables n'est pas fait pour vivre. C'est un monstre !

LE CONFESSEUR DE COURT. « Allons, mes enfants, le temps s'écoule.

RAOUL. « Ils ont beau dire, le *Meg des Megs* (l'Être suprême), s'il y en a un, ne nous pardonnera jamais.

LE CONFESSEUR DE COURT. « La miséricorde de Dieu est inépuisable… Jésus-Christ, mourant sur la croix, a intercédé auprès de son père pour le bon larron.

COURT. « Puisse-t-il intercéder pour nous !

L'UN DES CONFESSEURS. « Élevez votre âme à Dieu, mes enfants, prosternez-vous et priez. »

Les deux patients me regardent comme pour me consulter sur ce qu'ils doivent faire ; ils semblent craindre que je ne les accuse de faiblesse.

MOI. « Il n'y a pas de honte.

RAOUL (à son camarade). « Mon ami, recommandons-nous.

Raoul et Court s'agenouillent : Ils restent environ quinze minutes dans cette position… ils sont plutôt recueillis qu'absorbés. L'horloge sonne, c'est onze heures et demie, ils se

regardent et disent ensemble, *dans trente minutes, ce sera fait de nous* ! En prononçant ces mots, ils se lèvent ; je vois qu'ils veulent me parler, je m'étais tenu un instant à l'écart, je m'approche. « Monsieur Jules, me dit Court, si c'était un effet de votre bonté, nous vous demanderions un dernier service.

– « Quel est-il ? je suis tout prêt à vous obliger.

– « Nous avons nos femmes à Paris. J'ai ma femme… ça me brise le cœur… c'est plus fort que moi ! » Ses yeux se remplissent de larmes, sa voix s'altère, il ne peut achever.

– « Eh bien ! Court, dit Raoul, qu'as-tu donc ? ne vas tu pas faire l'enfant ? Je ne te reconnais pas là, mon garçon ; es-tu un homme ou ne l'es-tu pas ? Parce que tu as ta femme ; est-ce que je n'ai pas aussi la mienne ? allons ! un peu de courage.

– « C'est passé à présent, reprit Court, ce que j'avais à vous dire, monsieur Jules, c'est que nous avons nos femmes, et que sans vous commander, nous voudrions bien vous charger de quelques petites commissions pour elles. »

Je leur promis de m'acquitter de toutes celles qu'ils me donneraient, et lorsqu'ils m'eurent exposé leurs intentions, je leur renouvelai l'assurance qu'elles seraient religieusement remplies.

RAOUL. « J'étais bien sûr que vous ne nous refuseriez pas.

COURT. « Avec les bons enfants, il y a toujours de la ressource… Ah ! monsieur Jules, comment nous reconnaître de tout ça ?

RAOUL. « Si ce que dit le *rebonneteur* (confesseur) *n'est pas de la blague*, un jour nous nous retrouverons là-bas.

MOI. « Il faut l'espérer, peut-être plutôt que vous ne pensez.

COURT. « Ah ! c'est un voyage que l'on fait le plus tard que l'on peut. Nous sommes bien près du départ.

RAOUL. « Monsieur Jules, votre montre va-t-elle bien ?

MOI. « Je crois qu'elle avance. (Je la tire.)

RAOUL. « Voyons-la. Midi.

COURT. « La *Carline* (la mort), Dieu ! comme elle nous galoppe !

RAOUL. « La grande aiguille va toucher la petite. Nous ne nous ennuyons pas avec vous, M. Jules… mais il faut se quitter. Tenez, prenez ces *babillards*, nous n'en avons plus besoin. (Les babillards étaient les deux Pensées chrétiennes).

COURT. « Et ces *deux Jean de la vigne* (les crucifix), prenez-les aussi ; cela fera qu'au moins vous aurez souvenance de nous. » On entend un bruit de voitures : les deux condamnés pâlissent.

RAOUL. « Il est bon d'être repentant, mais est-ce que je vas faire le c…, par hasard ? oh ! non, pas de bravades comme il y en a d'aucuns, mais soyons fermes.

COURT. « C'est cela : fermes et contrits.

Le bourreau arrive. Au moment d'être placés sur la charrette, les patients me font leurs adieux : « *C'est pourtant deux têtes de mort que vous venez d'embrasser*, me dit Raoul. »

Le cortège s'avance vers le lieu du supplice. Raoul et Court sont attentifs aux exhortations de leurs confesseurs ; tout à coup je les vois tressaillir : une voix a frappé leur oreille, c'est celle de *Fontaine*, qui, rétabli de ses blessures, est venu se mêler à la foule des spectateurs. Il est animé par l'esprit de vengeance ; il s'abandonne aux transports d'une joie atroce. Raoul l'a reconnu ; d'un coup-d'œil, qu'accompagne l'expression muette d'une pitié méprisante, il semble me dire que la présence de cet homme lui est pénible. Fontaine était près de moi, je lui ordonnai de s'éloigner ; et par un signe de tête, Raoul et son camarade me témoignèrent qu'ils me savaient gré de cette attention.

Court fut exécuté le premier ; monté sur l'échafaud, il me regarda encore comme pour me demander si j'étais content de lui. Raoul ne montra pas moins de fermeté ; il était dans la plénitude de la vie ; par deux fois sa tête rebondit sur le fatal plancher, et son sang jaillit avec tant de force, qu'à plus de vingt pas des spectateurs en furent couverts.

Telle fut la fin de ces deux hommes, dont la scélératesse était moins l'effet d'un mauvais naturel que celui d'un contact avec des êtres pervertis, qui, au sein même de la société générale, forment une société distincte, qui a ses principes, ses vertus et ses vices. Raoul n'avait pas plus de trente-huit ans ; il était grand, élancé, agile et vigoureux ; son sourcil était élevé ; il avait l'œil petit, mais vif, et d'un noir étincelant ; son front, sans être déprimé, fuyait légèrement en arrière ; ses oreilles étaient tant soit peu écartées, et semblaient être entées sur deux protubérances, comme celles des Italiens, dont il avait le teint cuivré. Court avait une de ces figures qui sont des

énigmes difficiles à expliquer ; son regard n'était pas louche, mais il était couvert, et l'ensemble de ses traits n'avait, à vrai dire, ni bonne ni mauvaise signification ; seulement des saillies osseuses prononcées, soit à la base de la région frontale, soit aux deux pommettes, dénotaient quelqu'instinct de férocité. Peut-être ces indices d'un appétit sanguinaire s'étaient-ils développés par l'habitude du meurtre… D'autres détails, qui appartenaient plus particulièrement au jeu de sa physionomie, avaient un sens non moins profond ; à les considérer, on y voyait quelque chose de maudit qui inquiétait et faisait frémir. Court était âgé de quarante-cinq ans, et depuis sa jeunesse, il était entré dans la carrière du crime ! Pour jouir d'une si longue impunité, il lui avait fallu une forte dose d'astuce et de finesse.

Les commissions qui me furent confiées par ces deux assassins étaient de nature à prouver que leur cœur était encore accessible à de bons sentiments ; je m'en acquittai avec ponctualité : quant aux présents qu'ils me firent, je les ai conservés, et l'on peut voir chez moi les deux Pensées chrétiennes et les deux crucifix.

Pons Gérard, que l'on ne put pas convaincre de meurtre, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

FIN DU TOME TROISIÈME.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :

http://www.ebooksgratuits.com/

—

Octobre 2009

—

– **Élaboration de ce livre électronique :**

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l’élaboration de ce livre, sont : MarcD, Jean-Marc, Véronique, MauriceC, PatriceC, Coolmicro et Fred.


feedbooks